

ŒUVRES

D'OLIVIER GOLDSMITH.

TOME II.

HISTOIRE D'ANGLETERRE,

DEPUIS JULES-CÉSAR JUSQU'EN 1760,

PAR OLIVIER GOLDSMITH;

CONTINUÉE, JUSQU'A NOS JOURS, PAR CH. COOTE:

Traduction de l'Anglais

PAR Mme ALEXANDRINE ARAGON;

AVEC UNE NOTICE SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE GOLDSMITH

PAR M. ALBERT-MONTEMONT.

TOME SECOND.





PARIS,

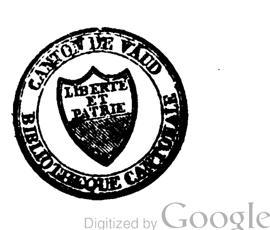
PEYTIEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

GALERIE DELORME, Nos 11 ET 13,

ET P. DUPONT, LIBRAIRE,

RUE DU BOULOY, HÔTEL DES FERMES.

1825.



HISTOIRE
D'ANGLETERRE.

CHAPITRE XIV.

ÉDOUARD II.

De l'an 1307 à l'an 1327.

La joie que le peuple éprouve, en général, à l'avènement d'un nouveau prince, efface la douleur causée par la mort du monarque précédent; on se rappelle les fautes du premier avec ressentiment et mépris, tandis que le charme de la nouveauté prête au second tout le mérite qu'on lui désire.

Le jeune prince offrait donc de brillantes espérances; on attendait beaucoup de lui, et tous les ordres de l'état s'empressèrent de lui jurer fidélité. Il était âgé alors de vingt-trois ans; sa figure était agréable, son caractère doux, et rien en lui n'annonçait de penchant pour le vice; mais il ne tarda pas à laisser voir combien il était peu propre à remplacer un monarque aussi grand que son père. Plus désireux de jouir de son pouvoir que de l'affermir, et aveuglé par la flatterie de ses courtisans, il crut avoir assez fait pour la gloire que d'avoir accepté le trône. Au lieu de poursuivre la guerre contre l'É-

cosse, comme le lui avait recommandé son père au lit de mort, il ne fit aucune démarche pour arrêter les progrès de Bruce. Son voyage dans ce pays fut plutôt une promenade fastueuse qu'une expédition militaire; et Bruce, n'ayant plus à craindre un conquérant redoutable, sortit hardiment de sa retraite et obtint même un avantage considérable sur Aymar de Valence, qui commandait les troupes anglaises.

Le jeune Édouard contempla cette défaite avec une lâche indifférence; loin de réprimer l'audace de l'ennemi, il se hâta d'en venir à un accommodement. Les barons anglais, qui avaient été constamment tenus assujétis sous le règne précédent, virent alors que le sceptre était tombé en des mains faibles, et qu'ils pouvaient sans crainte tenter de reprendre leur ancienne indépendance. Pour confirmer les conjectures funestes que l'on tirait déjà sur ce règne, Édouard rappela l'un de ses favoris, qui avait été banni sous le règne de son père, comme ayant cherché à corrompre les mœurs du jeune prince. Le nom de ce favori était Pierre Gaveston; il était fils d'un chevalier gascon, qui avait servi le feu roi. Ce jeune homme, possédant l'esprit et les agrémens personnels qui peuvent séduire, s'insinua dans l'affection du prince; malheureusement il était totalement privé des qualités et du jugement qui font naître l'estime. Il était beau, brave, spirituel et actif, mais, en même tems, efféminé, débauché et frivole. Ces vices n'étaient que trop en harmonie avec les goûts

du jeune monarque qui, sentant bientôt qu'il ne pourrait vivre sans son favori, le rappela promptement, et, dès ce moment, vécut avec lui dans une intimité particulière; aucune récompense ne parut à Édouard digne du mérite de Gaveston, et même, avant son retour de l'exil, il lui avait donné le comté de Cornouailles, qui depuis peu était échu à la couronne. Il le maria à sa propre nièce, et lui fit présent d'une somme de trente-deux mille livres sterling que le feu roi avait réservée pour défrayer cent quarante chevaliers qui s'étaient engagés à porter son cœur à Jérusalem.

Ces faveurs accumulées ne manquèrent pas d'exciter la jalousie et même l'indignation des barons. Gaveston ne cherchait nullement à adoucir leur ressentiment; énorgueilli de son pouvoir, il devint fier et impérieux. Il traitait avec mépris et dérision la noblesse anglaise, dont probablement il recevait des marques de dédain. Lorsqu'il s'agissait de déployer du luxe et de la magnificence, il éclipsait toujours les plus grands seigneurs du royaume, et s'efforçait de mortifier ses rivaux, non-seulement par sa splendeur, mais encore par son insolence.

La haine des barons fut portée à son comble, lorsqu'ils virent ce favori présomptueux, nommé régent du royaume, pendant un voyage que le roi fut obligé de faire à Paris, pour épouser la princesse Isabelle, à laquelle il était fiancé depuis long-tems[1]. Ils ne négligèrent pas, à l'arrivée de cette princesse,

[1] An de J. C., 1308.

qui était impérieuse et intrigante, de la mettre de leur parti et s'efforcèrent de diriger son animosité contre Gaveston qui parut s'en inquiéter fort peu. Il se forma bientôt une conspiration contre lui, à la tête de laquelle se mirent la reine Isabelle et le comte de Lancastre, gentilhomme qui jouissait d'un grand crédit. Ils s'engagèrent par serment à chasser Gaveston, et commencèrent à dépouiller tout respect pour l'autorité royale, qu'ils voyaient avec indignation entre les mains d'un favori si méprisable.

Le roi, forcé enfin de céder à leurs clameurs, éloigna Gaveston du royaume, en le nommant lord-lieutenant de l'Irlande. Mais cette complaisance de sa part n'eut qu'une courte durée : le faible monarque, habitué depuis long-tems à la société de son favori, sentit bientôt l'impossibilité de vivre sans lui; et ayant obtenu du pape qu'il relevât Gaveston du serment que celui-ci avait été forcé de faire, de ne jamais reparaître en Angleterre, il rappela ce mignon, généralement détesté. Il alla même jusqu'à Chester le recevoir à son retour d'Irlande.

Bientôt après, le roi assembla un parlement[1] où il eut encore assez d'influence pour faire approuver sa conduite, ce qui servit à augmenter son attachement ridicule et à rendre Gaveston plus odieux que jamais. Infatué de lui-même, oubliant ses infortunes passées, et incapable de prévoir celles que l'avenir pouvait lui réserver, il reprit

[1] An de J. C., 1309.

tout son orgueil et toute son arrogance, et se fit chaque jour de nouveaux ennemis.

On pouvait facilement prévoir que les efforts d'un roi faible et d'un favori méprisé seraient sans succès contre les forces réunies de toute la noblesse que la reine secondait secrètement. La chute de Gaveston fut résolue, dût Édouard lui-même être enveloppé dans sa ruine. Un parlement tumultueux s'assembla, malgré la défense expresse du roi, et une suite nombreuse de gens armés s'y rendit. Là, fut portée la première atteinte à l'autorité royale[1]. On donna des lois au monarque qui fut forcé de signer une commission en vertu de laquelle le gouvernement du royaume fut remis entre les mains de douze personnes choisies par les membres du parlement. Elles devaient administrer le royaume et la maison du roi, dresser des ordonnances pour le bien de l'état et l'honneur du souverain. Cette commission devait durer un an et demi.

Plusieurs de ces réglemens furent mis à exécution, et quelques-uns parurent en effet avantageux à la nation; tels, par exemple, que ceux qui établissaient le choix des shérifs à l'avenir parmi les propriétaires, excluaient les étrangers des fermes du roi, défendaient l'altération des monnaies, et révoquaient tous les dons exorbitans que la couronne avait faits depuis peu[2]. Le roi, se voyant entièrement dépouillé de son au-

[1] 16 mars de l'an 1310.

[2] An de J. C., 1311.

torité, se soumit avec résignation à toutes ces concessions; mais lorsqu'il apprit que Gaveston devait être banni pour jamais de ses états, il ne lui fut plus possible de dissimuler son mécontentement. Il se rendit à York; là, délivré enfin de la terreur que lui avait inspirée la puissance des barons confédérés, il engagea immédiatement Gaveston à revenir de Flandre, où il avait été banni, et, déclarant que le châtiment qu'ils avaient prononcé contre lui était injuste et contraire aux lois, il le réintégra ouvertement dans tous ses honneurs[1].

Il n'en fallut pas davantage pour répandre l'alarme dans le royaume. Les barons volèrent aux armes; le comte de Lancastre se mit lui-même à la tête de la confédération; Guy, comte de Warvick, y entra avec fureur, et les comtes de Warennes, de Pembroke et de Hereford embrassèrent la même cause, tandis que l'archevêque de Cantorbéry, s'y associant également, entraîna dans ce parti la majorité des ecclésiastiques et par conséquent la grande masse du peuple.

L'infortuné monarque, au lieu d'essayer de leur opposer de la résistance, ne songea qu'à chercher sa propre sûreté. Heureux de posséder son favori, il s'embarqua avec lui à Tynemouth, et fit voile vers le château de Scarborough, où il laissa Gaveston, regardant cette forteresse comme un asile assuré. De là, il retourna à York, soit qu'il eût l'intention de mettre une armée sur pied et de marcher contre ses ennemis, soit qu'il eût l'espoir

[1] An de J. C., 1312.

secret d'apaiser le mécontentement général par sa présence. Pendant ce tems, le comte de Pembroke se hâta d'aller assiéger Scarborough, qui eût été imprenable si la garnison avait été suffisamment approvisionnée. Mais Gaveston, certain du mauvais état de cette place, adopta promptement le parti de capituler. Il stipula qu'il resterait deux mois prisonnier entre les mains de Pembroke, et que, dans cet intervalle, on ferait des efforts pour obtenir un accommodement.

Toutefois Pembroke, qui n'avait nullement l'intention de le laisser échapper aussi facilement de ce mauvais pas, le fit conduire au château de Deddington, près de Banbury, où, sous le prétexte de quelques autres affaires, il se laissa avec une faible garde. Le comte de Warvick, en ayant été informé, vint assiéger le château où Gaveston était renfermé, et se rendit promptement maître de sa personne.

Les comtes de Lancastre, de Hereford et d'Arundel, prévenus du succès de Warvick, et avertis que leur ennemi commun avait été transféré au château de Warvick, s'y rendirent promptement, afin de décider du sort de leur prisonnier. La conférence ne fut pas longue; il fut décidé à l'unanimité qu'on le ferait périr comme ennemi du royaume. On ne lui donna pas même le tems de se préparer à mourir; on le fit conduire sur-le-champ à un endroit appelé Blacklow-hill, où un bourreau gallois, chargé de tout ce qui était nécessaire à cette exécution, lui trancha la tête[1].

[1] L'orgueil et l'insolence de Gaveston, *déjà trop criminel puisqu'il*

Il semble qu'à cette époque, il régnait dans la nation un esprit de cruauté plus odieux encore que dans les siècles de barbarie et d'ignorance. Peut-être les meurtres, que les chrétiens et les Sarrasins commettaient continuellement les uns contre les autres dans les croisades, familiarisèrent-ils le peuple avec la vue du sang, et apprirent-ils aux chrétiens à se massacrer avec la même allégresse qu'ils éprouvaient en égorgeant les infidèles auxquels ils faisaient rarement quartier.

Le roi parut d'abord en proie à tout le ressentiment que pouvait lui inspirer une telle injure; mais aussi faible dans ses affections que dans ses projets de vengeance, il s'apaisa bientôt, et pardonna aux coupables, dès qu'ils lui eurent donné des marques de soumission et de repentir. La tranquillité parut donc rétablie de nouveau entre les factieux [1]; la fureur qui avait animé les Anglais les uns contre les autres se dirigea alors contre les Écossais, regardés comme les ennemis communs.

Les Anglais avaient, quelque tems auparavant, déclaré la guerre à cette nation, dans l'intention de recouvrer l'autorité qu'ils avaient eue sur elle, sous le règne précédent, et bientôt après, une trève avait eu lieu; mais les conditions du traité

était étranger, disent les *Lettres sur l'histoire d'Angleterre*, avaient excité contre lui la haine publique. « La haine des Anglais pour les « étrangers date de loin, ajoute Brissot de Warville; on ne voit pas « qu'en France et en Espagne, royaumes qui ont eu plus souvent « des ministres étrangers, cette haine ait été poussée si loin. » C'est qu'en France et en Espagne il y a toujours eu moins d'esprit national. C. Y.

[1] An de J. C., 1313.

ayant été mal observées de part et d'autre, la haine mutuelle se ralluma de nouveau; le roi se détermina donc à mettre sur pied toutes les forces militaires de l'Angleterre, auxquelles on joignit des renforts considérables qui furent levés sur le continent et dans les autres possessions de la Grande-Bretagne. L'armée d'Édouard s'éleva à cent mille hommes, tandis que Bruce, le roi d'Écosse, ne put parvenir à rassembler qu'un corps de trente mille braves [1].

Les deux armées se rencontrèrent à Bannockburn en Écosse, à deux milles de Stirling, l'une se fiant sur le nombre supérieur de ses troupes, l'autre se reposant entièrement sur l'avantage de sa position. Bruce avait une montagne à sa droite et un marais à sa gauche; le front de l'armée était défendu par un ruisseau sur les bords duquel il avait fait creuser plusieurs fossés profonds, où l'on avait planté des pieux aigus. Tous ces préparatifs furent soigneusement cachés aux yeux de l'ennemi. L'attaque étant faite par les Anglais, les deux corps de cavalerie s'engagèrent avec une fureur égale. La fortune se déclara en faveur de Bruce, dont l'intrépidité et le courage furent remarquables. Un gentilhomme de la famille de Hereford, nommé Henri de Bohun, l'attaqua en combat singulier, et, d'un coup de hache, Bruce lui fendit la tête jusqu'au menton.

Un début aussi favorable ne fut interrompu

[1] An de J. C., 1314.

que par la nuit. A la pointe du jour suivant, le combat recommença avec ardeur. La cavalerie anglaise, ayant fait une dernière tentative pour attaquer l'armée écossaise, s'embarrassa parmi les pieux qui avaient été enfoncés dans les fossés, et vint tomber inopinément dans le piége que Bruce avait fait préparer à ce dessein. Le comte de Gloucester, neveu du roi, fut tué dans le combat : cette perte découragea les Anglais, dont l'effroi devint extrême en apercevant, sur une hauteur voisine, une armée nouvelle qui semblait se préparer à fondre sur leurs rangs. Ce n'était cependant que les voituriers et les gens de la suite du camp écossais, que le roi avait munis d'étendards, afin de leur donner, autant que possible, une apparence formidable. Le stratagème réussit; les Anglais, découragés par leurs pertes et troublés par leurs craintes, se mirent à fuir de tous côtés; et ayant jeté bas leurs armes, ils furent poursuivis jusqu'à Berwick, en laissant morts ou blessés un bon nombre des leurs sur la route.

Édouard lui-même n'échappa qu'avec peine; il se réfugia à Dunbar, où il fut reçu par le comte de Marche, et de là il se rendit par mer à Berwick. Cette bataille fut décisive pour l'Écosse : elle assura l'indépendance de ce royaume, et telle fut sur l'esprit des Anglais l'influence de leur défaite, que même, plusieurs années après, aucune supériorité de nombre ne put les déterminer à lutter contre leurs terribles adversaires.

De semblables désastres tendent toujours à

ébranler l'autorité royale. Le roi, après avoir supporté, non-seulement cette dernière défaite, mais encore plusieurs insurrections des Gallois et des Irlandais, s'aperçut bientôt qu'il n'était pas encore arrivé au terme de ses tourmens, et que de plus grands lui étaient réservés de la part de ses propres sujets, dont la turbulence et l'arrogance augmentaient chaque jour. Les nobles, toujours factieux, profitaient de l'avantage que leur offrait la faible situation de leur monarque, pour affaiblir sa puissance et élever la leur sur les débris de l'autorité royale.

L'infortuné Édouard ne fut pas plus tôt de retour de son expédition humiliante, que le comte de Lancastre et son parti renouvelèrent leurs demandes avec plus de force que jamais, et parvinrent à se faire réintégrer dans leur ancien pouvoir. Le gouvernement leur fut confié de nouveau. Il fut convenu que toutes les charges seraient remplies tour-à-tour par des personnes choisies à la pluralité des voix dans le parlement qui, enflammé par les grands barons, mit effectivement toute l'autorité entre ses mains. C'est ainsi que la noblesse reprit une nouvelle puissance à mesure que les calamités de la nation augmentèrent. Le but de cette faction fut bien moins de réprimer l'audace des ennemis du royaume que de fomenter secrètement de nouvelles haines, et de donner de la force aux ligues étrangères.

Le roi, voyant ses sujets continuellement en opposition avec lui, n'eut plus d'autre ressource que

de choisir un autre favori, dans lequel il pût placer sa confiance, et dont les liaisons et la famille pussent lui offrir un appui. Le nom de ce nouveau favori était Hugues Spenser. Il descendait d'une noble famille anglaise, il possédait quelque mérite et était doué, surtout, de tous les agrémens personnels qui peuvent charmer. Son père, gentilhomme beaucoup plus estimable que lui, était respectable non-seulement par son âge avancé, mais par une vie irréprochable, et dans le cours de laquelle il s'était distingué par sa sagesse, sa valeur et son intégrité. Mais ses brillantes qualités furent avilies dès l'instant que le père et le fils partagèrent la faveur du roi. Les barons turbulens, et Lancastre à leur tête, les regardèrent comme des rivaux, et excitèrent le peuple à mépriser des êtres dont les distinctions éclipsaient les leurs.

Le roi, faible et injuste, au lieu de mettre à profit la sagesse et la prudence de ses favoris, ne songea qu'a fortifier son parti en augmentant leur pouvoir, et, dans ce dessein, il maria le jeune Spenser à sa nièce, il lui fit présent de possessions considérables sur les frontières de Galles, et se rendit même coupable d'iniquités en dépossédant plusieurs lords de leurs biens, pour accumuler toutes les richesses sur celui qu'il aimait. Cet acte arbitraire devint le prétexte que les ennemis du roi attendaient depuis long-tems. Les comtes de Lancastre et de Hereford coururent aux armes; les lords Andley et Amori, qui avaient été injustement dépossédés, se joignirent à eux, et rassem-

blèrent toutes leurs forces [1]. Leur première démarche fut de demander au roi l'expulsion ou la réclusion du jeune Spenser, le menaçant, en cas de refus, d'obtenir par la force ce qu'il ne consentirait point à leur accorder.

A peine eurent-ils fait cette déclaration au roi, qu'ils donnèrent des preuves de leur résolution, en pillant et en dévastant les propriétés du jeune Spenser; celles de son père eurent bientôt le même sort; les insurgés, après s'être rassasiés de pillage, marchèrent sur Londres, afin de satisfaire leur vengeance et d'infliger eux-mêmes la punition que l'on avait refusée à leurs instances.

Ayant pénétré librement dans la ville, ils se rendirent au parlement, ils l'intercédèrent de telle sorte, qu'il consentit à prononcer une sentence d'exil perpétuel contre les deux Spenser, ainsi que la confiscation de tous leurs biens; mais un acte de cette nature, extorqué par la violence, ne pouvait lier le roi qu'autant que la nécessité l'y forcerait. Quelque tems après, Édouard ayant rassemblé une petite armée pour punir l'un de ces barons mutins, qui avait fait une insulte à la reine [2],

[1] An de J. C., 1321.

[2] La reine avait reçu dans un pélerinage, à Cantorbéry, un affront qu'elle n'avait point oublié : le gouverneur du château de Leeds, qui se trouvait sur sa route, lui en avait refusé l'entrée. Elle persuada donc à son faible époux que l'occasion était favorable de se délivrer du joug que lui imposaient les barons; que le châtiment du gouverneur de Leeds les intimiderait, etc. Cet avis fut embrassé avec avidité. Le roi leva une armée sans opposition; il assiégea le château de Leeds; le gouverneur fut fait prisonnier, et la reine eut le plaisir d'assouvir sa vengeance, en lui faisant trancher la tête. (*Lettres sur l'histoire d'Angleterre.*)

il jugea l'occasion favorable de châtier tous ses ennemis à la fois, et de rappeler les deux Spenser, dont il ne pouvait supporter l'éloignement. Ainsi, la guerre civile fut rallumée encore une fois, et le royaume fut de nouveau plongé dans toutes les horreurs du meurtre et de la dévastation.

Le roi, ayant pris les devans sur ses adversaires, se hâta, par une marche forcée, de se rendre aux frontières du pays de Galles, centre des principales forces de l'ennemi. Lancastre, cependant, ne mit pas de lenteur à se défendre. Il convoqua tous ses vassaux, rassembla ses partisans; et ayant été joint par le comte de Hereford, il fit tête au roi [1]. Pour fortifier son parti, il fit publiquement alliance avec le roi d'Écosse, qui, depuis long-tems, était lié secrètement à sa cause; mais toute la promptitude qu'il mit, en cette circonstance, devint inutile: le roi, à la tête de trente mille hommes, le pressa si vigoureusement qu'il n'eut pas le tems de réunir ses forces, et, fuyant d'une place à une autre, il fut arrêté sur la route par sir Andrew Harcla, qui le battit, tua le comte de Hereford, et fit Lancastre prisonnier.

Comme il n'avait eu autrefois aucune pitié pour Gaveston, il devait s'attendre, à son tour, à n'en trouver aucune. Il fut condamné par une cour martiale, placé sur un mauvais cheval, et conduit sur une éminence près de Pontefract, où, après avoir été traité ignominieusement, il fut décapité par

[1] An de J. C., 1322.

un habitant de Londres[1]. Le peuple, dont naguère il avait été le favori, parut l'abandonner dans sa disgrace, lui adressa des injures en le voyant passer pour aller au supplice, et lui fit les reproches les plus outrageans; ses vassaux mêmes, afin d'éloigner d'eux le soupçon, parurent les premiers empressés à l'insulter dans son malheur[2].

Environ dix-huit des principaux insurgés furent exécutés aussi, mais après avoir été jugés d'une manière plus légale; les autres prirent la fuite et cherchèrent un refuge sur le continent.

Cette conspiration, ainsi victorieusement détruite, ne servit qu'à augmenter l'orgueil et l'avidité du jeune Spenser; il fit tourner à son profit plusieurs confiscations, et, dans son empressement à punir ses ennemis, il se rendit coupable de différens actes d'injustice et de rapine. Il prépara lui-même sa ruine qui n'était pas éloignée.

Le roi de France, profitant de la faiblesse d'Édouard, résolut de s'emparer de toutes ses possessions étrangères. Après une ambassade sans succès de la part du roi d'Angleterre, pour dé-

[1] On l'avait condamné à être écartelé comme un traître. On ne commua sa peine que par égard pour son rang. A. A.

[2] Il ne faut pas juger des sentimens du peuple par les clameurs de la populace. Les *Lettres sur l'histoire d'Angleterre* disent que la mémoire de Lancastre fut vénérée; on le considéra même comme un martyr; le clergé était pour lui, car aussitôt qu'il fut enterré, il s'opéra une infinité de miracles à son tombeau. Au reste, c'est encore un problème de savoir, disent les mêmes *Lettres*, si Lancastre avait le dessein de se faire couronner roi, ou s'il n'était que le simple défenseur de la liberté publique. C. Y.

tourner le monarque français de ce dessein, la reine Isabelle demanda la permission de se rendre à la cour de France, afin d'essayer de repousser l'orage qui menaçait son royaume[1]. Malgré la réception amicale que lui fit Charles-le-Bel, il n'en demeura pas moins déterminé à n'écouter aucune proposition d'accommodement, à moins qu'Édouard ne consentît à venir en personne lui rendre hommage pour les possessions qu'il tenait de la couronne de France.

Le roi d'Angleterre ne pouvait consentir à une telle proposition, et son favori Spenser n'était nullement disposé de son côté à approuver une telle démarche. Dans cette situation embarrassante, la reine proposa un nouvel expédient qui parut propre à lever toutes les difficultés. Ce fut qu'Édouard cédât la possession de la Guyenne à son fils, âgé alors de treize ans, et que le jeune prince se rendît à Paris pour rendre au roi de France l'hommage qu'il exigeait de son père. Le jeune prince se rendit, en effet, à Paris, et la reine d'Angleterre, femme hautaine et ambitieuse, n'eut pas plutôt son fils en sa puissance, qu'elle résolut de le retenir captif jusqu'à ce qu'elle eût obtenu l'expulsion des Spenser, que leur influence sur le roi lui avait rendus odieux.

En conséquence de cette résolution, elle prolongea quelque tems les négociations, et le roi, l'ayant enfin pressée vivement de revenir, elle répondit fièrement qu'elle ne retournerait en Angle-

[1] An de J. C., 1325.

terre, qu'après que les Spenser auraient été bannis du royaume.

Cette réponse lui valut des avantages considérables : dès ce moment, elle gagna en Angleterre la faveur du peuple; le mépris général augmenta pour les Spenser, et la reine eut le plaisir de pouvoir jouir en liberté de la société d'un jeune seigneur nommé Mortimer, à qui elle avait accordé la plus tendre affection. Ce jeune homme, dans une des précédentes insurrections, s'était vu condamné comme criminel de haute trahison; mais sa sentence ayant été commuée en un emprisonnement perpétuel dans la Tour [1], il avait eu le bonheur de s'échapper et de passer en France, où bientôt il s'était distingué dans son parti par sa haine violente pour les Spenser.

Les graces de sa personne, ses talens, et surtout son mépris souverain pour le favori, le rendirent tellement agréable aux yeux de la reine, que de partisan il finit par devenir amant heureux. La cour de la reine devint alors le refuge de tous les mécontens qui se firent exiler de leur pays ou qui l'abandonnèrent; leur correspondance secrète fut établie avec les autres partisans qui restèrent en Angleterre, et chacun se montra disposé non-seulement à détruire les favoris, mais à détrôner le roi lui-même.

Pour seconder les efforts de la reine, les principaux nobles armèrent leurs vassaux et se décla-

[1] Par le crédit de la reine qui depuis quelque tems aimait Roger Mortimer. C. Y.

rèrent hautement contre les Spenser[1]. Le comte de Kent, frère du roi, finit par se laisser entraîner dans le parti des insurgés; le comte de Norfolk y entra secrètement; le comte de Leicester, héritier du comte de Lancastre, était, par principe, attaché à cette cause; l'archevêque de Cantorbéry donna son approbation à toutes les mesures de la reine, et le peuple, séduit par tous les artifices qui ont tant d'influence sur les esprits faibles et ignorans, se déclara également pour le parti des rebelles.

Tandis que toute l'Angleterre paraissait disposée à la révolte, la reine préparait tout pour son expédition. Accompagnée de trois mille hommes armés, elle passa de Dordrecht sur la côte britannique, et aborda sans opposition au comté de Suffolk.

Elle n'eut pas plutôt paru dans cette province, qu'il se fit une révolte générale en sa faveur; trois prélats, les évêques d'Ély, de Lincoln et de Hereford, lui amenèrent tous leurs vassaux; Robert de Watteville, qui avait été envoyé pour s'opposer à ses progrès, abandonna le parti du roi, afin de se réunir au sien.

L'infortuné monarque cherchait vainement, dans cette situation périlleuse, à rassembler ses amis et à ramener les rebelles à leur devoir. Dépourvu de tout espoir, il fut forcé d'abandonner la capitale à la fureur de la faction dominante; et dès qu'il fut parti, la populace, cessant d'être retenue par la crainte, se livra à tous les excès possibles. Elle s'em-

[1] An de J. C., 1326.

para de Walter Stapleton, évêque d'Exeter, au moment où il traversait la ville, lui trancha la tête sans autre formalité, et jeta son corps dans la Tamise. Le peuple courut ensuite à la Tour, et s'engagea à n'accorder miséricorde à aucun de ceux qui oseraient s'opposer à ses tentatives. Le roi, presqu'entièrement abandonné de ses sujets, s'apercevait avec douleur que l'esprit de révolte et de déloyauté animait non-seulement la capitale, mais tout le royaume. Le peu de confiance qu'il avait encore dans la garnison du château de Bristol, dont le vieux Spenser était gouverneur, s'évanouit enfin avec toutes ses espérances; la garnison entière se mutina contre son gouverneur, et ce malheureux vieillard fut livré aux barons furieux, qui le condamnèrent à la mort la plus ignominieuse.

Il fut pendu à un gibet, revêtu de son armure; son corps fut coupé par morceaux et jeté aux chiens, et sa tête, envoyée à Winchester, fut mise sur un piquet, exposée aux insultes de la populace.

Ainsi mourut un vieillard vénérable, dans sa quatre-vingt-dixième année, après s'être fait, pendant tout le cours d'une longue vie, une réputation honorable, que la méchanceté même de ses ennemis s'efforça vainement de ternir. Sa tendresse aveugle pour son fils, et son indulgence excessive pour l'ambition dont ce jeune homme était dévoré, furent la seule cause des malheurs qui accablèrent ses dernières années; mais quelque terrible que fût sa ruine, il n'en resta sur sa réputation aucune tache déshonorante.

Son malheureux fils ne lui survécut pas longtems : il fut pris dans un couvent obscur du pays de Galles avec quelques autres de ses partisans qui avaient suivi la fortune du roi. Les vainqueurs implacables résolurent de satisfaire sur lui leur vengeance, en ajoutant l'insulte à la cruauté. La reine, qui n'eut pas la patience d'attendre les formalités d'un procès, ordonna qu'il fût conduit en présence du peuple irrité ; et s'étant rendue elle-même au lieu de son exécution, elle parut prendre un plaisir sauvage à repaître ses yeux de la vue du supplice de l'infortuné. Le gibet préparé pour lui avait cinquante pieds de hauteur. Sa tête fut envoyée à Londres, où les citoyens la reçurent avec une joie féroce, et l'exposèrent sur le pont. Plusieurs autres seigneurs subirent le même sort. Tous auraient mérité, sans doute, qu'on s'apitoyât sur leur destinée, si autrefois ils n'eussent donné eux-mêmes l'exemple d'une inhumanité semblable, et justifié en quelque sorte la rigueur dont on faisait usage envers eux.

Le roi, qui avait compté trouver un refuge dans le pays de Galles, fut poursuivi et arrêté bientôt par ses ennemis triomphans. Ayant perdu tout espoir de trouver du secours dans ce pays, il s'embarqua pour l'Irlande ; mais sa malheureuse fortune ne cessa de le poursuivre. Il fut repoussé par des vents contraires, et tomba entre les mains de ses ennemis qui, pour exprimer la joie qu'ils avaient de le posséder en leur puissance, le traitèrent de la manière la plus indigne.

Il fut conduit à Londres, au milieu des insultes et des huées du peuple [1], et renfermé dans la Tour. On dressa peu de tems après un acte d'accusation contre lui, dans lequel on ne lui reprochait que son incapacité de gouverner, son indolence, son amour pour le plaisir, et sa facilité à se laisser gouverner par de mauvais ministres. Il fut donc déposé par le parlement; une pension lui fut assignée pour son entretien; son fils Édouard, âgé de quatorze ans, fut désigné pour lui succéder, et la reine fut nommée régente, pendant la minorité.

L'infortuné monarque ne survécut que peu de tems à ses malheurs; il fut traîné de prison en prison, misérable jouet de ses geoliers inhumains. Il avait été mis d'abord sous la garde du comte de Leicester; mais ce seigneur ayant montré pour son souverain quelques marques de pitié et de respect, le malheureux Édouard fut ôté d'entre ses mains, et laissé sous la surveillance de lord Berckeley, de Maltravers et de Gournay, qui eurent ordre de le garder chacun à leur tour pendant un mois.

Berckeley mit dans sa conduite quelques égards; mais les deux autres gardiens parurent déterminés à priver Édouard de toute espèce de consolation. Ils le traitèrent de la manière la plus révoltante, et semblèrent avoir pour but de hâter sa mort en l'abreuvant de souffrances. Parmi les différens actes de cruauté dont ils firent usage envers lui, on ra-

[1] An de J. C., 1327.

conte qu'ils le rasèrent, pour se divertir, au milieu des champs, et se servirent d'eau qu'ils puisèrent dans un fossé bourbeux.

Il fallait que l'ame du peuple anglais fût étrangement avilie pour laisser commettre de tels outrages sur un monarque dont le plus grand crime fut son attachement excessif à ses favoris.

Jusque-là il avait supporté avec patience toutes les indignités qu'on lui faisait éprouver; mais, dans cette circonstance, son courage parut l'abandonner. Jetant, sur les hommes barbares qui l'insultaient sans miséricorde, un regard majestueux, mais triste, il fondit en larmes, et s'écria que le tems viendrait peut-être où il serait traité avec plus de respect et de décence. Mais les espérances de l'infortuné furent vaines. Ses persécuteurs, voyant que leurs cruautés étaient inutiles, et craignant quelque révolution en sa faveur, résolurent de mettre un terme à leurs craintes, en le faisant périr.

En conséquence, Gournay et Maltravers se rendirent au château de Berckeley, où Édouard était renfermé, et se concertèrent sur le moyen de le faire mourir, sans qu'il pût paraître aucun signe extérieur de violence. Ils le jetèrent sur un lit, où ils le tinrent de force au moyen d'une table qu'ils placèrent sur lui; et à travers une corne disposée à cet effet, ils lui introduisirent par le fondement un fer rouge, qui lui brûla les intestins sans qu'il parût aucune marque sur son corps. Les bourreaux espéraient que par ce cruel artifice leur crime

resterait caché; mais les cris de leur victime furent entendus à quelque distance du château, et firent soupçonner le meurtre qui ne tarda pas à être découvert par les aveux de l'un des complices. L'idée d'un châtiment aussi horrible, et si peu proportionné aux fautes de ce malheureux prince, doit inspirer un sentiment de pitié bien juste, et doit même effacer les torts dont il se rendit coupable.

Édouard laissa deux fils et deux filles : Édouard III, qui lui succéda; Jean, qui mourut en bas âge; Jeanne, qui fut mariée à David Bruce, roi d'Écosse; et Éléonore, qui épousa Réginald, comte de Gueldre.

CHAPITRE XV.

ÉDOUARD III.

De l'an 1327, à l'an 1377.

Le parlement, qui avait élevé au trône le jeune Édouard pendant la vie de son père, nomma un conseil de régence composé de douze membres qui devaient être chargés de diriger les opérations du gouvernement. Mortimer, l'amant de la reine, devait naturellement prétendre à siéger parmi ces membres, mais il refusa artificieusement d'en faire partie. Cette modération apparente cachait une ambition démesurée; et tandis qu'il avait l'air de s'exclure du parlement, il influençait secrètement toutes les mesures du conseil de régence. Il dis-

posa de la plus grande partie des revenus de la couronne en faveur de la reine douairière, et prit rarement la peine de consulter les ministres sur les affaires politiques. Le roi lui-même était tellement entouré et obsédé par les créatures de ce favori, qu'on ne pouvait parvenir à trouver accès auprès de lui; enfin, toute l'autorité souveraine se trouva partagée entre Mortimer et la reine qui ne prit aucun soin de cacher son attachement criminel.

Un gouvernement ainsi organisé ne pouvait être de longue durée; le moindre choc devait suffire pour renverser un pouvoir qui n'était établi ni sur la force ni sur la vertu. Une invasion des Écossais porta le premier coup à l'autorité de Mortimer, et les talens du jeune Édouard contribuèrent à l'abattre entièrement. Les Écossais, qui n'avaient pris aucune part aux troubles précédens de l'Angleterre, et qui ne s'étaient déclarés ni pour l'un ni pour l'autre parti, résolurent de profiter de la situation précaire de la nation. Sans égard au traité qui avait été fait entre les deux royaumes, ils essayèrent de surprendre le château de Norham. Ce commencement d'hostilité fut bientôt suivi d'une invasion formidable dans les provinces septentrionales, et une armée de vingt mille hommes vint menacer l'Angleterre.

Édouard, quoique dans un âge tendre encore, montrait cette ardeur martiale qui depuis le rendit si célèbre; il résolut d'intercepter la retraite de l'ennemi. A la tête de soixante mille hommes, il se

mit en marche vers le milieu de juillet; mais après avoir vainement poursuivi les Écossais dans les bois et dans les marais, après des fatigues incroyables, sans découvrir d'autres traces de l'ennemi que les ravages qu'il avait faits dans les hameaux incendiés sur son passage, il ne lui resta d'autre ressource que de promettre une récompense à celui qui parviendrait à découvrir le lieu où les Écossais étaient postés. L'ennemi, informé de cette circonstance, envoya déclarer au roi que les Écossais étaient prêts à lui livrer bataille. Mais ils avaient pris une position si avantageuse sur le bord de la rivière de Were, qu'Édouard jugea imprudent de les attaquer; et quelles que fussent ses tentatives pour les déterminer à changer de situation, rien ne put les engager à combattre à des avantages égaux.

Cette occasion amena la première rupture entre le roi et Mortimer. Le jeune monarque, plein d'ardeur, résolut, la nuit suivante, de braver tous les dangers pour empêcher les dévastateurs d'échapper impunément ; toutefois Mortimer opposa son influence à la valeur du roi, et empêcha un engagement décisif, qui pouvait être suivi des conséquences les plus fatales pour son autorité, s'il gagnait ou s'il perdait la bataille. Mais peu de tems après, les Écossais, sous le commandement de Douglas, firent, pendant la nuit, une irruption dans le camp anglais, et pénétrèrent jusqu'à la tente du roi. Heureusement que le jeune monarque s'éveilla dans ce moment critique, et se défendit vaillamment contre l'ennemi; son chambellan et son cha-

pelain furent tués en combattant à ses côtés. L'obscurité de la nuit favorisa son évasion; et les Écossais, frustrés de l'espérance qu'ils avaient eue de s'emparer du roi, décampèrent subitement, abandonnant leurs tentes, et ne laissant personne derrière eux, excepté six prisonniers anglais, dont ils avaient rompu les jambes pour les empêcher d'aller avertir leurs compatriotes.

La fuite soudaine des Écossais fut une circonstance fâcheuse pour l'armée anglaise, dont l'admiration et l'ardeur étaient excitées par la valeur du jeune roi. On ne doutait pas que son intrépidité n'eût contribué à obtenir la victoire. Tout le mauvais succès de cette entreprise retomba sur le favori de la reine. Le peuple commença dès-lors à désirer vivement l'abolition d'une autorité usurpée qui se plaçait sans cesse entre le monarque et ses sujets. De ce moment, le peuple ne laissa échapper aucune occasion d'aggraver les fautes des chefs du gouvernement, et d'exalter le mérite naissant du jeune souverain.

Mortimer, se trouvant dans une situation si précaire, prit la résolution d'obtenir, à quelque prix que ce fût, la paix avec l'Écosse, afin d'affermir son pouvoir chancelant [1]. Il y eut donc entre les deux nations un traité conclu, par lequel l'Angleterre renonçait à toute espèce de titre de souveraineté sur le royaume d'Écosse. Les Écossais, en retour, consentirent à payer une somme de trente mille marcs. Une autre mesure que Mortimer ju-

[1] An de J. C., 1328.

gea nécessaire à sa propre sûreté, ce fut de s'emparer de la confiance du comte de Kent, frère du feu roi, homme simple, et d'un naturel fort doux, qui, persuadé par lui que son frère vivait encore et qu'il était caché dans quelque prison secrète, adopta entièrement les idées de Mortimer, dans l'intention de rétablir Édouard II sur le trône, de le rendre à la liberté, et de le réintégrer dans tous ses droits.

Mais le méprisable courtisan, qui n'avait inventé cette fable que pour perdre le comte de Kent, le somma quelques tems après de comparaître devant le parlement, où il fut accusé, condamné et exécuté, avant même que le jeune roi eût eu le tems d'interposer son autorité en sa faveur[1].

A mesure que Mortimer se défaisait de ses ennemis, il était soigneux de s'enrichir de leurs dépouilles. Les biens de l'infortuné comte furent appliqués au plus jeune fils de Mortimer; il s'empara pour lui-même de l'ancienne fortune des Spenser, et son pouvoir devint aussi formidable, que ses mœurs corrompues étaient odieuses et méprisables.

C'est dans cette situation critique pour l'Angleterre qu'Édouard résolut de renverser une autorité de toute la nation et qui limitait la puissance royale; mais telle était l'influence d'un favori, qu'il fallait autant de précautions pour abattre l'usurpateur que pour rétablir les droits du trône. La reine et Mortimer habitaient depuis quelque tems le château de Nottingham, forteresse étroitement

[1] An de J. C., 1330.

gardée, dont les portes étaient soigneusement fermées tous les soirs et les clés portées chez la reine. Il fut convenu entre le roi et quelques-uns de ses barons qui consentirent à seconder ses desseins, que l'on s'emparerait de Mortimer dans cette forteresse. En conséquence, ils firent part de leur projet à sir William Éland, gouverneur du château, qui promit de les servir et de les introduire par un passage souterrain, pratiqué autrefois pour donner une issue secrète au château, mais qui était alors caché sous des décombres, et connu seulement d'une ou deux personnes.

Ce fut par là que les gentilshommes dévoués aux intérêts du roi pénétrèrent dans le château, pendant la nuit, et s'emparèrent de Mortimer, sans qu'il lui fût possible de faire aucune résistance. Ils le trouvèrent dans un appartement adjacent à celui de la reine. Elle s'efforça vainement de le protéger; vainement elle les supplia d'épargner « son cher Mortimer. » Les barons, sourds à ses prières, n'accordèrent aucune pitié à celle qui l'avait refusée si souvent aux autres. Le parlement qui siégeait alors condamna son amant sans qu'il lui fût permis de se défendre et sans qu'aucun témoin fût même examiné. Il fut pendu dans un lieu appelé Elmes[1] à un mille environ de Londres, et son corps resta exposé pendant deux jours[2].

Une sentence pareille fut prononcée contre quelques-uns de ses partisans, particulièrement

[1] Les Ormes.

[2] Il avait fait éprouver le même sort à Spenser. C. Y.

contre Gournay et Maltravers, les meurtriers du roi : mais ils eurent le tems d'éviter le supplice en s'échappant sur le continent. La reine, qui était certainement la plus coupable, dut son salut à la dignité de son rang ; mais elle fut dépouillée de tout le pouvoir qu'elle avait eu jusqu'alors, et renfermée pour le reste de sa vie dans le château de Risings, où il lui fut accordé pour son entretien une pension annuelle de trois mille livres sterling. Jamais elle ne recouvra sa liberté. Tous les ans, le roi lui faisait une visite de cérémonie. Du reste, elle fut abandonnée et vouée à la haine et au mépris universel. Elle vécut encore vingt-cinq ans, pour offrir à l'univers le misérable exemple de l'ambition déçue et du crime justement châtié.

Édouard, délivré enfin d'une autorité usurpée, continuellement en opposition avec la sienne, résolut de se rendre populaire par un moyen toujours puissant sur l'esprit des Anglais. Il savait qu'un monarque guerrier est le plus fait pour plaire à un peuple belliqueux. La faiblesse du gouvernement écossais, qui était à cette époque sous une minorité, lui offrait une occasion favorable de renouveler les hostilités ; l'esprit turbulent des nobles de ce pays contribua à le déterminer à l'exécution de ce projet. Un nouveau concurrent prétendait aussi au trône ; c'était Édouard Baliol, fils de Jean, qui avait été couronné roi d'Écosse. Le roi d'Angleterre, ayant résolu de seconder les prétentions de ce chef, lui donna la permission de lever des troupes en Angleterre, pour soutenir celles

qu'il avait amenées du continent[1]; et Baliol, à la tête de trois mille aventuriers seulement, remporta une victoire considérable sur les Écossais qui perdirent douze mille hommes.

Cette victoire, qui fut suivie de quelques autres, effraya tellement les Écossais, que leur armée se dispersa, et que le royaume parut subjugué par une poignée d'hommes. Baliol, par un de ces caprices inespérés de la fortune, mais assez commun dans ces siècles barbares, fut couronné roi d'Écosse. Tous ceux qui couraient le plus de dangers s'empressèrent de reconnaître son autorité. Cependant il ne jouit pas long-tems de ce succès. Par un autre caprice également subit de la fortune, il fut attaqué et défait par Archibald Douglas, et obligé de se réfugier en Angleterre dans une situation déplorable.

Une tentative aussi infructueuse, de la part de Baliol, ne fit qu'accroître l'ardeur d'Édouard qui accepta avec joie l'offre qu'il lui fit de se reconnaître pour son vassal, ce qui était alors dans ses intérêts.

Édouard se prépara donc avec toutes ses forces à réintégrer le roi déposé dans un gouvernement qui, désormais, devait être soumis à l'Angleterre. Il obtint de son parlement un subside qui ne lui fut accordé cependant qu'avec répugnance; et à la tête d'une armée en bon ordre et bien disciplinée, il vint mettre le siége devant Lerwich qui,

[1] An de J. C., 1332.

après une vigoureuse résistance, fut obligé de capituler.

C'est en essayant de secourir cette ville, qu'il y eut entre les Écossais et les Anglais une bataille générale, laquelle fut livrée à Halidown-Hill, au nord de Lerwich. La fortune d'Édouard triompha. Douglas, le général écossais, fut tué, et, bientôt après, son armée entière fut mise en déroute. Cette victoire fut due en partie à l'habileté extraordinaire des archers anglais alors les plus célèbres de l'Europe. Tous les nobles écossais de la première distinction furent tués ou faits prisonniers. Trente mille des leurs périrent dans l'action, tandis que la perte des Anglais ne fut que de quinze hommes seulement, mais une telle différence est totalement incroyable[1].

Cette victoire importante[2] décida le destin de l'Écosse; Baliol, sans beaucoup de peine, se vit maître de ce royaume, et Édouard retourna triomphant en Angleterre, après s'être préalablement assuré des principales villes écossaises, qui furent réunies dès ce moment à la monarchie anglaise.

Toutes ces victoires, cependant, furent plus brillantes qu'utiles au bien de la nation : les Écossais ne tardèrent pas à laisser voir une aversion insurmontable pour le gouvernement anglais, et les

[1] A la bonne heure, car ce serait bien là ce qui s'appelle une partialité anglaise; on en verra de pareilles au récit des batailles de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt. A. M.

[2] 19 juillet 1333.

forces d'Édouard ne furent pas plutôt retirées de l'Écosse, qu'ils se révoltèrent de nouveau contre Baliol et l'expulsèrent presque du royaume. L'approche d'Édouard les ramena une seconde fois à la soumission[1]; mais dès qu'il fut éloigné, ils renouvelèrent encore leurs insurrections. Ce fut en vain qu'Édouard employa tour-à-tour le langage de la persuasion et les terreurs de la guerre pour les forcer à se soumettre : ils persévérèrent dans leur répugnance à obéir, et les promesses de secours faites par la cour de France contribuèrent encore à augmenter chaque jour leurs espérances de succès.

La France, qui, depuis long-tems, avait assoupi sa querelle avec l'Angleterre, était devenue l'objet de la jalousie et de l'ambition d'Édouard.

De nouveaux événemens commençaient à se préparer alors; événemens qui devaient, pendant plus d'un siècle, plonger la monarchie française dans toutes les horreurs de la guerre, jusqu'à ce point, que l'Europe douterait si ce royaume devait être annexé à l'Angleterre par le droit des armes ou par le droit de succession. La France, à cette époque, n'était ni aussi étendue ni aussi puissante qu'aujourd'hui. Beaucoup de provinces considérables y avaient été ajoutées depuis quelque tems, particulièrement le Dauphiné, la Provence et la Franche-Comté; mais elle était plus affaiblie que soutenue par ces principautés voisines, dont les petits souverains, prétendus sujets du roi,

[1] An de J. C., 1335.

n'étaient réellement que des rivaux formidables de sa puissance.

A l'époque dont nous parlons, ce royaume était en proie à des malheurs sans nombre, et le roi partageait les calamités communes. Les trois fils de Philippe-le-Bel avaient, en plein parlement, accusé leurs femmes d'adultère; et, en conséquence de cette accusation, elles avaient été condamnées à être renfermées pour le reste de leur vie. Louis-le-Hutin, successeur de Philippe-le-Bel, avait fait étrangler sa femme et condamner ses amans à être écorchés vifs. A sa mort, n'ayant laissé qu'une fille, son frère, Philippe-le-Long, s'était emparé de la couronne au préjudice de sa nièce en opposant la loi salique qui excluait les femmes du trône. Cette loi, cependant, n'était ni universellement connue, ni suffisamment confirmée par des exemples précédens, pour qu'elle pût servir de règle invariable. Jusque-là on n'avait examiné que légèrement si les femmes pouvaient succéder à la couronne, ou non, et comme les lois doivent être établies de manière à régler ce qui peut arriver, par ce qui est arrivé déjà, il n'y eut aucun fait d'après lequel on pût résoudre la question ni d'un côté, ni de l'autre, et les événemens précédens ne purent contribuer à détruire l'incertitude à cet égard.

Le parlement de France avait souvent adjugé la succession à la ligne féminine, puisque l'Artois avait été donné autrefois à une femme, au préjudice de l'héritier mâle. La Champagne avait été, en plusieurs occasions, gouvernée par des femmes;

et, dans d'autres circonstances, elles avaient été déclarées inhabiles à succéder à la couronne.

On voit par là que le droit de succession changeait avec le pouvoir, et que la justice, en pareil cas, était méconnue ou méprisée.

Charles-le-Bel, le plus jeune frère du roi, jaloux de la fortune de Philippe-le-Long, son frère aîné, combattit ses prétentions, en soutenant que la fille de Louis-le-Hutin était l'héritière légitime du trône. Cette question, après avoir été chaudement discutée entre les deux frères, fut portée devant le parlement qui, ayant jugé d'après la loi salique, décida la question en faveur de Philippe-le-Long. Ce monarque ne régna que peu de tems, et ne laissa en mourant que des filles. Charles-le-Bel, n'ayant plus à craindre alors de concurrent mâle, s'empara du trône à son tour et en jouit paisiblement pendant quelques années; mais ce règne n'eut pas une longue durée : Charles mourut laissant sa femme enceinte.

Comme il n'y avait plus alors d'héritier direct, la régence fut réclamée par deux personnages qui défendirent également leurs droits en cette occasion. Ces deux prétendans étaient Édouard III, roi d'Angleterre, qui soutint ses prétentions comme étant né d'Isabelle, fille de Philippe-le-Bel et sœur des trois derniers rois de France; titres qui, selon lui, devaient le rendre héritier légitime de la couronne de France. Le second était Philippe de Valois, en possession alors du gouvernement comme l'héritier mâle le plus proche; il avait été, en consé-

quence, nommé régent du royaume; et la reine douairière étant accouchée peu de tems après d'une fille, il fut élu roi unanimement, et couronné au milieu des acclamations universelles de ses sujets.

On lui donna le surnom de Philipe-le-Fortuné, et il ajouta à ce titre les qualités dignes de fixer le bonheur, la justice et la sagesse. Parmi les différentes preuves de son heureuse étoile, on doit citer celle de l'hommage, que fut forcé de lui rendre Édouard, son rival, qui se rendit exprès à Amiens pour cela. Mais comme l'ambition s'accroît à mesure que la puissance augmente, cette démarche humiliante pour Édouard ne tarda pas à être suivie d'une guerre; et le roi d'Angleterre s'efforça de nouveau de disputer une couronne dont il venait de se déclarer vassal.

Parmi ceux qui contribuèrent le plus à aider Édouard dans cette guerre et à le déterminer à prendre le titre de roi de France, il y eût un brasseur de Gand, nommé Jacques Arteveld, homme qui, possédant une influence beaucoup trop étendue pour un simple sujet, était un de ces êtres que, selon Machiavel, les rois doivent flatter ou détruire. Il avait quelque tems gouverné ses compatriotes avec une autorité plus absolue que celle d'aucun souverain légitime. Il plaçait et déplaçait les magistrats selon sa volonté. Il était toujours accompagné de gardes qui, au moindre signal de sa part, massacraient sur-le-champ quiconque avait eu le malheur de lui déplaire.

Édouard, influencé et secondé par cet homme, ré-

solut d'entreprendre la conquête de la France. Il ne voulut rien faire cependant sans consulter d'abord son parlement, et, après avoir obtenu son approbation, il reçut de lui, pour subside, une quantité considérable de laines qu'il se proposa d'échanger avec les Flamands[1]. Suivi alors d'un corps de troupes anglaises et d'une partie de la noblesse, il s'embarqua pour la Flandre, tout rempli de l'idée de sa conquête projetée.

La première démarche d'Édouard fut de déclarer ses prétentions à la couronne de France, de s'approprier le titre de roi de ce pays, et de donner à Philippe, son rival, le nom outrageant d'usurpateur. Philippe, de son côté, fit de grands préparatifs pour le repousser, il le défia même en combat singulier, à des conditions égales[2]. Édouard accepta le défi; car, dans toutes les actions de ce genre, ce prince affectait de montrer le caractère d'un héros; mais quelques obstacles étant survenus, ce combat n'eut pas lieu, et la guerre continua selon les formes ordinaires, chaque parti s'efforçant de saisir l'avantage qui s'offrait.

Le premier succès fut obtenu par les Anglais dans un combat naval qui eut lieu sur les côtes de Flandre[3]. Les Français perdirent deux cent trente vaisseaux; vingt mille de leurs matelots et deux de leurs amiraux furent tués. On prétend qu'aucun des courtisans de Philippe n'osa l'informer de cet

[1] An de J. C., 1338.

[2] An de J. C., 1339.

[3] An de J. C., 1340.

événement funeste, et que ce fut son bouffon qui, par une plaisanterie, lui découvrit la perte qu'il avait faite.

Cette victoire et quelques autres opérations heureuses furent suivies d'une trève que ni l'un ni l'autre des deux partis ne sembla disposé à rompre, jusqu'au moment où l'ambition d'Édouard se trouva réveillée de nouveau par les sollicitations du comte de Montfort qui, ayant été autrefois en possession de la Bretagne, eut recours à Édouard pour défendre ses droits.

Une proposition de cette nature s'accordait trop avec les désirs ardens du monarque, pour qu'il la rejetât. Il vit sur-le-champ l'avantage qu'il pouvait en retirer, et écoutant avec joie les promesses que lui fit Montfort de le seconder dans ses desseins, il embrassa la cause de ce prince vaillant et actif, qui, dès ce moment, s'unit étroitement à lui par intérêt. Son appui devait lui ouvrir une entrée dans le centre de la France, ce qu'il ne pouvait espérer du côté de la Flandre, à cause des nombreuses fortifications qui avaient été élevées sur ses frontières.

Ces flatteuses espérances s'évanouirent cependant, quelque tems après, par l'emprisonnement de Montfort, dont les projets furent découverts; lui-même fut assiégé et pris dans la ville de Nantes[1].

Mais Jeanne de Flandre, sa femme, sut le remplacer. Cette femme célèbre, l'une des plus extraordinaires de son siècle, entreprit courageusement

[1] An de J. C., 1341.

de relever la fortune chancelante de sa famille. Elle assembla les habitans de Rennes, ville qu'elle habitait, et, prenant son fils dans ses bras, elle fit avec éloquence le tableau de ses malheurs; elle essaya de réveiller dans le cœur des Bretons leur zèle et leur affection pour sa cause. Les habitans de Nantes, pénétrés d'attendrissement et d'admiration, embrassèrent également ses intérêts, ainsi que plusieurs autres villes de la Bretagne, et jurèrent de la défendre. Le roi d'Angleterre, informé de ses nobles efforts, s'engagea à lui envoyer des secours le plus promptement possible dans la ville de Hennebon, où elle se renferma, résolue de soutenir l'assaut de l'ennemi. Elle ne s'était pas trompée dans l'opinion qu'elle avait eue de la vigilance et de l'activité de Charles de Blois, rival de Montfort.

Ce concurrent, impatient de se rendre maître d'une place aussi importante que Hennebon, et encore plus jaloux de faire la comtesse prisonnière[1], vint, avec une armée considérable, mettre le siége devant la forteresse, et dirigea les opérations avec une activité infatigable. La défense ne fut pas moins vigoureuse: plusieurs sorties furent faites par la garnison. La comtesse déploya un courage et une énergie remarquables, et conduisit elle-même ses soldats aux dangers. S'étant aperçue un jour que l'armée de Charles avait abandonné un quartier du camp, pour s'occuper d'une attaque générale, elle se mit à la tête de trois

[1] An de J. C., 1342.

cents chevaux, sortit par une poterne, mit le feu aux tentes et aux bagages de l'ennemi, passa au fil de l'épée les vivandières et les gens de la suite de l'armée, et causa enfin une si grande terreur, que les assiégeans renoncèrent à leur projet d'attaque, pour lui couper toute communication avec la ville. Ainsi interceptée par l'ennemi, elle se retira à Aurey, où elle resta cinq ou six jours, au bout desquels, ayant rassemblé un corps de cinq cents chevaux, elle se fraya un passage à travers le camp ennemi; et, après avoir combattu courageusement, elle rentra triomphante dans la forteresse dont les fidèles citoyens la reçurent avec transport.

Mais cette valeur si peu secondée ne pouvait résister long-tems aux attaques continuelles d'un ennemi supérieur et dont l'activité était infatigable. Les assiégeans étaient parvenus à faire plusieurs brèches dans les murailles, et l'on craignait qu'un assaut général, attendu à chaque instant, ne devînt fatal aux assiégés. On se détermina donc à proposer une capitulation; les conférences étaient déjà commencées, lorsque la comtesse, placée sur une tour et regardant avec anxiété du côté de la mer, aperçut quelques vaisseaux à une certaine distance; s'écriant alors que les secours qu'elle attendait étaient arrivés, elle défendit de poursuivre la capitulation.

Ses espérances ne furent point trompées: la flotte qu'elle avait vue apportait un corps de gentilshommes anglais et six mille archers qu'Édouard

envoyait au secours d'Hennebon et qui avaient été retenus long-tems en mer par des vents contraires. Ils entrèrent dans le hâvre, sous le commandement de sir Walter Manny, l'un des généraux les plus vaillans de ce tems. Ce secours inespéré servit à relever le courage abattu des Bretons, et à entretenir leur ardeur jusqu'à l'expiration de la trêve qui rendait alors à Édouard la liberté de renouveler la guerre ouvertement.

Lorsque ce moment fut venu, il aborda au Morbihan près de Vannes, avec une armée de douze mille hommes, et, se voyant maître de la campagne, où nul ennemi n'osait paraître devant lui, il s'efforça de donner de l'éclat à ses armes, en assiégeant quelques-unes des principales fortifications. La vigueur de ses opérations amena une autre trêve qui fut bientôt suivie d'une nouvelle infraction.

La vérité est, que ni l'un ni l'autre des deux partis n'observa le traité plus long-tems qu'il ne fut nécessaire aux intérêts de chacun, et que les deux adversaires s'efforcèrent de jeter l'un sur l'autre tout le blâme de cette perfidie.

Édouard envoya le comte de Derby défendre la province de Guyenne[1], et lui donna ses instructions pour qu'il profitât, autant que possible, de tous les avantages qui pourraient se présenter. Ses premiers succès furent rapides et brillans; mais aussitôt que le roi de France eut terminé ses préparatifs, le comte éprouva une résistance à laquelle

[1] An de J. C., 1344.

il ne s'était pas attendu, qui le força à se tenir sur la défensive. Plusieurs forteresses furent rendues aux Français, et la puissance anglaise parut dès ce moment s'affaiblir sur le continent.

Dans cette situation, Édouard résolut d'aller lui-même au secours de ses sujets et de ses alliés; il s'embarqua à Southampton, avec une flotte de près de mille voiles de toute grandeur. Il menait à sa suite, outre la principale noblesse de l'Angleterre, son fils aîné, le prince de Galles, surnommé depuis le Prince-Noir. Ce jeune homme, âgé seulement de seize ans, était remarquable par un esprit et une valeur au-dessus de son âge. L'armée anglaise était composée de quatre mille hommes d'armes, de dix mille archers, de dix mille fantassins gallois et de dix mille Irlandais qui abordèrent tous heureusement à la Hogue, en Normandie. Édouard se détermina à choisir ce pays pour y établir le siége de la guerre.

La nouvelle du débarquement d'Édouard et du ravage que faisaient ses troupes, dispersées sur toute la surface du pays, jeta la confusion dans la cour de France. La riche ville de Caen fut prise et pillée sans miséricorde; les villes et villages des environs de Paris subirent le même sort; et les Français effrayés ne virent plus d'autre ressource que de rompre tous leurs ponts, afin de mettre un terme à la fureur de l'ennemi.

Philippe s'empressait en même tems d'achever ses préparatifs de guerre. Il plaça Godemar de Faye, l'un de ses généraux, avec un corps d'ar-

mée, sur la rive opposée de la Somme, qu'Édouard devait passer, tandis que lui, à la tête de cent mille hommes, s'avança pour livrer bataille aux Anglais. Édouard, au milieu de ses victoires, se voyant exposé au danger d'être enveloppé et de mourir de faim dans un pays ennemi, promit une récompense à quiconque lui indiquerait le moyen de traverser la Somme. Ce service lui fut rendu par un paysan, et Édouard, s'étant hâté, eut encore le tems de faire passer la rivière à son armée, avant que Philippe l'eût atteint.

Les deux armées étant restées quelque tems en présence l'une de l'autre, s'étaient attendues chaque jour à livrer bataille; leur impatience et leur ardeur étaient égales. Quoique les forces fussent extrêmement disproportionnées, puisque l'armée anglaise ne s'élevait qu'à trente mille hommes, tandis que l'armée française était composée de cent vingt mille, Édouard n'en résolut pas moins de profiter de l'impétuosité de ses troupes, et à tout hasard, de livrer bataille. Il choisit donc un terrain avantageux près de Crécy; et là, il se détermina à attendre tranquillement l'attaque de l'ennemi. Il rangea son armée sur une pente douce, et la partagea en trois corps: le premier était commandé par le jeune prince de Galles; le second, par les comtes de Northampton et d'Arundel, et le troisième, regardé comme un corps de réserve, avait pour commandant le roi lui-même.

Comme il vit que sa petite armée était en danger d'être cernée, il retrancha ses flancs, et plaça tout

son bagage dans un bois qui était derrière lui, et dont il s'assura également par un retranchement. Après avoir fait tous ces préparatifs, lui et le prince de Galles s'occupèrent de remplir leurs devoirs de piété, et reçurent le sacrement de l'eucharistie. Toute la contenance du roi annonçait le calme et l'intrépidité d'un homme déterminé à vaincre ou à mourir. Il parcourut tous les rangs de son armée, exhortant ses soldats à se rappeler et à défendre l'honneur de leur pays. Sa fermeté et son éloquence enflammèrent tous ses braves d'une ardeur qui alla jusqu'à l'enthousiasme. Quelques personnes prétendent qu'en cette occasion il plaça au front de son armée quelques pièces d'artillerie, invention toute nouvelle alors [1], ce qui ne contribua pas peu à jeter le désordre dans les rangs ennemis.

De l'autre côté, Philippe, poussé par le ressentiment, et se reposant sur la supériorité numérique de ses forces, était plus empressé d'en venir à un engagement qu'attentif à prendre les mesures nécessaires pour s'assurer le succès de cette bataille. Quelques-uns de ses généraux lui avaient conseillé de remettre le combat au jour suivant, afin que son armée pût être reposée des fatigues d'une marche forcée, et se présentât en meilleur ordre que ne le permettait la précipitation actuelle. Mais l'impatience des troupes ne pouvait être réprimée; et il était trop tard maintenant pour différer une attaque que l'on brûlait de livrer. Les rangs se pressèrent les uns sur les autres, et aucun chef ne put

[1] Cette invention date en effet de 1346. A. M.

parvenir à retenir l'aveugle impétuosité du soldat. L'armée fut cependant placée sur trois lignes, que l'on disposa de manière à répondre à celles des Anglais. Jean, roi de Bohême, conduisait le premier corps, composé de quinze mille archers génois commandés par Antoine Doria. Le comte d'Alençon, frère du roi, commandait le second corps, et Philippe était à la tête du troisième.

Le roi de France ayant ordonné aux archers génois de charger l'ennemi [1], la fameuse bataille de Crécy commença à trois heures de l'après-midi environ. Mais les archers étaient tellement fatigués, qu'au lieu d'obéir ils s'écrièrent qu'ils ne pouvaient engager le combat sans avoir pris quelques instans de repos. Le comte d'Alençon, informé de ce qui se passait, courut à eux, et leur reprochant une conduite aussi lâche, il leur ordonna de commencer l'attaque sans délai. Leur répugnance s'accrut encore par une pluie considérable qui, venant à tomber en ce moment, détendit tellement les cordes de leurs arcs, que les flèches qu'ils lancèrent ne produisirent que peu d'effet, tandis que les archers anglais, qui avaient eu la prudence de tenir leurs arcs enfermés, furent tout-à-coup favorisés par un rayon subit de soleil, qui éblouit les yeux de l'ennemi. Ils firent voler alors une nuée de flèches, et visèrent si heureusement, qu'on ne vit plus parmi les Génois que désordre et terreur.

Le jeune prince de Galles eut la présence d'esprit de profiter de cette confusion pour conduire

[1] 26 août de l'an 1346.

ses soldats à la charge. La cavalerie française, commandée par le comte d'Alençon, ayant fait volte-face, soutint cependant le combat, et commençait à investir l'armée anglaise, lorsque les comtes de Northampton et d'Arundel accoururent au secours du prince qui, le premier, se faisait remarquer au milieu du danger, et faisait tourner la fortune en sa faveur, partout où il se montrait. Le combat devint terrible alors, et la valeur du jeune guerrier remplit d'étonnement et d'admiration l'ame des soldats même les plus expérimentés.

Les deux comtes, tremblant pour ses jours, dépêchèrent un officier vers le roi pour le prier d'envoyer un prompt secours au prince de Galles. Édouard, qui, pendant tout ce tems, avait observé le combat du haut d'une colline, demanda avec un calme apparent si son fils avait été tué. Sur la réponse de l'officier qui lui apprit qu'il vivait et qu'il donnait des preuves de sa valeur : « Dites à « mes généraux, s'écria le roi, que je ne veux en-« voyer aucun secours à mon fils ; je lui réserve « tout l'honneur de cette journée. Laissez-le se « montrer digne de la noble profession pour la-« quelle il a été armé chevalier ; dites-lui que c'est « à son mérite seul que je veux qu'il doive la vic-« toire. »

Ces mots ayant été rapportés au prince et à ses généraux, les animèrent d'une nouvelle ardeur ; ils attaquèrent de rechef la cavalerie française, et le comte d'Alençon, le plus brave des commandans français, fut tué sur le champ de bataille. Cet évé-

nement funeste détermina la fuite de ceux-ci. Privés de leur plus vaillant capitaine, ils perdirent courage ; la confusion se mit dans leurs rangs ; l'infanterie galloise se précipita au milieu d'eux, et acheva de tuer à coups de sabre ceux qui avaient survécu à la fureur de la première attaque.

Ce fut en vain que le roi de France parut à lui seul vouloir soutenir le combat ; il eut beau animer ses soldats de sa voix et de son exemple, la victoire s'était prononcée d'une manière trop éclatante en faveur des Anglais, pour qu'il pût espérer de la ramener à lui. Au moment où il s'efforçait encore de faire face à l'ennemi, Jean de Hainaut, frappé du danger auquel il s'exposait, saisit les rênes de son cheval ; et, le forçant à retourner sur ses pas, l'entraîna hors du champ de bataille.

Dans ce combat mémorable, trente mille Français furent tués, au nombre desquels se trouvèrent Jean, roi de Bohême, Jean, roi de Majorque, Ralph, duc de Lorraine, neuf comtes, vingt-quatre barons, douze cents chevaliers, quinze cents gentilshommes et quatre mille gendarmes.

Il y a quelque chose de remarquable dans le sort du roi de Bohême, qui, tout aveugle qu'il était, voulut cependant prendre part au combat. Ce prince infortuné, s'étant informé de l'issue de la bataille, apprit que tout était perdu ; que son fils Charles avait été forcé de se retirer, blessé mortellement, et que le prince de Galles renversait tout ce qui se présentait devant lui. Il ordonna alors à ses chevaliers de le conduire au plus fort de la

mêlée, et de l'exposer aux coups du jeune vainqueur. Ses chevaliers lui obéirent; et, se précipitant avec lui au milieu des rangs ennemis, ils trouvèrent promptement la mort qu'ils cherchaient avec lui.

L'armée française prit la fuite; la plus grande partie fut passée au fil de l'épée; la nuit seule interrompit le carnage. Dès que le roi d'Angleterre fut de retour au camp, il s'élança dans les bras du prince de Galles: « Noble et vaillant fils, s'écria« t-il, continue à te montrer tel que tu l'as été au« jourd'hui; tu t'es conduit avec une rare valeur, « et tu es digne de la couronne qui sera ton héri« tage. »

Le lendemain matin, un brouillard épais sembla encore favoriser les Anglais. Une partie de la milice de Rouen étant venue rejoindre l'armée française, fut mise en déroute par les Anglais à la première attaque. Beaucoup d'entre eux se laissèrent tromper par la vue des drapeaux français que les vainqueurs avaient placés sur les montagnes voisines; les fugitifs, s'étant hâtés de se rallier à ce signe, furent massacrés sans miséricorde.

Jamais victoire ne fut plus éclatante et ne coûta moins de sang aux Anglais que celle-là: ils ne perdirent qu'un écuyer, trois chevaliers et un très-petit nombre de soldats. On trouva parmi les dépouilles le casque du roi de Bohême, qui avait pour cimier trois plumes d'autruche avec ces mots: *ich dien*, qui signifient en allemand, *je sers*. On trouva cette devise bien digne d'être conservée pour per-

pétuer le souvenir de la victoire; et dès ce moment elle fut ajoutée aux armes des princes de Galles, et adoptée depuis par tous ses successeurs.

La victoire de Crécy fut suivie d'avantages encore plus importans. Édouard, aussi modéré dans ses conquêtes que prudent dans ses mesures, désirait s'assurer pour l'avenir une entrée facile en France. Dans ce dessein, il vint mettre le siége devant Calais, ville défendue alors par Jean de Vienne, chef habile et expérimenté, qui l'avait bien approvisionnée pour sa défense. Le roi, n'ignorant pas la difficulté de prendre une ville aussi considérable à force ouverte, se détermina à la réduire par la famine. Il choisit en conséquence un terrain convenable pour son camp; éleva des retranchemens autour des murailles, et fit toutes les provisions nécessaires pour que ses soldats pussent soutenir la campagne pendant l'hiver entier. Ces opérations, quoique lentes, furent suivies de succès. Ce fut en vain que le gouverneur fit une noble résistance, et renvoya de la ville toutes les bouches inutiles; Édouard eut même la générosité de permettre à ces infortunés de traverser son camp; mais toutes ces mesures n'aboutirent à rien : Calais fut pris après un siége de onze mois, après avoir été réduit à toutes les extrémités de la guerre et de la famine[1].

La résistance opiniâtre des habitans avait tellement irrité Édouard, que plusieurs fois il avait déclaré que, lorsqu'il serait en possession de la ville

[1] An de J. C., 1347.

il tirerait vengeance du nombre d'hommes qu'il avait perdus pendant le siége; aussi fut-ce avec beaucoup de peine qu'il se détermina à recevoir les marques de soumission des habitans, et à épargner leur vie. Ce ne fut que sous la condition que six des principaux citoyens lui seraient envoyés, afin qu'il en disposât selon sa volonté.

Ayant résolu d'assouvir son ressentiment sur eux, il donna ordre qu'ils fussent amenés à son camp, tête et pieds nus, la corde au cou, comme des criminels prêts à être exécutés. Lorsque cette détermination terrible eût été connue dans la ville, elle répandit parmi ses habitans la terreur et la consternation. Quels seront les hommes assez généreux pour se dévouer au salut de leurs compatriotes, et apaiser, par le sacrifice de leur vie, la colère d'un vainqueur? Dans cette incertitude cruelle, un des principaux habitans de la ville, nommé Eustache de Saint-Pierre, se présenta, et déclara qu'il était prêt à supporter les tortures qui pourraient sauver ses compatriotes. Cinq autres suivirent ce noble exemple, et, revêtus comme des criminels, furent se jeter aux pieds d'Édouard et lui présentèrent les clés de leur ville. Des marques si touchantes de dévouement et de soumission ne parurent cependant pas calmer la fureur du roi; probablement il les eût fait périr, si la générosité de leur conduite n'eût frappé la reine d'admiration et ne l'eût vivement touchée. Elle courut se mettre aux genoux de son époux, et sollicita en leur faveur avec tant d'éloquence, que le

roi, attendri enfin, consentit à leur pardonner [1].

Édouard, parvenu ainsi à s'assurer en France un passage par lequel il pourrait dans tous les tems introduire des troupes et les retirer selon sa volonté, résolut d'employer tous les moyens qui étaient en son pouvoir pour ajouter de la force et de la stabilité à ce nouveau succès. Il ordonna à tous les Français de quitter la ville, et la repeupla entièrement d'Anglais. Il y établit ensuite un commerce de laines, de cuirs, d'étain et de plomb, principaux objets que produisait l'Angleterre et qui étaient recherchés sur le continent. Les Anglais furent obligés d'y transporter leurs biens, et les commerçans étrangers s'y rendirent dès ce moment pour en acheter leurs marchandises. Par ce moyen, la ville devint en peu de tems riche, populeuse et florissante; et si quelque tems après elle fut reprise par trahison, elle ne continua pas moins pendant plus de deux siècles à rester entre les mains des Anglais, et à braver tout le pouvoir militaire de la France.

L'événement qui faillit rendre Calais aux Français vint de la perfidie d'un nommé Aymar de Pavie, italien, qui avait été nommé gouverneur de la ville. Il avait promis de la remettre aux ennemis, et le complot était sur le point d'être exécuté, lorsqu'il fut découvert par Édouard qui obligea Aymar à poursuivre le traité, et à laisser croire aux Français qu'il était encore dans leurs intérêts.

[1] C'est ce beau trait qui a inspiré la tragédie de Dubelloy : *Le Siège de Calais*. C. Y.

Le jour ayant donc été désigné pour l'introduction des Français dans la ville, le roi, à la tête d'un corps de troupes considérable, se prépara à les attendre[1]. Tous ceux qui entrèrent dans Calais furent massacrés; la garnison, commandée par Édouard et sir Walter Manny, se mit à la poursuite du reste. Une bataille sanglante eut lieu, dans laquelle le roi combattit corps à corps avec Eustache de Ribeaumont, homme d'une force et d'une valeur remarquables, qu'il terrassa et qu'il fit prisonnier.

Ainsi, la guerre fut ranimée avec plus de fureur que jamais entre l'Angleterre et la France; guerre qui épuisa également et les vaincus et les vainqueurs. Mais un fléau plus terrible encore que celui-là vint désoler à cette époque les malheureuses provinces d'Europe. Une peste, plus épouvantable qu'aucune de celles qui soient mentionnées dans l'histoire, répandit sur toutes les contrées de l'Occident sa maligne influence. Elle avait déjà fait d'affreux ravages en Asie et en Afrique. Elle avait pris son origine, dit-on, dans le grand royaume de Cathay, et était sortie de terre par une odeur de soufre empoisonné qui détruisait non-seulement tous les habitans, mais frappait toutes les plantes et les minéraux de sa malignité. Le quart du peuple périt, à ce que l'on prétend. Elle se répandit sur Londres avec une telle violence, que, dans l'espace d'une année, on enterra dans le cimetière de Charter-House quinze mille personnes environ[2].

[1] An de J. C., 1349.

[2] An de J. C., 1349.

Au milieu des ravages de ce terrible fléau, l'ambition d'Édouard et de Philippe s'irrita par de nouvelles conquêtes, et vint ajouter aux calamités générales. On se hâta cependant de remédier à ces ravages par le commerce et l'industrie. Ces arts utiles, qui, jusqu'alors, avaient été regardés avec mépris par les princes, devinrent la source de l'opulence future, et réparèrent les pertes de la population. Les arts paisibles avaient repris depuis quelque tems un nouvel éclat en Italie, et se répandaient graduellement dans tout l'Occident. Les recherches de la vie se faisaient connaître chaque jour davantage, quoique cependant les plaisirs de l'esprit fussent presque entièrement ignorés encore. Ce n'est que lorsque les jouissances des sens sont portées au plus haut point, que l'homme commence à sentir le besoin de connaître des plaisirs d'une nature plus exquise.

L'Angleterre ne fut pas à l'abri des guerres intestines pendant cette terrible époque. Tandis que Édouard recueillait sur le continent les lauriers de la victoire, les Écossais, toujours empressés à saisir les occasions de piller et de se venger, envahirent les frontières. David Bruce, leur roi, s'étant mis à la tête d'une nombreuse armée, fit en Angleterre une invasion inattendue, qui, dans la conjoncture présente, donna l'alarme aux Anglais, mais n'intimida cependant pas leur courage. Lionel, fils d'Édouard, qui avait été laissé gardien du royaume pendant l'absence de son père, était encore trop jeune pour prendre le commandement d'une ar-

mée; mais les victoires brillantes du continent et l'esprit de chevalerie qui régnait alors, enflammaient les femmes mêmes d'une ardeur martiale : Philippa, femme d'Édouard, s'empara du commandement de l'armée, et se prépara elle-même à repousser l'ennemi.

Après avoir nommé lord Percy général en chef sous son commandement, elle alla joindre les Écossais à un endroit appelé Neville's-Cross [1], près de Durham, et leur livra bataille. Le roi d'Écosse, impatient d'engager le combat, s'imaginait qu'il triompherait facilement d'une armée mal disciplinée et commandée par une femme. Il se trompa complètement; son armée fut promptement mise en déroute et repoussée du champ de bataille; quinze mille Écossais furent massacrés; le roi fut fait prisonnier avec une grande partie de sa noblesse et de ses chevaliers; on les conduisit à Londres en triomphe.

Cette victoire répandit une joie universelle dans le royaume: un roi captif était un objet digne de flatter l'orgueil des Anglais qui eurent bientôt d'autres motifs de se réjouir. Philippe, qui avait été surnommé le Fortuné à son avènement au trône, mourut accablé d'infortune [2]. Son fils Jean hérita d'un royaume qu'il gouverna encore plus mal que son père. Ce prince faible, quoique vertueux, se trouvait à la tête d'une nation épuisée et d'une noblesse factieuse. La France, à cette

[1] La croix de Neville.

[2] An de J. C., 1350.

époque, ressemblait à ce qu'avait été l'Angleterre autrefois, sous le règne d'un prince du même nom. Le parlement était composé de seigneurs despotiques et fiers de leurs possessions héréditaires. Ils obligèrent Jean à signer une charte presque semblable à la *magna charta* qui avait été donnée jadis à l'Angleterre par le roi Jean [1].

Les ressources militaires de la France et de l'Angleterre étaient donc fort différentes à cette époque. Jean avait à gouverner une noblesse qui ne connaissait aucune espèce de subordination : les barons orgueilleux et mutins conduisaient leurs vassaux au combat, et n'obéissaient eux-mêmes à leurs chefs qu'autant qu'ils trouvaient dans leurs intérêts de le faire. Aussi le roi était-il souvent en opposition avec un nombre infini de petites armées commandées chacune par différens seigneurs; tandis qu'il aurait dû s'attendre à gouverner un royaume dont tous les membres réunissant leurs efforts, contribueraient de concert au bien général.

Les barons français payaient eux-mêmes leurs soldats, punissaient leurs fautes et récompensaient leur fidélité. Les forces militaires de l'Angleterre étaient organisées d'une manière bien différente. Le corps principal de l'armée anglaise était composé de soldats pris indistinctement dans la nation, soldés par le roi, et habitués à le regarder comme le seul dispensateur des récompenses et des punitions. Au lieu de fournir des secours d'hommes, la noblesse donnait des subsides en argent, et il

[1] Mais les Français ne surent pas la faire maintenir. C. Y.

n'y avait dans l'armée que des nobles dignes d'entretenir dans l'ame du soldat l'amour du devoir et de l'honneur, et non de donner l'exemple du mépris pour la subordination militaire.

Ce fut dans cet état de choses que la trève qui avait été convenue entre Édouard et Philippe fut rompue par la mort de ce dernier. Édouard apprit avec plaisir que les factions déchiraient la France; il résolut de saisir l'occasion, et d'augmenter encore les troubles qui y régnaient. En conséquence, le Prince Noir fut envoyé en France avec une armée et une flotte de deux cents voiles [1]. Il aborda en Gascogne et porta la dévastation dans le centre de ce pays. D'une autre part, Édouard, à la tête d'une nombreuse armée, fit une irruption du côté de Calais, et dévasta toute la campagne.

Jean, qui n'était pas préparé à repousser les progrès de l'ennemi, continua quelque tems à rester tranquille spectateur de ces insultes. Ce ne fut que vers l'été suivant qu'il se détermina à attaquer le Prince Noir, dont l'armée n'était plus réduite alors qu'à un corps de douze mille hommes environ. Avec cette faible armée, le jeune guerrier se hasarda à pénétrer au cœur de la France, dans l'intention de réunir ses troupes à celles du comte de Lancastre. Mais il ne tarda pas à s'apercevoir que son projet était impraticable; le pays où il voulait passer était trop bien gardé pour qu'il lui fût possible d'avancer, et tous les ponts avaient été rompus derrière lui, ce qui lui coupait tout moyen de re-

[1] An de J. C. 1355.

traite. L'embarras de sa situation augmenta encore, en apprenant que le roi de France se dirigeait vers lui, à la tête de soixante mille hommes. Ne voyant aucun moyen de se retirer, il se détermina tranquillement à attendre l'approche de l'ennemi et à lui tenir tête à tout hasard.

Ce fut à Maupertuis, près de Poitiers, que les deux armées se rencontrèrent. Le roi de France aurait pu facilement réduire l'armée anglaise par la famine et lui imposer les conditions qu'il aurait jugées convenables. Mais telle était l'ardeur impatiente de la noblesse française, que rien ne put la modérer; les généraux avaient une telle certitude de succès, qu'il eût été même dangereux de tenter de réprimer cet élan. Les deux armées rangées en bataille attendaient avec impatience le signal du combat, lorsqu'il fut suspendu, tout-à-coup, par l'arrivée du cardinal de Périgord qui essaya d'être médiateur entre les deux partis. Mais le roi de France, qui se croyait sûr de la victoire, ne voulut écouter aucune proposition, à moins qu'on ne consentît à remettre Calais aux Français. Le Prince Noir ayant rejeté cette demande avec dédain, la bataille fut remise au lendemain matin; et chacun, brûlant d'ardeur, attendit le moment désiré d'en venir aux mains.

Pendant cet intervalle, le jeune prince de Galles se montra digne de vaincre, par les préparatifs prudens qu'il fit faire: il fortifia ses postes par de nouveaux retranchemens; il plaça trois cents hommes en embuscade et autant d'archers qui furent

chargés d'attaquer l'ennemi en flanc, pendant la chaleur du combat. Dès qu'il eut pris toutes ces précautions, le jour commençant à paraître, il partagea son armée en trois divisions: l'avant-garde était commandée par le comte de Warwick; l'arrière-garde, par les comtes de Salisbury et de Suffolk, et le corps principal, par lui-même.

Le roi de France disposa son armée de la même manière: la première division était commandée par le duc d'Orléans; la seconde, par le dauphin qui était accompagné de ses plus jeunes frères; le roi conduisait le principal corps d'armée, ayant à ses côtés son plus jeune fils, le plus cher de ses enfans, âgé alors de quatorze ans [1].

Comme il fallait passer par un défilé long et étroit, avant de pouvoir attaquer l'armée anglaise, les Français eurent beaucoup à souffrir des archers qui étaient placés de chaque côté des palissades; et lorsqu'ils furent sortis de ce danger, ils ne se trouvèrent pas dans une meilleure situation; car ils rencontrèrent le Prince Noir qui, à la tête d'un corps de troupes choisies, les attaqua si furieusement, qu'il jeta le désordre parmi eux; et bientôt une déroute complète s'en suivit. Ceux qui étaient restés dans le défilé furent forcés de reculer; les troupes anglaises, profitant de cette occasion, augmentèrent le trouble et la confusion, et décidèrent la victoire en leur faveur.

Le dauphin [2] et le duc d'Orléans furent les pre-

[1] 19 septembre 1356.

[2] Depuis Charles V.

miers à prendre la fuite. Le roi de France eut beau faire des efforts inouis pour recouvrer par sa valeur ce qu'il avait perdu par sa témérité, son seul courage ne put parvenir à arrêter la consternation et le découragement qui s'emparèrent de ses troupes; et sa cavalerie ayant pris la fuite, il se trouva abandonné et entièrement exposé à la fureur de l'ennemi.

Il vit avec douleur la fleur de sa noblesse tomber autour de lui, en combattant vaillamment pour la défense de sa personne; son fils bien aimé fut blessé à ses côtés. Accablé de fatigue et désespérant du succès, il prit le parti de se rendre prisonnier, et s'écria plusieurs fois qu'il était prêt à se remettre entre les mains de son cousin le prince de Galles. Cette noble prise fut réservée à un homme indigne d'un tel honneur : ce fut un nommé Denis de Morbec, chevalier d'Arras, déserteur de son pays pour un meurtre qu'il avait commis, qui fit prisonnier le roi de France.

Le brillant succès de cette journée fut dû en grande partie à la valeur et à la prudence du Prince Noir. Mais sa modération dans la victoire fut le plus beau triomphe qui ornât jamais aucun vainqueur. Il vint à la rencontre du roi captif, le reçut avec les plus grandes marques de respect, plaignit son sort de l'air le plus modeste, et lui fit observer avec douceur que ses malheurs devaient lui sembler moins douloureux, par l'idée consolante que, quel que fût pour lui le mauvais succès de cette bataille, il avait tout fait pour mériter la victoire.

Il lui promit que les plus grands égards seraient prodigués à sa dignité, et le pria de croire qu'il désirait vivement pouvoir à force de soins adoucir sa captivité. Il refusa de s'asseoir à table près de lui, et se tint debout avec la suite de son illustre prisonnier, en déclarant que, comme sujet, il n'avait pas le droit de s'asseoir en présence du roi. Le printems suivant, il le conduisit à Londres, suivi d'un concours infini de peuple de tous les rangs [1]. La modestie du prince de Galles ne se démentit pas : Jean, revêtu de tout l'appareil royal, était monté sur un coursier d'une éclatante blancheur, remarquable par sa beauté et la richesse de son harnois. Le prince royal était à ses côtés, monté sur un cheval de modeste apparence et harnaché avec la plus grande simplicité.

Deux rois prisonniers, et à la même époque, offraient un événement digne d'être considéré comme un des exploits les plus glorieux; mais il n'en résulta pour l'Angleterre que de la gloire seulement. Les acquisitions faites en France, au prix de tant de dangers et de frais dispendieux, se trouvèrent perdues insensiblement. On doit supposer que les traités qui furent faits avec les rois captifs furent très-avantageux aux vainqueurs; mais ces traités ne furent observés que tant que l'Angleterre eut le pouvoir de contraindre les deux rois à l'obéissance. Jean, il est vrai, tint ses engagemens autant qu'il lui fut possible de le faire; malheureusement, sa captivité en Angleterre lui fit perdre son auto-

[1] An de J. C., 1357.

rité, et ses malheurs le rendirent un objet de mépris pour ses sujets. Le dauphin et les états de France rejetèrent le traité qu'il avait été forcé de signer, et se préparèrent sérieusement à repousser les invasions que méditait le vainqueur.

Toutes les villes considérables furent mises en état de défense [1], et ce qu'il y avait de plus précieux dans le royaume fut renfermé dans les places fortifiées. Ce fut envain qu'Édouard envoya un défi au dauphin pour l'engager à hasarder une bataille; il fut impossible d'obtenir de ce prince prudent qu'il changeât le plan de ses opérations. Ce fut encore en vain qu'Édouard allégua le traité qui avait été signé à Londres et qu'il dévasta les pays environnans, pour provoquer un engagement: tout fut inutile. Ayant perdu l'espoir de réussir, il jugea à propos d'écouter des propositions d'accommodement, et la paix fut enfin conclue.

Il fut convenu que Jean serait rendu à la liberté [2], en payant une rançon d'un million et demi environ de notre monnaie anglaise [3]. Il fut stipulé également qu'Édouard renoncerait à toute prétention sur le royaume de France et resterait en possession seulement des territoires du Poitou, de la Saintonge, de l'Agénois, du Périgord, du Limosin, du Quercy, du Rouergue, de l'Angoumois et d'autres cantons de ce côté, ainsi que de Calais, Guynes, Montreuil, et le comté de Ponthieu, de l'autre

[1] An de J. C., 1359.
[2] An de J. C., 1360.
[3] Ce qui revient à trente sept millions cinq cent mille francs. A.M.

côté de la France. Quelques autres stipulations furent faites aussi en faveur des alliés de l'Angleterre, et quarante otages y furent envoyés comme assurance de l'entière exécution du traité.

Jean ne fut pas plutôt de retour dans ses états, qu'il se trouva dans l'impossibilité de remplir les conditions qui venaient d'être signées; ses finances étaient épuisées, ainsi que son royaume; ses soldats étaient sans discipline, et ses vassaux sans subordination. Plusieurs s'étaient révoltés et s'étaient associés avec des brigands. L'un des chefs de ces bandits avait pris le titre d'*ami de Dieu et terreur de l'homme*. Un citoyen de Sens, nommé Jean Gouge, était parvenu, à force de brigandages, à se faire nommer roi, et, sous ce nom, il avait causé autant de maux par ses dévastations que le roi véritable par ses infortunes. Tel était l'état de la France au retour de son monarque captif, et cependant telle était l'absurdité de ce prince, que son premier soin en arrivant dans son royaume fut de tout préparer pour une croisade, avant même d'être remonté sur le trône. Si ses sujets, épuisés par la misère, avaient été en état de lui fournir tout ce qui était nécessaire pour ce projet chimérique, il est probable qu'il serait parti pour la Terre-Sainte; mais leur détresse était si grande, qu'ils ne purent même payer la rançon de leur souverain.

Ce fut là le motif de la violation du traité auquel Jean avait promis d'être fidèle; et plusieurs fois on l'entendit s'écrier à ce sujet: *Que si la bonne foi était bannie du reste de la terre, elle se*

réfugierait dans le cœur des rois. En conséquence de cette déclaration, il se détermina à retourner en Angleterre et à se rendre prisonnier de nouveau, puisqu'il ne pouvait rester libre sans déshonneur[1].

Quelques personnes prétendent que sa passion pour la comtesse de Salisbury fut la cause réelle de ce voyage, mais ce bruit injurieux paraît n'avoir aucun fondement[2]. Il fut logé dans le palais de Savoie, où il avait résidé pendant sa captivité. Peu après, sa mort vint mettre un terme à son règne qui n'avait cessé d'être infortuné. Il mourut dans sa cinquante-cinquième année.

Charles, surnommé le Sage, succéda à son père : ce monarque, malgré quelques défaites, parvint, par une politique finement conduite, à rétablir la tranquillité dans son royaume et à lui faire recouvrer sa puissance. Il dompta et dissipa les associations des bandits qui, sous le nom de *grandes compagnies*, étaient depuis long-tems la terreur des habitans paisibles [3]. Il les fit enrôler et les envoya en Castille, contre Pierre, surnommé le Cruel, que ses sujets avaient détrôné et qui, au moyen d'une alliance avec l'Angleterre, s'efforçait de remonter sur le trône.

[1] An de J. C., 1364.

[2] On dit au contraire, dans les *Lettres sur l'Histoire d'Angleterre*, que le roi Jean était dans un âge où l'on se laisse toujours trop enchaîner par une passion tardive, et que la galanterie du siècle rend encore plus probable l'opinion ici combattue. C. Y.

[3] Ces bandes étaient commandées par les seigneurs qui profitaient du désordre pour piller les passans sur les chemins, et ravager les villages à leur convenance. Toute la France en était infestée. Duguesclin l'en débarrassa en les emmenant en Espagne. C. Y.

En suite de ces alliances, l'Angleterre et la France en vinrent de nouveau à un engagement. L'armée Anglaise était commandée par le Prince Noir, et l'armée française, par Henri de Transtamare[1] et Bertrand Duguesclin, l'un des guerriers les plus habiles et l'un des hommes les plus accomplis de ce siècle. Le bonheur ordinaire du prince de Galles le servit comme de coutume; Henri Transtamare perdit douze mille hommes[2], tandis que du côté des Anglais il n'y eut de tués que quatre chevaliers et quarante soldats[3].

Ces victoires n'eurent, cependant, aucun résultat heureux. Les Anglais, presqu'épuisés par les subsides continuels qu'ils avaient fournis jusqu'alors, étaient dans l'impossibilité de soutenir plus longtems les frais de la guerre. Charles, de l'autre côté, évitant prudemment d'en venir à aucun engagement décisif, se contentait de laisser les ennemis se fatiguer en efforts superflus pour dévaster un pays fortifié. Lorsqu'ils se furent retirés, Charles fit une vigoureuse sortie et s'empara des places qui ne furent pas assez fortes pour se défendre[4]. Il tomba d'abord sur le Ponthieu; les bourgeois d'Abbeville lui ouvrirent leurs portes: ceux de Saint-Valori, de Rue et de Crotoy suivirent cet exemple, et toute cette partie du pays fut en peu de tems soumise au roi de France. Les efforts de

[1] Frère et usurpateur du trône de Pierre-le-Cruel. C. Y.

[2] Avril de l'an 1367.

[3] L'historien anglais aurait dû ajouter que cette disproportion de pertes était absurde. A. M.

[4] An de J. C., 1369.

ses généraux furent également couronnés de succès, et les provinces méridionales furent conquises également. Le Prince Noir, dépourvu d'argent et épuisé par une maladie de consomption, fut obligé de retourner en Angleterre et de laisser les affaires du midi de la France dans l'état le plus désespéré.

Le ressentiment du roi d'Angleterre fut porté au plus haut point, et il parut déterminé à tirer vengeance de ses ennemis du continent; mais l'occasion favorable était évanouie, la fortune capricieuse commençait à l'abandonner; et, dès ce moment, toutes ses entreprises furent suivies de mauvais succès. Le comte de Pembroke fut pris sur mer avec toute son armée et fait prisonnier par Henri, roi de Castille[1]. Édouard lui-même essaya de s'embarquer pour Bordeaux avec une autre armée; mais il fut retenu par des vents contraires et obligé de renoncer à cette expédition. Sir Robert Knolles, l'un de ses généraux sur le continent, fut défait à la tête de trente mille hommes par Bertrand Duguesclin; tandis que le duc de Lancastre, qui en commandait vingt-mille, eut la mortification de voir ses troupes diminuées de moitié par les désertions, sans avoir jamais pu livrer un seul combat.

Tel était le tableau pénible qui, sur le déclin de sa vie, s'offrait à ce monarque toujours victorieux jusqu'alors. Cet exemple peut servir de leçon aux princes du siècle et doit leur apprendre que les

[1] Henri de Transtamare. — An de J. C., 1372.

succès durables s'obtiennent par la sagesse bien plus que par la valeur.

Bientôt l'autorité d'Edouard fut méconnue ; ce qui vint encore ajouter à ses autres motifs de chagrin. Ce fut envain que, pour se distraire des contrariétés que lui donnaient ses sujets, il s'abandonna, malgré son âge, à l'attrait du plaisir, et chercha à se consoler dans les bras d'une maîtresse favorite, nommée Alice Pierce ; cette conduite ne servit qu'à exaspérer son peuple contre lui, et l'indignation générale se changea en mépris souverain. Mais ce qui, plus que toute autre chose, contribua à obscurcir la fin de ce règne éclatant, ce fut la mort prématurée du Prince Noir, dont la santé épuisée offrait depuis long-tems des signes trop certains d'une dissolution prochaine[1]. Ce prince vaillant et accompli mourut dans sa quarante-sixième année, laissant après lui une réputation sans tache. La douleur du peuple fut excessive : sa clémence, son affabilité, son caractère noble et généreux l'avaient rendu cher à tous les Anglais. Plusieurs historiens se sont empressés de célébrer ses vertus. Quoique né dans un siècle où les talens militaires étaient les seuls qui fussent considérés, ce prince cultiva avec ardeur les arts paisibles. Aussi modeste que remarquable par son mérite, il ne rechercha jamais les éloges et parut toujours plus heureux de les mériter que de les recevoir.

Le roi, au désespoir de la perte de son fils, embrassait, avec empressement, tous les moyens

[1] An de J. C., 1376.

d'écarter sa sombre douleur : il rappela sa maîtresse qu'il avait bannie depuis quelque tems, espérant trouver dans ses bras l'oubli de ses peines; il éloigna de lui le fardeau des affaires et abandonna l'administration de son royaume à des ministres ambitieux et avides, qui pillèrent l'État impunément et s'enrichirent de ses dépouilles. Édouard ne survécut pas long-tems aux tristes conséquences de sa conduite blâmable. Il mourut, un an environ après le prince de Galles, à Shene, dans la province de Surrey, délaissé de tous ses courtisans, même de ceux que sa libéralité avait enrichis. Il termina sa vie dans sa soixante-cinquième année, la cinquante et unième de son règne[1].

Ce prince mérita plutôt l'admiration de ses sujets que leur amour. Son règne fut plus brillant et plus glorieux qu'avantageux au bonheur du peuple. Si l'Angleterre, pendant les triomphes éclatans qui eurent lieu sur le continent, obtint quelque avantage réel, ce fut cet esprit d'élégance et de loyauté qui se répandit dans les hautes classes de la société : il y a toujours dans les conquêtes quelque chose qui tourne au profit de la civilisation; et comme la France était à cette époque beaucoup plus civilisée que l'Angleterre, le peuple imitateur des îles adopta avec empressement les arts et les coutumes de la nation qu'il vainquit. Le soldat anglais, du rang inférieur, commença alors à suivre son chef par amour et non par contrainte; il devint brave par sentiment; et l'honneur de son

[1] 21 juin de l'an 1377.

pays lui devint cher. Cette époque est celle où l'esprit de chevalerie fut porté au plus haut point; et la plupart des succès de l'Angleterre furent dus à ces idées chevaleresques que le roi s'efforça d'entretenir et dont il donna lui-même des exemples éclatans.

Ce fut ce mélange d'amour, de générosité et de gloire qui contribua en grande partie à adoucir les mœurs barbares de ce siècle. Les fils des nobles, au lieu d'étudier les sciences, n'apprenaient que le métier des armes, et étaient conduits sur le champ de bataille dès qu'ils étaient en état de combattre; les seuls talens recherchés alors étaient l'art de monter à cheval, de manier la lance, de courir la bague, de briller dans un tournoi et de poursuivre une maîtresse. La possession de tous ces talens était regardée comme le comble de toutes les perfections humaines; et quoique la guerre fût la seule étude des siècles, les règles de tactique, les campemens, les stratagèmes, les fortifications étaient considérés comme rien.

Ce fut sous ce règne que l'ordre de la jarretière fut institué[1]. Le nombre des chevaliers reçus était de vingt-quatre, outre le roi. D'après une histoire que la tradition populaire a conservée, et qui paraît n'être fondée sur aucune autorité ancienne, l'origine de cette institution est due à la comtesse de Salisbury : ayant laissé tomber sa jarretière dans un bal, le roi la ramassa et la lui présenta, en disant : *Honni soit qui mal y pense.*

[1] An de J. C., 1349.

Édouard eut cinq fils de sa femme, Philippa de Hainaut. L'aîné fut le Prince Noir qui mourut avant lui; mais il laissait un fils nommé Richard, qui monta sur le trône après Édouard III. Le second fils d'Édouard fut Lionel, duc de Clarence; le troisième, Jean de Gand, ainsi nommé du lieu où il naquit, et qui fut depuis créé duc de Lancastre; le quatrième fils d'Édouard fut Édouard, comte de Cambridge, depuis duc d'York. Le cinquième, enfin, fut Thomas, duc de Gloucester, le plus ambitieux et le plus entreprenant de la famille.

Édouard eut aussi plusieurs filles, mais leur histoire n'offrant rien de remarquable, nous nous abstiendrons de les nommer[1].

CHAPITRE XVI.

RICHARD II.

De l'an 1377, à l'an 1399.

Richard II, petit-fils d'Édouard III, n'avait que onze ans lorsqu'il monta sur un trône qui ne sem-

[1] Il est à remarquer qu'alors les membres de la chambre des communes recevaient un salaire. Il avait varié jusqu'au règne d'Édouard III. Il fut alors fixé. Le représentant d'un comté avait quatre shellings par jour; celui d'un bourg, deux shellings. Le shelling en valait dix d'aujourd'hui, et le shelling d'aujourd'hui vaut un franc vingt centimes de notre monnaie. On a observé qu'il n'y eut jamais moins de vénalité et plus d'assiduité que dans ce tems. C'est ce qu'a bien senti le congrès d'Amérique, quand il a arrêté que tous ses députés seraient pensionnés. (*Note de Brissot de Warville aux Lettres sur l'Histoire d'Angleterre.*)

blait lui offrir que des chances défavorables. Il se trouvait à la tête d'un peuple mécontent et accablé de misère, d'une noblesse orgueilleuse et rebelle. L'esprit de luxe s'était introduit dans le royaume et contribuait encore à aggraver les maux innombrables de la nation. L'indolence et la cupidité se glissaient dans toutes les hautes classes ; l'indigence et l'insubordination dans celles du peuple.

Le roi étant mineur, le gouvernement fut confié à ses trois oncles, les ducs de Lancastre, d'York et de Gloucester. On espérait que la différence de leurs caractères remédierait et servirait de contre-poids aux défauts de chacun. Lancastre, malgré son âge et l'expérience qu'il avait acquise sous le règne précédent, n'était ni assez populaire, ni assez entreprenant. York était indolent et faible, et Gloucester, turbulent, populaire et ambitieux. Sous ces trois chefs, il n'y eut point de régence positivement établie ; le système du gouvernement se conserva quelques années dans son ensemble, et l'autorité fondée sous le dernier règne continua sous celui-ci.

Toutefois, le gouvernement ne fut pas à l'abri de différentes commotions, produites par l'impatience, le mécontentement du peuple et l'ambition des grands. Le feu roi ayant laissé l'Angleterre accablée du poids d'une guerre ruineuse qui exigeait continuellement de grands subsides, les murmures du peuple augmentèrent à mesure qu'on eut besoin de recourir à lui ; et la tournure que prirent ces expéditions ne contribua pas à diminuer le mé-

contentement général. Presque toutes traînèrent en longueur, et ne furent suivies d'aucun succès. Le duc de Lancastre, ayant voulu faire valoir ses droits à la couronne de Castille, ne fit, pour la conquérir, que des efforts infructueux. La guerre avec la France ne produisit rien d'utile ni d'éclatant; et celle qui eut lieu avec l'Écosse fut plus nuisible qu'avantageuse.

Cependant, les dépenses excessives que la guerre nécessitait de tous côtés, et le manque d'économie dans l'administration, épuisèrent tellement les finances du royaume, qu'un nouvel impôt de trois groats [1] fut établi par le parlement sur chaque personne au-dessus de l'âge de quinze ans. Une taxe aussi arbitraire, et par laquelle le riche n'était pas obligé à contribuer plus que le pauvre, mit l'indignation du peuple à son comble, et alluma son ressentiment jusqu'à la fureur. Si quelques-uns des habitans, par les priviléges de la guerre, la résidence dans les villes, et d'autres motifs, étaient devenus libres, il y avait encore un nombre infini de paysans qui, possédant des terres en tenure rurale, n'étaient que les esclaves des seigneurs dont ils les tenaient. Ces paysans, qui avaient appris à connaître les avantages de la liberté, qui en avaient vu les heureux effets pour ceux de leur rang qui s'étaient établis dans les villes, aspiraient avec ardeur à la participation aux mêmes prérogatives. Plusieurs d'entre eux étaient devenus assez opulens pour racheter leur liberté; mais, par un acte

[1] La groat valait quatre sous de France. A. M.

injuste que le parlement passa sous ce règne, les affranchissemens à prix d'argent furent révoqués et déclarés nuls.

Les paysans regardèrent cet acte comme une infraction aux lois de l'humanité, et telle on devait la regarder en effet; mais depuis long-tems on avait établi pour principe de n'avoir aucun égard aux droits d'une certaine classe d'hommes qui étaient d'un rang trop abject pour avoir part à la distribution de la justice.

Cet acte injuste devint donc une semence de révolte; elle fut encore nourrie et fomentée par la doctrine de certains prédicateurs qui parcouraient les campagnes, prêchant l'égalité naturelle de l'homme, et ses droits à un égal partage dans les biens de la nature. Jusqu'alors on n'avait vu d'insurrections populaires que dans les villes dont les citoyens avaient appris à apprécier leurs propres forces. Les paysans seuls n'avaient encore osé réclamer leur part de ces avantages; mais l'esprit d'indépendance se répandit jusque dans les campagnes, et les plus basses classes du peuple, connaissant enfin leurs droits, réveillèrent leur énergie naturelle, et combattirent avec courage pour la liberté.

Dans de telles dispositions, l'esprit d'insurrection ne tarda point à se répandre parmi les habitans des campagnes. Les moyens que l'on employa pour percevoir la taxe injuste qu'on venait d'établir offrirent un prétexte à la révolte[1]. Elle com-

[1] An de J. C., 1381.

mença en Essex, où l'on sema adroitement le bruit que les paysans devaient être massacrés, leurs maisons brûlées, et leurs fermes pillées. Un forgeron, nommé Wat-Tyler, fut le premier à courir aux armes et à exciter les autres à la rébellion. Les collecteurs étant entrés chez cet homme au moment où il était à l'ouvrage, lui demandèrent la taxe de sa fille, ce qu'il refusa formellement, en assurant qu'elle n'avait pas l'âge requis. Un des collecteurs insista grossièrement, en affirmant qu'elle était une femme faite; il eut l'audace d'essayer d'en donner une preuve indécente. Cette insulte irrita le père à un tel degré que, saisissant son marteau, il en frappa le collecteur à la tête et le tua du coup. Les spectateurs, approuvant sa vengeance, prirent son parti et résolurent de le défendre. Dès ce moment, il fut regardé comme un champion de la cause publique, et déclaré chef et orateur du peuple.

On s'imagine aisément les désordres qui furent commis par cette populace tumultueuse. Tous les habitans des environs prirent les armes; ils portèrent l'incendie et la dévastation partout où ils pénétrèrent, et se vengèrent sur leurs anciens maîtres de toutes les insultes que depuis long-tems ils supportaient avec impunité[1].

Le mécontentement étant général, le nombre des insurgés s'augmenta à mesure qu'ils approchèrent de la capitale. Le feu de la sédition se répan-

[1] La même insurrection de paysans avait eu lieu en France au commencement du règne de Charles V. Leur chef, nommé Jacques ou Guillaume Caillet, en avait rassemblé cent mille. Ils furent presque tous exterminés. C. Y.

dit bientôt dans les provinces de Kent, de Hertford, de Surrey, de Sussex, de Suffolk, de Norfolk, de Cambridge et de Lincoln. En arrivant à Blackheath, le nombre des rebelles se montait à plus de cent mille hommes. Là, ils envoyèrent demander une entrevue au roi qui s'était réfugié dans la Tour. En recevant leur message, Richard eut d'abord la volonté de se rendre au milieu d'eux, comme ils le demandaient; mais, effrayé de leur nombre et de leur aspect menaçant, il n'osa le faire. Les rebelles cependant pénétrèrent dans la ville, brûlant et saccageant toutes les maisons où l'on paraissait disposé à leur opposer de la résistance, et toutes celles dont les richesses attiraient leur attention. Ils entrèrent dans le palais de Savoie, qui appartenait au duc de Lancastre, et égorgèrent plusieurs gentilshommes de sa suite. Leur ressentiment se dirigea surtout contre les gens de loi, auxquels ils ne firent aucune miséricorde. Leur fureur était telle enfin, que le roi, tremblant pour sa propre sûreté, et craignant que la Tour ne pût résister à leurs attaques, se détermina à se présenter au milieu d'eux et à prendre connaissance de leurs plaintes.

Ils lui firent alors une humble remontrance, le suppliant de leur accorder une amnistie générale, l'abolition de l'esclavage, la liberté du commerce dans les villes marchandes, et une rente affectée sur les terres, au lieu des services exigés par la tenure des servitudes. Le roi ayant consenti sur-le-champ à des demandes qui en effet étaient rai-

sonnables, une charte fut dressée pour les ratifier. Pendant que cet accommodement se concluait, un autre corps de rebelles s'était introduit dans la Tour et avait assassiné le primat et le trésorier, ainsi que plusieurs autres personnes de distinction. Les insurgés se partagèrent alors en plusieurs corps et se répandirent dans les différens quartiers de la ville. Wat-Tyler s'étant mis à la tête de l'un de ces partis, se dirigea vers Smithfields, où il rencontra le roi qui l'engagea à lui exposer ses motifs de mécontentement, en l'assurant qu'il avait le désir d'y remédier et de lui accorder une satisfaction entière. Tyler, ayant ordonné à ses gens de se retirer et de se tenir tranquilles, à moins qu'il ne leur fît un signal convenu, s'avança audacieusement auprès du roi qui était entouré de toute sa suite, et entama la conférence.

Tous les historiens de ce tems-là ont traité les prétentions de ce démagogue d'insolentes et d'extravagantes; cependant rien n'était plus juste que ses réclamations; il demandait la liberté des serfs, le droit d'usage dans les forêts royales, pour le pauvre comme pour le riche, et une amnistie générale pour toutes les injures passées. Mais tandis qu'il faisait ces propositions, il agitait de tems en tems son sabre d'un air menaçant, ce qui excita tellement l'indignation de William de Walworth, ~~moine~~ de Londres, que, sans considérer le danger auquel il allait exposer le roi, il frappa Tyler d'un coup d'épée; l'un des chevaliers qui accompagnaient le roi acheva de le tuer.

Les mutins, voyant leur chef abattu, se disposaient à le venger; déjà leurs arcs étaient tendus, lorsque Richard, qui n'avait alors que quinze ans, s'avança vers les rebelles, et, avec une présence d'esprit remarquable, leur dit: « Quoi! vous, mon « peuple, voulez-vous tuer votre roi? cessez de « regretter votre chef; moi-même je veux être dé- « sormais votre général; suivez-moi, et vous ob- « tiendrez tout ce que vous désirez. »

Les rebelles, étonnés et saisis de respect, s'apaisèrent subitement et suivirent Richard qui leur accorda la même charte qu'il avait accordée à leurs compagnons.

Ces concessions valurent au roi, pendant quelque tems, une grande popularité; et il est probable qu'il avait le désir de tenir les promesses qu'il avait faites; mais les nobles, qui long-tems avaient goûté les charmes du pouvoir, n'étaient nullement disposés à s'en dessaisir. Le parlement ne tarda pas à révoquer les chartes d'affranchissement et d'amnistie; le bas peuple retomba de nouveau dans le même esclavage; plusieurs des chefs soulevés furent punis avec une sévérité extrême.

L'histoire, en rendant compte des révoltes des barons contre leurs rois, ne jette sur eux que peu de blâme, tandis qu'elle rapporte les insurrections du peuple contre les barons avec toute la violence d'un long ressentiment [1].

[1] On appelle acte de cruauté la punition des seigneurs révoltés; celle des gens du peuple qui combattaient pour leur liberté n'est

Les cruautés qu'on employa en cette circonstance contre les chefs des séditions populaires ne contribuèrent pas peu à faire haïr le roi. Il leur avait accordé d'abord une charte, sur leurs demandes justes et raisonnables, et maintenant il était assez faible pour révoquer ce qu'il avait fait. Il est présumable aussi que les oncles de Richard ne furent pas les derniers à soulever contre lui la haine générale; c'était un moyen de maintenir plus long-tems leur autorité actuelle. La conduite inconstante et capricieuse du monarque semblait en effet exiger qu'ils restreignissent sa puissance. Il ne tarda pas à témoigner un désir ardent de gouverner; mais, loin de montrer aucune des qualités qu'exige une tâche aussi haute, il annonçait un penchant extrême à se laisser dominer par des favoris dépourvus de mérite. Robert Vere, comte d'Oxford, jeune homme d'un physique accompli, mais de mœurs débauchées, prit sur Richard un ascendant prodigieux. Il fut créé d'abord marquis de Dublin, ensuite duc d'Irlande, avec l'assurance de conserver pendant sa vie entière la souveraineté de cette île. Le roi lui donna sa propre cousine en mariage, et peu de tems après lui permit de la répudier pour épouser une autre femme dont il était épris. Il devint enfin le canal de toutes les graces et s'em-

qu'un acte de justice. Les tableaux de l'histoire seront toujours souillés de ces fausses couleurs, tant que l'esprit philosophique ne dirigera pas la plume de l'historien. (*Lettres sur l'Histoire d'Angleterre.*) Il en a été de même chez nous pour la guerre de la Jacquerie dont Caillet fut le chef. Mézerai la raconte en une demi-page. Les autres historiens en parlent moins encore, et traitent les paysans rebelles comme les plus coupables scélérats. C. Y.

para de tout le pouvoir, tandis que le roi n'eut plus qu'une ombre de royauté.

Une telle partialité dans les princes produit toujours des jalousies et des haines parmi leurs sujets. Soit que les nobles fussent traités avec peu d'égards par le favori, ou soit qu'ils crussent avoir plus de droits que lui à la faveur royale, ils s'alarmèrent promptement et complotèrent sa perte. A la tête de cette conspiration se mirent Mowbray, comte de Nottingham, Fitz-Alan, comte d'Arundel, Percy, comte de Northumberland, Montacute, comte de Salisbury, et Beauchamp, comte de Warwick. Tous résolurent de perdre le favori.

Ils commencèrent par désigner pour premier objet de leur vengeance Michel de La Pole, chancelier et ami dévoué du comte d'Oxford. En conséquence, il fut accusé en plein parlement[1], et quoique rien d'important ne fût allégué contre lui, les conspirateurs avaient un tel intérêt à l'éloigner, qu'il fut condamné et dépouillé de sa charge.

Après avoir exercé leur vengeance sur les ministres du roi, ils osèrent l'attaquer lui-même; et, sous le prétexte qu'il était encore incapable de gouverner, quoiqu'il eût alors vingt ans accomplis, ils nommèrent une commission de quatorze personnes, auxquelles la puissance souveraine devait être déléguée pendant un an, ce qui dépouillait le roi de toute espèce de pouvoir et plaçait le royaume sous l'oppression de l'aristocratie. Cette mesure fut vivement appuyée par le duc de Glou-

[1] An de J. C., 1386.

cester, car les membres admis à faire partie du comité étaient tous de sa faction.

Ce ne fut pas sans de violens débats de la part du roi qu'il se vit dépouiller ainsi de son autorité. Il s'efforça d'abord de mettre le parlement dans ses intérêts, en cherchant à gagner les shérifs de chaque province; mais ses démarches n'ayant pu réussir, il eut recours aux juges[1]. Soit que ces derniers fussent poussés par des motifs d'intérêt, ou convaincus des raisons du roi, ils déclarèrent que la commission qui l'avait privé de son autorité était injustement établie, et que ceux qui l'avaient conseillée ou qui avaient contribué à sa formation d'une manière quelconque étaient coupables de trahison et méritaient la mort.

Les lords protestèrent vivement contre cette sentence; et le duc de Gloucester, voyant le danger qu'il avait à courir, si le roi l'emportait, assembla secrètement son parti, et parut à Haringay-Parck, près de High-Gate, avec un corps de troupes plus que suffisant pour effrayer le prince et tous ses partisans. Certains de leur force, ils résolurent de mettre à profit l'occasion et commencèrent par sommer le roi de nommer ceux qui lui avaient conseillé les mesures téméraires qu'il venait de prendre. Quelques jours après, s'étant présentés armés devant lui, ils accusèrent, comme ennemis déclarés de l'état, l'archevêque d'York, le duc d'Irlande, le comte de Suffolk, et sir Robert Trésilian, l'un des juges qui s'étaient prononcés en faveur de

[1] An de J. C., 1387.

Richard, ainsi que sir Nicolas Brembre. Il était trop tard pour que le parti du roi pût se défendre autrement que par les armes. Le duc d'Irlande s'enfuit dans le Cheshire, où il essaya de lever quelques troupes; mais l'arrivée du duc de Gloucester, à la tête d'une armée supérieure, le força promptement à se retirer en Flandre.

Peu de tems après, le roi fut contraint de convoquer un parlement, où les pairs dressèrent une accusation contre les cinq conseillers du roi. Sir Nicolas Brembre fut le seul qui se présenta; il fut de suite déclaré coupable, condamné et mis à mort, ainsi que sir Robert Trésilian, que l'on avait découvert et pris dans cet intervalle[1].

Mais le sang d'une ou deux victimes ne pouvait satisfaire le ressentiment du duc de Gloucester; lord Beauchamp de Holt fut, peu de tems après, condamné et exécuté également; et sir Simon Barley, qui avait été nommé gouverneur du roi, éprouva le même sort, malgré les efforts de la reine, qui passa trois heures aux genoux du duc pour implorer la grace de cet infortuné.

Après un tel renversement de la puissance royale, on devait s'attendre à ce que tout débat cessât désormais entre le roi et ses sujets; mais il y avait une telle fluctuation d'opinions parmi le peuple, et le roi comptait si bien sur les forces militaires qui, depuis peu, avaient été levées pour faire la guerre en France, qu'il résolut encore une fois de détruire le pouvoir qui s'était élevé contre le sien,

[1] An de J. C., 1388.

et de forcer le parlement à seconder ses résolutions.

Ayant assemblé après Pâques un conseil extraordinaire de la noblesse[1], il déclara, au grand étonnement de tous ceux qui étaient présens, que, se trouvant âgé de plus de vingt-deux ans, il était tems qu'il gouvernât lui-même, et qu'il n'y avait aucune raison qui pût le priver des droits dont le moindre de ses sujets était en possession. Les lords répondirent avec embarras, qu'assurément il avait le droit incontestable de prendre le gouvernement de son royaume. — « Eh bien, reprit-il, je com-« mencerai par prouver mon pouvoir en éloignant « les tuteurs qui me gouvernent depuis trop long-« tems. »

Il ordonna alors à Thomas Arundel, que les commissaires venaient de nommer chancelier, de lui remettre les sceaux; et le jour suivant, il les donna à William de Wykeham, évêque de Winchester. Il éloigna ensuite du conseil le duc de Gloucester, le comte de Warwick et plusieurs autres seigneurs de l'opposition. L'évêque de Hereford perdit sa charge de trésorier; le comte d'Arundel fut privé de sa place de grand-amiral. Tous les grands-officiers de la maison du roi furent changés, ainsi que les juges, et tout ressentit les effets de cette révolution inopinée.

Le roi, devenu libre enfin de conduire à son gré les affaires de son royaume, donna des marques de sa modération envers ceux qui auparavant

[1] An de J. C., 1389.

s'étaient efforcés de le dépouiller de son autorité : il se réconcilia avec ses oncles, et, en renonçant à quelques subsides qui lui avaient été accordés, il s'acquit pour quelque tems l'affection du peuple.

Mais ce monarque était loin de posséder les qualités propres à rendre l'estime et l'attachement durables : il avait un extrême penchant à la débauche et à l'ostentation ; il admettait dans son intimité les gens du rang le plus bas, et sa conversation était peu propre à faire respecter ses mœurs et son caractère. Il cultivait rarement ses talens militaires ; encore n'était-ce qu'avec des succès médiocres. On entendit à peine parler de la guerre avec la France, et quelques invasions heureuses que firent les Écossais, principalement celle qui valut la victoire incertaine d'Otterbourne, ne furent repoussées que par les barons dont les possessions étaient situées sur les frontières d'Écosse.

Il obtint cependant quelques avantages en Irlande ; mais ils furent de trop peu d'importance pour lui acquérir beaucoup de réputation. Le peu de gloire, enfin, que sa conduite militaire lui attira, disposa de nouveau le peuple à murmurer contre lui et à prêter l'oreille à toutes les plaintes que les mécontens ou les ambitieux firent éclater.

Peut-être le duc de Gloucester, secrètement honteux des inclinations vicieuses de son neveu, avait-il le projet de se mettre un jour à sa place ; toutes les présomptions à ce sujet sont fort in-

certaines. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il employa tous les moyens possibles pour accroître sa popularité et pour augmenter la haine que le peuple portait à Richard.

Il représenta la paix qui avait été conclue avec la France[1] comme le résultat de la pusillanimité du roi, et parut gémir amèrement de ce que Richard avait ainsi dégénéré des vertus héroïques de son père. Souvent il parlait avec mépris du roi et de son gouvernement; il agitait la question de savoir s'il n'était pas de toute justice de renoncer à la soumission qu'on lui avait jurée. Ces insinuations criminelles auraient mérité des châtimens dans un simple sujet; à plus forte raison dans un homme dont la popularité était dangereuse, et qui plus d'une fois avait donné des preuves de ses intentions coupables.

Comme sa conduite était secrètement observée par les émissaires du roi, Richard, certain que le parlement était disposé à souscrire à toutes ses volontés, prit enfin la résolution de se débarrasser entièrement de Gloucester et de son parti. Il ordonna, en conséquence, que le duc fût arrêté et conduit à Calais, ville où il n'y avait aucun danger que ses nombreux partisans vinssent le secourir[2]. Les comtes d'Arundel et de Warwick furent arrêtés en même tems, et un parlement, dont le roi était assuré d'avance, fut convoqué à Westminster. La majorité de l'assemblée consentit à tout ce qu'il voulut; la

[1] An de J. C., 1396.
[2] An de J. C., 1397.

commission des quatorze, qui avait usurpé son autorité, fut annulée; on cassa tous les actes par lesquels les premiers ministres du roi avaient été condamnés, et l'on révoqua également le pardon général que le roi avait accordé en prenant les rênes du gouvernement. Plusieurs du parti de Gloucester furent accusés, condamnés et exécutés. Fitz-Alan, archevêque de Cantorbéry, fut exilé, et tous ses biens temporels séquestrés. Le comte d'Arundel essaya vainement de s'appuyer du pardon que le roi avait promis, il ne fut pas moins traité avec rigueur et exécuté. Le comte de Warwick ayant donné des marques de repentir, obtint la vie, mais il fut exilé à l'île de Man.

Le plus grand coupable restait encore. Bientôt des ordres furent donnés au comte maréchal, gouverneur de Calais, pour que le duc de Gloucester fût conduit à Londres, afin que son procès lui fût fait également. Il est probable que ce seigneur eût éprouvé le même sort que ceux de son parti, si on ne lui eût ôté la vie dans sa prison. Il paraît, d'après les preuves que l'on en eut ensuite, qu'il fut étouffé, par ses gardiens, entre deux oreillers.

La mort d'un homme dont le crédit était si considérable auprès du peuple, ne put qu'augmenter la haine contre le roi, laquelle avait déjà pris de si profondes racines dans le royaume; la fortune subite de plusieurs nouveaux favoris contribua encore à rendre Richard plus odieux et plus méprisé; mais quoiqu'il parût déterminé à se faire des ennemis de ses sujets par toutes ses actions,

ce fut cependant un événement imprévu qui occasionna sa chute.

Après la destruction du duc de Gloucester et des chefs de son parti, la mésintelligence s'établit entre les seigneurs qui s'étaient réunis pour le poursuivre. Henri, duc de Hereford, se présenta devant le parlement, et accusa le duc de Norfolk d'avoir tenu des discours séditieux contre sa majesté dans une conversation particulière [1]; Norfolk nia l'accusation; et ayant donné un démenti à Hereford, offrit de prouver son innocence par un combat singulier. Comme il n'y avait aucune preuve sur laquelle on pût établir un procès, les lords acceptèrent ce moyen; le jour et le lieu furent désignés, et toute l'Angleterre attendit avec impatience le résultat de cet événement.

Comme ces sortes de combats étaient alors d'une grande importance, il n'est pas indifférent de donner une description des cérémonies qui eurent lieu à cette occasion. Hereford, l'agresseur, s'avança d'abord armé de pied en cap, l'épée nue, et monté sur un coursier blanc richement caparaçonné. Lorsqu'il parut à l'entrée de la lice, le maréchal du camp lui demanda son nom et le motif de sa présence. Hereford répondit : « Je suis Henri de « Lancastre, duc de Hereford; je viens ici, confor- « mément à mon devoir, pour combattre Thomas « Mowbray, duc de Norfolk, traître insigne envers « Dieu, le roi, le royaume et moi. »

Ayant ensuite affirmé par serment que sa que-

[1] An de J. C., 1398.

relle était légitime et qu'il avait dit la vérité, il demanda à entrer dans la lice, ce qui lui ayant été accordé, il remit son épée dans le fourreau, ôta son chapeau, fit le signe de la croix, puis s'étant emparé de sa lance, il traversa la barrière, descendit de cheval, et fut s'asseoir sur un siége de velours vert, placé à l'une des extrémités de la lice.

Peu de tems après, le roi parut, suivi de tous les lords, parmi lesquels se trouvait le comte de Saint-Paul, arrivé tout exprès de France pour être témoin de ce combat célèbre. La plus grande pompe se faisait remarquer de toutes parts; outre la suite du roi, il y avait dix mille hommes armés, afin d'empêcher le tumulte.

Le monarque s'étant placé sur son trône, le héraut d'armes défendit, sous peine de mort, de toucher à la lice, excepté ceux qui étaient chargés de régler le combat. Un autre héraut proclama ensuite à haute voix que Henri de Lancastre, duc de Hereford, se présentait pour combattre Thomas Mowbray, duc de Norfolk, et que, s'il ne remplissait pas son devoir, il serait regardé comme un fourbe et un lâche.

Le duc de Norfolk se présenta alors, armé également, revêtu d'une cotte d'armes de velours cramoisi, sur laquelle étaient brodés deux lions d'argent et des mûriers; le cheval qu'il montait était rasé. Lorsqu'il eut prêté le serment ordinaire au constable et au maréchal du camp, il entra dans la lice et s'écria à haute voix : « Que Dieu défende

« le droit du juste ! » Puis ayant mis pied à terre, il alla se placer sur un siége de velours cramoisi qui était vis-à-vis de celui de son antagoniste.

Dès que le maréchal eut mesuré les lances, il présenta l'une à Hereford, l'autre à Norfolk, et leur donna l'ordre de se préparer au combat. Les deux adversaires montèrent sur leurs chevaux; puis, ayant mis leurs chapeaux sur leur tête, ils tinrent la lance en arrêt. Les trompettes donnèrent alors le signal. Hereford s'élança avec fureur dans la carrière; mais avant qu'il eût pu joindre son ennemi, le roi jeta son sceptre dans la lice, et les hérauts d'armes interposèrent leur autorité.

En vertu du pouvoir des commissaires du parlement, le roi interrompit le combat, et ordonna aux deux adversaires de quitter le royaume. Le duc de Norfolk fut banni à perpétuité, et le duc de Hereford pour dix années. C'est ainsi que l'un fut condamné à l'exil sans être accusé d'aucun crime, et l'autre sans en avoir été convaincu. Le duc de Norfolk, accablé de désespoir du jugement rendu contre lui, se retira à Venise, où, peu de tems après, il mourut de chagrin. La conduite de Hereford sembla, en cette occasion, soumise et résignée, ce qui parut plaire tellement au roi, qu'il consentit à abréger de quatre ans le terme de son exil. Il lui accorda également des lettres patentes qui lui assuraient la jouissance de tout héritage qui pouvait lui échoir pendant son absence. Mais rien n'était plus incertain que les promesses et l'amitié de Richard.

Henri de Hereford, qui s'était d'abord retiré en Flandre, se rendit à Paris, où il fut reçu de la manière la plus favorable par le roi de France. Il y eut même un mariage négocié entre le duc de Hereford et la fille du duc de Berry, oncle du roi de France. Mais Richard, qui redoutait le duc exilé, empêcha cette union qui pouvait augmenter son crédit, et envoya à Paris le comte de Salisbury avec les instructions nécessaires pour rompre l'alliance projetée.

Une injure aussi inattendue ne pouvait manquer d'aggraver le ressentiment d'Hereford; des motifs plus puissans vinrent l'augmenter encore à la mort du duc de Lancastre, son père. Richard, ainsi que nous l'avons dit plus haut, lui avait accordé des lettres pour lui assurer les successions qui pouvaient lui advenir pendant son exil; mais craignant d'agrandir la puissance d'un homme qu'il avait offensé, et qui, plus tard, pouvait chercher à se venger, il révoqua ces lettres patentes et se mit en possession des états du duc de Lancastre.

Des outrages si multipliés ne firent qu'enflammer la haine de Hereford contre le roi; et quoique jusque-là il l'eût dissimulée avec soin, il ne lui fut plus possible de mettre des bornes à son indignation; il alla même jusqu'à former le dessein de détrôner un homme aussi indigne de l'autorité souveraine. Personne n'était plus fait pour une entreprise de cette nature que le duc de Hereford, homme d'un caractère froid, prudent, prévoyant et décidé. Il avait servi avec distinction en Lithuanie contre les infidèles; et il réunissait à tous ses autres mé-



rites ceux de la piété et de la valeur. Il était l'idole du soldat et le favori du peuple ; ses richesses étaient immenses, et ses alliances avec les familles les plus considérables de la nation lui donnaient une haute importance.

Le roi, débarrassé de toute espèce de contrainte, se livrait entièrement à une vie efféminée, s'occupant aussi peu de sa propre sûreté que du bien public. Ses ministres, imitant l'exemple de leur souverain, ne prenaient aucun soin des affaires, et voyaient avec indifférence l'honneur de la nation pencher vers sa ruine, et le mépris remplacer la gloire du nom anglais.

Dans cette triste situation, le peuple dirigea naturellement ses regards vers le duc de Hereford, comme la seule personne dont il pût espérer quelque soulagement à ses maux. Le duc, poussé d'ailleurs par le souvenir de ses injures particulières, avait une fortune assez considérable et des amis assez puissans pour obtenir bientôt une influence redoutable. Les mécontens n'attendaient que l'absence du roi pour mettre leurs projets à exécution; l'occasion d'agir se présenta bientôt.

Le comte de Marche, héritier présomptif de la couronne, ayant été nommé lieutenant du roi en Irlande, fut tué dans une escarmouche qui eut lieu avec les Irlandais. Cet événement irrita tellement Richard, que, sans considérer sa situation précaire, il résolut de mettre sur pied une nombreuse armée et de venger la mort du comte. Le duc de Lancastre (tel était le titre que Hereford avait pris

depuis la mort de son père) n'eut pas plutôt appris le départ du roi pour l'Irlande, que, faisant préparer sur-le-champ trois petits vaisseaux, il s'embarqua avec soixante personnes à Vannes en Bretagne, et aborda à Ravenspur, dans le comté d'York.

Le comte de Northumberland, qui depuis longtems dissimulait son mécontentement, se joignit à lui, ainsi que Henri Percy, son fils, que sa valeur extrême avait fait surnommer *Hotspur*[1]. Le nombre de ceux qui vinrent se ranger sous la bannière du duc fut bientôt si considérable, qu'en peu de jours son armée se monta à soixante mille hommes.

Le duc d'York, qui avait été nommé régent en l'absence de Richard, fit de vains efforts pour défendre les intérêts de son roi; les seigneurs les plus puissans étant alors en Irlande, personne ne put le seconder. Il rassembla cependant à Saint-Alban un corps de quarante mille hommes; mais il les trouva tout-à-fait découragés, et plus disposés à embrasser la cause du parti rebelle que celle du trône. La politique du duc de Lancastre avait été de cacher soigneusement les motifs de son expédition, et de laisser croire que son seul but était de recouvrer son patrimoine et son duché. Dès qu'il fut en Angleterre, il engagea donc le duc d'York à ne point s'opposer aux entreprises d'un sujet loyal et soumis qui n'avait d'autre intention que de faire valoir ses droits légitimes, mesure qui

[1] Chaud-éperon.

était plus avantageuse à l'honneur du roi que contraire à ses intérêts.

York fut complètement trompé par ces assurances spécieuses; il déclara que non-seulement il approuvait les prétentions du duc, mais qu'il les appuierait de tout son pouvoir; et lorsque les deux armées se rencontrèrent, ce fut avec des transports de joie.

Tandis que ces choses se passaient en Angleterre, Richard était en Irlande dans la plus parfaite sécurité. Des vents contraires, qui durèrent trois semaines, empêchèrent qu'aucune nouvelle pût lui parvenir. Lorsqu'il apprit la révolte qui avait lieu dans son royaume, il commença par faire emprisonner les deux frères du nouveau duc de Lancastre, qui l'avaient suivi en Irlande, et il se détermina à revenir promptement en Angleterre combattre son ennemi en personne. Mais, toujours incertain dans ses résolutions, on finit par lui persuader qu'il devait attendre encore, jusqu'à ce que les vaisseaux qui devaient transporter toutes ses troupes fussent préparés.

Ce délai lui devint si fatal, que lorsqu'il aborda à Milford-Haven, suivi d'un corps de vingt mille hommes, il eut la mortification d'apprendre que le duc d'York avait épousé les intérêts de son rival, et que partout ses forces étaient inférieures à celles de l'ennemi. Il s'aperçut alors qu'il était dans une situation déplorable, au milieu d'un peuple furieux, sans aucun ami sur qui il pût compter, et abandonné de ceux qui, dans l'éclat

de sa puissance, n'avaient servi qu'à contribuer à ses folies.

Sa faible armée diminuait tellement chaque jour, qu'il ne possédait pas désormais plus de six mille hommes. Ne sachant donc à qui se fier, ni où diriger ses pas, il ne vit d'autre ressource que de se confier à la générosité de son ennemi, et d'obtenir de la pitié ce qu'il ne pouvait obtenir de la valeur.

En conséquence, il envoya dire au duc de Lancastre qu'il était prêt à se soumettre aux conditions qu'il lui plairait de lui imposer, et qu'il désirait avec ardeur une conférence. Le duc lui désigna le château de Flint pour le lieu du rendez-vous, et s'y rendit le jour suivant, avec toute son armée. Richard, qui, le jour précédent, y avait été conduit par le comte de Northumberland, ayant aperçu, du haut des murailles, l'arrivée du duc, descendit pour le recevoir. Lancastre, après quelques cérémonies, entra dans le château, armé de pied en cap, mais la tête découverte, par respect pour le roi déchu. Richard alla à sa rencontre avec cet air riant et ouvert qui le rendait si agréable, et le reçut amicalement.

« Sire, lui dit le duc, avec un salut froidement « respectueux, je viens ici, comme vous l'avez dé« siré, pour vous faire connaître les sentimens de « votre peuple qui se plaint que, depuis vingt« deux ans, vous le gouvernez avec rigueur et im« prudence. Tous vos sujets sont mécontens de « votre conduite ; mais, s'il plaît à Dieu, je vous « aiderai à gouverner mieux à l'avenir. »

Le roi ne fit d'autre réponse à ces paroles audacieuses, que ces mots : « Beau cousin, puisque « telle est votre volonté, nous nous y soumettons « avec plaisir. »

Le langage hautain du duc ne fut pas la seule mortification qu'eut à éprouver l'infortuné Richard. Lancastre ordonna que les chevaux du roi fussent conduits aux écuries, et deux méchantes haquenées ayant été amenées, Richard fut placé sur l'une, et son favori, le comte de Salisbury, sur l'autre. Ils se rendirent dans ce misérable équipage à Chester, et furent conduits au château au son des trompettes, à travers un concours infini de spectateurs qui ne parurent nullement émus de ce pénible spectacle.

C'est de cette manière humiliante que l'on conduisit Richard de ville en ville, au milieu d'un peuple qui riait de ses souffrances et exaltait le mérite de son rival. « Vive le bon duc de Lancas« tre, notre sauveur! » s'écriait-on de toutes parts, tandis qu'à l'aspect du roi on n'entendait pas une seule voix prononcer ces paroles : « Dieu prenne « pitié de lui ! »

Après des insultes réitérées, il fut enfermé étroitement dans la Tour, où il eut à supporter des injures de toute espèce et les marques de mépris les plus cruelles. Le malheureux monarque, humilié et abattu, commença à perdre la fierté de souverain avec les splendeurs de la royauté, et son esprit parut s'affaisser sous le poids de ses infortunes. Aussi n'y eut-il aucune difficulté à lui faire signer

un acte par lequel il renonçait à la couronne, comme étant incapable de gouverner le royaume.

Le duc de Lancastre fonda ses prétentions sur cette résignation; mais désirant leur donner toutes les apparences de la justice, il convoqua un parlement, qu'il détermina sans peine à confirmer ses droits. On dressa contre Richard une accusation composée de trente-trois articles [1], d'après lesquels il fut solennellement déposé, et le duc de Lancastre élevé à sa place sous le nom de Henri IV. C'est là l'origine de la querelle qui se soutint si long-tems entre la maison d'York et celle de Lancastre, querelle qui inonda de sang le royaume, et qui contribua cependant à la fin à établir et à confirmer la constitution [2].

Après que Richard eut été déposé, le comte de Northumberland fit une motion à la chambre des pairs, relativement au traitement que l'on devait accorder au monarque détrôné. Le parlement répondit qu'il devait être gardé étroitement dans quelque place sûre, où ses partisans ne pourraient tenter de le secourir, ce qui fut exécuté rigoureusement; mais l'existence de cet infortuné prince empêchait l'usurpateur de jouir d'aucune tranquillité, et quelques conspirations, ainsi que différentes commotions qui eurent lieu, forcèrent Henri de Lancastre à désirer la mort de Richard.

[1] Le premier était d'avoir fait mourir plusieurs barons. C. Y.

[2] On appela les longues guerres de ces deux maisons rivales, guerres des deux roses, parce que la rose rouge était le symbole de la maison de Lancastre, et la blanche, de la maison d'Yorck. C. Y.

En conséquence, l'un de ces farouches assassins toujours prêts à commettre par intérêt le plus horrible des crimes, se rendit au château de Pontefract, où Richard était captif, et, suivi de huit complices, il s'introduisit dans son appartement. Le roi, prévoyant que leur dessein était de le faire mourir, résolut de vendre sa vie aussi chèrement que possible. S'étant donc précipité sur l'un des meurtriers et lui ayant arraché sa hache d'armes, il étendit quatre de ses assassins à ses pieds; mais vaincu enfin par le nombre, il fut frappé de mort d'un coup de hache. Quelques historiens, autrement informés, assurent qu'il mourut de faim dans sa prison.

Ainsi périt ce malheureux prince, dans sa trente-quatrième année, et la vingt-troisième de son règne. Quelque blâmable qu'ait été sa conduite, son châtiment a surpassé ses fautes. Il ne laissa ni enfans légitimes ni enfans naturels.

Ce fut sous ce règne que Jean Wickleffe [1], prêtre séculier élevé à Oxford, commença à propager une doctrine nouvelle. Il est le premier qui ait eu assez de pénétration pour reconnaître les erreurs de l'Église romaine, et assez de courage pour tenter une réformation dans la religion. Il nia la doctrine de la présence réelle, la suprématie de l'Église et le mérite prétendu de la vie monastique. Il soutint que l'Écriture sainte était la seule règle de la foi;

[1] Wiclef ou Wickleffe, ou Jean de Wickliffe, ainsi nommé parce qu'il naquit à Wickliffe dans le comté d'Yorck vers l'an 1329. C. Y.

que l'Église était dépendante de l'État; que le clergé ne devait posséder aucuns biens temporels, et que les nombreuses cérémonies du culte étaient nuisibles à la véritable piété. La plus grande partie de sa doctrine était d'une telle sagesse, que la postérité l'a jugée digne d'être confirmée; et si Wickleffe ne fut pas le réformateur de la religion, c'est que les esprits n'étaient pas encore assez éclairés à cette époque pour comprendre les vérités qu'il s'efforçait de répandre.

Le clergé ne manqua pas de se récrier avec fureur contre les principes de Wickleffe; mais comme sa doctrine était favorisée par la haute classe des laïcs, il trouva protection contre l'indignation des prêtres. Jean de Gand fut son partisan et son ami le plus dévoué; et lorsqu'il fut sommé de comparaître devant l'évêque de Londres, ce seigneur l'accompagna à la cour, et le défendit du ressentiment du clergé et de la fureur de la populace.

Cependant par la suite des tems, il eut la satisfaction de voir le peuple, qui s'était d'abord si fortement prononcé contre lui, se déclarer entièrement en sa faveur, et quoique souvent il fût cité de paraître devant les prélats, l'estime dont il jouissait parmi les hautes et basses classes des laïcs, eut toujours le pouvoir de le mettre à l'abri de toute injure. Tout le tems qu'il vécut, il continua à combattre le crédit du clergé, tant par ses sermons que par ses écrits. Il mourut enfin d'une paralysie dans l'année 1384, à son rectorat

de Lutterworth, dans le comté de Leicester. On pense bien que le clergé ne manqua pas de représenter cette mort comme un juste châtiment du ciel, à cause de son hérésie et de ses impiétés sans nombre[1].

CHAPITRE XVII.

HENRI IV.

De l'an 1399 à l'an 1413.

Les précautions et les nombreuses formalités servent souvent à cacher la méfiance et l'injustice. Henri IV, ne pouvant se dissimuler la faiblesse de ses droits au trône, voulut au moins donner à son couronnement toute la solennité possible, et couvrir son usurpation du manteau de la religion[2]. On trouva moyen de se procurer une certaine huile que l'on prétendait avoir été donnée par la vierge Marie à Thomas Becket dans son exil. La fiole qui contenait cette précieuse liqueur était tombée entre les mains d'un ermite qui l'avait remise au premier duc de Lancastre, en l'assurant que tous les rois qui seraient sacrés avec cette huile sainte, deviendraient les sincères champions de l'Église[3]. Henri, ayant découvert cette ampoule

[1] Les légendaires le mettent en effet au nombre de ceux qui ont été étranglés par le diable. C. Y.

[2] An de J. C., 1399.

[3] On lit en effet dans les légendes que tandis que Saint-Thomas

parmi les joyaux de Richard, se fit sacrer dans toutes les formes, et déclara que le feu roi ayant résigné le trône en sa faveur, il y montait par droit de conquête, et comme le descendant le plus direct de Henri III, roi d'Angleterre. Telles furent les formalités employées pour cacher les vues ambitieuses et les craintes personnelles de Henri; car le descendant de la maison de Mortimer, qui, sous le règne précédent, avait été déclaré, en plein parlement, véritable héritier de la couronne, vivait encore; et quoiqu'il ne fût âgé que de sept ans, Henri le retenait avec son plus jeune frère dans une honorable captivité, au château de Windsor.

Mais, malgré toutes ces mesures pour assurer sa tranquillité, Henri s'aperçut bientôt que la couronne d'un usurpateur cache, sous son brillant éclat, de cruelles épines. A la première session du parlement, il s'éleva des querelles si violentes entre les barons, que quarante défis furent donnés et reçus, et quarante gantelets jetés pour gages de combat. Tous les efforts du roi ne purent apaiser ces dissensions; et quelque considération qu'il affectât en cette circonstance, elles s'accrurent successivement; la rébellion enflamma les nobles; ils formèrent une conspiration, pour s'emparer de Henri qui habitait Windsor, et remettre sur le trône le roi Richard, que l'on croyait encore vivant.

de Cantorbéry était réfugié en France, la sainte Vierge Marie, mère de Dieu, lui apporta (on ne sait pour quel usage) une sainte ampoule, ou fiole pleine d'une huile aussi admirable que celle de Rheims, laquelle fut remise par un ange pour le sacre du roi Clovis. Voyez le *Dictionnaire des reliques* de M. Collin de Plancy. C. Y.

Les chefs de ce complot étaient les comtes de Rutland, de Kent, de Huntingdon et lord Spencer, qui tous quatre avaient été dépouillés, par Henri, des titres dont le feu roi les avait honorés.

Le plan de leur conspiration fut écrit, et chacun des confédérés en eut une copie, signée de tous. Le duc d'Aumerle, l'un des complices, se mettant un jour à table chez le duc d'York, son père, eut le malheur de laisser tomber ce papier de son sein. Le duc, l'ayant aperçu, le ramassa et en prit secrètement connaissance; il découvrit, à sa grande surprise, ce qui se tramait, et se détermina sur-le-champ à tout découvrir au roi. Il monta de suite à cheval pour se rendre, avec toute la diligence possible, à Windsor, où la cour résidait en ce moment. Mais le duc d'Aumerle, qui s'était promptement aperçu de la perte qu'il avait faite, avait soupçonné le motif du départ subit de son père, et il prit la résolution d'empêcher, s'il lui était possible, qu'il pût parvenir jusqu'au roi, avant lui. Il se hâta donc de se rendre à Windsor, par un chemin beaucoup plus court; il arriva avant le duc d'York, dévoila tout au monarque et obtint sa grace. Son père, survenant, peu de tems après, remit à Henri le fatal papier qui contenait les noms de tous les conspirateurs[1].

Tandis que le roi s'occupait de détourner l'orage dont il était menacé, les conspirateurs, voyant leurs espérances évanouies, eurent recours à un

[1] An de J. C., 1400.

autre moyen. Ils revêtirent un des chapelains[1] du feu roi des ornemens de la royauté, et le présentèrent comme le monarque déposé, qu'ils avaient arraché de sa prison, et qu'ils voulaient replacer sur le trône. Le peuple, ému de compassion à l'aspect de la majesté royale ainsi malheureuse et avilie, sentit renaître tout son attachement pour son ancien roi; et de tous côtés on se réunit en foule sous la bannière des confédérés. Leur armée, devenue bientôt considérable, campa près de Cirencester; les chefs prirent leurs quartiers principaux dans l'intérieur de la ville; mais avec si peu de précaution ou si peu d'expérience, qu'ils négligèrent de placer des gardes aux portes et aux avenues; cette imprudence ayant été promptement remarquée du maire de la ville, qui était dévoué aux intérêts de Henri IV, il profita de la nuit pour réunir quatre cents hommes qui s'emparèrent des portes; après quoi, ils attaquèrent les chefs des rebelles.

Les comtes de Kent et de Salisbury furent pris, malgré une résistance opiniâtre, et eurent la tête tranchée sur-le-champ, par les ordres du maire. Les comtes de Huntingdon et lord Spencer s'échappèrent par le toit d'une maison, et regagnèrent leur camp, dans l'espoir de revenir attaquer la ville avec toutes leurs forces; mais en arrivant sous les tentes, ils eurent la mortification de les voir abandonnées, ainsi que tout le bagage, par les soldats qui, ayant entendu parler du tumulte

[1] Nommé Maudelin.

qui venait d'avoir lieu dans la ville, avaient présumé qu'une partie de l'armée royale y était entrée secrètement pour la secourir; et convaincus, d'après cette conjecture, que leur perte était inévitable, ils s'étaient hâtés de prendre la fuite.

Les deux lords, ayant ainsi perdu tout espoir de succès, ne songèrent plus qu'à se cacher; mais ils ne tardèrent pas à être arrêtés, et perdirent la tête sur l'échafaud, par ordre de Henri [1]. Leur mort fut bientôt suivie de celle de sir Thomas Blount et de sir Benedict Saly. Lorsque les cadavres de ces infortunés furent apportés à Londres, dix-huit évêques et trente-deux abbés mitrés eurent l'indignité de se joindre à la populace, pour insulter à leur restes et pour donner les signes de joie les plus indécens. On remarqua, dans cette procession révoltante, le comte de Rutland, portant en triomphe la tête de son beau-frère, lord Spencer, qu'il avait trahi.

Cet homme infame était habitué depuis long-tems au meurtre et à la perfidie. Pour plaire à Richard, il avait consenti à être l'instrument de la mort violente du duc de Gloucester; tantôt, il avait abandonné la fortune chancelante de ce monarque pour se joindre à Henri; peu de tems après, il avait conspiré contre ce dernier, après lui avoir juré fidélité; maintenant, il trahissait les complices qu'il avait entraînés dans cette entreprise criminelle et n'avait pas honte de donner publiquement des marques indécentes de sa lâcheté exécrable.

[1] Si l'on compare cette époque avec celle du règne de Jean-sans-

Mais la défaite de quelques rebelles ne suffisait pas pour ramener la tranquillité dans un royaume menacé d'une invasion étrangère et déchiré par des guerres intestines. Le roi de France avait fait un armement considérable dans le dessein d'envahir l'Angleterre; cependant une trève de vingt-huit ans ayant été conclue peu d'instans après, il fut convenu que la reine Isabelle, qui avait été mariée à Richard, mais dont le mariage n'avait pas été consommé, retournerait en France, sa patrie. Les Écossais, à leur tour, renouvelèrent leur ancienne querelle, et tandis que l'armée anglaise se dirigeait vers le nord pour repousser les incursions des Gallois qui avaient à leur tête Owen-Glendour, ils attaquèrent le royaume d'un côté où ils étaient certains qu'il n'y avait aucune défense. Il y eut de part et d'autre plusieurs petites victoires, et beaucoup de ravages furent commis. C'est de ce moment que le nom d'Owen-Glendour devint célèbre parmi ses compatriotes; mais comme ses conquêtes ne procurèrent à son pays aucun avantage durable et que ses nombreuses victoires ne lui valurent qu'une brillante réputation seulement, elles sont dignes à peine de tenir une place dans l'histoire. Il suffira de dire que quelles que fussent les pertes que l'honneur anglais eut à supporter du

Terre, on trouvera un grand changement dans la manière dont on traitait les barons. Sous Jean, on vit des révoltes fréquentes; et les seigneurs pris les armes à la main obtinrent presque toujours leur pardon; dans les siècles suivans, ils éprouvèrent toute la rigueur des lois portées contre la rébellion. Ce fait seul démontre combien le pouvoir des barons déclina dans le court espace de deux siècles. (*Lettres sur l'Histoire d'Angleterre.*)

côté des Gallois, il y eut un dédommagement du côté des Écossais par les avantages que remporta l'armée anglaise. Les Gallois conservèrent le terrein, quoique leur chef Glendour eût été fait prisonnier, tandis que les Écossais prirent la fuite devant les Anglais, et ne voulurent ni se soumettre, ni leur livrer bataille.

Dans une escarmouche qui eut lieu entre les Écossais et les Anglais[1], Archibald, comte de Douglas, et plusieurs nobles écossais furent faits prisonniers par le comte de Northumberland et conduits au château d'Alnwick. Cette capture, considérée d'abord comme un succès avantageux, fut bientôt suivie de conséquences fatales aux vainqueurs. Lorsque Henri eut reçu la nouvelle de la victoire, il envoya au comte l'ordre de ne pas traiter de la rançon de ses prisonniers, ayant l'intention de les retenir, afin de rendre ses demandes plus importantes, lorsqu'il serait question de faire la paix avec l'Écosse.

Cet ordre irrita vivement le comte de Northumberland, qui, d'après les lois de la guerre, toutes puissantes à cette époque, avait un droit sur la rançon de ceux qu'il avait pris pendant la bataille. Son ressentiment s'enflamma d'autant plus qu'il regardait le roi comme son débiteur, d'après les services qu'il lui avait rendus pour lui assurer la couronne, et il est certain que les obligations que Henri lui avait étaient de nature à produire l'ingratitude d'un côté et le mécontentement de l'autre. Le prince

[1] An de J. C., 1402.

devint naturellement jaloux de celui qui avait eu assez de pouvoir pour l'élever au trône, et le comte crut que, dès ce moment, toutes les faveurs de la couronne lui étaient dues. Ce n'est pas que Henri ne l'eût comblé des plus grands honneurs : il l'avait fait connétable du royaume, et lui avait accordé encore d'autres emplois considérables ; mais rien ne pouvait satisfaire l'ambition de ce seigneur, dont les désirs étaient insatiables.

Piqué de ce qu'il regardait comme une injure du roi, il résolut tout-à-coup de briser l'idole qu'il avait été le premier à encenser.

Une conspiration fut promptement formée, dans laquelle les Écossais et les Gallois s'empressèrent d'entrer, et il fut convenu qu'ils aideraient Northumberland à placer sur le trône Mortimer, le véritable héritier de la couronne d'Angleterre.

Lorsque toutes les mesures furent prises, le comte, à sa grande mortification, se trouva dans l'impossibilité de conduire sa troupe, étant tombé subitement malade à Berwick[1]. Mais il fut dignement remplacé par son fils, Harry Percy, surnommé Hostpur[2], qui se mit à la tête des troupes et les conduisit vers Shrewsbury, afin de réunir ses forces à celles de Glendour qui, quelque tems auparavant, avait été échangé, et qui s'avançait avec les siens dans le Shropshire.

Lorsque les deux armées furent réunies, les insurgés publièrent un manifeste qui contenait tous

[1] An de J. C., 1403.

[2] Chaud-éperon. Hot-Spurred, ardent à se battre. A. A.

leur griefs réels et prétendus. Henri, qui n'avait nullement entendu parler de leur projet, fut extrêmement surpris, en apprenant cette rébellion; mais la fortune sembla le favoriser : il avait mis sur pied, heureusement pour lui, une petite armée qu'il avait l'intention d'envoyer contre les Écossais; sachant l'importance qu'il y avait à se hâter avec des ennemis aussi actifs, il se rendit précipitamment à Shrewsbury pour livrer bataille aux rebelles.

Les deux partis cherchèrent d'abord à colorer leur conduite sous le désir apparent d'une conciliation; mais lorsqu'ils en vinrent à des demandes mutuelles, il ne s'agit plus alors que de reproches et de récriminations : d'un côté, l'on objectait la rébellion et l'ingratitude, de l'autre, la tyrannie et l'usurpation. Les deux armées étaient presque de force égale, composée chacune de douze mille hommes environ; l'animosité était réciproque et portée au plus haut point, et ni prudence ni talent militaire ne pouvaient faire prévoir de quel côté la victoire se prononcerait. On livra une bataille sanglante, dans laquelle les généraux des deux partis donnèrent des preuves de la plus grande bravoure. Henri se montrait partout, aux postes les plus dangereux. Son vaillant fils, qui, depuis, remporta tant de victoires en France, combattait à ses côtés; ayant été blessé au visage par une flèche, il eut le courage de rester sur le champ de bataille, et fit encore, malgré ses souffrances, des prodiges de valeur.

De l'autre côté, l'infatigable Hotspur soutenait cette brillante renommée qu'il avait acquise dans plusieurs guerres sanglantes, et partout il cherchait le roi comme l'objet le plus digne de sa valeur et de son ressentiment. Mais la mort qu'il reçut bientôt d'une main inconnue, décida la victoire; la fortune de Henri triompha.

On prétend que dans cette journée affreuse, deux mille trois cents gentilshommes furent tués, et environ six mille soldats, dont les deux tiers étaient de l'armée d'Hotspur. Cependant, Northumberland s'étant rétabli, s'avançait avec un corps de troupes, et se hâtait de venir renforcer l'armée des insurgés et reprendre le commandement général; mais ayant appris en chemin la triste nouvelle de la mort de son fils, il licencia ses troupes, n'osant se présenter sur le champ de bataille avec si peu de forces, et quand l'armée royale, bien supérieure à la sienne, était encore toute transportée de sa victoire récente.

Il songea alors à sa propre sûreté, et chercha à fuir : mais vivement pressé par ceux qui étaient à sa poursuite, et se voyant dépourvu de toute ressource, il se détermina à recourir à la miséricorde du roi, plutôt que de mener une misérable vie dans l'exil. Lorsqu'il se présenta à York devant Henri, il lui protesta que sa seule intention, en prenant les armes, avait été d'amener une médiation entre les deux partis. Cette excuse, quoique faible et peu vraisemblable, parut satisfaire le roi qui, sans doute, le trouvant assez puni par la mort

de son fils chéri et la perte de son armée, consentit à lui pardonner sa rébellion.

Mais l'extinction d'une révolte semblait être le signal d'une autre : l'archevêque d'York, qui avait été promu sous le règne précédent, entra bientôt dans une autre conspiration avec le comte Nottingham et ce même comte de Northumberland qui venait d'éprouver la clémence royale. Leur projet était encore de détrôner le roi et de mettre le jeune Mortimer à sa place. Si les forces de ces rebelles s'étaient trouvées réunies à celles qui venaient d'être tout récemment dispersées, et qu'elles eussent agi de concert, il est probable qu'elles eussent vaincu les troupes du roi. Mais les nouveaux confédérés commencèrent leurs opérations au moment où les derniers rebelles venaient d'être défaits; et leurs efforts ne furent suivis d'aucun succès. Cependant ils tinrent la campagne et publièrent un manifeste dans lequel ils reprochaient à Henri son usurpation, sa tyrannie et le meurtre du feu roi. Ils demandaient que la ligne directe fût rétablie sur le trône, et que tous les vices du gouvernement fussent corrigés.

Le comte de Westmoreland, qu'on avait envoyé à leur rencontre à la tête d'une armée inférieure en nombre, demanda une conférence, qu'il obtint de suite. On se rencontra à Skipton, dans le comté d'York, et quand les deux armées furent en présence, l'archevêque se plaignit hautement des injures que recevait chaque jour la nation et de celles qu'il avait reçues lui-même.

Le comte de Westmoreland ne se contenta pas de reconnaître la justice de ses remontrances et de ses réclamations, il le supplia de proposer lui-même un moyen de remédier à tous ces maux, et lui accorda tout ce qu'il demanda. Lorsque les stipulations furent faites, il engagea les confédérés, puisque désormais ils ne devaient plus rien demander ni craindre, à congédier leurs troupes et à se fier à son honneur pour le soin du reste; ses manières douces, ses promesses spécieuses les trompèrent et les entraînèrent à leur ruine. Les insurgés consentirent sur-le-champ à éloigner leurs troupes, tandis que le comte donna des ordres en secret pour que son armée ne s'éloignât qu'à une certaine distance et se tînt prête au moindre signal.

Dès qu'il les vit hors d'état de se défendre, il s'empara de l'archevêque et du comte de Nottingham qu'il envoya au roi. Ce fut pour la forme, sans doute, que l'on fit un procès régulier à des hommes dont le sort était arrêté d'avance. L'archevêque d'York est le premier prélat qui fut décapité en Angleterre. Le comte de Nottingham eut le même destin. Le comte de Nothumberland courut se réfugier en Écosse; mais trois ans après il fut tué, dans une incursion qu'il fit en Angleterre, par sir Thomas Rokeby, shérif du comté d'York.

De tels avantages semblaient promettre quelques instans de repos à un royaume depuis si long-tems déchiré par les factions et toujours menacé d'invasions étrangères. Mais une nouvelle calamité s'annonça bientôt, et quoique faible dans

l'origine, elle se développa tellement, qu'elle amena dans la suite les conséquences les plus terribles. A mesure que la doctrine de Wickleff s'était propagée, elle avait acquis un si grand nombre de partisans, que le clergé effrayé commença à trembler pour son influence. Aussi s'efforça-t-il de mettre dans ses intérêts le roi qui, plus d'une fois déjà, s'était déclaré en faveur des opinions nouvelles.

Mais Henri, trop certain actuellement de la faiblesse de ses droits à la couronne, résolut d'employer tous les moyens qui seraient en son pouvoir pour les fortifier; il sentit que l'opinion du clergé pouvait être pour lui d'un grand poids, et il ne jugea pas à propos de la dédaigner. Il parut en conséquence écouter favorablement leurs plaintes, et chercha une occasion pour engager son parlement à veiller au salut de l'Église qu'il assura être en danger. Quelque répugnance que la chambre des communes éprouvât à poursuivre une secte dont le seul crime n'était tout au plus que l'erreur, la puissance de la cour et les cabales du clergé finirent par obtenir un acte qui condamnait à l'avenir tous les hérétiques opiniâtres à être brûlés. Cette loi ne fut pas plutôt passée, que le clergé résolut de la faire exécuter avec toute la rigueur possible, afin de faire voir qu'elle ne devait pas être regardée comme un vain épouvantail. Wiliam Sawtre, disciple de Wickleff et recteur de Saint-Osithe à Londres, ayant été condamné comme hérétique, par un conseil rassemblé

à Cantorbéry, fut livré au lord maire de Londres, pour être brûlé vif, en vertu de l'ordre émané du roi. Cet infortuné est le premier qui subit la peine de mort en Angleterre, pour cause de religion.

Ces feux redoutables, une fois allumés, ne devaient pas s'éteindre de sitôt; car le clergé avait le pouvoir de les alimenter. Il prévit facilement que le droit de brûler ceux qui se déclareraient contre son autorité rendrait plus grand que jamais le pouvoir temporel, qu'il avait possédé quelques siècles auparavant; et il ne se trompa pas dans cette conjecture. Les ecclésiastiques reprirent donc toute leur ancienne puissance; mais ils l'établirent alors sur des principes différens, et ils fondèrent sur les terreurs et la superstition l'empire que, du tems des Saxons, ils avaient fondé sur l'amour et la confiance.

Les moyens employés par Henri IV semblaient avoir apaisé tous les troubles qui venaient d'agiter le royaume; le roi s'efforça de profiter du calme actuel, pour regagner la popularité qu'il avait perdue par les rigueurs exercées, au commencement de son règne. C'est pour cette raison qu'il permit souvent à la chambre des communes d'usurper un pouvoir dont elle n'avait jamais joui sous les rois précédens. Lorsque dans la sixième année de ce règne, les communes accordèrent un subside au roi, elles nommèrent, de leur propre autorité, des trésoriers pour veiller à l'emploi de cet argent, et en rendre compte à la chambre. Elles proposèrent trente articles importans, rela-

tifs au gouvernement de la maison du roi. Enfin la chambre n'avait jamais usé de sa liberté et de ses privilégés, autant que sous ce règne.

Mais tandis que le roi faisait des efforts superflus pour recouvrer la confiance du peuple, qu'il avait perdue depuis qu'il était sur le trône, son fils Henri, prince de Galles, semblait se plaire à gagner l'aversion populaire. Il se faisait remarquer par des débauches de toute espèce, et n'aimait à être entouré que de misérables qui, ayant pour chef le prince lui-même, mettaient un orgueil extrême aux actions les plus dissolues et les plus blâmables. Le roi s'affligeait de voir son fils dégénérer ainsi, et oublier la dignité de son rang, malgré les preuves réitérées qu'il avait données d'abord de sa valeur et de sa générosité. Il se livrait à de tels excès, que l'un de ses compagnons de débauche ayant été conduit, pour quelque crime, en présence de sir William Gascoigne, chef de la justice du ban du roi, le prince, irrité de l'issue du procès, se leva et frappa le juge en pleine cour. Le vénérable magistrat, pénétré du respect que l'on devait à son caractère, se conduisit avec toute la dignité convenable à sa charge; il ordonna que, sur-le-champ, le prince fût conduit en prison.

Lorsqu'on rapporta cet événement au roi, qui, lui-même, avait un jugement excellent et un grand fonds de justice et d'impartialité, il s'écria: « Heu-« reux est le souverain qui a un magistrat assez « courageux pour appliquer des lois à un tel cou-« pable! mais plus heureux encore est le souverain

« dont le fils est disposé à se soumettre à un tel « châtiment. » Ce fait est le premier exemple d'un magistrat remplissant, à la rigueur, les devoirs de la justice, et opposant les lois à la puissance souveraine; et dans une foule d'autres occasions semblables, les juges ne se sont jamais montrés que les ministres des caprices du maître.

Henri, dont la santé déclinait rapidement depuis quelques années, parut s'approcher de sa fin. Il était sujet à des évanouissemens qui l'affaiblissaient de plus en plus, et épuisaient sa vie; à mesure qu'il la sentait s'éteindre en lui, la crainte de perdre sa couronne redoublait tellement, qu'il donnait quelquefois des marques d'inquiétude ridicules. Il ne pouvait, par exemple, se déterminer à dormir, à moins que le diadème ne fût placé sous son oreiller. Il fit le vœu de prendre la croix et d'aller à Jérusalem combattre les Infidèles; il fit même part de son projet, en plein conseil, et demanda aux membres de l'assemblée leur avis sur son voyage projeté; mais le mauvais état de sa santé ayant augmenté considérablement, il fut forcé de renoncer à ce dessein et de songer à un voyage d'une beaucoup plus grande importance[1].

Un jour qu'il était plongé dans un de ses accès, le prince de Galles entra dans son appartement et s'empara de la couronne, qu'il emporta. Lorsque le roi eut repris ses sens, il demanda, d'un air inquiet, ce qu'elle était devenue. Ayant appris

[1] An de J. C., 1413.

que le prince de Galles l'avait emportée : « Quoi! « s'écria-t-il, veut-il donc me ravir mes droits avant « ma mort? » Le prince rentra dans ce moment, et rassura son père, en lui disant qu'il n'avait jamais eu un tel motif; il remit la couronne où il l'avait prise.

Le roi tomba de nouveau dans un profond évanouissement, en remplissant ses devoirs de dévotion devant la châsse de saint Édouard-le-Confesseur, à l'abbaye de Westminster. On le transporta ainsi dans la chambre de Jérusalem. Lorsqu'il eut repris ses sens, il parut surpris de se trouver dans ce lieu, qu'il ne connaissait pas, et demanda le nom de l'appartement. En apprenant qu'on le nommait la chambre de Jérusalem, il s'écria que la prédiction qui lui avait été annoncée, qu'il mourrait à Jérusalem, se trouvait accomplie en ce moment. Après avoir prononcé ces paroles, il recommanda son ame à son créateur, et peu de tems après, il rendit le dernier soupir. Il était dans sa quarante-septième année et dans la quatorzième de son règne.

Le caractère de ce monarque est digne, d'un côté, de la plus haute admiration; de l'autre, il doit exciter l'indignation et la haine; tant qu'il vécut dans la vie privée, il fut vaillant, prudent, prévoyant et sage; mille vertus le suivirent. Ses défauts ne se développèrent qu'au moment où l'ambition lui fit élever ses regards jusqu'au trône : alors il se montra injuste, cruel, sombre, tyrannique, et si son règne contribua au bonheur de

ses sujets, ce fut continuellement aux dépens du sien propre. Il n'atteignit jamais cette félicité qu'il avait espéré trouver sur le trône.

Il eut deux femmes ; la première, qui fut Marie de Bohun, lui donna quatre fils : Henri, qui lui succéda, Thomas, duc de Clarence, Jean, duc de Bedford, Humphrey, duc de Gloucester. Il eut aussi deux filles. Sa seconde femme ne lui laissa point d'enfans.

CHAPITRE XVIII.

HENRI V.

De l'an 1413, à l'an 1422.

La mort de Henri IV causa peu de regrets parmi un peuple auquel il avait inspiré plus de crainte que d'amour ; les réjouissances qui furent faites pour l'avènement de son fils, malgré ses nombreuses extravagances, furent éclatantes et sincères. Ce prince, au milieu de ses folies et de ses débauches, avait souvent donné des preuves des sentimens les plus nobles, et, s'il n'avait pas offert, dans sa conduite, l'exemple des vertus, il avait toujours prouvé qu'il savait les respecter.

Ce fut principalement son courage qui sut lui attirer l'affection et l'admiration du peuple. Tous les devoirs de l'homme se réduisaient, à cette époque, aux occupations de la guerre et aux pratiques d'une dévotion superstitieuse ; et dans ce siècle d'ignorance,

on n'admirait l'héroïsme, que lorsqu'il était le résultat de ces deux principes.

Les premières actions du jeune roi confirmèrent les espérances favorables qu'il avait fait concevoir: il fit venir en sa présence ses anciens compagnons de débauche, et, après leur avoir appris l'intention où il était de réformer sa conduite, il les exhorta à suivre son exemple, et leur ordonna de s'éloigner de la cour, non sans leur avoir accordé, cependant, des moyens de subsistance et des promesses d'avancement, si leur conduite future les rendait dignes de sa protection. Les fidèles ministres de son père tremblèrent d'abord, en songeant à la rigueur scrupuleuse avec laquelle ils avaient rempli leurs devoirs à son égard. Mais ils ne tardèrent pas à être rassurés, en voyant le jeune monarque leur accorder son amitié et sa confiance. Sir William Gascoigne, qui craignait le plus de lui être odieux, reçut des louanges, au lieu des reproches auxquels il s'attendait, et fut agréablement surpris d'entendre le roi l'exhorter à persévérer dans sa conduite irréprochable, et à remplir toujours avec la même impartialité les devoirs sévères de la justice.

Henri parut disposé à réparer, non-seulement ses propres erreurs, mais celles du règne précédent. Il témoigna la plus profonde douleur sur le sort de l'infortuné Richard, et ordonna qu'on lui fît des obsèques dignes de son rang. Il s'efforça d'ensevelir dans l'oubli toutes les querelles élevées par l'esprit de parti; il ne se prononça en faveur

d'aucun, et tous les hommes justes et bons lui devinrent également chers. Les hommes exagérés, et ceux dont le caractère était enclin à la haine et à la vengeance, éprouvèrent seuls les effets de sa rigueur; et ils s'efforcèrent vainement de mettre leur loyauté en opposition avec leur conduite vicieuse.

Les conseils et l'exemple du prince devinrent un encouragement puissant à la vertu. Toutes les opinions parurent conciliées, tous les partis, si désunis jusqu'alors, s'attachèrent, avec une ardeur égale, à la cause d'un monarque juste, dont les qualités brillantes firent promptement oublier la faiblesse de ses titres à la couronne.

Les Anglais étaient donc heureux sous le gouvernement de leur nouveau roi; mais il n'est pas toujours au pouvoir de l'homme de savoir s'élever au-dessus des préjugés du siècle où il est né, et de réprimer des abus que le tems seul peut apprendre à connaître. Les vices du clergé avaient attiré sur lui, depuis long-tems, le mépris et la haine du peuple; cependant ce corps n'en était pas moins déterminé à maintenir son ancienne puissance, non en adoptant une réforme dans sa conduite, mais en persécutant tous ceux qui se déclareraient contre l'autorité de l'Église.

L'hérésie de Wickleffe ou le lollardisme[1], ainsi

[1] On appelait Lollards les hérétiques qui reconnaissaient pour chef Gautier Lollard, Anglais, qui commença à prêcher ses erreurs en 1315. Il disait que les démons avaient été damnés injustement; que les anges qui les avaient chassés du ciel seraient damnés à leur tour; etc. Il fut arrêté à Cologne en 1322, et brûlé par l'inquisition.

qu'on l'appelait, se répandait chaque jour davantage, et recevait un nouvel éclat de la protection et des sermons de sir John Oldcastle, baron de Cobham, ancien serviteur du roi, et qui jouissait de la plus haute faveur. Son caractère respectable et ses vertus, tant civiles que militaires, avaient attiré sur lui l'attention d'Arundel, archevêque de Cantorbéry, qui l'avait jugé digne de servir de victime à la vengeance ecclésiastique. Il s'adressa au roi pour obtenir la permission de dénoncer lord Cobham, comme un impie, coupable de l'hérésie la plus atroce. Mais le cœur noble et généreux de Henri répugnait à employer un moyen de conversion aussi sanguinaire; et il résolut d'essayer d'abord ce que la raison et la persuasion pouvaient produire sur le chef téméraire de cette secte.

Il eut donc un entretien secret avec Cobham; mais il trouva ce gentilhomme obstiné dans ses opinions et déterminé à faire le sacrifice de sa vie, plutôt que de renoncer à sa croyance. Le roi, le voyant inébranlable, le livra alors à la fureur de ses ennemis. La persécution ne sert jamais qu'à propager les erreurs qu'elle a pour but de détruire. Le primat dénonça lord Cobham, et à l'aide de ses suffragans, le condamna, comme hérétique, à être brûlé vif. Cobham, ayant cependant trouvé le moyen de s'échapper de la Tour, avant le jour désigné pour son exécution, rejoignit secrètement son parti, et après avoir excité le zèle de ses par-

Ses partisans, chassés d'Allemagne, se réfugièrent en Angleterre, et se réunirent aux Wicléfistes, contre le clergé romain. C. Y.

tisans, il les conduisit à Londres dans l'intention de tirer vengeance de ses ennemis[1]. Mais le roi, informé de ses projets, ordonna que les portes de la ville fussent fermées, et, s'étant fait suivre de sa garde, il se rendit, pendant la nuit, dans Saint-Gile'sfields[2], et s'empara des conspirateurs qui se hâtaient d'arriver de tous côtés au rendez-vous désigné. Quelques-uns d'entr'eux furent exécutés; le plus grand nombre fut admis en grace. Cobham lui-même trouva moyen de s'échapper et de se tenir caché pendant quelque tems; mais ayant été repris quatre ans après, il paya de sa vie son obstination et sa témérité. On lui fit subir des tourmens que la cruauté humaine n'avait pas encore inventés jusqu'alors, et que les crimes les plus énormes auraient à peine mérités. On le pendit par le milieu du corps avec une chaîne, au-dessus d'un brasier, et il fut brûlé ainsi à petit feu.

De semblables spectacles étaient faits pour exciter l'horreur et l'aversion, non-seulement contre le clergé, mais contre le gouvernement lui-même. Henri, voulant détourner l'esprit de ses sujets de scènes aussi hideuses, se détermina à saisir l'occasion que lui offraient les troubles où la France était plongée à cette époque; il suivit les derniers avis de son père qui lui avait conseillé en mourant d'occuper ses sujets à des expéditions étrangères, afin d'ôter, par-là, aux esprits turbulens de son royaume, le

[1] An de J. C., 1414.
[2] Champs de Saint-Gile.

moyen et le tems d'exciter de dangereuses insurrections. Charles VI, roi de France, était sujet à de fréquens accès de démence qui le mettaient dans l'impossibilité totale de gouverner son royaume, livré, dans ces tristes momens, à l'ambition de ses vassaux et de ses courtisans, dont la force s'augmentait de la faiblesse de leur souverain. Deux concurrens se disputaient l'administration des affaires : Louis, duc d'Orléans, frère du roi, et Jean, duc de Bourgogne, son cousin germain. La reine Isabelle[1] avait aussi un parti; et le roi, dans ses momens lucides, s'efforçait vainement d'en former lui-même un autre qui pût se déclarer en sa faveur. Chacune de ces factions, lorsqu'elle parvenait à triompher, flétrissait les vaincus du nom de traîtres, et les gibets étaient occupés tour-à-tour par les accusés et les accusateurs.

Henri jugea donc cette circonstance favorable pour recouvrer les possessions françaises qui autrefois avaient été accordées par traités à l'Angleterre. Mais, voulant donner préalablement à cette expédition quelqu'apparence de justice, il envoya des ambassadeurs à Paris, chargés d'offrir une paix perpétuelle et une alliance avec l'Angleterre, à condition qu'il rentrerait dans toutes les possessions qui avaient été enlevées à la couronne sous les règnes précédens, et qu'il épouserait Catherine, fille du roi de France, à laquelle on donnerait une dot convenable.

Quoique la cour de France fût extrêmement

[1] Isabeau de Bavière.

opposée à la guerre à cette époque, elle ne pouvait cependant consentir à des demandes exorbitantes, que Henri ne faisait probablement que dans l'espoir d'essuyer un refus, dont il ne fut pas plus tôt certain, qu'il fit équiper une flotte et une armée considérable à Southampton[1]. Après avoir invité, par de brillantes espérances de conquêtes, tous les guerriers de l'Angleterre à le suivre, il mit en mer, et aborda à Harfleur à la tête de six mille hommes d'armes et de vingt-quatre mille hommes d'infanterie, dont la plupart étaient archers[2].

Les premières opérations commencèrent par le siége de cette place qui, ayant été attaquée vigoureusement, se détermina à capituler, et promit de se rendre à une époque désignée, si elle n'obtenait pas du secours avant ce tems. Le jour fixé arriva sans qu'aucun renfort parût; mais les assiégés, peu scrupuleux relativement aux engagemens qu'ils avaient pris, résolurent de se défendre encore. Henri ordonna une attaque générale, prit la ville d'assaut, et en chassa la garnison ainsi que tous les habitans.

Le vainqueur, poursuivant son chemin, s'avança dans un pays déjà désolé par les factions, et qu'il acheva de dévaster entièrement. L'ennemi n'opposa qu'une faible résistance, mais le climat de-

[1] Hume remarque que les offres de cette cour, quoique fort au-dessous de ce qu'exigeait le roi d'Angleterre, furent encore très-considérables. Tom. III, pag. 331. A. A.

[2] An de J. C., 1415.

vint fatal aux Anglais; la dissenterie se mit parmi les troupes de Henri, et son armée se trouva diminuée de moitié, tant par la mort de ceux que la maladie enleva, que par la faiblesse où elle réduisit ceux qui lui résistèrent. Dans cette triste situation, le roi eut recours à un expédient assez ordinaire dans ce siècle barbare, et qui était fait pour inspirer aux troupes plus de confiance que jamais en leur général. Il appela en combat singulier le dauphin qui commandait l'armée française, lui offrant de s'en remettre à l'issue de l'événement, sur ses prétentions. Ce défi fut rejeté, et les Français, si divisés intérieurement, semblèrent se réunir à l'apparence du danger commun. Quatorze mille hommes d'armes et quarante mille hommes d'infanterie se rassemblèrent sous le commandement du connétable d'Albret qui les plaça de manière à assaillir les troupes affaiblies de Henri, et à intercepter leur retour. Le roi d'Angleterre commença alors, mais trop tard, à se repentir de son invasion téméraire dans un pays où une maladie contagieuse et une armée puissante semblaient menacer partout les Anglais de leur destruction.

Il résolut de se retirer à Calais; cette retraite cependant ne pouvait s'effectuer sans des dangers continuels qu'il ne se dissimulait pas. Il s'efforça d'inspirer à ses troupes de la patience, de la persévérance, et leur offrit, par sa conduite, l'exemple le plus éclatant du courage et de la résignation. Continuellement harrassé dans sa marche par des partis volans de l'ennemi, il atteignit la Somme, qu'il

essaya de traverser; mais bientôt il aperçut de l'autre côté des troupes prêtes à s'opposer à son passage, et il fut obligé de revenir sur ses pas. Cependant il fut assez heureux pour surprendre un endroit près de Saint-Quentin, qui n'avait pas été suffisamment gardé, et il parvint à faire passer son armée.

Mais l'ennemi conservait encore l'espoir d'intercepter sa retraite, et lorsque Henri eut traversé la petite rivière de Ternois à Blangi, il fut désagréablement surpris d'apercevoir d'une hauteur l'armée française rangée dans les plaines d'Azincourt, et postée de manière qu'il lui était impossible de poursuivre sa marche sans en venir à un engagement. Aucune situation ne pouvait être plus embarrassante que celle où il se trouvait alors : son armée était presque réduite à rien par la maladie; les soldats, dépourvus de vivres, étaient abattus et découragés par les fatigues de leur retraite ; les troupes de Henri s'élevaient à peine à douze mille hommes, et c'était avec des forces aussi faibles qu'il devait soutenir le choc d'une armée six fois plus considérable, commandée par d'habiles généraux et abondamment pourvue de provisions. Cette inégalité humiliait autant les Anglais qu'elle augmentait le courage des Français qui conçurent, dès ce moment, un tel espoir de succès, qu'ils commencèrent à traiter de la rançon de leurs prisonniers.

Henri, quoique certain de son danger extrême, n'omit aucune des mesures qui pouvaient empê-

cher sa défaite. L'ennemi étant d'une force bien supérieure, il rangea sa petite armée sur un terrein étroit, situé entre deux bois qui flanquaient sa droite et sa gauche, et il attendit patiemment, dans cette position, l'attaque des Français. Le connétable de France était à la tête d'une armée, Henri était à la tête de l'autre, avec Edmond, duc d'York. Les deux armées s'observèrent quelque tems en silence, comme si elles eussent été également effrayées; ni l'une ni l'autre ne paraissait disposée à rompre ses rangs pour entamer le combat. Ce que Henri remarquant, il s'écria avec ardeur : « Mes amis, puisqu'ils ne veulent pas commencer, c'est à nous à leur montrer l'exemple; « marchez, et puisse le ciel nous accorder sa protection! »

A ces mots, les Anglais s'élancèrent, en faisant entendre des cris d'enthousiasme, et les Français continuèrent à attendre leur approche d'un air intrépide. Les archers Anglais, célèbres depuis longtems par leur habileté, firent voler une nuée de flèches de trois pieds de longueur, qui produisirent un effet terrible. La cavalerie française s'étant avancée pour les repousser, deux cents archers, qui s'étaient tenus cachés jusqu'à ce moment, parurent subitement, et, lançant leurs flèches, jetèrent la confusion parmi les rangs ennemis; ils profitèrent du désordre, se précipitèrent avec fureur, et tombèrent, l'épée à la main, sur les Français. Les assaillans, affaiblis par la maladie, furent cependant repoussés d'abord; mais déterminés à vaincre

ou à mourir, ils fondirent sur l'ennemi avec une telle impétuosité, que les Français furent forcés de reculer, et bientôt la valeur des Anglais acheva leur défaite[1]. Dans le même moment, un corps de cavalerie anglaise, qui était resté caché dans un bois voisin, s'élançant avec rapidité, vint flanquer l'infanterie française, et un désordre général s'ensuivit. La première ligne ennemie ayant été mise en déroute, la seconde ligne s'avança pour interrompre les progrès de la victoire. Henri, qui avait mis pied à terre, se présenta à l'ennemi d'un air déterminé, et, à la tête de ses troupes, combattit à pied, encourageant les uns et secourant les autres.

Dix-huit cavaliers français, qui avaient résolu de le tuer ou de mourir, s'avancèrent vers lui, et l'un d'eux ayant frappé le roi de sa hache d'armes, tous tombèrent sur lui au même instant; il était sur le point de fléchir sous leurs coups, lorsque David Gam, vaillant Gallois, aidé de deux de ses compatriotes, accourut au secours du roi, força l'attention des assaillans à se diriger sur lui, et il les combattit avec une telle valeur, qu'il en fit tomber plusieurs à ses pieds. Le roi avait eu le tems de reprendre ses sens, et des troupes fraîches étant arrivées à son secours, les dix-huit cavaliers français furent tués. Henri, reconnaissant du service qu'il venait de recevoir de son généreux défenseur, l'arma chevalier sur le champ de bataille, ainsi que les Gallois qui avaient aidé si courageusement à le défendre.

[1] La bataille d'Azincourt fut perdue le 25 octobre 1415. C. Y.

Le combat s'était engagé de nouveau avec plus de chaleur que jamais; Henri redoublait d'ardeur, et les endroits les plus périlleux étaient ceux où on le voyait combattre. Son frère, qui était à ses côtés, ayant été frappé mortellement, vint tomber à ses pieds; et tandis que le roi était pieusement occupé à le secourir, il reçut lui-même un coup terrible qui le jeta sur ses genoux; mais il ne tarda pas à se relever fièrement et à se remettre à la tête de ses troupes. S'élançant alors furieux sur l'ennemi, il le jeta dans une telle confusion, que les généraux français ne purent jamais engager leurs troupes à revenir à la charge. Le duc d'Alençon, témoin de leur fuite, résolut, par un coup désespéré, de recouvrer la fortune du jour ou de périr dans la tentative. Courant sur Henri, en s'écriant qu'il était le duc d'Alençon, il lui déchargea un coup si violent sur la tête, qu'il fit voler une partie du casque du roi. Henri, qui n'avait pas eu le tems de parer le coup, le rendit avec fureur, et jeta le duc à terre; les troupes qui accoururent achevèrent de le tuer, et tous les efforts que le roi fit pour le sauver furent inutiles.

Dès ce moment, les Français furent vaincus de tous côtés; effrayés, ils se jetèrent à la hâte dans un passage si étroit, qu'ils ne purent ni fuir ni faire aucune résistance, et bientôt la terre fut couverte de morts.

Après que toute apparence d'hostilité eut cessé, les Anglais eurent le loisir de faire des prisonniers; s'étant avancés dans la plaine avec un succès con-

tinuel, ils aperçurent les restes de l'arrière-garde française, qui semblait chercher à opposer encore quelque résistance; ils entendirent en même tems derrière eux un bruit d'alarme; c'était un certain nombre de paysans armés, qui étaient tombés sur les bagages des Anglais, et passaient au fil de l'épée ceux qui étaient chargés de les garder. Henri, se voyant entouré d'ennemis de tous côtés, redoutant quelque tentative de la part de ses prisonniers, dont le nombre excédait celui de son armée, et jugeant nécessaire de prendre un parti violent, donna l'ordre de les faire mourir; mais, informé qu'il tenait la victoire, il arrêta le massacre assez tôt pour sauver encore un grand nombre de victimes.

Cet acte de rigueur, ou pour mieux dire, d'atrocité, a terni toute la gloire que cette victoire aurait acquise à Henri : cependant, sa conduite, en cette circonstance, doit être attribuée bien moins à un penchant à la cruauté qu'aux mœurs encore sauvages de cette époque; et l'on remarquera que l'héroïsme de ce siècle avait toujours une teinte de barbarie.

La bataille d'Azincourt fut fatale à la France, par la quantité de princes et de nobles qui furent tués ou faits prisonniers. Dans le nombre de ceux qui périrent, on compte le connétable de France, les deux frères du duc de Bourgogne, le duc de Bar et le comte de Marle; un archevêque de Sens fut tué également, les armes à la main. Le nombre des morts s'éleva, dit-on, à dix mille hommes, et

comme la perte tomba principalement sur la cavalerie, on prétend que huit mille gentilshommes furent tués. Dans le nombre des prisonniers, qui se monta à quatorze mille hommes, les plus distingués furent les ducs d'Orléans et de Bourbon. Du côté des Anglais, la perte n'excéda pas quatre-vingts hommes, ce qui est peu de chose, en comparant la perte à la victoire[1]. Quelque grande qu'elle fût, elle n'eut pour résultat aucun heureux effet. Après la bataille d'Azincourt, Henri continua sa retraite sans s'arrêter davantage, et emmena ses prisonniers à Calais et de là en Angleterre, où le parlement, ébloui de l'éclat de sa victoire, consentit à lui accorder de nouveaux subsides, mais qui ne purent suffire aux dépenses de la campagne suivante.

Avec cet argent et de nouvelles levées, il s'embarqua à la tête d'une armée de vingt-cinq mille hommes, pour la Normandie, et se prépara[2] à frapper un coup décisif, relativement à la couronne de France, sur laquelle les monarques anglais avaient des prétentions depuis long-tems. Le malheureux pays de France était alors dans la

[1] Malgré l'impartialité habituelle de notre historien, il ne peut se défendre de l'esprit d'injustice de ses compatriotes : il estime ici la perte des Français à dix mille hommes, et celle des Anglais à quatre-vingts hommes seulement. Celle-ci est même réduite à quarante hommes par David Hume. Il semble que des Géans aient battu des Pygmées. C'est ainsi que cet esprit de dénigrement s'est propagé de siècle en siècle. Mais nos phalanges victorieuses en Allemagne, en Italie et en Espagne, ont récemment forcé nos orgueilleux insulaires à bien rabattre de toutes leurs forfanteries. A. M.

[2] An de J. C., 1417.

situation la plus déplorable; le royaume entier n'était qu'un vaste théâtre de crimes, de meurtres, d'injustices et de dévastations. Le duc d'Orléans avait été assassiné par le duc de Bourgogne, et le duc de Bourgogne, à son tour, était tombé sous le fer des assassins, par la trahison du dauphin. Le fils du duc de Bourgogne, brûlant du désir de venger son père, entra dans un traité secret avec l'Angleterre, et une ligue puissante fut promptement formée à Arras[1], entre Henri et le jeune duc de Bourgogne qui ne parut exiger du roi d'Angleterre que la promesse de venger le meurtre du feu duc. Henri poursuivit donc ses conquêtes, sans rencontrer beaucoup d'opposition. Plusieurs provinces se soumirent à son approche; la ville de Rouen fut assiégée et prise; Pontoise et Gisors tombèrent également en sa puissance. Paris même fut menacé, et la terreur de ses armes obligea la cour à s'éloigner à Troyes. Ce fut dans cette ville que le duc de Bourgogne, qui avait pris sur lui de gouverner le roi de France, se rencontra avec Henri, dans le dessein de ratifier le traité qui avait été commencé autrefois, et par lequel la couronne de France devait être transmise à un prince étranger. L'état de démence où Charles était plongé en ce moment, le rendit spectateur passif de ce traité remarquable, et Henri dicta toutes les conditions de la négociation. Les principaux articles étaient: Que Henri épouserait la princesse Catherine; que le roi Charles conti-

[1] An de J. C, 1419.

nuerait à jouir de son titre et de sa dignité pendant sa vie, mais que Henri serait déclaré héritier de la couronne, et serait mis en possession de l'administration du royaume; que la France et l'Angleterre seraient réunies, pour jamais, sous un même souverain, mais qu'elles conserveraient cependant leurs lois et leurs priviléges respectifs; que Henri joindrait ses armes à celles du roi Charles et du duc de Bourgogne, pour humilier et soumettre le dauphin et ses partisans.

Telle fut la teneur d'un traité trop contraire aux intérêts réels des deux royaumes, pour être de longue durée; mais les parties contendantes étaient trop aveuglées par leur ressentiment et leurs jalousies mutuelles pour reconnaître que les princes n'ont pas le droit de disposer ainsi des royaumes, et de sacrifier l'intérêt commun à des considérations personnelles.

Peu de tems après ce traité[1], Henri épousa la princesse Catherine. Il reconduisit ensuite son beau-père à Paris, et prit formellement possession de cette capitale. Là, il obtint des états du royaume une ratification du dernier pacte, et dirigea alors ses armes avec succès contre les partisans du dauphin qui, à cette époque, errait comme un étranger, dans son propre patrimoine, et n'opposait au succès de ses ennemis que des plaintes inutiles.

Les subsides que Henri avait reçus n'étaient point assez considérables pour lui donner la possibilité de poursuivre la guerre, sans avoir recours

[1] An de J. C., 1420.

de nouveau à son parlement; quoiqu'à son arrivée en Angleterre il reçût de nombreuses félicitations sur ses brillantes conquêtes, il trouva ses sujets peu disposés à goûter les prétendus avantages qui devaient en résulter pour le royaume. Un traité, qui, par la suite, devait transporter loin de l'Angleterre le siége du gouvernement, ne fut pas regardé d'un œil favorable par le parlement; aussi refusa-t-il, sous différens prétextes, le subside considérable que demanda le roi. Il n'en accorda qu'une partie. Mais Henri, déterminé à poursuivre ses projets, fit lever des contributions sur les provinces conquises, et, ayant ajouté cet argent aux subsides qu'on lui accordait, se trouva dans la possibilité de réunir une armée de vingt huit mille hommes, avec laquelle il aborda heureusement à Calais.

Pendant le tems que Henri avait été absent de la France, le dauphin, prince prudent et actif, n'avait négligé aucun moyen de remédier à sa triste situation. Il était parvenu à déterminer le régent d'Écosse à lui envoyer un corps de sept mille hommes, et avec ces forces et quelques troupes qu'il avait encore, il attaqua le duc de Clarence, frère de Henri, et obtint une victoire complète.

Ce fut la première affaire où la fortune parut abandonner les Anglais; mais ce revers ne fut que de courte durée: Henri, ayant reparu tout-à-coup avec une armée considérable, força le dauphin à fuir à son approche, et plusieurs des villes qui s'étaient soumises à Charles se rendirent de nouveau au vainqueur. Henri, complètement victorieux,

établit sa résidence à Paris et s'entoura d'une cour magnifique, tandis que celle du roi de France était triste et mesquine. Le jour de la Pentecôte[1], les deux rois et les deux reines, la tête ornée du diadème, dînèrent ensemble en public; Charles reçut en apparence tous les hommages, mais Henri seul commanda avec une autorité absolue.

L'infortuné dauphin, chassé par-delà la Loire, était presque entièrement dépossédé des provinces septentrionales; poursuivi même jusque dans le midi par les armes réunies des Anglais et des Bourguignons, il fut bientôt menacé d'une ruine totale. Dans cette situation périlleuse, il se vit contraint de prolonger la guerre autant que possible, et d'éviter toute action hasardeuse avec un rival accoutumé depuis long-tems à la victoire. Il donna en cette circonstance des preuves remarquables de sa prudence; et après avoir supporté courageusement les persécutions de la fortune, il la trouva enfin disposée à se déclarer en sa faveur, en le délivrant d'un concurrent qui vraisemblablement allait devenir son maître.

Au moment où Henri, devenu possesseur de deux couronnes, avait atteint le plus haut terme de sa gloire, il fut attaqué d'une fistule, maladie que l'ignorance des médecins de ce tems rendit bientôt mortelle. Henri, s'apercevant que son mal était devenu incurable et que sa fin approchait à grands pas, envoya chercher son frère, le duc de Bedford, le comte de Warwick, et quelques autres seigneurs

[1] An de J. C., 1422.

qu'il avait toujours honorés de sa confiance; il leur remit avec la plus grande tranquillité son testament, dans lequel il s'était occupé avec soin du gouvernement de son royaume et de sa famille. Il recommanda son fils à la protection de ses fidèles serviteurs, et, malgré le regret extrême qu'il éprouvait de ne pouvoir atteindre le but constant de toute son ambition, qui avait été de soumettre totalement la France, il témoigna la plus profonde indifférence pour la mort; il l'attendit avec calme et piété, et il expira avec la même intrépidité qu'il avait déployée dans tout le cours de sa vie. Il était âgé de trente-cinq ans, et régnait depuis dix ans.

Ce prince possédait sans doute beaucoup de mérite, mais ses succès militaires lui donnèrent plus de célébrité que ses vertus réelles n'en attendaient. Il avait le talent d'attacher ses amis par une affabilité extrême, et de gagner l'affection de ses ennemis par l'adresse et la clémence. Cependant son règne fut plus éclatant que profitable au bien de son peuple; les trésors du royaume furent prodigués en conquêtes qui auraient fini par devenir offensantes et préjudiciables à la nation. Ce fut un bonheur pour Henri de mourir au milieu de ses triomphes et au faîte de sa gloire. Sa fin fut bien différente de celle de Charles qui mourut deux mois après lui, et termina enfin un règne infortuné, passé en grande partie dans l'état de démence le plus déplorable. Méprisé de ses amis, insulté par ses alliés, il laissa ses sujets dans la situation la plus misérable.

Henri n'eut de sa femme, Catherine de France, qu'un fils qui lui succéda, et dont les infortunes, pendant le cours d'un règne fort long, surpassèrent toute la gloire et les succès de son père.

Les triomphes de l'Angleterre sur la France produisirent à peine quelques effets heureux pour ce royaume. A mesure que la nation anglaise devint belliqueuse, elle devint sauvage; altérée de conquêtes étrangères, elle oublia les arts utiles, qui seuls pouvaient conserver et améliorer les biens qu'elle possédait dans son sein. La langue, au lieu de s'embellir, fut plus négligée qu'auparavant; Langland et Chaucer avaient commencé à la purifier et à l'enrichir de constructions nouvelles et élégantes; mais alors elle retomba dans sa première rudesse, et aucun poëte ni aucun historien ne se fit remarquer pendant cette période orageuse.

CHAPITRE XIX.

HENRI VI.

De l'an 1422 à l'an 1471.

Henri VI n'avait pas encore un an, lorsqu'il monta sur le trône. L'administration du royaume, pendant sa minorité, ne tarda pas à être disputée par les membres de sa famille. Le duc de Bedford, l'un des princes les plus accomplis du siècle et qui possédait une habileté égale dans le cabinet et au champ de bataille, fut nommé, par le parlement,

protecteur de l'Angleterre, défenseur de l'Église, et premier conseiller du roi. Son frère, le duc de Gloucester, fut désigné pour gouverner le royaume pendant que Bedford continuerait de diriger la guerre en France; et, pour limiter le pouvoir des deux frères, on nomma un conseil sans l'avis duquel aucune mesure importante ne pouvait être prise.

Les choses ainsi réglées, et les opérations militaires étant à cette époque beaucoup plus importantes que les affaires civiles, le duc de Bedford établit sa résidence en France, afin de veiller aux succès des armes anglaises et de s'opposer aux tentatives de Charles VII qui venait de prendre le titre de roi des Français et dont la situation était déplorable. Les Anglais étaient maîtres de presque toute la France; et Henri VI, encore au berceau, avait été revêtu par les envoyés de Paris de tout le pouvoir royal. Le duc de Bedford, à la tête d'une nombreuse armée, pénétra donc dans le cœur du royaume, et se disposa à réprimer toutes les insurrections qui éclateraient, tandis que le duc de Bourgogne, qui, précédemment, avait fait un traité avec lui, resta dans la plus grande tranquillité, ne songeant qu'à seconder ses prétentions.

Malgré des apparences aussi déplorables pour Charles VII, ce prince, qui réunissait la prudence de l'âge mûr à l'amabilité de la jeunesse (il n'avait alors que vingt ans), trouva moyen de rompre la ligue formée contre lui, et de ramener ses sujets à leurs intérêts naturels et au sentiment

de leur devoir. Ses premières tentatives, cependant, ne furent suivies d'aucun succès : partout où il s'efforçait de faire face à l'ennemi, il était vaincu; à peine osait-il se fier aux amis qui entouraient sa personne, son autorité était méconnue même de ses propres domestiques[1]. Les Anglais obtinrent sur lui différens avantages, et une bataille, qui fut livrée près de Verneuil, où il fut totalement défait par le duc de Bedford, rendit ses affaires entièrement désespérées[2].

Mais l'impossibilité où les Anglais se trouvaient de soutenir la guerre sans de nouveaux subsides, ayant forcé Bedford à se retirer en Angleterre, son ennemi vigilant profita de son absence pour se relever de sa chute. Dunois, l'un de ses généraux, s'étant mis à la tête de seize mille hommes, força le comte de Warwick à lever le siége de Montargis, et cet avantage, quelque léger qu'il fût, commença à prouver aux Français que les Anglais n'étaient pas invincibles.

Mais un triomphe plus éclatant leur était réservé; bientôt les moyens sur lesquels on devait le moins compter, et qui, selon toutes les vraisem-

[1] An de J. C., 1423.

[2] Les victoires sur la France produisirent au reste peu de bons effets en Angleterre. Les sciences et les arts reculèrent, et cet âge malheureux ne produisit ni poète ni historien. (*Lettres sur l'Histoire d'Angleterre.*) Les livres étaient alors fort rares, ce qui empêchait les lumières de se répandre. La comtesse de Westmoreland, présenta, en 1424, une requête au conseil privé, où elle réclamait un livre intitulé les *Chroniques de Jérusalem*, qu'elle avait prêté au feu roi. (*Note de Brissot de Warville.*) Mais l'imprimerie s'introduisit en Angleterre à la fin de ce malheureux règne, par les soins de Guillaume Caxton de Londres. A. A.

blances, ne pouvaient être suivis d'aucun succès, produisirent la révolution la plus heureuse pour la France. Une femme, née dans la classe la plus humble et ne possédant aucune espèce d'éducation, força la victoire à se prononcer en faveur de ses compatriotes, et inspira aux Anglais cette même terreur qui avait rendu les Français si faibles devant leurs vainqueurs. Aidés du secours d'une jeune fille, ils se relevèrent glorieusement de leur chute; les Anglais, repoussés de toutes parts, furent totalement chassés du royaume, et les vaincus devinrent à leur tour vainqueurs.

Dans le village de Domremi, près de Vaucouleurs, sur les frontières de la Lorraine, vivait une jeune paysanne de vingt-sept ans environ[1], appelée Jeanne d'Arc. Cette fille avait été servante dans une petite auberge, et, dans cet humble état, s'était soumise à tous les emplois pénibles qui peuvent préparer le corps aux fatigues de la guerre. Ses mœurs étaient irréprochables, et, jusqu'alors, elle n'avait annoncé aucune de ces dispositions audacieuses qu'elle déploya bientôt. Satisfaite de son sort, elle remplissait avec zèle et exactitude ses devoirs, et ne se faisait remarquer que par sa modestie et sa piété extrême.

Cependant les malheurs de sa patrie paraissaient être l'objet constant de ses pensées; souvent elle s'appitoyait sur le sort déplorable de la France; son souverain expulsé du trône où il avait des droits si légitimes, son pays inondé de sang,

[1] Elle n'en avouait que dix-huit. C. Y.

et la vue des brigandages innombrables que commettaient continuellement les étrangers, étaient des motifs trop puissans pour ne point exciter son ressentiment et échauffer son cœur du désir ardent de remédier aux maux de la France. Son ame exaltée et nourrie de ces pensées constantes, commença à ressentir des impulsions qu'elle chercha à prendre pour des inspirations du ciel. Convaincue enfin de la réalité de ses visions, elle alla trouver Dandicourt, gouverneur de Vaucouleurs, et lui dit qu'elle était destinée par le ciel à délivrer son pays de ses farouches usurpateurs. Dandicourt la traita d'abord assez froidement et ne l'écouta qu'avec indifférence; mais sa persévérance et ses importunités ayant fini par l'emporter, il consentit à mettre à l'épreuve les talens qu'elle prétendait posséder, et lui ayant donné une escorte, il la fit conduire à la cour de France, qui résidait alors à Chinon.

Quelque convaincu que fût, sans doute, le roi de la faiblesse des prétentions de Jeanne d'Arc, il ne voulut, cependant, dédaigner aucun moyen de relever sa fortune chancelante. En conséquence, on publia que Jeanne était inspirée du Ciel; qu'elle avait reconnu le roi au milieu de ses courtisans, quoiqu'il se fût dépouillé de toutes les marques de son autorité; qu'elle lui avait révélé des secrets connus de lui seul, et qu'elle avait demandé une épée dont elle avait donné une description minutieuse, quoiqu'elle ne l'eût jamais vue; cette épée, avait-elle assuré, de-

vait être conservée dans l'église de Sainte Catherine de Fierbois. L'esprit du vulgaire ainsi préparé, Jeanne fut habillée de pied en cap, montée sur un cheval de bataille et offerte à la vue du peuple dans tout l'appareil martial. Elle fut conduite ensuite devant les docteurs de l'Université, qui, imbus de la crédulité du tems ou disposés à favoriser une imposture qui pouvait amener d'heureux résultats, déclarèrent qu'elle avait reçu sa mission du ciel même.

Lorsque tous les préparatifs furent terminés, on se disposa à envoyer Jeanne contre l'ennemi [1]. Les Anglais assiégeaient alors la ville d'Orléans, unique ressource de Charles, et tout semblait leur promettre un prompt succès. Jeanne entreprit de faire lever le siége, et, pour se rendre encore plus imposante, elle se ceignit de l'épée miraculeuse qu'elle avait dépeinte précédemment d'une manière si extraordinaire. Elle ordonna à tous les soldats de se confesser avant de songer à combattre, puis, déployant une bannière consacrée, elle assura les troupes d'une victoire certaine. Sa confiance finit par exciter l'ardeur de l'armée française ; les Anglais mêmes, qui s'efforçaient de montrer pour elle du mépris, se sentirent secrètement émus de l'idée de sa mission divine, et, malgré eux, la terreur s'empara de leurs ames. Un convoi devait être envoyé pour approvisionner la ville. Jeanne, à la tête de quelques troupes, couvrit l'embarcation et rentra dans Orléans avec

[1] An de J. C., 1429.

le convoi qu'elle avait si heureusement protégé. Les Anglais, témoins de ce succès, étaient plongés dans l'étonnement : un morne silence régnait parmi eux, et ils contemplaient avec une crainte religieuse ce courage téméraire qu'ils croyaient ne devoir provenir que d'une puissance surnaturelle. Mais ils furent bientôt forcés de sortir de leur stupéfaction par une vive sortie de l'ennemi : Jeanne, portant l'étendard sacré dans sa main, et encourageant les soldats par ses paroles et ses actions, les conduisit aux tranchées et assaillit les assiégeans jusque dans leurs propres redoutes. Pendant l'attaque de l'un des forts, elle fut blessée au cou par une flèche, mais ayant retiré à l'instant le trait, de sa propre main, et mis promptement un appareil sur sa blessure, elle se hâta de reparaître à la tête de ses troupes, et planta elle-même sa bannière victorieuse sur les remparts de l'ennemi.

Ses succès augmentant à chaque instant, les Anglais commencèrent à croire qu'il était impossible de résister à des troupes animées d'une énergie aussi surnaturelle, et Suffolk, qui dirigeait l'attaque, ayant jugé qu'il pouvait devenir extrêmement dangereux de rester plus long-tems en présence d'un ennemi aussi heureux que brave, leva le siége et se retira avec toutes les précautions possibles.

Après avoir été attaqués pendant si long-tems, les Français, à leur tour, étaient devenus les agresseurs. Charles ayant rassemblé un corps de six mille hommes, l'envoya pour assiéger Jergeau, que le comte de Suffolk occupait en ce moment

avec une partie de son armée. La ville fut prise; Suffolk se rendit prisonnier, et Jeanne entra triomphante dans la ville, à la tête de l'armée. Bientôt après, il y eut une bataille livrée près de Patay, où les Anglais furent vaincus également, et où les généraux Scales et Talbot furent pris.

La levée du siége d'Orléans n'était qu'une partie des promesses faites par la Pucelle au roi de France; l'autre, était son couronnement à Reims. Elle annonça alors qu'il était tems d'accomplir cette cérémonie, et Charles, déterminé à suivre ses avis, se dirigea vers Reims, à la tête de douze mille hommes. Les villes qu'il traversa ouvrirent leurs portes pour le recevoir, et les habitans de Reims, au moment de son arrivée, envoyèrent une députation lui porter les clés de la ville. La cérémonie de son couronnement eut lieu avec la plus grande solennité; et la Pucelle d'Orléans, voyant sa mission remplie, demanda la permission de se retirer, puisqu'elle avait atteint le but de ses désirs. Mais le roi, ne pouvant se déterminer à se séparer d'elle, après les services qu'elle venait de lui rendre, la pressa si vivement de rester près de lui, qu'elle finit par consentir à ce qu'il souhaitait.

Une foule de succès suivirent ce couronnement: Laon, Soissons, Château-Thierry, Provins et plusieurs autres villes se soumirent à Charles, sans effort. De l'autre côté, les Anglais, consternés et abattus, fuyaient de toutes parts, ne sachant s'ils devaient attribuer leur défaite au pouvoir de quelqu'enchantement ou à une influence divine,

et ils étaient également terrifiés par la crainte de l'une ou l'autre de ces deux puissances. Ils se voyaient ravir à regret les conquêtes qu'ils avaient obtenues, et forcés de se soumettre aux Français, comme autrefois eux-mêmes avaient été obligés de se soumettre aux armes anglaises. Leurs dissensions mutuelles, tant sur le continent que dans l'intérieur de leur royaume, les rendaient incapables de continuer la guerre, et le duc de Bedford, malgré toute sa prudence, se vit dépouiller de ses forteresses, sans qu'il lui fût possible d'arrêter les progrès de l'ennemi.

Il résolut donc, pour relever l'état chancelant de ses affaires, de faire couronner le prince Henri à Paris, espérant que la splendeur de cette cérémonie imposerait aux Français, et les forcerait à l'obéissance. Henri, en conséquence, fut couronné roi des Français; et tous ceux qui persistaient encore à reconnaître l'autorité étrangère jurèrent fidélité et hommage au nouveau monarque[1]. Mais il était trop tard alors pour que la pompe du couronnement pût donner une tournure favorable aux affaires de l'Angleterre: la majeure partie des Français s'était déclarée contre les conquérans, et le reste n'attendait que l'occasion de suivre cet exemple.

Il arriva bientôt un événement qui, quelque avantageux qu'il parût d'abord à la cause des Anglais, ne servit qu'à les rendre plus odieux et à hâter leur expulsion totale du pays qu'ils avaient

[1] An de J. C., 1431.

usurpé. Le duc de Bourgogne, à la tête d'une armée puissante, avait mis le siége devant Compiègne, et la Pucelle d'Orléans s'était jetée dans cette place contre la volonté du gouverneur, jaloux d'une autorité supérieure à la sienne. La garnison ne la reçut pas moins avec transport, et se crut invincible sous sa protection; mais leur joie ne fut que de courte durée. Jeanne, ayant fait une sortie le jour suivant, et chassé deux fois l'ennemi de ses retranchemens, fut enfin obligée de se retirer et de se placer à l'arrière-garde pour protéger la retraite de ses troupes. Au moment où elle se disposait à les suivre et à rentrer avec elles dans la ville, elle trouva, à sa grande surprise, les portes fermées et le pont levé par ordre du gouverneur qui, à ce que l'on prétend, épiait depuis longtems l'occasion de la livrer à ses ennemis.

Rien ne saurait exprimer la joie des Anglais à la nouvelle de la prise d'une femme qui était la terreur de leurs armes. Le *Te Deum* fut chanté, et dès-lors on espéra qu'une capture si importante et si extraordinaire rendrait aux Anglais leurs premiers succès. Le duc de Bedford, informé de la prise de la Pucelle, la racheta du comte de Vendôme, qui l'avait faite prisonnière, et ordonna qu'elle fût gardée étroitement.

La crédulité du peuple, à cette époque, était si grande que les choses les plus absurdes étaient accueillies sans peine, ce dont les grands et le clergé savaient profiter habilement. Jeanne, que ses succès avaient fait regarder depuis quelque

tems comme une sainte, fut considérée, dès le moment de sa captivité, comme une sorcière abandonnée même du démon qui ne lui avait prêté qu'un secours trompeur et momentané. Il fut résolu, en plein conseil, qu'elle serait envoyée à Rouen, afin d'y être jugée pour crime de sorcellerie, et l'évêque de Beauvais, homme entièrement dévoué aux intérêts de l'Angleterre, présenta une requête contre elle. L'université de Paris eut la bassesse de se joindre à lui. Plusieurs prélats, parmi lesquels le cardinal de Winchester était le seul anglais, furent désignés pour ses juges. Ils tinrent leur cour à Rouen, où Henri résidait alors; et la Pucelle, revêtue de tout l'appareil militaire, mais chargée de fers, parut devant ce tribunal implacable. Sa conduite, en cette circonstance, ne démentit nullement sa valeur passée; elle ne montra ni faiblesse ni soumission déplacée; mais elle appela à Dieu et au pape de la vérité de ses premières révélations. Malgré sa défense, elle fut déclarée coupable d'hérésie et de sorcellerie, et condamnée à être brûlée vive, châtiment ordinaire des crimes de cette espèce.

Mais avant de prononcer cette sentence redoutable, ses bourreaux résolurent de la forcer à abjurer ses erreurs passées, et les terreurs qu'ils employèrent, et les tourmens qu'ils lui firent supporter finirent par vaincre son courage. Ses visions commencèrent à s'évanouir; la sombre méfiance prit la place de ces brillantes inspirations. Elle déclara publiquement qu'elle consentait à se rétrac-

ter, et promit de ne plus accueillir à l'avenir les vaines illusions qui l'avaient égarée jusqu'alors et qui en avaient imposé au peuple. Cette rétractation était tout ce que ses persécuteurs désiraient, voulant montrer quelqu'apparence de clémence; ils commuèrent sa sentence en une prison perpétuelle, au pain et à l'eau. Mais la fureur de ses ennemis n'était pas de nature à s'apaiser par un châtiment si doux. Satisfaits de ses aveux, ils voulurent s'assurer si sa rétractation était sincère. Soupçonnant que les habits de son sexe, qu'elle avait consenti à reprendre, lui étaient désagréables, ils placèrent à dessein dans sa prison un costume guerrier, et épièrent l'effet que devait produire cette vue sur elle. Leur cruel artifice eut tout le succès qu'ils attendaient. Jeanne, émue vivement à l'aspect des vêtemens sous lesquels elle avait acquis tant de gloire, jeta sa robe de pénitente, et se revêtit des habits défendus. Ses ennemis, entrés en ce moment, la trouvèrent dans ce costume, et son imprudence fut regardée comme le signe le plus certain de son endurcissement au crime. Dès-lors, il ne lui resta plus aucun espoir de pardon. Elle fut condamnée à être brûlée vive sur la place du marché, à Rouen, et l'infame sentence fut exécutée rigoureusement.

Cette cruelle action, résultat de la superstition et de la cruauté humaine, ne servit qu'à augmenter la haine des deux puissances l'une contre l'autre, et ne fut d'aucun avantage pour les Anglais. L'une des premières infortunes qu'ils éprouvè-

rent après leur crime, fut la désertion du duc de Bourgogne, qui, depuis quelque tems, avait reconnu sa faute, et désirait rompre une alliance fondée sur l'injustice, et fatale au bien de son pays. En conséquence, un traité fut conclu[1] entre lui et Charles, dans lequel le dernier consentit à faire toutes les réparations possibles, pour le meurtre du feu duc, et le premier s'engagea à aider Charles à chasser les Anglais de France. Cette défection du duc de Bourgogne fut un coup fatal pour eux; et tels furent les effets qu'elle produisit sur la populace de Londres, qu'elle se livra à des excès terribles, et massacra plusieurs vassaux du duc, qui se trouvaient alors en Angleterre. Peut-être cet événement contribua-t-il aussi à hâter la la mort du duc de Bedford qui termina sa vie à Rouen, peu de tems après le traité conclu entre le roi de France et le duc de Bourgogne. Richard, duc d'York, fut nommé à sa place régent de France.

Dès que le duc de Bedford eut cessé de vivre, les malheurs de l'Angleterre devinrent irréparables. Les Parisiens retrouvèrent enfin le sentiment de leur devoir; et lord Willougby, qui commandait Paris pour les Anglais, fut trop heureux, après de vains efforts, de stipuler la sûreté de la retraite de ses troupes en Normandie.

C'est ainsi que les Français, en agissant avec persévérance, regagnaient, quoique lentement, le terrain sur leurs ennemis, et quoique leurs champs fussent dévastés et leurs villes dépeuplées, ils

[1] An de J. C., 1435.

trouvaient dans la faiblesse et les dissensions continuelles des Anglais un avantage dont ils savaient habilement profiter.

Les deux nations, fatiguées enfin d'une guerre qui, quelque languissante qu'elle fût, était encore un fardeau plus pesant qu'on ne pouvait le supporter, commencèrent à désirer ardemment le repos; mais les conditions étaient si exagérées de part et d'autre, que tout espoir d'accommodement s'évanouit promptement. On finit cependant par convenir d'une trève de vingt-deux mois seulement, qui laissa les choses sur le même pied entre les deux partis[1].

Dès que cette trève fut conclue, Charles s'occupa avec zèle et habileté de remédier aux maux innombrables auxquels son royaume était exposé depuis si long-tems, par la durée des guerres étrangères et intestines. Il rétablit la discipline parmi ses troupes, la police dans ses états; réprima les factions; fit revivre l'agriculture, et, s'étant remis en état de reprendre le champ de bataille, saisit la première occasion qui s'offrit de rompre la trève. La Normandie fut envahie par quatre armées puissantes, dont la première était commandée par Charles, la seconde, par le duc de Bretagne, la troisième, par le duc d'Alençon, et la quatrième, par le comte Dunois[2]. Presque toutes les places fortes ouvrirent leurs portes, dès que les Français parurent. Rouen fut la seule ville qui sembla disposée à sou-

[1] An de J. C., 1444.
[2] An de J. C., 1449.

tenir un siége; mais les habitans demandèrent à si grands cris la reddition de la place, que le duc de Somerset, qui commandait la garnison, fut obligé de capituler[1].

La bataille, ou plutôt l'escarmouche de Fourmigny fut la dernière tentative que firent les Anglais pour défendre leurs possessions françaises; elle n'eut pas plus de succès que les autres : ils furent mis en déroute, et plus de mille hommes furent tués. Toute la Normandie et la Guyenne, qui, depuis si long-tems, étaient soumises à l'autorité de l'Angleterre, retournèrent à la France; et les Anglais se virent enfin totalement dépouillés de deux provinces, que depuis trois siècles ils regardaient comme faisant partie de leurs états[2]. De tant de conquêtes, Calais fut la seule ville qui leur resta, et cette faible compensation de tant de sang répandu et de tant de trésors prodigués ne fut qu'un triomphe passager pour l'ambition.

On pense bien que les mauvais succès, qui marquaient les premières années du règne de Henri, durent produire des querelles et des factions parmi les chefs du gouvernement. Le duc de Gloucester, qui avait été nommé régent d'Angleterre pendant l'absence de son frère, avait plusieurs rivaux qui enviaient son rang. Dans le nombre de ces concurrens, on remarquait Henri Beaufort évêque de Winchester, grand oncle du roi, et fils de Jean de Gand. Ce prélat, auquel l'éducation du jeune mo-

[1] An de J. C., 1450.

[2] An de J. C., 1453.

narque avait été confiée, était doué d'une expérience consommée et d'une grande habileté, mais il avait en même tems un caractère remuant et dangereux. Le désir ardent qu'il nourrissait de parvenir au gouvernement du royaume, faisait naître de fréquentes disputes entre lui et le duc de Gloucester, prince d'un caractère franc et ouvert, et sur lequel il obtenait des avantages continuels. C'était en vain que le duc de Bedford avait employé toute son autorité et celle du parlement pour les réconcilier; leur animosité mutuelle n'avait cessé, pendant plusieurs années, de troubler le gouvernement, et n'avait pas manqué de tourner au profit des ennemis du royaume. Leurs sentimens différaient surtout relativement aux affaires de la France. Le cardinal était d'avis d'agréer toutes les propositions d'accommodement; le duc de Gloucester voulait que l'on soutînt l'honneur des armes anglaises, et que l'on s'efforçât de reprendre tout ce qui avait été perdu par les défaites et les délais. Tous étant divisés d'opinion, il devint nécessaire de recourir à de nouveaux auxiliaires. Le cardinal résolut, pour fortifier son parti, de faire faire au roi un mariage convenable, d'entraîner la jeune reine dans ses intérêts, et de forcer ainsi la balance en sa faveur.

Le comte de Suffolk, dont l'attachement et la fidélité lui étaient assurés, fut donc envoyé en France, sous le prétexte de régler les conditions du traité qui avait été commencé; mais le but réel était d'arranger un mariage pour le roi. Le duc de

Gloucester avait proposé, quelque tems avant, une fille du comte d'Armagnac; mais son influence avait été trop faible pour l'emporter. Le cardinal et ses partisans avaient jeté les yeux sur Marguerite d'Anjou, fille de René, roi titulaire de la Sicile, de Naples et de Jérusalem, mais qui ne possédait ni états ni pouvoir réel. On espérait que cette princesse, la plus accomplie de son siècle par sa beauté, son esprit et son grand caractère, saurait prendre un empire nécessaire sur son époux, prince faible, timide et superstitieux. Le traité fut passé à la hâte par Suffolk, et le mariage célébré en Angleterre, le roi ayant alors vingt-quatre ans.

Cette alliance fortifia considérablement le parti du cardinal; la reine se déclara entièrement pour lui, et le duc de Gloucester se trouva bientôt ne plus posséder qu'une ombre de pouvoir. Toutes ses mesures étaient hautement désapprouvées par son puissant antagoniste, et chaque jour il se voyait insulté de la manière la plus cruelle. L'un des moyens criminels que ses ennemis prirent pour le rendre odieux, fut d'accuser la duchesse, sa femme, de sorcellerie. On prétendit qu'elle avait eu des entretiens secrets avec Roger Bolingbroke, prêtre soupçonné de nécromancie, et une femme nommée Marie Gurdemain, réputée sorcière également. On déclara que ces trois personnes réunies avaient, à l'aide de cérémonies diaboliques, placé sur un feu lent une effigie du roi, faite en cire, dans l'idée que les forces de ce prince s'épuiseraient à mesure que la cire se fondrait, et qu'à

sa totale dissolution la vie de Henri se terminerait. Une telle accusation devait s'accréditer sans peine dans ce siècle crédule ; plus elle s'éloignait du bon sens, plus elle semblait digne de foi. Tous trois furent déclarés coupables ; et ni le rang de la duchesse, ni l'innocence des accusés, ne purent les sauver. La première fut condamnée à un emprisonnement perpétuel, le prêtre pendu, et la femme brûlée dans Smithfield.

Ce ne fut là que le commencement des persécutions qu'eut à essuyer le duc de Gloucester. Le cardinal de Winchester, déterminé à pousser son ressentiment jusqu'à la dernière extrémité, convoqua un parlement, non à Londres, ville trop dévouée au duc, mais à Saint-Edmondsbury, où les partisans du cardinal étaient en nombre suffisant pour tenir en crainte les amis du duc. Dès qu'il comparut, il fut accusé de trahison, jeté dans une prison obscure, et, le jour désigné pour entendre sa défense, on le trouva mort dans son lit, sans qu'aucun signe de violence parût sur son corps.

La mort de l'infortuné duc fut attribuée généralement au cardinal qui expira lui-même six semaines après, en témoignant le remords le plus profond de sa conduite barbare. La part que la reine eut dans ce crime est fort incertaine; son activité ordinaire et la trempe de son esprit firent présumer, avec quelque raison, au peuple, que les ennemis du duc n'auraient osé commettre une telle action, s'ils n'avaient été autorisés par elle.

L'aversion générale que ce meurtre inspira retomba bientôt sur Henri qui, dépourvu d'esprit et de caractère, ne put parvenir à éloigner de lui le soupçon. Dès cette époque, le mécontentement se manifesta parmi le peuple, et l'esprit de faction se ralluma parmi les grands. Un monarque faible, quoique doux et vertueux, ne peut manquer, tôt ou tard, de voir sa personne méprisée et son autorité méconnue. L'incapacité totale de Henri se faisant remarquer chaque jour davantage, et la guerre avec l'étranger n'étant plus à craindre, le peuple anglais commença à pressentir toutes les horreurs de la guerre civile. Dans ce moment si critique, un autre objet d'intérêt, qui, pendant les tems de triomphes et de prospérité, était resté dans l'oubli, reparut tout-à-coup, et vint offrir un nouvel aliment aux esprits inquiets du royaume.

Le moment était venu où les Anglais allaient subir le châtiment tardif, mais mérité, de leur conduite injuste dans la déposition de Richard II. Un autre Richard, duc d'York, descendant, par sa mère, de Lionel, l'un des fils d'Édouard III, avait des droits qui devaient l'emporter sur ceux du roi actuel, descendant de Jean de Gand, fils du même Édouard III, mais plus jeune que Lionel. Richard songea donc à faire valoir ses titres à la succession, et jugea que la faiblesse et les troubles du règne présent offraient une circonstance favorable à son ambition. Le parti de Richard avait pour emblème une rose blanche, et celui de Henri une rose rouge. Ce fut là l'origine de ces deux factions qui,

pendant un si grand nombre d'années, devaient inonder le royaume de sang.

Le cardinal de Winchester étant mort, le duc de Suffolk, qui avait pris part à l'assassinat du duc de Gloucester, s'empara des affaires, et, secondé secrètement par la reine, il jouit bientôt d'une autorité sans bornes. Cet homme ambitieux, parvenu à la fortune par un meurtre, était déterminé à maintenir sa puissance par les moyens ordinaires aux hommes vicieux et méchans, en tyrannisant ses inférieurs et en flattant bassement ses supérieurs. Sa conduite ne tarda pas à exciter le mécontentement et la haine du royaume entier. La haute noblesse avait peine à supporter l'élévation d'un sujet qui était d'une naissance inférieure à la sienne. Le peuple murmurait de ses mesures arbitraires, ainsi que des immenses acquisitions qu'il avait faites, et chacun s'empressait de rejeter sur lui le blâme de toutes les mesures injustes et préjudiciables au bien public. Suffolk n'ignorait pas l'aversion du peuple pour lui, mais il supposait que ses crimes étaient de nature à ne pouvoir être prouvés, et que, dans le cas même où ses ennemis parviendraient à le faire, il lui serait facile d'éluder le châtiment. Il s'efforça donc de leur imposer par son audace; il se présenta hardiment pour répondre à leur appel, et il les somma de prouver ce qu'ils avançaient. Cette démarche était ce que la chambre des communes désirait depuis long-tems; une accusation fut sur-le-champ intentée contre lui, et on lui reprocha les crimes de

corruption, de tyrannie et de trahison; il fut accusé d'avoir contribué à la perte des possessions françaises; d'avoir engagé le roi de France à envahir l'Angleterre à force armée, et d'avoir trahi les secrets du gouvernement. Peut-être ces imputations étaient-elles injustes, mais la haine de ses ennemis était telle, qu'ils s'y appesantirent avec acharnement, et citèrent peu l'abus cruel qu'il faisait d'un pouvoir usurpé. Il n'est pas facile à un seul homme, malgré toute sa puissance, de résister au ressentiment réuni d'une nation entière. La cour, nonobstant ses efforts, fut contrainte à abandonner son favori, et le roi, pour se mettre, autant que possible, à l'abri de l'aversion populaire, se détermina à le bannir pour cinq ans du royaume. Cette sentence fut regardée par plusieurs personnes comme une faveur, et comme un moyen de le soustraire à la rigueur de la justice. Mais ses ennemis, qui avaient juré sa perte, séduisirent le capitaine d'un vaisseau, et le déterminèrent à intercepter son passage en France. Il fut arrêté près de Douvres, et eut la tête tranchée à bord d'une chaloupe; son corps fut jeté à la mer. On voit avec regret que parmi les différens événemens de ce siècle, il y en a peu qui soient dignes d'intéresser le lecteur en faveur de l'un ou l'autre parti; on n'aperçoit que des crimes de part et d'autre, et à peine trouve-t-on un trait de grandeur ou de vertu qui puisse dédommager du récit pénible de tant de forfaits.

Richard d'York se vit, par la mort du duc de

Suffolk [1], débarrassé d'un ennemi puissant, et se réjouit secrètement de voir le mécontentement du peuple augmenter chaque jour. Parmi les murmures sans nombre auxquels les abus du gouvernement donnaient lieu, il y en eut qui allèrent jusqu'à l'insurrection. L'une de ces révoltes, dirigée par John Cade, fut de la nature la plus dangereuse. Cet homme, né en Irlande, avait été obligé de s'expatrier en France pour différens crimes; mais, à son retour, voyant le peuple disposé à adopter les mesures les plus violentes, il prit le nom de Mortimer, et, à la tête de vingt mille hommes de Kent, il se dirigea vers la capitale, et campa à Blackheath. Le roi, informé de ce qui se passait, envoya un message pour savoir la cause d'un tel rassemblement. Cade, au nom de la communauté, répondit que leur but était de punir les ministres coupables et de réformer les abus dont le peuple était victime. Le conseil du roi jugea ces demandes séditieuses, et quinze mille hommes furent levés pour marcher contre les insurgés. Henri lui-même se mit à la tête de ses troupes, et s'avança vers Blackheath. A son approche Cade se retira, feignant d'être effrayé d'en venir à un engagement, et dressa une embuscade dans un bois voisin, ne doutant pas qu'il ne fût poursuivi par l'armée royale; mais Henri se contenta d'envoyer un détachement à la suite des fugitifs, et retourna à Londres. Cade, qui n'attendait que ce moment, sortit brusque-

[1] An de J. C., 1450.

ment de son embuscade et mit le détachement en pièces.

Les citoyens de Londres, peu de tems après, ouvrirent leurs portes au vainqueur, et Cade sut, pendant quelque tems, maintenir le bon ordre et la discipline parmi ses troupes; il les reconduisait hors de la ville pendant la nuit, et ses ordres contre la violence et le pillage étaient de la plus grande sévérité.

Le lendemain de son entrée dans la capitale, ayant appris que lord Say, le trésorier, était dans la ville, il le fit arrêter et lui fit trancher la tête sans autre forme de procès, et retourna à Southwark dans la matinée. Pendant plusieurs jours il suivit la même conduite, sortant de la ville la nuit et y rentrant dès le jour. Mais à la fin il lui devint impossible de contenir ses troupes dans de justes bornes, et les habitans de Londres prirent le parti de fermer leurs portes à Cade, ce qui donna lieu à un engagement entre lui et les citoyens de la ville; la nuit seule mit fin à ce combat. L'archevêque de Cantorbéry et le chancelier, qui s'étaient réfugiés dans la Tour, ayant appris la situation des affaires, trouvèrent moyen, pendant la même nuit, de dresser un acte d'amnistie, qui fut distribué secrètement parmi les rebelles. Cette mesure eut tout l'effet désiré; Cade se vit, dans la matinée, abandonné de la plupart de ses gens; et, s'étant retiré à Rochester, il fut bientôt obligé de fuir seul et de se cacher dans les bois de Kent. Une récompense fut promise publiquement à celui qui rapporterait

sa tête. Il fut découvert, et tué par un nommé Alexandre Eden qui, pour prix de ce service, fut nommé gouverneur du château de Douvres.

Le duc d'York fomentait secrètement tous ces troubles; et, se déclarant le défenseur du peuple, il écrivit au roi pour l'engager à réformer le ministère[1]. La chambre des communes le seconda de tout son pouvoir; une requête fut présentée contre le duc de Somerset, la duchesse de Suffolk, l'évêque de Chester, sir John Sutton et lord Dudley. On sollicitait vivement le roi de les éloigner pour jamais de sa personne et de son conseil, et de leur ordonner de se tenir à une distance de douze milles de la cour. Quelque disposé que fût le roi à rejeter une mesure aussi violente, il s'efforça cependant d'adoucir l'animosité générale dirigée contre ses favoris, en promettant de bannir de la cour, pendant l'espace d'une année, une partie du ministère si odieux au peuple.

Mais de telles considérations sont toujours un mauvais palliatif dans un gouvernement. Le duc d'York, voyant le peuple embrasser sa cause avec ardeur, résolut de tirer parti de son pouvoir, et leva un corps de dix mille hommes, avec lequel il marcha sur Londres, demandant à haute voix la réformation du gouvernement et l'éloignement de Somerset[2]. Il avait d'abord conçu l'espoir que les habitans de Londres, en le voyant, lui ouvriraient les portes avec empressement; mais il éprouva

[1] An de J. C., 1451.
[2] An de J. C., 1452.



une mortification extrême, lorsqu'il vit que l'entrée de la ville lui était refusée; il se retira dans le royaume de Kent. Là, il y eut entre lui et le roi une conférence dans laquelle le duc insista encore sur la démission du duc de Somerset, à laquelle Henri parut enfin disposé à consentir. En conséquence, le duc d'York se laissa persuader d'aller rendre ses hommages au roi dans sa propre tente.

Au moment où il répétait ses accusations contre Somerset, il fut surpris de voir ce ministre sortir de derrière un rideau, et offrir de prouver son innocence. York, s'apercevant du danger de sa situation, réprima son impétuosité et prit congé du roi. Dès qu'il fut éloigné, Henri ordonna qu'il fût arrêté; mais telle était l'influence de ce seigneur ou la timidité du conseil du roi, qu'on le laissa se retirer à sa terre de Wigmore, sous la promesse d'une obéissance sans bornes pour l'avenir.

Une réconciliation arrachée ainsi ne pouvait être de longue durée. York continuait à aspirer secrètement à la couronne; mais quelqu'ardens que fussent ses désirs à cet égard, ses craintes et ses scrupules l'empêchèrent d'agir pendant quelque tems. Un événement imprévu favorisa ses espérances, et amena enfin ce que ses intrigues n'avaient pu parvenir à faire réussir[1].

Le roi fut attaqué d'une maladie qui augmenta tellement sa nullité naturelle, qu'il devint même incapable de soutenir les apparences de la majesté royale. Le parti d'York triomphant alors, le nomma

[1] An de J. C., 1454.

lieutenant et protecteur du royaume, et lui donna le droit d'ouvrir et de tenir à volonté les sessions du parlement. Cet événement fut un coup fatal pour là maison de Lancastre; tous les adhérens de ce parti furent éloignés de la cour; le duc de Somerset fut envoyé à la Tour de Londres.

York continua pendant quelque tems à jouir du plein pouvoir dont il avait été investi; mais le malheureux roi sortit enfin de l'espèce de léthargie où il avait été plongé; et, comme s'il se fût réveillé d'un songe pénible, il s'aperçut avec étonnement qu'il était dépouillé de toute son autorité. La reine Marguerite, s'efforçant, de son côté, de le rendre au sentiment de sa situation humiliante, obtint de lui que le duc d'York fût éloigné et privé de son pouvoir. Richard, sans perdre de tems, courut aux armes, et le monarque impotent, obligé de tenir la campagne, se laissa traîner à Saint-Alban, à la suite de son armée. Les deux partis en vinrent à un engagement dans lequel les yorkistes obtinrent une victoire complète, et où le duc de Somerset fut tué[1]. Le roi, blessé lui-même et s'étant retiré dans une chaumière située près du champ de bataille, fut fait prisonnier; mais le vainqueur le traita de la manière la plus respectueuse et la plus attentive. Peu de tems après, il fut reconduit à Londres en triomphe, et le duc d'York le laissa jouir du titre de roi, tandis qu'il se réservait celui de protecteur, sur lequel reposait tout le pouvoir réel du trône.

[1] An de J. C., 1455.

Henri n'était plus qu'un prisonnier traité avec splendeur et magnificence; mais faible et indolent, il paraissait satisfait de sa situation, et ne songeait nullement à regretter un pouvoir qu'il n'avait jamais exercé qu'avec peine. Il n'en était pas ainsi de Marguerite. Cette princesse, naturellement active, entreprenante et courageuse, ne pouvait se contenter de l'apparence d'autorité que ses ennemis lui permettaient de conserver. Sans cesse elle excitait le malheureux monarque à recouvrer sa dignité royale et à reprendre des idées d'indépendance. Elle parvint de nouveau à le déterminer à faire usage de ses prérogatives, et le duc d'York se vit contraint de défendre sa liberté et sa vie. Une négociation fut entamée d'abord, mais la méfiance réciproque et l'animosité mutuelle des deux partis les entraînèrent bientôt sur le champ de bataille, et la destinée du royaume dépendit du résultat de ce combat[1].

Les deux armées se rencontrèrent à Bloreheath, sur les frontières du comté de Staffort. Les yorkistes obtinrent d'abord quelques avantages; mais au moment où on s'attendait à une action générale, sir Andrew Troflop, qui commandait un corps de vétérans pour le duc d'York, passa avec eux du côté du roi, ce qui consterna tellement le parti des yorkistes, que l'armée se sépara le jour suivant sans avoir porté un seul coup.

Le duc d'York se retira en Irlande; le comte de Warwick, l'un de ses partisans les plus intrépides

[1] 23 septembre 1459.

et les plus habiles, s'échappa et se rendit à Calais, dont le gouvernement lui avait été confié par le dernier protecteur. Tous les yorkistes, ainsi dispersés, convinrent de cacher soigneusement leurs intentions, et d'attendre une occasion favorable. Elle ne tarda point à se présenter : Warwick, ayant fait quelques expéditions heureuses sur mer, et ayant été joint par quelques autres barons, marcha sur Londres, au milieu des acclamations du peuple[1]. Son armée s'étant grossie pendant sa marche, il se trouva bientôt en état de faire face à l'armée royale, qui, arrivant du côté de Coventry, se hâtait de venir l'attaquer.

Jamais on ne vit une querelle plus terrible et une haine plus invétérée entre des chefs de parti. Warwick était l'un des plus fameux généraux de son siècle. Formé à l'école des troubles et des révolutions, il joignait à un caractère extrêmement artificieux une bravoure incontestable ; il était également habile comme diplomate et comme guerrier, et son aversion pour la reine était insurmontable. Cette princesse déployait, de son côté, une activité et un courage remarquables ; elle rangea elle-même son armée et donna tous les ordres nécessaires, tandis que le faible monarque, qui avait été amené malgré lui sur le champ de bataille, resta spectateur presqu'impassible de tous ces préparatifs de guerre.

Les deux armées se rencontrèrent dans une plaine près de Northampton. Quoique les forces de la reine

[1] An de J. C., 1460.

fussent très-inférieures à celles du comte, elle ne se laissa pas décourager. Parcourant tous les rangs, elle exhortait les soldats, tandis que le roi, renfermé dans sa tente, attendait l'issue de ce combat, avec toutes les inquiétudes et les craintes qu'on excuse à peine dans une femme. La bataille dura cinq heures, avec une opiniâtreté inconcevable; mais enfin le nombre l'emporta, et la fortune se déclara en faveur de Warwick. L'armée de la reine fut entièrement défaite, et elle eût la douleur de voir le roi tomber encore une fois entre les mains de ses vainqueurs, et ramené en triomphe dans sa capitale.

La cause des yorkistes décidée ainsi par le plus fort de tous les argumens, celui de la puissance, un parlement fut convoqué pour lui donner une sanction formelle. Le duc d'York, qui, jusqu'alors, s'était contenté du titre de protecteur, commença à faire usage de ses droits, et vit avec joie une brillante perspective se déployer enfin à ses regards. Ce fut en cette circonstance que, pour la première fois, la chambre des pairs parut faire usage d'une autorité fixe et désintéressée. La cause de Henri et celle de York furent examinées et discutées publiquement; chaque adversaire présenta ses raisons qui furent débattues avec impartialité; ce fut la première fois enfin qu'un esprit de liberté bien raisonné se développa en Angleterre, et qu'une délibération de ce genre ne fut point influencée par l'esprit de parti, ni par la victoire récente qui venait d'avoir lieu. Le duc, quoique vainqueur, ne put

obtenir gain de cause; il fut décidé que Henri resterait en possession de la couronne pendant le reste de sa vie, et que le duc serait désigné pour son successeur, au préjudice du prince de Galles qui, encore dans l'enfance, fut insensible à l'injure qu'il recevait.

La reine, selon toute apparence, n'avait plus aucun espoir à conserver; son armée avait été défaite, son époux était prisonnier, et le parlement rejetait sa cause Cependant, quoiqu'ayant tout perdu, elle conservait son intrépidité et sa persévérance. L'esprit de cette princesse était d'une trempe supérieure, et les fautes qu'on eut à lui reprocher ne provinrent que de l'ambition, la seule passion dominante de son caractère. Quoique fugitive, éloignée de la capitale, et repoussée par une armée victorieuse dirigée par un habile général, elle ne se laissa point abattre, et employa tous les moyens qui restèrent en son pouvoir pour réparer les désastres de sa fortune. Elle se hâta de voler dans le pays de Galles, où elle s'efforça de ranimer le zèle de ses anciens amis et d'en acquérir de nouveaux. La noblesse du nord, qui se regardait comme la plus belliqueuse et la plus brave du royaume, s'indigna de voir les barons du sud disposer de la couronne et régler le gouvernement selon leur volonté. Trouvant la cause royale injustement opprimée, ils jurèrent de la défendre, et la reine se trouva bientôt à la tête d'une armée de vingt mille hommes prêts à la seconder. Elle et son ennemi implacable, le duc d'York, se rencontrèrent de nouveau à Wa-

kefield-Green, près du château de Sandal, et la victoire, cette fois, se déclara en faveur de la reine[1]. Le duc d'York fut tué dans l'action, et son corps ayant été trouvé parmi les morts, on lui trancha la tête par les ordres de Marguerite qui la fit placer sur les portes d'York, avec une couronne de papier, en dérision de ses prétendus droits. L'un de ses fils, le comte de Rutland, jeune homme de dix-sept ans, fut fait prisonnier et tué de sang froid de la main de lord Clifford qui, par ce trait de férocité, crut venger la mort de son père, lequel avait péri dans la bataille de Saint-Alban.

Marguerite, certaine de la victoire, marcha vers Londres, afin de rendre la liberté au roi; mais le comte de Warwick, qui s'était mis à la tête des yorkistes, commandait une armée où il avait placé le roi captif, afin de donner plus d'autorité à ses démarches[2]. A l'approche des lancastriens, il fit avancer ses forces, augmentées d'un corps composé des habitans de Londres, dont l'attachement était extrême pour sa cause. La bataille fut livrée de nouveau à Saint-Alban. Tandis que les deux armées étaient aux mains, lord Lovelace, qui commandait un corps considérable d'yorkistes, trahit lâchement son parti, et, s'étant retiré du combat, fit, par cette perfidie, décider la victoire en faveur de la reine. Plus de deux mille yorkistes périrent dans la bataille; le roi retomba entre les mains de son propre parti, pour être traité avec toutes les

[1] 30 décembre 1461.

[2] An de J. C., 1462.

apparences de respect, mais en secret méprisé souverainement. Lord Bonneville, aux soins duquel il avait été confié, resta près de lui après la défaite, sur la foi du pardon que ce monarque lui promit; mais la reine, sans égard pour les promesses de son époux, lui fit trancher la tête.

La ville de Londres était la seule qui fût encore à se rendre; cependant Warwick avait su la mettre d'avance dans ses intérêts, et les habitans, qui redoutaient l'armée tumultueuse de la reine, refusèrent de lui ouvrir les portes. Le jeune Édouard, fils aîné du feu duc d'York, commençait à réparer les pertes que son parti avait éprouvées, et à ranimer le courage des yorkistes. Ce prince, dans la fleur de la jeunesse, remarquable par sa beauté, sa bravoure et sa conduite populaire, s'avança vers Londres, avec le reste de l'armée de Warwick, et, ayant forcé Marguerite à se retirer, entra dans la ville aux acclamations du peuple. Certain de l'affection des Anglais, il se décida, sans perdre de tems, à soutenir ses droits, et Warwick, son ami zélé, ayant rassemblé les habitans de Londres, dans Saint John's fields, prononça une harangue dans laquelle il exposa les titres d'Édouard, et se récria hautement contre la tyrannie et l'usurpation de la maison de Lancastre. Après quoi, ayant demandé au peuple s'il consentait à choisir Henri de Lancastre pour roi, tous s'écrièrent unanimement: « York! York! » Une assemblée d'évêques et de lords fut convoquée promptement au château de Baynard, et ratifia le choix du peuple. Le jeune duc

fut proclamé roi d'Angleterre sous le titre d'Édouard IV, et fut conduit avec la plus grande pompe au palais que Henri avait coutume d'occuper, lorsqu'il habitait Londres.

Mais les fureurs de la guerre civile n'étaient pas terminées, l'intrépide Marguerite résolut de frapper un dernier coup. A son retour dans le nord, un grand nombre de partisans s'étaient empressés de se réunir sous ses étendards, et, en peu de jours, elle se vit à la tête d'une armée de soixante mille hommes. De l'autre côté, le comte de Warwick conduisit le jeune Édouard à la tête de quarante mille hommes et marcha contre la reine.

Les deux armées se rencontrèrent près de Towton, dans le comté de York[1], et la destinée de l'empire dépendit encore une fois de l'issue d'une bataille. Jamais combat ne fut plus terrible et ne dépeupla l'Angleterre d'une manière aussi effrayante. C'était certainement un horrible spectacle que celui de cent mille hommes du même pays dirigeant leurs armes les uns contre les autres, et s'entr'égorgeant, dans le seul but de satisfaire la vaine ambition du plus faible ou du plus méchant. Tandis que l'armée d'Édouard s'avançait à la charge, une neige abondante vint à tomber; le vent la chassant au visage des ennemis, les aveugla entièrement; cet avantage, secondé par une attaque impétueuse, décida la victoire en faveur des yorkistes. Édouard donna des ordres pour ne faire aucun quartier, et il y eut un car-

[1] 29 mars, 1461.

nage épouvantable, dans lequel périrent trente cinq mille lancastriens. Édouard entra victorieux à York, fit enlever la tête de son père et celle du comte de Salisbury, qui avaient été exposées sur la porte de la ville, et fit mettre à leur place celle du comte de Devonshire.

Marguerite ayant appris le désastre de son armée, et trop certaine alors qu'aucune ville de l'Angleterre ne pouvait désormais lui offrir un asile, se hâta de fuir avec Henri et son fils en Écosse. Mais nulle calamité ne pouvait abattre le courage et la persévérance de cette princesse. Quelque nombreuses que fussent ses défaites, elle se détermina à rentrer en Angleterre, avec cinq mille hommes que le roi de France avait consenti à lui donner, et le malheureux Henri fut encore une fois traîné à sa suite, afin que sa présence donnât plus de force aux prétentions de la reine[1]. Mais sa mauvaise fortune continua à la poursuivre : sa petite flotte fut dispersée par une tempête, et elle-même s'échappa avec beaucoup de difficultés, en entrant dans l'embouchure de la Tweed. Une autre défaite que sa petite armée éprouva à Hexham[2] rendit sa cause désespérée, et la cruauté que l'on exerça envers tous ses partisans augmenta encore le danger de sa situation.

La perte de cette bataille l'ayant privée de toute espèce de ressources, elle et son époux furent obligés de fuir séparément, sans aucune

[1] An de J. C., 1462.
[2] An de J. C., 1464.

suite et sans avoir même les premières nécessités de la vie. Le faible et infortuné monarque, toujours imprudent et toujours poursuivi par une fortune contraire, espéra qu'il pouvait rester caché en Angleterre, mais son erreur fut suivie des conséquences les plus funestes; il fut découvert, enmené à Londres ignominieusement et renfermé dans la Tour. Le sort de Marguerite fut un peu moins déplorable. Elle s'était sauvée avec son fils dans une forêt où elle cherchait à se cacher, lorsque, pendant l'obscurité de la nuit, elle fut surprise par des voleurs qui ne la connaissant pas ou respectant peu le rang de cette princesse, la dépouillèrent de tous ses bijoux et la traitèrent avec la dernière indignité. La malheureuse reine, ayant trouvé le moyen de s'échapper, éprouva enfin un traitement plus respectueux de la part d'un de ces brigands à qui elle confia son rang et le sort de son fils. Cet homme, touché de sa situation, résolut de la sauver, au risque de se perdre lui-même. Il la conduisit sur le bord de la mer, d'où elle se réfugia en Flandre chez son père qui, malgré sa pauvreté, s'efforça de tout son pouvoir de la dédommager de ses malheurs. Les ducs de Somerset et d'Exeter se retirèrent à la même cour, où ils eurent à supporter tous les tourmens de la misère. Philippe de Comines, historien français, assure qu'il a vu le duc d'Exeter suivant pieds-nus l'équipage du duc de Bourgogne, auquel il avait consenti à servir de valet de pied, pour gagner sa nourriture. C'était assurément une situation bien

avilissante pour un homme qui avait été à la tête des armées et qui était allié aux rois et aux princes du sang. Mais les marques de distinction qui existaient à cette époque entre les grands et la basse classe, n'étaient pas aussi apparentes qu'aujourd'hui, et la différence, par conséquent, était beaucoup moins choquante[1].

Édouard, fermement établi sur le trône par les soins de Warwick, régnait paisiblement; ses droits avaient été reconnus par le parlement, et le peuple anglais s'y était soumis généralement. Tous ses désirs ambitieux étant satisfaits, il commença à s'abandonner à ses passions favorites, la galanterie et la cruauté. Dans le même palais, qui offrait tout-à-coup une scène sanglante, on voyait le lendemain des spectacles et des mascarades. Le roi se plaisait tout à la fois à courtiser une maîtresse et à surveiller une exécution. Warwick, voulant le détourner de penchans aussi funestes à son bonheur à venir, lui conseilla de se marier, et l'ayant décidé, il se rendit en France, de son consentement, pour demander en mariage Bonne de Savoie. Cette alliance fut promptement conclue; mais tandis que le comte s'en occupait avec activité, le roi lui-même fit échouer ce projet, en épousant Élisabeth Widville, lady Grey, dont il était devenu amoureux, et qu'il s'était vainement efforcé de séduire. Warwick, vivement blessé de cette conduite, éclata

[1] Les revers de fortune et les humiliations que les princes et les grands seigneurs éprouvaient dans ces siècles barbares, les despotes et les princes de l'Asie et de l'Afrique les éprouvent encore aujourd'hui. A. A.



en plaintes qui offensèrent le roi. Édouard se détermina à rompre tout rapport avec lui en le chassant du conseil. Tout contribua alors à augmenter le ressentiment qui s'élevait entre le roi et ce puissant sujet. La faveur dont jouissait le parti de la reine, et le mépris qui tomba sur le comte, déterminèrent une rupture éclatante. Warwick, dont la prudence égalait la bravoure, résolut de se servir de tous les moyens pour se venger. Il séduisit le duc de Clarence, frère du roi, et, pour s'assurer l'appui de ce seigneur, il lui donna sa fille en mariage. Une conspiration puissante et dangereuse se forma alors contre Édouard et son ministère, et un accident qui eut lieu bientôt après, contribua à propager la flamme de la discorde.

Les habitans qui demeuraient dans les environs de l'hôpital Saint-Léonard, dans le comté d'York, se plaignirent de ce que les contributions qu'on levait pour cette institution, et qui, dans l'origine, avaient été destinées à de pieux usages, tournaient au profit des administrateurs; ils refusèrent de contribuer davantage, et prirent les armes pour s'opposer aux censures ecclésiastiques qui avaient été dirigées contr'eux par le comte de Pembroke[1]. Il est probable que Warwick avait secrètement fomenté ces troubles; cependant ils furent apaisés, et Édouard consentit à pardonner; mais quelques autres révoltes, qui éclatèrent peu de tems après celle-ci, parurent favorables aux desseins de Warwick. La vengeance semblait être le seul but de

[1] An de J. C., 1469.

sa conduite, et il la poursuivait avec un acharnement que rien ne pouvait diminuer. Les complots, les trahisons, les stratagèmes et les négociations secrètes se succédaient avec une rapidité étonnante.

La fortune de Warwick triompha enfin; et le roi, à ce qu'on assure, ayant accepté une invitation qu'il lui avait faite à dessein de le surprendre, tomba en sa puissance. Ce fait est très-incertain; mais, quoi qu'il en soit, Édouard se trouva bientôt à la tête d'une nombreuse armée et en état de tirer vengeance de la trahison de son puissant antagoniste. Déterminé à profiter de la faiblesse où se trouvait alors l'ennemi, il défit un parti commandé par lord Wells, à qui il fit trancher la tête, ensuite il s'avança pour livrer bataille[1]. Warwick et le duc de Clarence n'eurent bientôt plus d'autre ressource que de quitter le royaume; ils s'embarquèrent à Calais, et, après s'être emparés de quelques vaisseaux flamands qui se trouvèrent près de la côte, ils se dirigèrent vers l'un des ports de la France. La nécessité les força à se réunir à Marguerite, et chacun parut disposé à oublier son ressentiment pour songer à se venger. Louis XI fit préparer une flotte pour les escorter; Marguerite et Warwick, ayant saisi une occasion favorable, s'embarquèrent, et abordèrent à Darmouth avec un petit corps de troupes. Pendant ce tems, Édouard était occupé dans le nord à dissiper une insurrection qui avait éclaté depuis peu. Rien n'est plus

[1] An de J. C., 1470.

extraordinaire que le succès de Warwick en cette circonstance. L'esprit de mécontentement qui régnait dans la plus grande partie du royaume, et l'instabilité naturelle du caractère anglais, semblèrent conspirer pour seconder son ambition, et tant de partisans accoururent en foule se réunir sous ses étendards, qu'en moins de six jours il se vit à la tête d'une armée de soixante mille hommes.

Ce fut alors à Édouard de fuir le royaume à son tour. Il n'eut que le tems d'échapper pendant la nuit à un piége que lui avait préparé le marquis de Montague, et de s'embarquer sur une petite flotte qui le conduisit à Lynn, dans le Norfolk. Il ne trouva pas moins de dangers, lorsqu'il fut en mer, ayant été chassé par quelques vaisseaux appartenant aux villes anséatiques, qui étaient en guerre à cette époque avec la France et l'Angleterre. Mais il finit par aborder heureusement en Hollande, où il fut reçu très-froidement du duc de Bourgogne, avec lequel il avait formé une alliance quelque tems auparavant.

Warwick, à la tête d'une armée à laquelle rien ne pouvait résister, s'avança vers Londres, et l'infortuné roi d'Angleterre fut enfin retiré de sa prison pour être replacé sur un trône dangereux et incertain. Un parlement, qui fut convoqué à ce sujet, confirma ses titres avec la plus grande solennité, et Warwick reçut dès ce moment, parmi le peuple, le surnom de *King-Maker* (faiseur de rois). On cassa tous les bills de proscription rendus contre les lancastriens, et l'on réhabilita tous ceux qui

avaient perdu leurs dignités ou leur fortune pour la cause de Henri. Tous ceux du parti yorkiste se hâtèrent de fuir sur le continent, ou de chercher un asile dans les sanctuaires où les priviléges ecclésiastiques purent les mettre à l'abri de toute recherche.

Mais le parti d'Édouard, quoique repoussé, n'était pas détruit; quoiqu'exilé en Hollande, ce prince avait un grand nombre de partisans en Angleterre, et, après une absence de cinq mois, secondé par un petit corps de troupes que lui avait donné le duc de Bourgogne, il fit une descente à Ravenspur, dans le comté d'York[1]. La réception que lui firent les Anglais fut d'abord très-froide; cependant son parti s'augmenta considérablement pendant sa marche, et sa modération apparente et sa feinte humilité contribuèrent à accroître le nombre de ses partisans. Londres, toujours prête à accueillir le plus puissant, lui ouvrit ses portes, et le malheureux Henri fut arraché encore une fois du trône pour être bientôt plongé de nouveau dans sa première captivité.

Warwick commençait à faire une triste expérience de l'instabilité de la fortune, et voyait avec douleur son parti diminuer chaque jour. Mais ce qui porta le coup le plus terrible à ses espérances, fut la défection de son gendre, le duc de Clarence, qui passa dans le parti d'Édouard. Aucune ressource ne restait désormais à Warwick, que de terminer son incertitude cruelle, en risquant une

[1] An de J. C., 1471.

bataille décisive; et, quoiqu'il fût convaincu de l'infériorité de ses forces, se fiant à ses talens militaires, il hasarda une affaire générale. Il se rendit à Barnet, situé à dix milles de Londres, et là il résolut d'attendre Édouard qui se présenta bientôt. Warwick et Édouard étaient regardés alors comme les deux généraux les plus renommés de leur siècle; le combat qui allait se livrer devait être décisif, et affermir Édouard sur le trône ou détruire à jamais toutes ses prétentions. Le triste Henri, toujours traîné à la suite de l'armée, était spectateur indifférent de cet engagement mémorable; mais alors il était, heureusement pour lui, plongé dans un état d'imbécillité qui le sauvait du sentiment douloureux de sa déplorable situation.

Le combat s'engagea dès le matin et dura jusqu'à midi [1]. Les deux armées combattaient avec acharnement et montraient une valeur remarquable. Non-seulement la vie, mais l'honneur dépendait de l'issue de cette bataille. L'exemple de Warwick animait ses troupes d'un courage plus qu'ordinaire, et la victoire, un moment, parut se décider en sa faveur; mais un événement imprévu fit enfin pencher la balance du côté des yorkistes. Le brouillard de la matinée, qui rendait les objets difficiles à distinguer, trompa une partie de l'armée de Warwick; elle attaqua par méprise un corps de ses troupes, et tomba sur lui avec fureur. Cette erreur fatale changea totalement la fortune du jour. Warwick eut beau mettre en usage tout ce

[1] 14 avril, 1471.

que l'expérience, la valeur et la prudence purent lui suggérer, il était trop tard, et rien ne put remédier aux conséquences d'une erreur si funeste. Voyant donc toute espérance s'évanouir, il résolut de vendre cher la victoire. Contre sa coutume ordinaire, Warwick, ce jour-là, combattait à pied; s'étant mis à la tête d'un corps de troupes choisies, il les conduisit dans l'endroit le plus dangereux du carnage; ce fut là qu'il perdit la vie. Couvert de blessures, il tomba au milieu de ses ennemis; son frère eut le même destin, et six mille de ses partisans furent tués par les ordres d'Édouard qui avait ordonné de ne faire aucun quartier.

Marguerite, qui, dans le cours de ses malheurs, n'avait jamais perdu sa présence d'esprit, et avait toujours su trouver quelque ressource, revenait alors de France, où elle avait été solliciter de nouveaux secours. A peine avait-elle eu le tems de se remettre des fatigues de son voyage, qu'elle reçut la nouvelle fatale de la mort du brave Warwick, et de la destruction totale de son parti. Quoique jusqu'alors elle eût résisté courageusement aux revers de la fortune, elle ne put supporter ce dernier coup avec sa fermeté ordinaire. Sa douleur ne s'exprima, pendant quelque tems, que par des larmes; et, cédant à son cruel destin, elle se réfugia dans l'abbaye de Beaulieu, dans le Hampshire.

Elle ne resta pas long-tems dans cette triste demeure, sans trouver quelques amis disposés à relever sa fortune déchue. Tudor, comte de Pem-

broke, Courtenay, comte de Devonshire, les lords Wenlock et Saint-John, ainsi que quelques autres d'un rang distingué, l'exhortèrent à reprendre du courage. Un seul rayon d'espérance suffisait pour rendre à cette femme étonnante toute l'énergie de son caractère, et le souvenir pénible de ses malheurs passés fit place à la flatteuse perspective que lui offraient ses amis. Le duc de Somerset se mit à la tête de son armée ; il avait partagé tous ses dangers, et n'avait jamais cessé de lui être fidèle. Il était vaillant, généreux et affable, mais téméraire et opiniâtre. Édouard, l'ayant attaqué dans ses retranchemens, fut repoussé avec une telle vigueur, qu'il n'eut que le tems de se retirer avec précipitation, ce qui ayant fait supposer au duc que l'armée ennemie était en déroute, il ordonna à lord Wenlock de soutenir la charge ; mais malheureusement ce dernier ayant refusé d'obéir aux ordres qu'il avait reçus, les troupes de Somerset succombèrent sous le nombre.

La colère du duc devint terrible, en voyant que tout était perdu par la faute de Wenlock ; et s'apercevant qu'il était resté dans l'inaction et à la place où il avait fait ranger ses troupes, il donna un libre cours à toute sa fureur ; courant sur le lâche, la hache levée, il lui fit sauter la cervelle d'un seul coup.

La reine et le prince furent faits prisonniers et conduits en présence d'Édouard. Le jeune prince se présenta devant son vainqueur avec une majesté imposante. Édouard lui ayant demandé d'un

air insultant de quel droit il osait mettre le pied en Angleterre, le jeune prince, plus fier de sa haute naissance qu'humilié de ses infortunes, lui répondit: « J'entre dans les états de mon père, pour « venger ses injures et les miennes. » Le cruel Édouard, irrité de cette fière réponse, lui donna sur la bouche un coup de son gantelet, ce qui servit de signal à la brutalité des ducs de Gloucester et de Clarence et de quelques autres courtisans qui, semblables à des bêtes féroces, se précipitèrent à la fois sur le jeune prince désarmé et lui plongèrent leurs dagues dans le cœur [1].

Pour compléter cette scène tragique, Henri, qui depuis si long-tems était le spectateur passif de tant d'horreurs, fut jugé indigne de vivre davantage. Le duc de Gloucester, depuis Richard III, entra seul dans sa chambre et l'égorgea de sang-froid. De tous ceux qui furent pris, bien peu trouvèrent grace aux yeux d'Édouard. Il laissa la vie à Marguerite, dans l'espoir que le roi de France consentirait à payer une rançon pour elle. Il ne se trompa point : le monarque donna quinze mille couronnes [2] pour racheter sa liberté.

Cette héroïne, après avoir défendu la cause de son mari dans douze batailles, après avoir survécu à ses enfans, à ses amis, à sa fortune, se retira en France, où elle vécut quelques années encore dans une condition privée. Cette femme, remarquable

[1] Quelle doit être la férocité du peuple dans un royaume, où les chefs se conduisent ainsi? (*Lettres sur l'histoire d'Angleterre.*)

[2] Cinquante mille écus. A. A.

sous plusieurs rapports, n'eut d'autres droits à l'admiration et à la pitié que ceux de son courage et de ses malheurs. Elle fut plus illustre par son courage qu'intéressante par les vertus de son sexe, auxquelles elle demeura presque étrangère.

CHAPITRE XX.

ÉDOUARD IV.

De l'an 1471 à l'an 1483.

Le peuple anglais est de tous les peuples le plus enclin à la compassion et à la sensibilité, et jamais il ne se déclarera l'appui d'un trône établi sur des principes de cruauté. Rien n'était donc plus absurde que de songer à gouverner une telle nation par la main du bourreau.

Édouard, délivré de ses ennemis les plus redoutables, n'interrompit pas pour cela le cours des punitions et des rigueurs, qu'il fit tomber sur ceux qui restèrent encore, quelque peu dangereux qu'ils fussent devenus; les gibets ne cessèrent d'être occupés par ses ennemis, et leurs biens furent confisqués à son profit. Le bâtard Falconbridge, s'étant avancé sur Londres à la tête d'un petit corps de troupes, fut repoussé, fait prisonnier et exécuté sur-le-champ.

Tandis que d'un côté Édouard s'efforçait d'imprimer la terreur dans l'esprit de ses sujets, de l'autre il se plongeait dans les plaisirs de toute es-

pèce. La nature semblait s'être plu à le favoriser, car il était le plus bel homme de son royaume. Ses courtisans étaient toujours prêts à encourager les débauches auxquelles ils prenaient part, et le clergé, qui lui-même se livrait impunément au libertinage, montrait la plus grande indulgence pour l'inconduite du souverain. Les vices les plus énormes étaient enfin devenus si communs, que l'adultère n'était regardé que comme une faute très-légère. Dans le nombre des maîtresses d'Édouard, il y en eut une nommée Jeanne Shore, femme d'un marchand de la cité. Elle était d'une beauté et d'un esprit remarquables, mais sa vertu ne fut pas assez forte pour résister aux séductions d'un homme qui était non-seulement aimable et beau, mais souverain puissant.

L'Angleterre jouissant alors d'un calme passager, Édouard pensa que le moyen le plus sûr de se rendre agréable à ses sujets était de maintenir ses droits aux possessions françaises que les insurrections de son père avaient contribué à aliéner sous le règne précédent. Une tentative de cette espèce était bien faite pour réveiller les dispositions malignes de ses ennemis, et ne pouvait manquer de plaire à un peuple plus ambitieux de splendeur que d'acquisitions utiles. En conséquence de ces projets, le roi envoya à son allié, le duc de Bourgogne, un renfort de trois mille hommes, et lui-même se rendit bientôt en France, à la tête d'une puissante armée[1]. Louis s'alarma avec raison de

[1] An de J. C., 1475.



cette invasion formidable, dont il s'efforça de se garantir par un traité. Ce parti réussit mieux que celui des armes. Les deux rois eurent une entrevue à Pecquigni, et, sur la promesse d'une somme stipulée, Édouard consentit à reconduire ses troupes en Angleterre. Ce monarque voluptueux était impatient de retrouver ses maîtresses, et de prodiguer pour elles l'argent qu'il s'attendait à recevoir de la France. Mais Louis espérait se mettre bientôt en état de lui refuser les sommes énormes qu'il venait de s'engager à lui payer.

Après la conclusion de cette expédition sans effet, Édouard se laissa entièrement dominer non-seulement par des passions indignes d'un souverain et d'un homme d'état, mais par une basse jalousie contre tous ceux qui paraissaient mépriser sa conduite.

Au nombre de ses torts particuliers, qui ont trop peu d'importance pour tenir place dans l'histoire, on doit citer un acte de tyrannie dont il se rendit coupable dans sa propre famille, et qui mérite à jamais l'indignation de la postérité.

Quoique le duc de Clarence eût abandonné le parti de Warwick, et qu'il se fût efforcé, par ses nombreux services, de faire oublier au roi sa conduite passée, il n'avait jamais pu recouvrer l'amitié de son frère qui depuis long-tems cherchait un prétexte pour le perdre. La pétulance de son caractère fit bientôt naître l'occasion désirée. Le roi, chassant un jour dans le parc de Thomas Bardet, homme dévoué au duc, tua un daim blanc

que le propriétaire aimait beaucoup. Bardet, irrité de cette perte, s'écria, dans sa colère, qu'il voudrait que le bois de cet animal fût dans le ventre de celui qui avait conseillé au roi de le tuer. L'infortuné Bardet fut jugé pour cette exclamation brusque et inconsidérée, et exécuté à Tyburn. Le duc de Clarence, vivement affligé de la mort de son ami, exprima sa douleur en reproches réitérés contre son frère, et se récria contre l'iniquité de la sentence qui avait fait périr un homme innocent. Le roi, grièvement offensé de la liberté qu'osait prendre le duc, saisit avec ardeur le prétexte qui s'offrait, et lui ayant fait faire son procès à la chambre des pairs, y comparut lui-même comme son accusateur [1]. Dans ces tems de troubles et d'horreurs, toute accusation alléguée par le parti du plus fort devenait fatale. Le duc fut déclaré coupable; et le choix d'un genre de mort lui ayant été offert, il fut noyé secrètement à la Tour dans une tonne de Malvoisie, choix bizarre, qui fait présumer qu'il avait probablement une prédilection extrême pour ce vin.

Le reste du règne d'Édouard s'écoula en désordres, en débauches, en prodigalités, en traités nuls avec la France, et en menaces vaines contre le monarque qui ne cessa jamais de le tromper. Son parlement, devenu le ministre docile de ses volontés, consentit, sur sa demande, à déclarer la guerre à la France, à une époque où toutes ses alliances projetées sur le continent étant rompues,

[1] An de J. C., 1478.

il ne devait concevoir aucune espérance de succès. Le peuple accueillit avec joie l'idée d'une expédition qui, sans aucun motif d'utilité, tendait à appauvrir la nation, et l'on conçut de nouveau l'espoir de reconquérir la France.

Tandis que les uns s'occupaient de brillans projets et de préparatifs, et que les autres tiraient secrètement des conjectures funestes sur cette expédition; Édouard fut attaqué tout-à-coup d'une maladie violente dont il mourut, dans sa quarante et unième année [1]. Il y avait alors vingt-trois ans qu'il régnait, y compris les années de sa première usurpation. Les seules qualités de ce prince furent le courage et la valeur; la beauté remarquable dont la nature l'avait doué y ajouta un prestige auquel peu de personnes eurent le pouvoir de résister. Du reste, son caractère était un composé de tous les vices [2].

Outre cinq filles qu'il eut, il laissa deux fils: Édouard, prince de Galles, qui fut son successeur, âgé alors de treize ans, et Richard, duc d'York, qui entrait dans sa neuvième année.

[1] 9 avril 1483.

[2] Le caractère de ce prince peut être tracé en deux mots: il n'eut pour bonnes qualités que le courage et la beauté; tous les vices à la fois étaient entrés dans son ame. (*Lettres sur l'histoire d'Angleterre.*)

CHAPITRE XXI.

ÉDOUARD V.

An de Jésus-Christ, 1483.

A la mort d'Édouard, le royaume se trouva divisé en deux nouvelles factions. La famille de la reine, sous le dernier règne, devenue puissante, s'était rendue odieuse à l'ancienne noblesse qui la regardait comme très-inférieure à elle et qui ne se soumettait qu'avec répugnance à son autorité. Cette animosité n'avait osé se manifester pendant la vie du roi : la crainte qu'il inspirait avait su réprimer la haine de ce parti dont il s'était efforcé de garantir sa famille à son lit de mort. Il avait exprimé le désir que son frère, le duc de Gloucester, fût investi de la régence, et il lui avait recommandé en mourant d'entretenir la paix et l'union pendant la minorité de son fils. Mais le roi n'eut pas plutôt cessé de vivre, que le ressentiment des deux partis éclata ouvertement, et le duc de Gloucester, homme rusé, méchant et ambitieux, résolut de tirer parti des dissensions mutuelles.

Il commença de marcher à son but en excitant secrètement le mécontentement de l'ancienne noblesse, en l'irritant contre la reine et en insinuant adroitement que la bassesse de son origine perçait malgré elle dans les nouvelles promotions

qu'elle avait faites. Il redoubla en même tems de marques de zèle et d'attachement pour cette princesse et obtint par là sa confiance entière. Après avoir agi ainsi avec succès pendant quelque tems, il parvint à mettre le duc de Buckingham et quelques autres seigneurs dans ses intérêts, et les détermina à seconder ses efforts pour obtenir la tutelle et la garde du jeune prince.

Certain de l'appui de ces derniers, il résolut d'enlever la garde du jeune roi au comte de Rivers, son oncle maternel. Après avoir donné l'ordre de faire arrêter ce seigneur, il se rendit près du jeune Édouard, et, avec les démonstrations du respect le plus profond, il lui offrit de le conduire à Londres. Assuré de la personne du roi, il songea à s'emparer également de son jeune frère qui, sous la protection de sa mère, s'était réfugié dans l'abbaye de Westminster. La reine, qui dès le commencement avait prévu les dangers qui menaçaient sa famille, ne consentit qu'avec difficulté à se séparer de son enfant; mais, vaincue par les sollicitations du primat et de l'archevêque d'Yorck, elle céda à leur avis; prenant alors son fils entre ses bras, elle l'embrassa tendrement et le laissa partir, non sans avoir versé un torrent de larmes. Le jeune roi, enchanté de la présence de son frère, se félicita de la complaisance de la reine, bien loin de se douter du but fatal de ces préparatifs. Il ne tarda point à se découvrir, et peu de jours après, le duc de Gloucester, qui avait été nommé protecteur du

royaume, envoya les deux princes à la Tour, sous le prétexte de les garantir de toute espèce de dangers.

L'infame Gloucester, satisfait de posséder en sa puissance les êtres innocens qu'il voulait détruire, commença par répandre le bruit de leur illégitimité, et créa différens obstacles pour différer le couronnement du roi. Lord Stanley, homme d'une pénétration profonde, fut le premier à soupçonner les intentions perfides du protecteur. Il communiqua ses inquiétudes à lord Hastings qui depuis long-tems était fermement attaché à la famille du roi. Hastings n'ajouta d'abord aucune foi à ces soupçons, et le désir ardent qu'il éprouvait qu'un projet si odieux n'existât pas, influa probablement sur son jugement et contribua à augmenter sa sécurité trompeuse. Il fut bientôt forcé de sortir de son erreur; Catesby, vil instrument du protecteur, fut envoyé pour sonder ses opinions et pour essayer de l'engager à seconder les projets de l'usurpateur. Hastings reçut une telle proposition avec horreur, il protesta de son attachement inébranlable au roi, et sa mort fut résolue par Gloucester.

Des ordres furent donnés en même tems pour exécuter lord Rivers, sir Richard Grey et sir Thomas Vaughan, qui avaient été renfermés dans le château de Pontefract, et dont le seul crime était leur attachement au jeune monarque.

Le jour désigné pour leur exécution, le protecteur convoqua un conseil à la Tour, où lord Hastings

et plusieurs autres se rendirent, ne prévoyant nullement que leur vie fût en danger. Mais le duc de Gloucester était capable de commettre les crimes les plus atroces avec la plus froide indifférence. Il se présenta au conseil à neuf heures du matin, il salua tous les membres de l'assemblée avec l'air le plus affable, et donna à chacun des marques de satisfaction et de gaieté. Il complimenta même l'évêque d'Ély sur les fraises précoces qu'il cultivait et lui en demanda un plat. Puis, quittant subitement le conseil, comme si quelqu'autre affaire exigeait sa présence, il demanda instamment que son absence n'interrompît point les débats. Un quart d'heure après, il reparut, le visage altéré, fronçant les sourcils, mordant ses lèvres[1], et offrant dans toute sa contenance les marques d'un trouble extrême. L'assemblée gardait un morne silence, et chacun s'observait en tremblant, s'attendait, non sans raison, à apprendre une horrible catastrophe.

A la fin, Gloucester rompant ce silence redoutable, s'écria : « Milords, que mérite celui qui a osé conspirer contre ma vie? » A cette question inattendue, l'étonnement de l'assemblée redoubla et le silence continua. Lord Hastings se levant, répondit enfin : « Quiconque s'est rendu coupable « d'un tel crime, mérite d'être puni comme traître. » — « Ces traîtres, car ils sont plusieurs, reprit le « protecteur, sont la femme de mon frère et « Jeanne Shore, sa maîtresse, ainsi que d'autres

[1] On dit que lorsqu'il était en colère, il mordait sa lèvre inférieure, et caressait en silence le manche de son poignard. A. A.

« complices. Voyez dans quel état ils m'ont réduit « par leurs charmes et leurs sortiléges. » En achevant ces mots, il découvrit son bras qui parut désséché[1]. A cette terrible accusation, le conseil frémit, et lord Hastings reprit la parole : « S'ils sont « aussi coupables, ils méritent d'être punis, s'écria-« t-il. » — « Si! si! s'écria le protecteur d'une voix « effrayante, oses-tu bien douter? Je soutiens qu'ils « ont conspiré contre ma vie et que tu es toi-« même traître et complice de leur crime. » A ces mots, frappant de sa main deux coups sur la table, l'appartement se trouva à l'instant rempli de gens armés. « Je t'arrête, continua Gloucester, en se « tournant vers Hastings, pour crime de haute « trahison. » Et au même instant il donna aux soldats l'ordre de s'emparer de lui.

Le tumulte et la confusion régnaient dans la chambre du conseil, et quoique personne n'osât tenter de secourir Hastings, les soldats faisaient autant de bruit que s'ils eussent eu à craindre quelqu'émeute. L'un d'eux frappa lord Stanley d'un coup de hache, et faillit lui fendre la tête, mais il échappa au danger, en se réfugiant sous la table. Il est probable que cet homme avait reçu l'ordre de commettre cet attentat, et que si Stanley eût été tué, sa mort eût été attribuée au tumulte occasionné pour sauver Hastings. Cependant quoiqu'il eût échappé au coup qui lui était destiné, il ne fut pas sauvé et ne tarda pas à être ar-

[1] Infirmité que, selon quelques-uns, il avait dès sa naissance. Hume, tom. III, pag. 544. A. A.

rêté par ordre du protecteur qui connaissait tout son attachement pour le jeune roi.

Quant à lord Hastings, il fut obligé de faire, sur-le-champ, une courte confession à un prêtre qui se trouva présent; le protecteur jura, par saint-Paul, qu'il ne dînerait pas qu'il n'eût vu tomber la tête de son ennemi. Il fut donc traîné de force dans un petit terrein, situé près de la chapelle de la Tour, et là, on lui trancha la tête sur un tronc d'arbre, qui se trouva par hasard en ce lieu. Deux heures après, on publia, dans la ville de Londres, une proclamation dans laquelle on faisait l'énumération des prétendus crimes d'Hastings, et des motifs puissans qui avaient forcé à hâter ainsi son châtiment. On remarqua le mot d'un marchand qui, entendant cette proclamation, prétendit qu'elle était certainement dictée par un esprit prophétique.

Le farouche Gloucester, parvenu ainsi à détruire tous ceux qui lui portaient le plus d'ombrage, voulut, pour plaire au peuple, punir aussi Jeanne Shore, la maîtresse du feu roi. Cette femme infortunée était une ennemie trop impuissante pour être redoutable; cependant il avait juré de la perdre, et comme il l'avait accusée de sorcellerie, et que personne ne le croyait, il résolut de la faire mourir, sous le prétexte de son incontinence. Jeanne Shore avait autrefois abandonné son mari, orfèvre à Londres, pour vivre avec Édouard, au milieu des délices d'une cour dissolue. Cependant, malgré cette inconduite, son cœur n'était pas vicieux, et elle possédait des qualités qui

pouvaient peut-être faire excuser ses fautes. On savait qu'elle avait toujours défendu la cause des malheureux, et qu'elle ne s'était occupée que d'intercéder en leur faveur. Elle était charitable et généreuse. Sa conversation était aimable, et il était aussi difficile de résister aux graces de son esprit qu'aux charmes de sa beauté.

Comme on ne pouvait lui faire d'autre reproche que celui de son amour illicite pour le roi, le protecteur ordonna qu'elle fût poursuivie en adultère. Il est probable que le peuple ne fut pas fâché de voir humilier une femme qu'il avait vue à regret s'élever au-dessus de sa classe et partager les faveurs de la cour. L'accusation était trop évidente pour être niée; elle s'avoua coupable, et fut condamnée en conséquence à parcourir la ville, pieds-nus, et à faire pénitence publiquement devant l'église de Saint-Paul, en chemise et un cierge à la main. Elle vécut encore quarante ans après cette sentence, réduite à la plus extrême misère. Thomas More assure que, sous le règne suivant, il la vit, cueillant, pour son souper, des légumes dans un champ près de la ville, exemple frappant de l'ingratitude des cours et des revers de la fortune[1].

Le protecteur, jugeant l'occasion favorable, pour déclarer ses prétentions à la couronne, jeta le masque, qu'il avait gardé jusqu'alors, et laissa pressentir le sort funeste qu'il destinait aux enfans

[1] Madame Marie a publié, sous le titre de *Jeanne Shore*, un joli roman, à la suite duquel on trouve une foule de détails curieux sur cette époque de l'histoire d'Angleterre. A. A.

d'Édouard. Il avait eu soin, par des présens et des promesses brillantes, de mettre dans ses intérêts le duc de Buckingham, homme habile et puissant. Ce seigneur, assez vil pour se laisser corrompre, employa tous les moyens en son pouvoir pour accréditer, parmi le peuple, l'opinion de l'illégitimité du feu roi et de ses enfans. Le docteur Shaw, prédicateur, fut payé pour haranguer le peuple à ce sujet à la croix de Saint-Paul, où, après s'être étendu amplement sur l'incontinence de la reine-mère[1], et s'être appesanti sur la fausseté du titre de jeune roi, il fit un éloge pompeux des vertus du protecteur : « C'est lui, s'écria-t-il, qui porte « sur sa figure l'image de la vertu et les signes « d'une origine vraiment noble. Lui seul peut « rendre à la nation l'honneur et la gloire qu'elle « a perdus. »

On espérait que quelques-uns d'entre le peuple s'écrieraient: *Vive le roi Richard!* mais tous les auditeurs gardèrent un profond silence. Le duc de Buckingham entreprit, à son tour, de les persuader par son éloquence: son discours eut pour base les calamités du règne précédent, et l'illégitimité de la race actuelle: « Il ne voyait, disait-il, qu'un seul « moyen d'écarter les malheurs qui menaçaient « l'état, c'était d'élever le protecteur à la souve« raineté; mais il craignait, ajoutait-il, qu'il ne re-

[1] La duchesse d'York, mère de Richard; pour mieux assurer ses droits, Richard voulait faire passer Édouard IV et Clarence, qui laissaient des enfans, pour des bâtards, et lui seul pour fils légitime de Richard d'York. C. Y.

« fusât d'accepter un trône hérissé de tant de dif-
« ficultés et de dangers ». Il demanda ensuite à ses auditeurs s'ils ne consentaient point à accepter le protecteur pour roi; le plus profond silence succéda à cette question. Sa mortification fut extrême. Le maire, qui était dans le secret et qui voulait tirer le duc d'une situation aussi embarrassante, lui fit observer que les citoyens, n'étant point habitués à être harangués par un homme d'une si haute importance, étaient peut-être embarrassés pour lui adresser la parole, et consentiraient plus facilement à répondre à leur juge assesseur. Il répéta donc les propres paroles du duc; mais le peuple continuant à garder le même silence, « Quelle étrange opiniâtreté ! s'écria Buc-
« kingham, nous vous demandons en propres
« termes, ajouta-t-il, si vous consentez, oui ou
« non, à accepter le duc de Gloucester pour roi ?
« Cette démarche auprès de vous n'est qu'une
« marque de considération que nous voulons vous
« donner, puisque les lords et les communes ont
« assez de pouvoir pour élire un souverain, sans
« votre consentement. » Après tant d'efforts, quelques pauvres ouvriers, excités par les gens du protecteur et de Buckingham, élevèrent un faible cri de *Vive Richard*! La populace, classe méprisable, qu'il faut distinguer de celle de peuple, répéta le cri de *Richard! Richard!* Quelques chapeaux furent jetés en l'air, et le duc, profitant de cette approbation feinte, courut, accompagné du maire et des aldermen, offrir le trône au

protecteur qui habitait en ce moment le château Baynard.

Lorsque Richard fut informé qu'il y avait à la porte du château une multitude de gens qui demandaient à le voir, prenant tout-à-coup l'air d'hypocrisie auquel il était habitué, il parut sur une galerie entre deux évêques, et feignit la surprise à la vue d'une telle foule. On lui apprit que le motif qui rassemblait le peuple en ce moment était le désir de lui offrir la couronne. Étonné en apparence, il déclara positivement qu'il la refusait, en alléguant son attachement pour le feu roi, son frère, et sa tendresse sincère pour les enfans qu'il avait confiés à ses soins; il assurait, d'ailleurs, qu'il ne possédait aucun des talens propres à gouverner un royaume. Buckingham eut l'air d'être mécontent de cette réponse, et murmura entre ses dents, puis adressant la parole au protecteur, il le pria de se rendre aux vœux du peuple qui était disposé à l'accepter pour roi, prétendant que tous ces refus étaient désormais inutiles, que les choses étaient trop avancées pour reculer, et que, dans le cas où il persisterait à le faire, le peuple était déterminé à offrir la couronne à un autre plus prêt à l'accepter. L'apparente tendresse du protecteur pour son peuple devait lui faire trouver cet argument irrésistible.

« Je vois, dit-il d'un ton modeste, que la na-
« tion a résolu de me charger d'un fardeau que
« mon inhabileté me rend incapable de soutenir;
« cependant, puisqu'il est de mon devoir d'o-

« béir aux volontés d'un peuple libre, j'accepte, « quoiqu'avec répugnance, sa proposition; je « prends donc possession de l'Angleterre, avec la « résolution de la défendre et de soumettre la « France. » La foule s'éloigna insensiblement, et chacun se dispersa, en repassant dans son esprit les événemens de la journée, et en réfléchissant sur toutes ces choses, selon ce que la passion, l'intérêt, ou l'esprit de parti pouvaient suggérer.

CHAPITRE XXII.

RICHARD III.

De l'an 1483 à l'an 1485.

Un crime est toujours suivi d'un autre crime. Dès que Richard fut monté sur le trône, il envoya des ordres au gouverneur de la Tour, pour mettre à mort les deux jeunes princes; mais ce brave serviteur, nommé Brackenburg, refusa de servir d'instrument à la fureur du tyran, et lui fit répondre d'une manière soumise, qu'il ignorait comment on pouvait se déterminer à tremper ses mains dans le sang de l'innocence. L'usurpateur trouva bientôt une créature assez vile pour consentir à ses infames desseins; sir James Tyrrel se chargea de l'horrible exécution, et Brackenburg reçut l'ordre de lui céder les clefs de la Tour pour une nuit.

Tyrrel, ayant choisi trois complices, nommés Slater, Dighton et Forest, s'introduisit pendant la nuit

dans l'appartement des princes, et, après avoir envoyé les assassins dans leur chambre à coucher, il leur ordonna d'exécuter leur commission, tandis qu'il garderait la porte. Les trois scélérats, ayant trouvé les jeunes princes plongés dans un profond sommeil les étouffèrent avec leurs traversins et leurs oreillers, et offrirent ensuite leurs corps aux regards de Tyrrel qui ordonna qu'ils fussent enterrés au pied de l'escalier, dans une fosse profonde, que l'on creusa sous un monceau de pierres. Ce meurtre horrible fut avoué par les assassins mêmes sous le règne suivant, et cependant ils ne furent pas punis[1]. Henri VII fit chercher les corps des deux princes, sans qu'il fût possible de les retrouver; mais sous le règne de Charles II, les ossemens de deux cadavres, dont les proportions se rapportaient à l'âge de ces princes, furent découverts dans le même endroit où ils avaient été enterrés; et le roi leur fit élever un monument de marbre dans l'abbaye de Westminster.

Richard, après avoir aplani tous les obstacles, se vit enfin établi sur le trône, et songea bientôt, comme tous les usurpateurs, à affermir, par des alliances étrangères, un pouvoir injustement acquis. Convaincu aussi de l'influence de la pompe et de l'éclat sur l'esprit du peuple, il se fit sacrer à Londres, ensuite à York. Il lui fut facile de s'assurer la bonne volonté du clergé et de la noblesse,

[1] Mais Jacques Tyrrel fut exécuté sous le règne suivant, après avoir confessé son crime, et la manière dont il avait été exécuté. (*Lettres sur l'histoire d'Angleterre.*)

en accordant à l'un des priviléges nombreux, et en distribuant à l'autre des récompenses proportionnées aux services qu'il en avait reçus.

Mais tandis qu'il s'efforçait de rendre son pouvoir inébranlable, il se vit menacer du côté où il s'y attendait le moins. Le duc de Buckingham, l'instrument principal de son usurpation, loin de se trouver satisfait des possessions immenses qu'il avait reçues, se montra mécontent, et ses désirs s'accrurent avec l'augmentation de sa fortune. Les places et les gouvernemens les plus considérables du royaume lui avaient été donnés, mais son ambition insatiable lui fit souhaiter ardemment de posséder les biens confisqués, appartenant au comte de Hereford, auquel sa famille avait d'anciens droits. Richard refusa cette fois de consentir à sa demande, et une froideur réciproque ne tarda point à être le résultat de ce refus. Buckingham, offensé, résolut de détruire un monarque dont le titre était évidemment fondé sur l'injustice. Il resta incertain pendant quelque tems s'il viserait à la couronne pour lui-même ou pour un autre. Cette dernière résolution l'ayant emporté, il se détermina à se déclarer en faveur de Henri, comte de Richmond, qui était, à cette époque, exilé en Bretagne, et qui était regardé comme le seul descendant de la maison de Lancastre.

Henri, comte de Richmond, détenu par le duc de Bretagne, mais d'une manière honorable, avait été assez heureux pour échapper aux massacres sans nombre des règnes précédens. Il descendait de

Jean de Gand II, par la ligne féminine, et il était, pour cette raison, odieux à ceux qui se trouvaient actuellement en possession du pouvoir. Après avoir vécu long-tems en exil, il avait été remis une fois entre les mains des ambassadeurs d'Édouard IV, qui se préparaient à le faire passer en Angleterre, lorsque le prince qui l'avait livré s'en repentit tout-à-coup, et l'arracha d'entre les mains des envoyés d'Édouard, au moment où ils le forçaient à s'embarquer.

Ce fut sur lui que le duc de Buckingham jeta les yeux, et en peu de tems une négociation fut entamée entr'eux à ce sujet. Les droits héréditaires de Henri étaient douteux, il est vrai, mais les crimes de l'usurpateur servaient à leur donner plus de force. Afin de les fortifier encore davantage, un mariage fut projeté entre lui et la princesse Élisabeth, fille d'Édouard IV; et la reine douairière consentit à cette mesure.

Soit que Richard eût été informé par ses créatures de ce qui se passait, ou soit que sa conscience coupable le portât naturellement au soupçon, il commença à suspecter la fidélité de Buckingham, et les informations qu'il prit chaque jour ne lui laissèrent bientôt plus de doute sur sa perfidie. Jaloux et irrité, il envoya chercher Buckingham; celui-ci ayant refusé de se rendre à ses ordres, les terreurs de Richard augmentèrent. Bientôt il eut les preuves les plus convaincantes de la haine du duc: il apprit qu'il s'était mis à la tête d'un corps d'armée considérable, et qu'il se

dirigeait vers le sud. Richard, dont aucun danger ne pouvait effrayer le courage, se mit sur-le-champ en état de défense, et, à la tête de quelques troupes qu'il leva dans le Nord, il se hâta d'aller à la rencontre des insurgés. Mais la fortune, qui se déclara pour lui, en cette circonstance, rendit tous ces préparatifs inutiles. Buckingham, qui s'était avancé par une marche forcée à Gloucester, où il avait l'intention de traverser la Severn, trouva la rivière tellement grossie, que la campagne était inondée de tous côtés, et que les sommets de quelques montagnes étaient même couverts d'eau. Cette inondation dura dix jours, pendant lesquels l'armée de Buckingham, composée de Gallois, ne pouvant ni passer la rivière, ni trouver de subsistances nulle part, fut obligée de se disperser, malgré les efforts du duc pour engager ses troupes à rester.

En cette situation désespérée, il se réfugia dans la maison d'un nommé Banister qui avait été autrefois à son service et qui avait de grandes obligations à sa famille; mais les traîtres trouvent rarement la générosité et le dévouement qu'ils sont incapables de mettre en pratique, ils sont indignes de recueillir les fruits des vertus qu'ils ignorent; et Buckingham devait s'attendre moins que tout autre à rencontrer un ami sincère, lorsque lui-même était si peu fidèle à l'amitié. Banister, ne pouvant résister à la tentation d'obtenir la récompense promise pour la tête de Buckingham, le dénonça au shérif de Shropshire, qui, ayant fait entourer la

maison sur-le-champ, s'empara du duc, que l'on trouva caché sous les habits d'un paysan. Il fut conduit à Salisbury, où après avoir été jugé et condamné sans délai, il fut exécuté selon la coutume expéditive de ces tems-là.

Le comte de Richmond qui s'était présenté sur les côtes d'Angleterre, voyant ses espérances frustrées par la mort de Buckingham, se hâta de mettre à la voile et de retourner en Bretagne. Tous ces événemens semblaient promettre à Richard un règne de longue durée. L'autorité du parlement n'avait point encore sanctionné l'injustice de sa conduite; mais dans ce siècle ignorant et barbare une telle condescendance était facile à obtenir. Le parlement, docile aux volontés du tyran, passa un acte qui constatait l'illégitimité des enfans de son frère Clarence [1]. Un bill d'attainder [2] fut lancé également contre Henri, comte de Richmond, et tous les désirs de l'usurpateur parurent enfin satisfaits. La mort de son rival manquait cependant pour assurer sa tranquillité future, et, dans ce dessein, il envoya au duc de Bretagne des ambassadeurs, sous le prétexte de négocier quelqu'affaire relative au bien public, mais dans le but réel de traiter avec Landois, ministre de ce prince, afin qu'il consentît à livrer le comte à ses ennemis. Le ministre fut assez vil pour entrer dans cette négociation. Heureusement, Richmond, ayant été averti du danger qui le menaçait, passa en France et atteignit les fron-

[1] An de J. C., 1484.

[2] Acte par lequel un homme est convaincu de haute trahison. A.M.

tières de ce royaume au moment où ceux qui étaient chargés de le poursuivre allaient s'emparer de lui pour le livrer à son rival.

Richard, irrité de voir tous ses efforts inutiles, devint chaque jour plus cruel[1]; plus son pouvoir devenait incertain, plus sa tyrannie s'augmentait. Lord Stanley fut un de ceux qui excitèrent le plus son inquiète jalousie[2]. Il avait épousé la mère de Henri de Richmond et s'était, par conséquent, rendu odieux dans l'esprit de Richard par ce mariage. Mais pour s'assurer de son obéissance et de sa fidélité, le tyran s'était emparé de son fils qu'il gardait comme otage de la conduite future de son père. Il se détermina à cette époque à répudier Anne, sa femme, pour épouser sa nièce, la princesse Élisabeth, alliance par laquelle il espérait couvrir tous ses forfaits. Sa femme actuelle était la veuve du jeune prince de Galles qu'il avait assassiné de ses propres mains à Tewkesbury. C'est donner une idée suffisante de la barbarie de ce siècle que d'offrir l'exemple d'une femme capable d'accepter la main du meurtrier de son premier époux. Mais

[1] Il donna à un certain Asthon une commission illimitée pour condamner et faire exécuter sur-le-champ ceux qu'il trouverait ou qu'il soupçonnerait coupables. Asthon exécuta sa commission avec la dernière rigueur, faisant mourir des maris en présence de leurs femmes, des enfans sous les yeux de leurs parens. On dit que ce scélérat exécrable, étant sollicité par une belle femme de relâcher son mari qui avait été arrêté sous quelques soupçons, y consentit sur la promesse qu'elle lui fit de lui accorder ses faveurs. A peine l'infortunée avait-elle satisfait ses désirs, qu'il la conduisit à une fenêtre, d'où il lui fit voir son mari pendu à un arbre. (*Lettres sur l'Histoire d'Angleterre.*)

[2] An de J. C., 1485.

elle fut récompensée comme elle le méritait de cette preuve odieuse d'inhumanité, car Richard la traita avec tant de dureté et d'orgueil, qu'elle mourut de chagrin, ce qui combla les désirs de son cruel époux. Cependant ses vœux ne furent pas couronnés de succès relativement à Élisabeth; car, en dépit de ses soins et des efforts de sa mère, elle traita le tyran avec le plus souverain mépris et lui témoigna la haine la plus insurmontable.

Au milieu des tourmens causés par ce refus inattendu, il apprit que le comte de Richmond faisait de nouveaux préparatifs pour aborder en Angleterre et soutenir ses droits à la couronne. Richard, qui ignorait dans quelle partie du royaume devait se présenter son ennemi, s'était porté à Nottingham dans le centre de l'Angleterre, et avait donné partout les ordres les plus formels pour le repousser, dès qu'il paraîtrait.

Ces bruits n'étaient pas sans fondement. Richmond avait mis à la voile à Harfleur, en Normandie, et, suivi de deux mille personnes, il aborda heureusement, après six jours de voyage, à Milford-Haven, dans le pays de Galles. Sir Rice-Ap-Thomas et sir Walter Herbert, qui avaient reçu des ordres pour s'opposer à ses progrès, ne tardèrent pas à se ranger de son parti : le premier se déclara en sa faveur, dès qu'il le vit, et le second, après une faible résistance, embrassa également sa cause.

A la nouvelle de cette descente, Richard, qui était doué de courage et de talens militaires, seul mérite qu'il possédât, résolut d'aller sur-le-champ

au-devant de son ennemi et de décider leurs prétentions mutuelles par une bataille. Richmond, dont les forces s'étaient augmentées par la jonction de sir Thomas Bourchier, de sir Walter Hungerford et de plusieurs autres, avait alors une armée de six mille hommes; il s'avança également avec l'intention de périr ou de vaincre, et, au bout de quelques jours, les deux armées se trouvèrent près de Bosworthfield, dans le comté de Leicester. C'est là que fut terminée cette contestation qui depuis plus de trente ans remplissait le royaume de toutes les horreurs de la guerre civile, et inondait de sang les vastes plaines de l'Angleterre.

L'armée de Richard était de moitié plus considérable que celle de Henri; mais la confiance de ce dernier reposait principalement sur l'amitié et les promesses secrètes de lord Stanley qui, à la tête d'un corps de sept mille hommes, vint se camper près du champ de bataille et évita adroitement de se déclarer ni pour l'un ni pour l'autre parti.

Dès que Richard aperçut son ennemi, il fit ranger son armée, composée d'environ treize mille hommes[1]. Il donna le commandement de l'avant-garde au duc de Norfolk, et se mit à la tête du corps principal, ayant eu soin de placer la couronne sur sa tête, croyant sans doute par là inspirer plus de terreur à l'ennemi ou plus de confiance et d'ardeur à ses troupes.

L'avant-garde de Richmond, composée d'archers, était commandée par John, comte d'Oxford:

[1] 23 août 1485.

sir Gilbert Talbot commandait l'aile droite; sir John Savage, la gauche; le comte lui-même, secondé de son oncle, le comte de Pembroke, se mit à la tête du corps principal. Lord Stanley se plaça sur l'un des flancs entre les deux armées, tandis que son frère prit le flanc opposé. Richard, le voyant dans une position également commode pour joindre l'un ou l'autre parti, lui envoya sur-le-champ l'ordre de se réunir au corps principal de son armée; mais Stanley ayant refusé d'obéir, Richard furieux commanda que l'on tranchât la tête à son fils qu'il gardait toujours comme otage. Cependant il se détermina, après quelques réflexions, à suspendre l'exécution jusqu'à l'issue du combat, et, se livrant tout entier aux occupations importantes de cette journée, il ordonna aux trompettes de sonner la charge.

Les deux armées s'étant approchées, le combat commença par une nuée de flèches, et bientôt le front opposé fut renversé. C'était ce que Stanley attendait: pendant que les autres rangs de l'armée de Richard étaient occupés à se serrer, lord Stanley rejoignit la ligne de Richmond et décida la fortune du jour. Ce mouvement imprévu produisit sur les deux armées l'effet auquel on devait s'attendre: il inspira à l'armée de Henri un courage extraordinaire, et jeta celle de Richard dans le trouble et la confusion. L'intrépide tyran, s'apercevant du danger de sa situation, piqua son cheval, et se précipita dans la mêlée, tandis que Richmond, quittant sa position, courut se placer

au front de l'armée pour encourager ses troupes par sa présence: Richard, l'apercevant, et animé du désir de mettre fin au combat et de décider la victoire, s'élança avec une fureur irrésistible, dans le dessein de joindre son rival. Il tua sir William Brandon, porte étendard du comte, qui avait tenté d'arrêter sa course. Sir John Cheyne, ayant pris sur-le-champ la place de Brandon, fut renversé également par le furieux Richard. Dans ce moment Richmond se présenta pour le combattre; ils furent bientôt séparés par le nombre. Richard, frustré de l'espoir de terrasser son rival, courut d'un autre côté ranimer le courage de ses troupes; mais voyant enfin ses soldats fuir de tous côtés et céder partout le terrein, il renonça à toute espérance, et jetant un cri terrible, il se précipita au milieu de l'ennemi où il trouva une mort mille fois plus douce que ses forfaits ne l'avaient méritée.

Après le combat, on ramassa son corps souillé de sang et couvert de blessures; ses yeux égarés et hors de la tête avaient une expression effrayante. On le jeta en travers sur le dos d'un cheval, et il fut conduit de cette manière ignoble à Leicester, où il fut enterré sans aucune pompe[1].

La couronne de Richard fut trouvée par un des soldats de Henri, et placée immédiatement sur la tête du vainqueur. Toute l'armée, remplie d'un même enthousiasme, s'écria unanimement: « Vive « le roi Henri! »

Ainsi finit le règne sanguinaire de Richard. Par

[1] Après avoir été exposé deux jours à la curiosité du peuple. A. A.

sa mort, la race des Plantagenet, qui était en possession du trône, depuis trois cent trente ans, fut éteinte à jamais. Ainsi finit également la querelle sanglante, qui existait depuis si long-tems, entre les maisons d'York et de Lancastre, querelle qui avait détruit la plupart des anciennes familles du royaume, et fait périr plus de cent mille hommes, tant par l'épée que par la main du bourreau.

Ces longues dissensions avaient réduit le royaume à un état de barbarie sauvage[1]. Les lois, les arts et le commerce, qui, pendant quelque tems, avaient commencé à prospérer, furent entièrement négligés pour le métier des armes; les talens et les vertus furent considérés comme peu de chose en comparaison de la réputation brillante de conquérant. Les Anglais n'avaient encore que des idées imparfaites sur la soumission aux lois, et ils étaient également incapables d'applaudir et d'encourager ceux qui entreprenaient de cultiver les arts paisibles et utiles, toutes leurs idées étant dirigées vers l'étude de la guerre.

Il y avait dans l'administration de la justice une rigueur qui allait jusqu'à la férocité. Cependant les femmes, quelque part qu'elles prissent aux troubles du gouvernement, étaient exemptes des punitions capitales, et elles ne subissaient la peine de mort que dans le cas où elles étaient convaincues de sorcellerie ou d'empoisonnement.

[1] Si l'on met à part leur galanterie pour le beau sexe, les Anglais d'alors différaient peu des anciens habitans de l'île, lorsqu'ils se peignaient le corps. (*Lettres sur l'Histoire d'Angleterre.*)

Quant à la classe du clergé, elle était entièrement distincte de celle des laïcs, tant par ses lois et ses coutumes que par son instruction. Les prêtres étaient gouvernés par un code de lois civiles, établi du tems de Justinien, tandis que les autres classes étaient soumises aux anciennes qui, selon les traditions, étaient les lois établies de tems immémorial dans le pays. Le clergé comprenait et écrivait le latin facilement, quoiqu'on ait prétendu que son ignorance était extrême; tandis que les laïcs ignoraient entièrement cette langue, et ne s'appliquaient uniquement qu'à l'étude de la langue française, encore n'était-ce que dans le cas où l'on voulait acquérir une éducation recherchée.

Le clergé, corps entièrement séparé de l'État, s'intéressait peu à la civilisation, et n'était probablement pas fâché de voir les laïcs, dont il redoutait la puissance et les lumières, s'affaiblir par leurs longues dissensions et tomber insensiblement dans une ignorance qui tournait au profit de l'autorité ecclésiastique. Ainsi, comme il n'y avait encore parmi le peuple anglais d'autre science de gouvernement que celle qui résultait de la puissance et de la force, l'État était semblable à un malade dévoré d'une fièvre ardente, et toujours sujet à retomber dans des accès de délire et de fermentation. La France, il est vrai, par la quantité de sang qu'elle avait forcé l'Angleterre à répandre, avait contribué à calmer, pendant quelque tems, une ardeur dangereuse, et les pertes nombreuses que la guerre avait occasionnées pou-

vaient être regardées comme une saignée salutaire; mais dès que la France eut cessé de se faire craindre, le calme passager disparut tout-à-coup, et l'Angleterre éprouva une rechute terrible, qui la plongea de nouveau dans toutes les horreurs d'une longue guerre civile.

CHAPITRE XXIII.

HENRI VII.

De l'an 1485 à l'an 1509.

Après avoir fatigué l'esprit du lecteur par le récit pénible et effrayant des trahisons, des perfidies, des meurtres et des usurpations des précédens règnes, nous arrivons enfin à une époque intéressante et plus glorieuse pour la nation anglaise. Nous avons à observer la conduite d'un monarque qui, s'il ne fut pas le meilleur des souverains, fut au moins un de ceux dont le règne fut le plus avantageux au bonheur du peuple. Nous remarquerons avec satisfaction une nation tumultueuse, soumise enfin à la subordination et aux lois de la civilisation; une noblesse arrogante et factieuse, humiliée et restreinte dans sa puissance; des lois instituées dans le royaume; le commerce rétabli; et les arts paisibles et utiles, rendus chers à un peuple dont la guerre avait été jusqu'alors l'unique charme.

Jusqu'à présent, nous n'avons vu que les ac-

tions révoltantes d'une nation barbare, n'obéissant qu'avec répugnance, et ne se laissant gouverner que par caprice; mais maintenant la peinture de mœurs plus douces et plus recherchées, de plans mieux concertés, va reposer notre esprit, et nous verrons enfin la sagesse humaine se réveiller de sa longue léthargie, pour subjuguer la férocité naturelle du peuple anglais, et le rendre à un état de félicité durable.

Dès que Henri fut établi sur le trône, il épousa la princesse Élisabeth, fille d'Édouard, et cette alliance réunit tellement les intérêts des maisons d'York et de Lancastre, que jamais, depuis, aucune distinction ne s'éleva entr'elles; mais, ne voulant pas donner au peuple l'idée qu'il avait cherché à fortifier ses droits personnels de ceux de cette princesse, et s'appuyer de ce titre, il ne la fit couronner que deux ans après; il voulut, par cette mesure, établir ses prétentions, comme descendant de la maison de Lancastre.

Dès le commencement de son règne, il fit respecter la puissance des lois, ce dont l'Angleterre avait vu peu d'exemples jusqu'alors. Un acte de proscription avait été passé sous le règne précédent, contre tous les partisans de Henri de Richmond. Cet acte était encore en pleine vigueur, et devait être révoqué par la chambre actuelle, dont plusieurs des proscrits faisaient partie. Souffrir qu'ils se réunissent pour casser cet acte, était les rendre juges de leur propre cause, et agir contre les réglemens des lois; Henri ne le voulut pas, et,

pour obvier à cette difficulté, il les obligea à sortir de la chambre, jusqu'à ce qu'un nouvel acte rendu par le parlement eût révoqué le bill de proscription.

Il était d'usage, sous le règne précédent, que les biens de celui qui était dégradé et convaincu de crime de lèse-majesté passassent au profit de quelques favoris de la cour. Henri reconnut que cette coutume avait deux effets dangereux: premièrement, l'indignation que l'injustice de cette mesure était propre à exciter; secondement, la trop grande puissance qui en résultait pour un sujet [1]. Afin de remédier à ces abus, Henri promulgua une loi qui dépouillait les rebelles; mais leurs biens et leurs états passaient au profit de la couronne.

Une grande partie des infortunes de ses prédécesseurs provenaient du mauvais état de leurs finances, causé par leurs débauches et leurs dissipations. Henri sentit que l'argent pouvait seul ramener la balance du pouvoir en sa faveur, et accumula toutes les confiscations de ses ennemis, avec l'économie la plus sévère. Cette conduite l'a fait taxer d'avarice par la plupart des historiens; mais n'est-ce pas une injustice? et l'avarice qui tend à augmenter la puissance d'un gouvernement et à réprimer l'esprit de sédition, n'est-elle pas, non-seulement excusable, mais digne de louanges? La libéralité dans un souverain n'est trop souvent qu'une vertu mal placée, dont il résulte de nom-

[1] De plus, le penchant à dénoncer celui dont on espérait la dépouille. C. Y.

breux abus, et l'argent arraché à l'industrie et au besoin est, en général, prodigué aux riches orgueilleux, aux flatteurs et aux vils favoris des cours.

Henri, sous ce rapport, se montra bien différent de ses prédécesseurs, car il accorda très-peu de récompenses à ses courtisans, et nul, excepté l'indigent, n'eut droit à ses bienfaits.

Il fit rendre la liberté aux prisonniers, dont les dettes ne se montèrent pas à plus de quarante schellings, et paya leurs créanciers des deniers de la couronne. Ainsi, son économie le mit dans le cas d'être, non-seulement utile à l'infortuné, mais exact avec ses propres créanciers, soit dans son royaume, soit dans les pays étrangers. Les sommes qu'il fut forcé d'emprunter à la ville de Londres et à quelques-uns de ses sujets, furent rendues à l'époque désignée, avec la plus scrupuleuse ponctualité. C'est par cette conduite prudente et sage qu'il sut acquérir l'estime et le respect, non-seulement de son peuple, mais de toutes les puissances étrangères.

Quant au gouvernement de sa maison, il resta le maître absolu; il ne choisit pas ses principaux ministres dans la noblesse, ainsi que l'on avait eu coutume de le faire jusqu'alors: il plaça son choix sur John Morton et Richard Fox, deux ecclésiastiques qui joignaient à leur caractère respectable un zèle, une vigilance et une habileté remarquables. Ce fut à eux principalement qu'il donna sa confiance. Peut-être supposait-il que, comme ecclésiastiques, de tels ministres seraient plus dé-

pendans de sa volonté que des nobles, et qu'ils seraient, par cette raison, plus soumis et plus dévoués à son service.

Aussitôt après son mariage avec la princesse Élisabeth, il accorda un pardon général à tous ceux qui s'étaient déclarés contre lui[1]; mais les lords orgueilleux, qui avaient été favoris du trône sous les règnes précédens, et qui étaient habitués depuis long-tems à la turbulence, refusèrent avec hauteur l'amnistie qu'il accordait si généreusement, et volèrent de nouveau aux armes. Lord Lovel, sir Humphrey et Thomas Stafford se mirent à la tête de cette insurrection. Henri envoya à leur rencontre le duc de Bedford, avec ordre d'essayer de nouveau ce que produirait sur eux l'offre du pardon, avant d'entreprendre de les réduire par la force.

Le duc obéit ponctuellement aux instructions qu'il avait reçues, et offrit aux rebelles un pardon général qui produisit moins d'effet sur les chefs que sur les soldats. Lovel, qui avait formé une entreprise au-dessus de ses forces et de sa capacité, fut tellement effrayé de la désertion de ses troupes, qu'il se retira subitement, et, après avoir erré quelque tems dans le comté de Lancastre, il s'enfuit en Flandre, où il trouva protection près de la duchesse de Bourgogne. Les Stafford se réfugièrent dans l'église de Colnham, village près d'Abingdon; mais, comme cette église n'avait pas le privilége de protéger les rebelles, ils y fu-

[1] An de J. C., 1486.

rent arrêtés : l'aîné des Stafford fut exécuté à Tyburn ; le plus jeune, ayant assuré qu'il avait été séduit par son frère, obtint son pardon. L'armée rebelle n'étant plus dirigée par aucun chef, se soumit et se dispersa, après avoir été amnistiée.

Mais le peuple était devenu si turbulent et si factieux par la longue durée de la guerre civile, qu'aucun chef ne pouvait le gouverner, aucun souverain ne pouvait parvenir à lui plaire, et une révolte ne cessait que pour faire place à une autre. Le roi, dès le commencement de son règne, avait donné des ordres pour que le fils du duc de Clarence, qui, sous Édouard V, avait été noyé dans une tonne de vin, fût retiré de la prison où il avait été confiné par Richard, et il le fit conduire à la Tour. Cet infortuné jeune homme, appelé le comte de Warwick, avait l'esprit tellement affaibli par sa longue captivité, qu'on a dit *qu'il était incapable de dire la différence qui existait entre un canard et une poule*. Cependant quel que fût l'état de nullité où il était plongé, il ne devint pas moins un instrument dont on se servit pour tromper le peuple. Il y avait à Oxford un prêtre subtil et audacieux, nommé Richard Simon, qui, ayant jeté les yeux sur Lambert Simnel, fils d'un boulanger, lui apprit à contrefaire exactement toutes les manières du comte de Warwick, et le mit au courant d'une foule de faits et d'événemens qui étaient arrivés au comte, à la cour d'Édouard. Mais comme Richard Simon craignait que l'imposteur ne pût soutenir un examen sévère, on jugea à propos de

l'éloigner, et de choisir l'Irlande pour le théâtre sur lequel il devait jouer son rôle. Le plan fut suivi de tout le succès attendu. Simnel fut reçu avec les plus grandes démonstrations de joie; il fut proclamé roi d'Irlande, et conduit avec pompe, par les magistrats et la populace de Dublin, au château, où il fut traité convenablement à sa naissance et à son rang supposés.

Cette imposture excita dans l'esprit de Henri plus de chagrin qu'elle ne méritait d'en faire naître; il soupçonna la reine douairière, sa belle-mère, dont il connaissait le caractère inquiet et ambitieux, d'être de ce complot. Il demanda l'avis de son conseil, et, après une mûre délibération, il se détermina à confiner la princesse dans un monastère. Mais, pour ôter à cette mesure toute imputation odieuse, on la colora du prétexte de punir la reine douairière d'avoir cédé autrefois aux sollicitations de Richard, et d'avoir voulu lui livrer sa fille Élisabeth.

Le peuple murmura de la rigueur de ce traitement; mais le roi, sans paraître se soucier de ses vaines clameurs, persista dans sa résolution, et la captivité de cette princesse dura jusqu'à sa mort qui n'arriva que plusieurs années après.

Une autre mesure que le roi s'empressa de prendre fut de faire exposer Warwick aux regards du peuple. En conséquence, il le fit tirer de la Tour, où il était renfermé, et le fit promener dans les principales rues de Londres, après quoi il fut conduit solennellement à l'église de Saint-Paul,

où une foule innombrable se rassembla pour le voir. Les habitans de Dublin persistèrent cependant à rendre à leur prétendu monarque les hommages qu'ils croyaient lui devoir; il fut couronné avec la plus grande pompe, en présence du comte de Kildare, du chancelier et des autres principaux officiers de l'État. Ces sortes d'événemens étaient fréquens, à cette époque, dans différentes parties de l'Europe, et la Lorraine, le royaume de Naples et le Portugal avaient aussi leurs imposteurs qui parvinrent à tromper le peuple pendant assez long-tems. Enfin les habitans de chaque pays étaient tellement renfermés dans les limites étroites de leurs royaumes, et ils s'informaient si peu de ce qui se passait dans le reste du monde, qu'aucune histoire, quelque absurde qu'elle fût, ne paraissait invraisemblable.

Lord Lovel et d'autres mécontens se joignirent au nouveau roi Simnel, et résolurent de faire une invasion en Angleterre [1]. Ils abordèrent dans le comté de Lancastre, d'où ils se dirigèrent vers York, espérant que les habitans de ce pays se lèveraient en masse et se réuniraient à eux ; mais ils furent désabusés à cet égard. Le peuple, peu disposé à seconder les efforts des troupes allemandes et irlandaises rassemblées sous les drapeaux de Simnel, et redoutant le courroux du roi, dont il connaissait la réputation d'habileté dans les armes, resta tranquille, et ne prêta son secours qu'au parti royaliste. Le comte de Lincoln, auquel le

[1] An de J. C., 1487.

commandement de l'armée rebelle avait été confié, ne voyant rien à espérer que dans la victoire, se détermina à décider promptement la querelle par une bataille. Les deux armées se rencontrèrent à Stoke, dans le comté de Nottingham, et combattirent d'une manière plus sanglante et plus obstinée qu'on ne devait l'attendre de l'inégalité de leurs forces.

La victoire enfin se déclara en faveur du roi. Le comte périt sur le champ de bataille. Pour lord Lovel, on n'entendit plus parler de lui, ce qui fit supposer qu'il avait eu le même sort. Simnel et son protecteur Simon furent faits prisonniers, et quatre mille soldats périrent dans la bataille. Comme Simon était ecclésiastique, il ne put être jugé par un tribunal civil, et ne fut condamné qu'à une étroite réclusion. Simnel était un être trop méprisable pour exciter les craintes ou le ressentiment du prince; il eut son pardon, et fut depuis employé comme marmiton dans les cuisines du roi; il parvint dans la suite au rang de fauconnier, bas emploi dans lequel il mourut.

Le calme ainsi rétabli dans le royaume, le roi commença à diriger ses pensées vers des alliances continentales et à établir quelques relations entre lui et les princes voisins. Il était trop sage et trop prudent pour ne pas reconnaître que les conquêtes sur le continent étaient plus nuisibles qu'avantageuses, et que le seul bien qui en pouvait résulter pour la nation n'était qu'une vaine réputation de gloire militaire. Cependant, quelque mé-

pris qu'il eût intérieurement pour des triomphes aussi dangereux, il fut obligé, afin de se rendre populaire, de paraître les estimer davantage. Plusieurs fois il affecta de se vanter de vouloir conquérir le royaume de France, et l'arracher aux mains des usurpateurs qui le possédaient depuis si long-tems. Mais toutes ces menaces ne furent que des ruses de sa politique, et rien ne fut jamais plus éloigné de son esprit que de tels projets. Il employa autant qu'il put la voie des négociations, et fit tout ce qui dépendit de lui pour défendre les intérêts de ce royaume, de manière à l'empêcher de devenir trop puissant. Quant à des secours d'hommes et d'argent, il connaissait trop la valeur de l'un et de l'autre pour les prodiguer, ainsi que ses prédécesseurs, à des entreprises infructueuses.

Vers ce tems, la noblesse de Bretagne, dégoûtée de son ministre, Pierre Landois, se révolta contre lui et le fit mourir [1]. Cherchant ensuite à pallier ce crime par un autre, les Bretons eurent recours au roi de France pour les protéger contre le ressentiment de leur propre souverain. Charles VIII se rendit promptement à leurs sollicitations. Mais loin de ne songer qu'à les défendre, il envahit la Bretagne et s'empara de la plus grande partie du pays. Les barons, alarmés, recoururent à Henri VII. Ce monarque, selon sa coutume, parut plus disposé à les secourir par la voie des négociations que par celle des armes. Quoique déterminé à persister dans cette conduite pacifique,

[1] An de J. C., 1488.

autant que la situation de ses affaires le lui permettrait, il n'ignorait pas les dispositions belliqueuses de ses sujets et leur désir ardent de participer à une entreprise qui paraissait promettre d'humilier la France; aussi résolut-il de tirer parti de ce penchant pour obtenir quelques subsides, sous le prétexte de secourir le duc de Bretagne. Il convoqua un parlement à Westminster, et parvint sans peine à obtenir une somme considérable[1]. L'argent, à cette époque, était plus facile à trouver en Angleterre que les hommes.

Cependant une nouvelle insurrection éclata bientôt dans le comté d'York. Le peuple refusa de payer la taxe exigée pour le subside. Le duc de Northumberland ayant essayé de faire exécuter les ordres du roi par la force, la populace s'imagina qu'il avait conseillé cette mesure oppressive, et vola aux armes; elle attaqua la maison du comte, et lui-même fut massacré. Les mutins n'en restèrent pas là : excités par un nommé John Achamber, homme de basse extraction, ils choisirent sir John Égremond pour leur chef, et se préparèrent à faire une vigoureuse résistance. Le roi, informé de leur conduite téméraire, leva sur-le-champ un corps de troupes dont il donna le commandement au comte de Surrey qui parvint à dissiper le tumulte et à faire prisonniers les principaux chefs de la révolte. John Achamber fut exécuté peu de tems après; mais sir John Égremond s'enfuit à la cour de la duchesse de Bourgogne, refuge ordinaire de tous ceux qui se

[1] An de J. C., 1489.

rendaient odieux au gouvernement d'Angleterre.

Henri, après avoir fait des préparatifs considérables pour la guerre avec la France, réfléchit que ce serait trop abuser de la crédulité de la nation anglaise, que de ne pas effectuer une partie de ses promesses [1]. La France venait de conclure, à cette époque, une alliance entre le roi Charles VIII et la duchesse de Bretagne, ce qui mettait la France en possession de tout ce duché. Une telle augmentation de pouvoir dans un royaume rival était redoutable, non-seulement pour Henri, mais pour l'Europe entière. Le roi d'Angleterre s'étant donc disposé à faire une descente en France, aborda à Calais [2] à la tête d'une armée de vingt-cinq mille hommes d'infanterie et de seize cents cavaliers, qu'il mit sous le commandement du duc de Bedford et du comte d'Oxford. Mais, malgré ces apparences d'hostilité, il y avait des avances faites précédemment et en secret pour une paix de trois mois; des commissaires avaient été désignés pour fixer les conditions du traité. Les demandes de Henri étaient entièrement pécuniaires. Le roi de France, qui regardait la possession de la Bretagne comme un ample dédommagement de toute somme quelconque, consentit sans difficulté aux demandes de Henri. Il s'engagea à lui payer deux cent mille livres sterling, comme remboursement des dépenses faites pour son expédition en France; et outre cela il fut stipulé qu'il payerait au roi d'An-

[1] An de J. C., 1491.

[2] An de J. C., 1492.

gleterre ou à ses héritiers une pension annuelle de vingt-cinq mille couronnes.

Henri s'était flatté qu'après une paix aussi avantageuse il jouirait d'une longue tranquillité ; mais il s'était trompé ; il avait encore des ennemis qui trouvèrent moyen de lui susciter de nouveaux dangers. On devait s'imaginer que, d'après la mauvaise réussite de l'imposture de Simnel, personne n'oserait se hasarder dans une entreprise de ce genre; cependant la vieille duchesse de Bourgogne, plus irritée que découragée par le mauvais succès de ses intrigues passées, résolut de troubler un gouvernement qu'elle ne pouvait parvenir à renverser. Elle fit d'abord répandre le bruit que le jeune duc d'York, que l'on disait avoir été assassiné dans la Tour, était encore vivant; et ce bruit ayant été accueilli avec avidité, elle fit bientôt paraître un jeune homme revêtu du nom et de la dignité du prince. Celui sur lequel elle avait fixé son choix était un nommé Osbeck ou Warbeck, fils d'un juif converti, qui s'était trouvé en Angleterre sous le règne d'Édouard IV. C'est là qu'il avait eu ce fils, dont le nom était Pierre, mais que la corruption de la langue flamande avait fait nommer depuis Peterkin ou Perkin.

Plusieurs personnes se laissèrent persuader que, dans le nombre des aventures amoureuses d'Édouard, il avait eu quelqu'intimité secrète avec la femme de Warbeck, ce qui parut avoir d'autant plus de fondement, qu'il y avait une ressemblance frappante entre le jeune Perkin et ce monarque.

Perkin, ayant suivi la destinée de son père, avait tellement voyagé, pendant plusieurs années, que sa naissance et les circonstances de sa vie étaient tombées dans l'oubli, et qu'il était presqu'impossible d'en retrouver les moindres traces. Les divers événemens qui lui étaient arrivés avaient probablement contribué à développer la sagacité et la souplesse naturelle de son caractère; il paraissait propre à jouer tous les rôles dont on voudrait le charger. La duchesse de Bourgogne trouva ce jeune homme digne de remplir ses vues; elle lui donna des leçons dont, en peu de tems, il sut profiter si habilement, qu'il fut bientôt capable de jouer parfaitement le personnage du duc d'York; sa tournure noble et gracieuse, ses manières élégantes et sa conversation vive et brillante, finirent par imposer, même à ceux qui étaient dans le secret de son imposture.

Le royaume d'Irlande, qui conservait encore un ancien attachement à la maison d'York, fut regardé, ainsi qu'il l'avait déjà été à l'égard de Simnel, comme le théâtre le plus favorable aux débuts de Perkin. Il aborda à Cork, où ayant pris sur-le-champ le nom de Richard Plantagenet, il se fit une foule de partisans parmi le peuple crédule. Il écrivit des lettres aux comtes de Dermond et de Kildare pour les engager à se réunir à lui; il répandit partout l'histoire prétendue de ses malheurs et la manière étonnante dont il s'était soustrait à la cruauté de son oncle Richard. Les gens avides de nouveauté et de merveilleux ne s'occupèrent bien-

tôt plus que de ce personnage singulier, et beaucoup finirent même par s'intéresser à lui. Sa réputation se répandit jusqu'en France; et Charles VIII envoya à Perkin une invitation de se rendre à sa cour, où il le reçut avec toutes les marques de considération dues à son rang prétendu.

Le jeune aventurier, loin d'être ébloui de son élévation subite, soutint si bien son caractère et parut justifier tellement toutes les préventions favorables qu'il avait fait naître, que l'Angleterre elle-même commença à ajouter foi à ses prétentions, et que sir Georges Nevil, sir John Taylor et plus de cent gentilshommes se rendirent à Paris pour lui rendre leurs hommages et lui offrir leurs services.

La paix, comme on l'a vu, ayant été conclue peu de tems après entre la France et l'Angleterre, le prétendu prince fut obligé de se retirer à la cour de son ancienne protectrice, la duchesse de Bourgogne. L'entrevue qui eut lieu entre ces deux intrigans fut réellement ridicule. La duchesse affecta d'ignorer ses prétentions, et parut même les croire dénuées de toute vraisemblance; elle était d'autant plus disposée à en douter, disait-elle, qu'elle avait été déjà trompée une fois par Simnel. Elle parut examiner toutes les circonstances de son récit avec la défiance la plus scrupuleuse, lui fit elle-même plusieurs questions particulières, affecta un étonnement subit à chacune de ses réponses, et enfin, après un long et sévère examen, laissant éclater toute sa surprise et toute sa joie d'une délivrance

aussi miraculeuse, elle le reconnut pour son neveu, la vivante image d'Édouard et le successeur légitime du trône d'Angleterre. Elle lui donna sur-le-champ une suite convenable à sa naissance prétendue, lui accorda une garde de trente hallebardiers, et, dans toutes les occasions, l'honora du titre de la *Rose blanche de l'Angleterre*.

Les Anglais, toujours disposés à la révolte, n'accueillirent que trop toutes ces absurdités, auxquelles la prudence, les manières et les discours de Perkin semblaient donner un caractère de vérité [1]. Tous ceux qui étaient mécontens du gouvernement du roi, se hâtèrent de se joindre au jeune aventurier, et plusieurs de ceux qui avaient contribué à placer Henri sur le trône, trouvant les récompenses qu'ils avaient reçues indignes des services qu'ils avaient rendus, encouragèrent secrètement l'imposture, et se déterminèrent à faire partie des chefs de cette conspiration. Un nombre infini de gens de la classe inférieure vint se joindre à eux, les uns par amour de la nouveauté, les autres par l'attachement aveugle qu'ils avaient pour leurs chefs, et quelques-uns encore par l'espoir qu'un changement de choses remédierait à leur fortune désespérée.

Lord Fitz-Walter, sir Simon Montfort, sir Thomas Thwaites et sir Robert Clifford furent du nombre de ceux qui favorisèrent secrètement la cause de Perkin; mais celui qui eut le plus de poids dans cette affaire, et dont l'appui fut le plus

[1] An de J. C., 1493.

dangereux pour Henri, fut sir William Stanley, chambellan du roi, et frère du fameux lord Stanley qui avait soutenu avec tant de succès les intérêts de Henri. Soit que ce seigneur fût égaré par une aveugle crédulité ou, plus probablement, par une ambition inquiète, il entra dans une conspiration déclarée contre le roi, et établit une correspondance entre les mécontens de l'Angleterre et ceux de la Flandre.

Tandis que ce complot se tramait de tous côtés, Henri, attentif aux desseins de ses ennemis, n'épargnait ni soins ni argent pour démasquer l'imposture du prétendant à la couronne, et il s'appliquait également à découvrir ceux qui étaient ses secrets partisans. Dans ce dessein, il dispersa des espions par toute la France, et engagea plusieurs d'entre eux, par des présens considérables, à feindre d'entrer dans les intérêts de ses ennemis; il corrompit même quelques-uns de leurs adhérens; sir Robert Clifford, l'un des plus remarquables par son rang et le degré de confiance dont il jouissait, fut du nombre de ceux qui se laissèrent séduire. Henri apprit par lui la naissance et toutes les aventures de Perkin, ainsi que les noms de ceux qui étaient secrètement convenus de le seconder. Le roi fut, ainsi qu'on peut le penser, extrêmement satisfait d'une découverte aussi importante; mais plus il accordait de confiance à ses espions, plus il paraissait feindre contre eux un vif ressentiment.

L'ingratitude de tant de sujets qui avaient en-

touré son trône, le frappa d'abord d'indignation; mais il dissimula sa colère, et remit ses projets à une époque plus favorable. Il fit arrêter presque en même tems Fitz-Walter, Montfort et Thwaites, ainsi que William d'Aubigny, Robert Radcliffe, Thomas Cressener et Thomas Astwood[1]. Montfort, Radcliffe et d'Aubigny furent exécutés sur-le-champ ; les autres obtinrent leur pardon. Mais le plus grand coupable, que son rang comme chambellan et que ses liaisons avec les principaux personnages du royaume semblaient mettre à l'abri de toute censure, restait encore à punir. Dans ce dessein, Clifford fut poussé à se rendre secrètement en Angleterre et à dénoncer Stanley en personne. Cette accusation remplit d'étonnement tous ceux qui furent présens; Henri affecta de ne point ajouter foi à la dénonciation; mais Clifford ayant persisté, Stanley fut arrêté, et bientôt après examiné devant le conseil. S'apercevant que son crime était trop évidemment prouvé pour essayer de le nier, il l'avoua, espérant qu'une confession sincère apaiserait le roi ou lui servirait d'expiation, ou se flattant peut-être que ses anciens services lui obtiendraient son pardon. Mais il reconnut bientôt son erreur à cet égard. Après un délai de six semaines, pendant lesquelles le roi feignit de balancer sur la conduite qu'il devait tenir, Stanley fut jugé, condamné et décapité[2].

Pendant toute la durée de ce règne, ce prince

[1] An de J. C., 1494.
[2] An de J. C., 1495.

sut faire une distinction remarquable parmi les coupables qui conspirèrent contre lui : celui qui prenait les armes par conviction de principe et par un reste d'amour pour la maison d'York, était en général certain d'obtenir son pardon; mais lorsque le désir du changement ou le dégoût de la subordination étaient le motif de tentatives semblables, le coupable était sûr d'être puni avec toute la rigueur des lois.

Tandis que les partisans de Perkin étaient traités si sévèrement en Angleterre, il s'efforçait d'aborder dans le comté de Kent. Les gentilshommes de ce pays se rassemblèrent en corps pour s'opposer à ses tentatives, et cherchèrent d'abord par de flatteuses promesses à l'engager à descendre à terre : mais le prudent jeune homme, ayant observé qu'il y avait parmi eux plus d'ordre et de régularité qu'on ne devait s'attendre à en trouver parmi des troupes levées à la hâte, refusa de se remettre entre leurs mains. Ils ne purent attaquer que les gens de sa suite qui étaient descendus du vaisseau, et parmi lesquels ils firent cent cinquante prisonniers qui furent tous condamnés et exécutés par ordre du roi, résolu qu'il était de n'avoir aucun égard pour des gens qui n'avaient ni foi ni honneur.

L'imposteur, voyant ses espérances frustrées, se détermina à aller tenter la fortune en Écosse. Ce pays lui fut plus favorable que l'Angleterre. Jacques IV le reçut avec amitié, et, séduit par l'histoire de sa prétendue naissance et de ses aventures

extraordinaires, il poussa la confiance jusqu'au point de lui donner en mariage Lady Catherine Gordon, fille du comte de Huntley et proche parente de sa femme; cette jeune personne était aussi remarquable par sa beauté que par ses vertus. Non content de ces marques de faveur signalées, Jacques prit la résolution de le placer sur le trône d'Angleterre, convaincu que, dès l'instant que Perkin paraîtrait dans ce royaume, tous les partisans de la maison d'York se déclareraient pour lui. Dans cette persuasion, le roi d'Écosse entra en Angleterre à la tête d'une nombreuse armée, et s'empressa de proclamer partout le jeune aventurier[1]; mais chacun était fatigué alors de prétentions et de tentatives qui avaient été constamment suivies de mauvais succès, et personne ne parut disposé à seconder les efforts de Perkin et du roi d'Écosse, qui surpris et découragé d'une si mauvaise réussite, retourna à Édimbourg où Perkin continua à demeurer jusqu'au moment que la conclusion de la paix entre les deux rois l'obligea d'abandonner l'Écosse et d'aller chercher un nouveau protecteur.

Henri n'avait pas été fâché de cette tentative de Perkin, qui pouvait lui servir de prétexte pour obtenir de son parlement des subsides qu'il ne doutait plus de recevoir.

Effectivement, il obtint sans peine ce qu'il désirait; mais il s'aperçut qu'il n'était pas aussi facile de lever l'argent. Les habitans de Cornouailles

[1] An de J. C., 1496.

furent les premiers qui refusèrent de contribuer, ne se souciant pas de donner leur argent pour défendre une partie du royaume aussi éloignée d'eux [1]. Leur mécontentement fut bientôt excité par un nommé Michel Joseph, maréchal ferrant de Bodmin, qui pendant long-tems avait été orateur du peuple. Thomas Flammock, jurisconsulte, se joignit à lui, et, sous la conduite de ces deux chefs de parti, les insurgés traversèrent le comté de Devon et se dirigèrent vers le comté de Somerset où leurs forces furent encore augmentées par la jonction de lord Andley, descendant d'une famille ancienne, homme très-populaire, mais vain, ambitieux, et d'un caractère inquiet et turbulent.

Les rebelles ainsi commandés et ne respirant que la perte des ministres du roi, prennent leur marche et s'avancent vers Londres, sans avoir commis cependant aucune dévastation dans leur chemin. N'ayant reçu ni accueil favorable ni nouveau renfort, ils se déterminèrent à établir leur camp près d'Eltham, non loin de Londres. Henri, dont la valeur et l'activité n'étaient jamais tardives, avait, quelque tems auparavant, levé une armée dans le dessein de chasser les Écossais. Il ordonna donc que ces troupes fussent dirigées vers le sud, afin de dissiper l'insurrection des habitans de Cornouailles. Dans d'autres circonstances, on l'avait toujours vu presser la décision des événemens, et l'on avait coutume de l'entendre dire qu'il ne désirait seulement que d'apercevoir ses ennemis;

[1] An de J. C., 1497.

mais comme cette fois les rebelles semblaient mettre de la modération dans leur conduite, il différa l'attaque pendant quelque tems. Lord Daubigny entama enfin l'action, et, après quelque résistance de la part des insurgés, leur armée fut rompue et dispersée. Lord Andley, Flammock et Joseph furent pris et exécutés; le reste des rebelles, au nombre de quatorze mille, fut renvoyé sans autre punition.

Perkin, ayant été chassé d'Écosse, et n'ayant reçu qu'un accueil très-froid des Flamands, qui désiraient rester en paix avec l'Angleterre, se décida à poursuivre son plan d'opposition, et se réfugia encore une fois dans les déserts sauvages de l'Irlande. Fatigué bientôt d'une vie inactive, il tint conseil avec ses compagnons de fortune, Herne, Skelton et Astley, trois commerçans ruinés; d'après leur avis, il résolut d'éprouver l'affection des habitans de Cornouailles que la conduite généreuse du roi n'avait servi qu'à disposer encore plus à la révolte. Ces hommes ignorans et grossiers, incapables de nourrir le noble sentiment de la reconnaissance, et n'attribuant qu'à la crainte la clémence du roi, persuadèrent à leurs compatriotes que le royaume entier était prêt à venger leur querelle. Ce fut d'après ces suggestions qu'ils se déterminèrent à mettre Perkin à leur tête, et, dès qu'il parut à Bodmin, la populace, au nombre de trois mille hommes, accourut se ranger sous ses étendards.

Enorgueilli de cette apparence de succès, il osa

prendre, pour la première fois, le titre de Richard IV, roi d'Angleterre, et, pour ne pas laisser languir le courage et l'ardeur de ses partisans, il les conduisit devant Exeter. Mais voyant que les habitans persistaient opiniâtrement à lui fermer les portes, et n'ayant ni artillerie ni provisions nécessaires pour assiéger la ville, il résolut de traîner cette entreprise en longueur, afin de pouvoir se procurer les forces nécessaires pour pénétrer dans le royaume. Henri avait appris avec joie la nouvelle de sa descente, et avait déclaré qu'il serait enchanté de se procurer une entrevue avec un homme qu'il désirait voir depuis si long-tems. Tous les courtisans, convaincus de la situation désespérée de Perkin, et voulant prouver au roi leur fidélité, se préparèrent avec activité à le seconder : les lords Daubigny et Broke, le comte de Devonshire et le duc de Buckingham se mirent à la tête de leurs forces respectives, et parurent attendre avec impatience l'occasion de déployer aux yeux de leur souverain leur courage et leur zèle.

Perkin, informé de ces grands préparatifs, leva le siége d'Exeter, et se retira à Taunton. Ses troupes, qui s'élevaient alors au nombre de sept mille hommes, semblaient disposées à défendre sa cause avec ardeur; mais, au moment de combattre, le courage de Perkin l'abandonna, et, au lieu de les conduire sur le champ de bataille, il déserta furtivement, et se réfugia au monastère de Beaulieu dans la Nouvelle-Forêt. Ses malheureux partisans se soumirent au roi, et le trouvèrent encore dis-

posé à leur pardonner. Excepté un très-petit nombre de chefs, aucun ne fut puni de peine capitale. Lady Catherine Gordon, femme de Perkin, tomba entre les mains du vainqueur, et fut traitée par lui avec tous les égards dus à son rang et à son sexe. Il lui donna une place distinguée près de la reine, et lui accorda une pension dont elle jouit jusqu'à sa mort.

Quant au sort de Perkin, il ne parut plus douteux. Quelques personnes suggérèrent d'abord au roi de l'arracher de force de l'asile où il s'était réfugié, et de faire de son châtiment un exemple frappant; mais Henri, jugeant à propos d'employer des moyens plus doux, chargea quelques agens de négocier avec Perkin, et de l'engager, sous la promesse du pardon, à se remettre entre les mains de la justice, et à faire l'aveu de toute son imposture. Perkin, ne pouvant plus douter que ses affaires ne fussent entièrement désespérées, accepta sans hésiter l'offre du roi, et quitta le sanctuaire qu'il avait choisi. Henri, qui désirait ardemment le voir, ordonna qu'il fût conduit à la cour. On lui fit traverser les rues de Londres en triomphe, au milieu des huées et des insultes de la populace, qu'il parut supporter avec dignité et résignation. Il fut forcé de signer une confession entière de sa vie et de ses intrigues passées, ce qui fut imprimé et répandu aussitôt dans tout le royaume. Mais cette confession était si imparfaite et si contradictoire, qu'au lieu de donner la conviction de l'imposture de Perkin, elle ne fit qu'exciter plus de

doutes que jamais sur sa naissance et sur ses aventures ; et l'incertitude, à l'égard des prétentions de ce jeune homme, est encore la même aujourd'hui parmi les gens les plus éclairés.

Quoique la vie lui eût été accordée [1], on le retint cependant en prison, et des gens furent désignés pour surveiller sa conduite ; bientôt l'ennui et l'impatience que lui fit éprouver cette captivité, le poussèrent à tromper la surveillance de ses gardes ; il se réfugia dans le monastère de Shene, et se remit entre les mains du prieur. Il fut entraîné une seconde fois à se fier à la miséricorde du roi et à se remettre entre ses mains. Dans le dessein de le rendre entièrement méprisable, il fut conduit aux chantiers de Westminster et de Cheapside, où on l'obligea de répéter à haute voix la confession qui avait été écrite précédemment en son nom. De ce lieu, témoin de sa honte, il fut envoyé à la Tour, prison inaccessible que l'on jugea propre à modérer son esprit actif et inquiet ; mais rien ne pouvait réprimer son penchant pour les intrigues. Il parvint à gagner la confiance de quatre domestiques du lieutenant de la Tour, et entama, par leur moyen, une correspondance avec l'infortuné comte de Warwick qui était renfermé dans la même prison depuis plusieurs années, et qui était resté dans une ignorance entière de tout ce qui s'était passé [2].

Selon toutes les probabilités, le roi laissa cette

[1] An de J. C., 1498.
[2] An de J. C., 1499.

correspondance s'engager entre les deux prisonniers, dans l'espérance que le génie entreprenant et l'adresse insinuante de Perkin finiraient par engager le simple Warwick dans quelque projet qui lui fournirait le prétexte de leur ôter la vie. Ce qu'il désirait ne manqua pas d'arriver : Perkin parvint à gagner les domestiques du gouverneur, qui consentirent, dit-on, à assassiner leur maître, afin d'assurer la fuite des deux prisonniers, lesquels devaient s'échapper immédiatement après, et se réfugier dans quelqu'endroit obscur du royaume.

Pour que le danger parût plus imminent, et que les mesures que le roi avait l'intention de prendre pussent être justifiées en quelque sorte, une autre insurrection fut excitée, en même tems, dans le royaume de Kent: un jeune homme, nommé Ralph Wilford, fils d'un cordonnier, poussé par les instigations d'un moine augustin, nommé Patrick, joua le personnage du comte de Warwick ; le moine fit même des sermons, pour exhorter le peuple à prendre les armes en sa faveur. Cet homme, qui servait ordinairement d'instrument aux émissaires du roi, fut arrêté ainsi que son disciple qui fut pendu, tandis que le moine obtint sa grace.

Cet événement fut le prélude du triste sort de Perkin et du comte de Warwick. Le premier, ayant été jugé à Westminster, et convaincu sur l'évidence des domestiques du gouverneur de la Tour, fut pendu à Tyburn, ainsi que John Walter, maire de Cork, lequel, dans toutes les circonstances,

avait constamment défendu la cour de Perkin et partagé toutes les vicissitudes de sa fortune. Blewet et Astwood, deux des domestiques, subirent le même destin. Six autres personnes, condamnées comme complices, obtinrent cependant leur pardon.

Peu de jours après l'exécution de Perkin, le malheureux comte de Warwick fut jugé par des pairs et convaincu de crime de haute trahison; en conséquence, il eut la tête tranchée à Tower-Hill, et en lui périt le dernier mâle de la branche des Plantagenet[1].

La fin déplorable de cet homme innocent, et le triste sort de Perkin qui, malgré toutes les circonstances amassées contre lui, était cru, par des gens dépourvus de préjugés, le fils véritable du roi Édouard, remplirent le royaume d'horreur, et inspirèrent une telle aversion pour le gouvernement de Henri, qu'il fut obligé de rejeter tout l'odieux de cette action sur son allié Ferdinand d'Arragon, qui, à ce qu'il prétendit, avait rejeté son alliance[2] jusqu'à ce qu'il fût certain qu'il n'existât plus aucun héritier de la maison d'York.

Comme il n'y avait eu jusqu'alors sous ce règne que complots, trahisons, insurrections et impostures, il est probable que cette rigueur de la part de Henri provenait des craintes continuelles dans lesquelles il vivait. Il est certain qu'aucun prince

[1] Il est étonnant que Goldsmith aît fait quelque éloge de Henri VII, après ce qu'on vient de lire de ce prince machiavéliste. C. Y.

[2] Le mariage du prince Arthur, fils de Henri, avec la princesse Catherine, fille de Ferdinand. A. A.

n'aima jamais la paix plus que lui, et que la haine de ses sujets pour lui vint, en grande partie, de ses efforts constans pour réprimer leur humeur belliqueuse. Le commencement de tous ses traités était que, « Lorsque le Christ arriva dans le monde, la paix « fut annoncée, et que, lorsqu'il le quitta, il légua « la paix à son peuple. » Il ne désirait étendre son pouvoir que par des traités sages et avantageux : par ce moyen, il se rendait beaucoup plus redoutable à ses voisins que ses prédécesseurs ne l'avaient été par leurs brillantes conquêtes. Ces souverains conquérans s'étaient rendus la terreur de leurs propres sujets, tandis que Henri n'était l'effroi que des rois ses rivaux.

Henri, en montant sur le trône, avait eu principalement deux objets en vue : le premier, de réprimer la puissance de la noblesse et du clergé : le second, d'élever le peuple et de l'éclairer, convaincu qu'il était que l'ambition et la turbulence des uns, ainsi que la misère et la crédulité des autres avaient été la cause de tous les troubles des règnes précédens. Dans les tems féodaux, chaque noble possédait un certain nombre de sujets sur lesquels il avait un pouvoir absolu, qu'il excitait à la révolte ou à la désobéissance, au moindre mécontentement qu'il éprouvait. Henri prévit avec raison qu'un des moyens certains d'affaiblir la puissance de ces petits tyrans, était de leur donner le droit de vendre leurs biens qui, jusqu'alors, avaient été inaliénables.

Il rendit donc un arrêt par lequel il était permis

aux nobles de disposer de leurs états; cette loi, qui plut infiniment aux communes, ne fut nullement désagréable aux nobles qui virent par là un moyen sûr de soutenir leur goût pour la prodigalité, et de satisfaire aux demandes de leurs créanciers. Ce coup frappait évidemment sur leur postérité; mais ils étaient trop ignorans et trop avides pour s'affecter de malheurs aussi éloignés d'eux.

Son premier soin fut ensuite de les empêcher de garder dans leur dépendance plusieurs centaines d'hommes qui, revêtus de leurs livrées, étaient à leur service, et prêts à obéir au moindre de leurs ordres. Par un autre acte, qui fut rendu sous son règne, il fut défendu généralement, sous peine de punitions très-sévères, de porter une livrée, à l'exception des gens regardés positivement comme des domestiques; le roi s'appliqua à faire observer cette loi avec la plus grande rigueur. On raconte que, étant un jour allé rendre visite au comte d'Oxford, il fut reçu par lui avec une splendeur presque royale. Lorsqu'il fut sur le point de partir, il vit sur deux lignes un nombre considérable d'hommes, revêtus de livrées fort riches, et disposés à lui rendre, au moment de son passage, les honneurs qui lui étaient dus. Frappé de surprise, le roi demanda à lord Oxford s'il entretenait à son service un nombre de domestiques aussi considérable. Le comte, devinant le motif de cette question, lui répondit que ces hommes n'étaient là que pour lui rendre hommage, et qu'il ne les payait

que dans des cas aussi extraordinaires: « Sur ma « foi, milord, reprit le roi, je vous remercie de « votre bon accueil; mais je ne puis souffrir que « les lois soient ainsi violées en ma présence: mon « procureur-général en conférera avec vous. » Oxford n'en fut pas quitte, dit-on, à moins de quinze mille marcs, qu'on l'obligea de payer en compensation de sa transgression aux lois.

On a déjà vu, par le nombre de criminels qui se mettaient à l'abri de la justice dans les sanctuaires, l'abus que l'on faisait des monastères et des autres lieux dévoués au culte. Par ce privilége que le clergé s'était approprié comme un droit incontestable, ces asiles, prétendus sacrés, étaient devenus des repaires de meurtriers, de voleurs et de conspirateurs. Les sorciers et les magiciens seuls ne pouvaient profiter de l'avantage qu'offraient ces refuges; et ces infortunés, dont les crimes étaient imaginaires, étaient les seuls auxquels il fût défendu de participer au bien qui pouvait résulter d'un tel privilége[1].

Le roi fit tout son possible pour engager le pape à abolir ces asiles; mais il ne put réussir; tout ce qu'il obtint fut que, dans le cas où les voleurs, les meurtriers et les filous, recueillis une première fois dans ces retraites sacrées, en sortiraient pour commettre de nouveaux crimes et s'y réfugier ensuite, ils pourraient être arrachés du sanctuaire, et livrés à la justice.

[1] Voilà donc les services que rendaient les couvens au quinzième siècle, services qu'on nous promet au dix-neuvième! A. M.

Mais tandis que Henri témoignait la plus profonde soumission pour les ordres du pontife, et le plus grand respect pour le clergé, il s'efforçait de diminuer la puissance du pape auquel il parvint à en imposer tellement par son attachement apparent pour l'Église, que le pontife l'engagea à renouveler les croisades et à entreprendre de reconquérir la Terre-Sainte. La réponse que Henri fit à ce sujet mérite d'être rapportée. Il assura sa sainteté que « Personne n'était plus disposé que lui à entreprendre une expédition aussi glorieuse et aussi « utile; mais que ses états étant fort éloignés de Con« stantinople, il était plus à propos de recourir aux « rois de France et d'Espagne, pour une telle entre« prise, et que dans le cas où ils consentiraient à « s'en charger, il s'empresserait de les seconder, « dès que tout différent aurait cessé entre les prin« ces chrétiens. » Cette réponse adroite était tout à la fois un refus poli et un reproche indirect.

Tout en s'efforçant d'affaiblir le pouvoir des nobles et du clergé, il employait les moyens, qui étaient en sa puissance, pour agrandir les privilèges du peuple. Le peu d'indulgence que, sous les règnes précédens, on avait eue pour cette classe, l'irritait et l'excitait continuellement à la guerre civile; et des meurtres terribles étaient les résultats des mesures rigoureuses et injustes qu'on ne cessait d'employer à l'égard des classes inférieures. Le roi rendit plusieurs actes qui, en rétablissant une partie des droits du peuple, servirent à réprimer l'esprit de rébellion, jusqu'a-

lors très-répandu chez lui. Le bas peuple, cessant dès-lors d'être entretenu par des chefs orgueilleux dans une coupable oisiveté, fut forcé, pour son propre bien, de devenir industrieux. La noblesse, au lieu de s'envier réciproquement le nombre et la force de ses gardes, acquit par degrés un genre d'émulation plus recherchée, et elle s'efforça de se distinguer par la splendeur et l'élégance de ses équipages, de ses maisons et de sa table. Toutes les vues du roi tendaient à développer le commerce qui contribuait naturellement à introduire l'esprit de liberté parmi le peuple et à le délivrer de toute espèce de dépendance, excepté celle qu'imposaient les lois et le souverain.

Avant cette grande époque, toutes nos villes devaient leur origine à quelque vieux château, séjour habituel d'un seigneur puissant. Ces forteresses servaient tour-à-tour d'asile à l'infortune et de prison aux criminels. Elles étaient ordinairement gardées par une garnison armée, approvisionnées et dépendantes entièrement des nobles auxquels appartenaient ces châteaux-forts. Près de ces demeures protectrices s'établirent alors des artisans et des marchands afin de fournir aux habitans de ces manoirs et à leur suite toutes les choses nécessaires de la vie. Les fermiers et les laboureurs du voisinage vinrent également demeurer près des forts, afin de trouver protection contre les nombreuses troupes de brigands appelées alors Robertsmen [1], qui se cachaient dans les bois

[1] Les hommes de Robert.

pendant le jour, et infestaient les campagnes pendant la nuit. C'est ainsi que se peuplèrent successivement les villes. Henri s'efforça de réunir plus intimement encore les habitans de ces différentes colonies, en leur offrant un genre de vie commercial qu'ils n'avaient jamais connu jusqu'alors. Il leur enseigna, par son propre exemple, la frugalité et l'économie; d'une exactitude remarquable dans le paiement des dettes qu'il fut forcé de contracter, jamais il ne négligéa les intérêts des commerçans respectables, dans tous ses traités avec les puissances étrangères.

Mais il ne faut pas se dissimuler que les calculs continuels de Henri sur les avantages relatifs de l'argent, l'entraînèrent insensiblement à donner à ce métal plus de valeur qu'il ne devait en avoir. A mesure qu'il devint vieux, son esprit d'économie dégénéra en avarice et surpassa bientôt son ambition; les moyens qu'il employa pour augmenter ses trésors, ne sauraient être justifiés même par ses admirateurs les plus zélés. Il avait trouvé deux ministres parfaitement propres à seconder ses vues cupides : Empson et Dudley étaient tous deux jurisconsultes. Le premier, d'une naissance obscure, avait des mœurs grossières et un caractère inflexible. Le second était d'une naissance moins basse, il avait reçu une éducation plus soignée; mais il était également dur et inexorable. Leur usage habituel était de dénoncer et de faire arrêter les personnes sur lesquelles ils avaient l'intention de faire tomber le poids de leur oppres-

sion. Elles ne pouvaient recouvrer leur liberté qu'en payant des amendes considérables qu'on appelait adoucissemens et compositions. Peu-à-peu ces ministres sordides s'endurcirent tellement, qu'ils dédaignèrent même de remplir les formalités ordinaires de la loi, et se déterminèrent à employer des moyens expéditifs pour parvenir à leur fin. Ils disposaient, selon leur volonté, de la liberté des sujets qu'ils accusaient, et confisquaient leurs biens au profit du trésor royal. Mais le principal instrument de leur oppression, c'étaient les lois pénales que, sans considération de rang, de qualité, ou de services, ils appliquaient indistinctement.

La dernière partie du règne de ce monarque actif se consuma en projets continuels pour amasser de nombreux trésors et augmenter le pouvoir du peuple; moyen certain, selon lui, d'agrandir la puissance de la nation. Il eut la satisfaction de conclure un mariage entre Arthur, prince de Galles, et l'Infante Catherine d'Espagne[1], alliance qui était négociée depuis sept ans. Mais ce mariage tant désiré n'eut que des suites funestes. Le jeune prince tomba malade et mourut au bout de quelques mois, regretté de la nation entière[2]. La princesse fut obligée, peu de tems après cet événement, d'épouser Henri, second fils du roi, qui fut nommé prince de Galles, à la place de son frère. Le prince lui-même s'opposa de toutes ses forces à

[1] An de J. C., 1501.

[2] An de J. C., 1502.

un tel mariage, mais le roi ayant persisté dans sa résolution et obtenu une dispense du pape, la cérémonie nuptiale fut célébrée, malgré la répugnance du jeune Henri qui entrait alors dans sa douzième année.

La magnificence de ces noces fit bientôt place aux réjouissances qui eurent lieu à l'occasion de l'arrivée accidentelle de l'archiduc Philippe[1] et de Jeanne, son épouse. S'étant embarqués pour l'Espagne, pendant l'hiver, afin de profiter de la disposition favorable des Espagnols, qui désiraient que le gouvernement fût transmis à Philippe, une violente tempête les assaillit, pendant leur voyage; ils furent obligés de relâcher au hâvre de Weymouth où ils furent reçus de la manière la plus honorable par sir John Trenchard, seigneur qui possédait une grande autorité dans le comté de Dorset. Le roi, informé de suite de leur arrivée, envoya le comte d'Arundel les complimenter de sa part et leur annoncer que son intention était de venir leur rendre une visite en personne[2]. Philippe, voyant qu'il ne pouvait éviter de céder aux sollicitations du roi, résolut, pour abréger tout délai, de le prévenir et d'avoir une entrevue avec lui à Windsor. Henri le reçut avec toute la magnificence possible et avec toutes les démonstrations de l'amitié la plus sincère; mais il avait pris la détermination secrète de se faire rembourser des dépenses auxquelles il était forcé en cette circonstance, en ti-

[1] Gouverneur des Pays-Bas, et roi de Castille. A. A.

[2] An de J. C., 1506.

rant parti de la visite de son hôte, pour son propre intérêt et celui de sa nation.

Il y avait eu quelques années auparavant une conspiration formée contre lui par le comte de Suffolk, pour laquelle James Tyrrel et sir James Windham avaient été condamnés et exécutés, tandis que Suffolk, l'auteur principal de ce complot, s'était échappé dans les Pays-Bas où il avait trouvé protection près de Philippe. Ce prince, à la requête de Henri, consentit à le remettre entre ses mains, et le comte, ayant été ramené en Angleterre, fut renfermé dans la Tour.

Les deux princes conclurent également un traité de commerce qui fut alors de la plus grande importance pour l'Angleterre, et qui est encore le fondement de tous ceux d'aujourd'hui.

Henri voyant enfin l'Angleterre civilisée par ses soins, le peuple disposé à payer les impôts sans contrainte, les nobles façonnés à une juste subordination, les lois mises en vigueur et respectées, les villes commençant à devenir indépendantes, le commerce se développant chaque jour davantage, l'esprit de faction s'éteignant insensiblement, et les étrangers redoutant l'Angleterre et désirant son alliance, commença à songer à une autre vie. S'apercevant depuis quelque tems que sa fin approchait, il résolut de se réconcilier avec le Ciel, en distribuant des aumônes, en fondant des maisons religieuses, et en accordant un pardon général à tous ses sujets, afin d'expier les erreurs dont il s'était rendu coupable. C'est dans ces dispositions

qu'il mourut de la goutte qui lui était remontée dans l'estomac[1]. Il était âgé de cinquante-deux ans, et régnait depuis vingt-trois ans.

Depuis Alfred, l'Angleterre n'avait pas été gouvernée par un tel roi. Il avait rendu ses sujets puissans et heureux; il avait opéré sur les mœurs du peuple un changement plus grand qu'on ne devait l'espérer en si peu de tems. La plus grande faute qu'on ait à lui reprocher, est d'avoir laissé dégénérer en avarice cet esprit d'économie qui avait été si avantageux à la nation, et d'avoir oublié ses vues si sages pour le plaisir sordide d'amasser des sommes immenses. Cependant ne doit-on pas lui pardonner un défaut qui tourna même à l'avantage du bien public? Les coffres du roi étaient le seul trésor de la nation, et le peuple anglais était jugé riche ou indigent, selon la situation des finances du souverain[2].

A cette époque, non-seulement l'Angleterre, mais toute l'Europe parut se réveiller de l'assoupissement où elle avait été plongée pendant plus de douze cents années. La France, l'Espagne, le Portugal et la Suède étaient gouvernés par des monarques sages et bienfaisans, qui protégeaient les arts naissans et donnaient à leurs sujets des moyens certains de bonheur. Les Portugais, sous le commandement de Vasco de Gama, firent un voyage au Cap-de-Bonne-

[1] Le 21 avril 1509.

[2] Oui; mais cette avarice qui remplit les coffres du roi, prépara le despotisme de son fils Henri VIII, en le rendant indépendant de son peuple. (*Note de Brissot de Warville aux Lettres sur l'Histoire d'Angleterre.*)

Espérance, Les Espagnols, sous la conduite de Christophe Colomb, firent la découverte du Nouveau-Monde. Ce fut le hasard qui empêcha Henri d'avoir part à une entreprise aussi considérable; car Colomb, ayant éprouvé plusieurs refus des cours de Portugal et d'Espagne, avait envoyé son frère Barthélemy en Angleterre, afin d'expliquer ses projets au roi et de solliciter sa protection : Henri invita Colomb à se rendre aussitôt en Angleterre; mais Barthélemy, en retournant en Espagne, fut pris par des pirates. Pendant ce tems, Colomb réussit près d'Isabelle, reine de Castille, et obtint des secours avec lesquels il entreprit son voyage qu'il exécuta heureusement.

Henri ne fut point découragé de ce contre-tems; il fit équiper Sébastien Cabot, vénitien, demeurant à Bristol, et l'envoya du côté de l'occident, à la recherche de nouveaux pays. Cabot découvrit la partie septentrionale de la terre ferme de l'Amérique[1]. Il fit voile ensuite vers le midi, le long de la côte, et découvrit Terre-Neuve et d'autres contrées; mais il revint en Angleterre, sans avoir fait dans le Nouveau-Monde aucun établissement.

Henri, peu de tems après, dépensa quatorze mille livres sterling pour construire un vaisseau que l'on nomma le Grand-Henri. Ce fut réellement le premier bâtiment de la marine anglaise; car lorsque le roi avait eu besoin d'une flotte, il n'avait eu d'autre moyen jusqu'alors que de louer les vaisseaux marchands.

[1] An de J. C., 1497.

CHAPITRE XXIV.

HENRI VIII.

De l'an 1509 à l'an 1547.

Henri VIII entrait dans sa dix-huitième année, lorsqu'il se mit à la tête du gouvernement. Aucun avènement au trône ne parut accompagné d'une réunion de circonstances plus favorables. Ce prince devait à la sagesse et à la prudence de son père un royaume paisible, des finances en bon ordre, et une hérédité incontestable; il tenait à la maison de Lancastre par son père, et à celle d'York par sa mère; il possédait l'amitié de tous les souverains de l'Europe, et chaque jour voyait accroître la puissance et les richesses de ses sujets. L'Anglais semblait accueillir avec transport les arts et le commerce, introduits depuis peu dans le royaume. Le jeune roi était beau et bien fait; il avait une adresse extrême dans tous les exercices du corps; son air franc et ouvert disposait tous les cœurs à l'aimer; adoré de ses sujets, tout paraissait lui sourire. Le vieux roi, qui était fort savant, avait donné lui-même à son fils toutes les connaissances que l'on pouvait acquérir à cette époque, et Henri, avant l'âge de dix-huit ans, était éminemment instruit, surtout en théologie.

Mais, malgré ces heureuses circonstances, Henri prouva bientôt qu'elles ne sont qu'un faible moyen

d'acquérir un grand caractère. Ses perfections n'étaient purement que les dons de la nature et le résultat des soins assidus de son père; il lui manquait des avantages plus réels, un bon cœur et un jugement sain; ce défaut provenait de son organisation. Son instruction ne servait qu'à enflammer son orgueil, et non à corriger ses inclinations vicieuses. L'amour de ses sujets s'exhala dans leurs flatteries, et ce brillant météore l'égara sans retour.

Ses grandes richesses, au lieu de servir à soulager son peuple ou à augmenter sa puissance, ne contribuèrent qu'à fournir à ses débauches ou à satisfaire la rapacité des ministres de ses plaisirs. Heureux si ses fautes n'eussent pas été plus graves! Mais Henri, se rendant plus coupable de jour en jour, devint le tyran de son peuple; ses cruautés inspirèrent bientôt l'effroi, et quelque favorables qu'aient pu être les résultats de ses mesures, tout cœur humain se révoltera toujours contre les motifs qui les lui firent prendre, et les moyens qu'il employa pour parvenir à ses fins.

Le premier acte qui fit présumer que ce règne serait bien différent du précédent, fut l'exécution d'Empson et de Dudley, coupables envers le peuple, pour avoir favorisé la rapacité du dernier roi. Ces deux personnages furent cités devant le conseil, afin de rendre compte de leur conduite; Empson prétendit, dans sa défense, que ses actions, au lieu d'exciter le blâme public, méritaient plutôt une récompense et l'approbation générale. Quoiqu'une

scrupuleuse exécution des lois fût le seul crime dont lui et Dudley fussent accusés, quoique ces lois eussent été établies par le consentement unanime du peuple, Empson et Dudley furent envoyés à la Tour, sans aucun égard à leurs réclamations. Peu de tems après ils furent mis en jugement[1]. Le strict accomplissement de leur devoir ne pouvant être allégué contre eux comme crime, et cependant le peuple demandant leur punition, ils furent accusés d'être entrés dans une conspiration contre le roi actuel, et d'avoir voulu s'emparer, par la force, de l'administration du gouvernement. Rien n'était plus invraisemblable que cette imputation; cependant le jury fut tellement influencé par le préjugé populaire, qu'il prononça une sentence contre eux, et l'un et l'autre furent exécutés peu de tems après, par un warrant[2] du roi.

Cette mesure, qui montrait une injuste condescendance pour les clameurs populaires, fut suivie d'une autre bien plus préjudiciable aux intérêts de la nation, quoiqu'elle fût encore plus agréable au peuple.

Le pape Jules II remplissait alors toute l'Europe du bruit de ses intrigues et de son ambition. La plus grande partie de son ressentiment était dirigée contre Louis XII, roi de France, qui était en possession de plusieurs provinces considérables de l'Italie, dont le pape espérait l'éloigner. Dans ce dessein, il entra dans un traité avec Ferdinand, roi

[1] An de J. C., 1511.

[2] Espèce de lettre de cachet, ou permission spéciale du roi. A. M.

d'Espagne, et Henri, roi d'Angleterre. Il leur promit les avantages les plus propres à enflammer leur ambition, s'ils voulaient consentir à diriger leurs armes contre Louis XII, tandis que lui s'efforcerait de l'occuper en Italie. Henri, qui n'avait d'autre but que la gloire de cette expédition et l'espérance de recevoir le titre de roi très-chrétien, que le pape avait promis d'ôter à Louis XII pour le lui transmettre, consentit à défendre la cause de Jules II. Il assembla son parlement[1] qui lui accorda promptement les subsides nécessaires aux frais d'une entreprise que le peuple paraissait favoriser. L'esprit chevaleresque n'était pas encore éteint en Angleterre, et le royaume de France était toujours pour elle un objet d'envie; Henri, d'accord avec le peuple anglais, ne songea plus qu'à cette conquête. Ce fut en vain que les hommes les plus prudens de son conseil lui représentèrent que la guerre sur le continent ne pouvait qu'être nuisible aux intérêts du royaume; que, loin de l'enrichir, elle l'épuiserait; que l'Angleterre, par sa situation, ne pouvait prétendre à un empire étendu. Le jeune roi, sourd à toutes les remontrances et plein d'une grande ardeur militaire, résolut d'entreprendre la guerre. Le marquis de Dorset fut envoyé à Fontarabie avec un corps d'armée considérable, afin d'assister aux opérations de Ferdinand; mais ce monarque artificieux et déloyal, qui n'avait aucune intention réelle de tenir sa parole, ne seconda nullement les efforts des Anglais, ce

[1] An de J. C., 1512.

qui les obligea à revenir en Angleterre, sans avoir rien effectué.

Une flotte considérable fut équipée peu de tems après [1]; le commandement en fut confié à sir Édouard Howard qui se présenta devant Brest, où était la flotte française, et offrit le combat.

Les Français, qui avaient des forces inférieures à celles de l'ennemi, se déterminèrent à attendre un renfort qui venait de la Méditerranée, sous le commandement de Préjan de Bidoux; mais le brave Howard conçut le dessein de faire échouer leurs projets. Préjan parut bientôt, accompagné de six galères; à peine s'était-il réfugié derrière des batteries placées sur les rochers qui étaient à sa droite et à sa gauche, que Howard vogua vers lui, suivi seulement de deux galères et de quelques barques remplies d'officiers distingués. Dès qu'il fut en présence du vaisseau de Préjan, il jeta le grappin et sauta à bord, ainsi qu'un Espagnol nommé Carrox et dix-sept Anglais. Dans ce moment, le câble qui attachait les deux vaisseaux ayant été coupé par l'ennemi, l'amiral tomba entre les mains des Français; cependant il ne continuait pas moins à combattre avec une ardeur et un courage extrêmes; mais repoussé près du bord par les piques ennemies, il fut précipité dans la mer, où il périt.

Les Anglais, après ce malheur, se retirèrent de devant Brest, et la flotte française demeura quelque tems en possession de la mer.

Cette légère défaite ne servit qu'à augmenter

[1] An de J. C., 1513.

l'ardeur du roi et à lui donner le désir de se venger. Il envoya promptement à Calais un corps de huit mille hommes, sous le commandement du comte de Shrewsbury, et, peu de tems après, un autre corps de six mille hommes, commandé par lord Herbert, suivit le premier. Henri, à la tête du corps d'armée principal et de l'arrière-garde, se rendit à Calais, accompagné d'une grande partie de la noblesse anglaise. Bientôt un personnage de haute importance vint se joindre à lui : ce fut Maximilien lui-même, empereur d'Autriche, qui, s'étant trouvé dans l'impossibilité de remplir l'engagement qu'il avait pris envers le roi d'Angleterre, de lui fournir huit mille hommes, voulut au moins se réunir à l'armée anglaise avec quelques Allemands et des soldats flamands, qui donnèrent aux nouvelles troupes de Henri un exemple utile de discipline militaire. L'empereur lui-même s'enrôla au service de l'Angleterre, porta la croix de Saint-Georges, et reçut, comme sujet du roi d'Angleterre, la paie qui était de cent couronnes par jour.

Henri se trouva alors à la tête d'une armée formidable ; cinquante mille hommes devaient faire supposer que la France deviendrait infailliblement sa proie, d'autant plus que ce royaume n'était pas menacé seulement par l'Angleterre ; les Suisses, d'un autre côté, avec vingt-cinq mille hommes, se disposaient à l'envahir, tandis que Ferdinand d'Arragon, qui ne voulait se lier par aucun traité, attendait une circonstance favorable pour l'attaquer avec avantage.

Jamais la monarchie française n'avait encore été dans une situation si déplorable; elle avait tout à craindre; mais les erreurs dans lesquelles tombèrent ses nombreux assaillans contribuèrent à son salut. Les Suisses firent un traité avec La Trimouille, général français, qui, certain d'avance que son maître désavouerait ce qu'il avait fait, consentit à signer les conditions qu'ils lui proposèrent. Ferdinand continua à rester tranquille spectateur, attendant vainement le moment où ses alliés effectueraient quelque coup décisif; et Henri perdit son tems à faire le siége de différentes villes qui ne pouvaient ni assurer ses conquêtes ni augmenter sa gloire.

Le premier de ces siéges fut celui de Térouenne en Picardie; il l'occupa pendant plus d'un mois, quoique la garnison fût à peine composée de deux mille hommes.

Les assiégés ayant manqué de provisions, on fit, pour les secourir, une tentative hardie et désespérée qui eut quelque succès. Un capitaine français, nommé Fontrailles, conduisit un corps de huit cents hommes, dont chacun portait derrière lui un sac de poudre à canon et deux quartiers de lard. Fontrailles, suivi de ce petit nombre d'hommes, fit dans le camp anglais une irruption hardie et inattendue; surmontant toute espèce de résistance, il parvint jusqu'à un des fossés de la ville, où chaque cavalier jeta promptement son fardeau, et, retournant immédiatement sur ses pas, il fut assez heureux, une seconde fois, pour se frayer un

passage à travers l'armée anglaise, et ne perdit que très-peu de monde.

Mais la cavalerie chargée de protéger la retraite n'eut pas autant de succès, quoiqu'elle fût commandée par l'un des plus hardis et des plus braves capitaines de l'armée française. Dès qu'elle aperçut les Anglais, elle fut saisie d'une telle frayeur, qu'elle prit la fuite, et un grand nombre des meilleurs officiers français furent faits prisonniers.

Cette action fut appelée par les Français la bataille de Guinegate, du nom de la place où le combat fût livré. Les Anglais la nommèrent la journée des éperons, car les Français, ce jour-là, firent plus d'usage de leurs éperons que de leurs épées.

Après cette victoire qui aurait pu être suivie de conséquences importantes, si le vainqueur s'était dirigé vers Paris, le roi s'obstina à rester, afin de réduire cette petite ville qui, après une résistance opiniâtre, se rendit enfin. Henri, triomphant, se glorifia alors d'une victoire qui ne pouvait racheter ni le sang versé ni le tems perdu.

D'une erreur il tomba dans une autre; il entreprit de faire le siége de Tournai, grande et riche ville de Flandre, qui appartenait alors aux Français. Quelque court que fut ce siége, il ne servit qu'à retarder le but important, qui était la conquête de la France. Henri, enorgueilli de ses succès frivoles, résolut tout-à-coup de renvoyer son armée, en apprenant que les Suisses s'étaient retirés. Il revint donc en Angleterre, où la flatterie s'efforça de vanter la gloire de son expédition ridicule. Dès ce mo-

ment la paix fut conclue entre les deux royaumes, et Henri ne s'occupa plus qu'à dissiper en folies ces immenses trésors amassés par son prédécesseur dans des vues bien différentes.

Pendant son séjour sur le continent, ses armées eurent dans le nord de l'Angleterre un succès beaucoup plus important.

Les Écossais, qui saisissaient toujours avec empressement l'occasion de chercher querelle à leurs voisins, lorsqu'ils étaient en débats avec la France, déclarèrent la guerre aux Anglais. Le roi d'Écosse, après avoir réuni toutes les forces de son royaume, passa la Tweed avec une armée de cinquante mille hommes, et ravagea toute la contrée du Northumberland, située sur le bord de cette rivière; mais son armée étant nombreuse et le pays fort stérile, bientôt elle manqua de provisions, ce qui força plusieurs soldats à déserter et à retourner dans leurs montagnes.

Le comte de Surrey, à la tête de vingt-six mille hommes, s'avança alors vers les Écossais qui étaient campés sur un plateau au pied des montagnes de Cheviot. La rivière de Till, qui se trouvait entre les deux armées, empêcha d'abord le combat. Le comte de Surrey envoya défier l'ennemi, et l'engagea à descendre dans la plaine de Flodden, afin que les deux armées pussent essayer leur valeur sur un terrain égal. Cette proposition n'ayant point été acceptée, le comte feignit de marcher sur Berwick, ce qui détermina les Écossais à attaquer l'arrière-garde; ils mirent le feu à leurs

cabanes et descendirent la montagne. Le comte de Surrey, profitant alors de l'épaisse fumée causée par ce feu, passa la petite rivière qui avait d'abord empêché les deux partis d'en venir aux mains. Le combat étant devenu inévitable par ce moyen, chacun se disposa à l'attaque avec ordre et régularité.

Les Anglais partagèrent leur armée en deux lignes. Lord Thomas Howard conduisait le corps principal de la première; sir Edmond Howard commandait l'aile droite, et sir Marmaduke, constable, l'aile gauche. Le comte de Surrey était à la tête de la seconde ligne; lord Dacres et sir Édouard Stanley le secondaient à la droite et à la gauche. De l'autre côté, les Écossais présentaient trois divisions à l'ennemi; le milieu était commandé par le roi lui-même; la droite, par le comte de Huntley, et la gauche, par les comtes de Lenox et d'Argyle; une quatrième division, sous le comte de Bothwell, formait un corps de réserve. Lord Huntley commença l'attaque, et chargea la division de sir Marmaduke, constable, avec une telle impétuosité, qu'il y jeta la confusion; mais il fut secouru si à propos, que les soldats se rallièrent bientôt, et le combat devint général. Les deux armées se défendirent avec une ardeur incroyable, jusqu'au moment où les Highlanders[1], incommodés par l'artillerie anglaise, fondirent, l'épée à la main, sur le corps principal, commandé par le

[1] Les Highlanders sont les habitans des hautes terres, ou les montagnards de l'Écosse. A. A.

comte de Surrey. Jacques était à leur tête avec la noblesse la plus distinguée. Ils s'élancèrent avec tant de rapidité, que la dernière ligne ne put avancer à tems pour les soutenir, et un corps d'Anglais empêcha leur retraite. Jacques, presqu'enveloppé par l'ennemi, refusa cependant de quitter le champ de bataille lorsqu'il en était encore tems; il descendit de cheval, et rassembla autour de lui son petit corps d'armée; dans cette position, il combattit avec un tel courage, qu'il ranima l'ardeur de ses soldats, et la mêlée recommença. Les Anglais furent obligés de recourir une seconde fois à leur artillerie et à leurs flèches, ce qui fit un ravage terrible. La nuit força enfin les combattans à se séparer, et au lever du jour lord Howard acquit la certitude qu'il venait de remporter une grande et glorieuse victoire.

Les Anglais ne perdirent aucune personne de distinction; mais la fleur de la noblesse écossaise périt dans ce combat mémorable. Dix mille hommes furent tués, et un cadavre, que l'on supposa être celui du roi, fut envoyé à Londres, où il resta quelque tems sans sépulture, d'après une sentence d'excommunication, qui avait été lancée contre lui, pour s'être ligué avec la France contre le Saint-Siége.

Mais, sur le rapport de Henri VIII qui prétendit que Jacques, avant sa mort, avait montré quelques marques de repentir, l'absolution lui fut accordée, et son corps fut enterré. Le peuple écossais demeura cependant convaincu que le roi

vivait encore, et le bruit se répandit qu'il était parti secrètement pour faire un pélerinage à Jérusalem.

Ces succès ne servirent qu'à enivrer Henri, et tandis que d'un côté ses plaisirs seuls occupaient son tems, de l'autre, des préparatifs pour de nouvelles expéditions épuisaient ses trésors. Comme on devait supposer avec vraisemblance que les vieux ministres qui avaient été désignés par son père pour le diriger, ne consentiraient pas facilement à seconder ses projets frivoles, Henri avait cessé, depuis quelque tems, de les consulter, et il avait mis toute sa confiance en Thomas, depuis cardinal Wolsey. Ce favori complaisant flattait toutes les passions de son maître, et le secondait dans tous les plans que lui faisait concevoir son caractère ardent et impétueux. Il était fils d'un gentilhomme d'Ipswic et non d'un boucher, comme on le rapporte communément[1]. Il fut envoyé au collége d'Oxford de si bonne heure, qu'à quatorze ans il était gradué; aussi le nommait-on le jeune bachelier. Dès qu'il fut sorti du collége, il ne tarda pas à obtenir de l'avancement, et bientôt il fut fait recteur de Lymington, par le marquis Dorset, dont il avait élevé les enfans.

Il y avait peu de tems qu'il jouissait de cette charge, lorsqu'il se fit une mauvaise affaire avec la justice, pour s'être enivré et pour avoir causé du trouble chez une femme du voisinage. Cette aventure scandaleuse ne contribua point cependant à

[1] Hume, tom. IV, pag. 155. A. A.

retarder sa fortune, car il fut recommandé, peu de tems après, comme chapelain, à Henri VIII qui l'employa dans une négociation secrète, relativement à son mariage projeté avec Marguerite de Savoie; il s'en acquitta avec une telle habileté, qu'il obtint du roi les plus grands éloges.

Ce prince, lui ayant donné ensuite une mission pour Maximilien qui demeurait alors à Bruxelles, fut surpris de voir Wolsey se présenter devant lui au bout de trois jours. Présumant qu'il était coupable, il le réprimanda sévèrement du délai qu'il avait apporté à exécuter ses ordres; mais l'étonnement du roi fut extrême, lorsque Wolsey lui répondit qu'il revenait de Bruxelles, et qu'il avait rempli avec succès les volontés de sa majesté.

Sa promptitude, en cette circonstance, lui valut le doyenné de Lincoln, et, revêtu de ce titre, il fut présenté au jeune roi par Fox, évêque de Winchester, qui avait l'espoir que les talens de son protégé parviendraient à supplanter le comte de Surrey, favori actuel. Les conjectures de Fox furent vraies et ses espérances ne tardèrent point à se réaliser; car Wolsey ayant été placé à la cour peu de tems après, il entra dans le conseil privé, et eut alors de fréquentes occasions de flatter le jeune roi et de s'insinuer dans ses bonnes graces, en paraissant à la fois complaisant, soumis et entreprenant.

Il mettait en usage tous les moyens possibles pour plaire à son maître; chantant, riant et dansant avec les jeunes débauchés de la cour; ni son

âge (il avait alors près de quarante ans), ni le caractère respectable dont il était revêtu, ne pouvaient lui servir de frein ni de motif pour l'engager à réprimer, par une sévérité qu'on eût trouvée hors de saison, la gaîté licencieuse de ses compagnons de plaisir.

Un caractère de cette espèce ne pouvait manquer de convenir à un monarque aussi vicieux et aussi faible que Henri. Wolsey devint bientôt son favori, et l'administration générale des affaires ne tarda pas à lui être confiée. Le peuple commença alors à murmurer ; il voyait avec dégoût les basses complaisances du nouveau favori, et il supportait avec indignation son arrogance. Depuis long-tems déjà, l'orgueil et le luxe insolent du clergé étaient regardés avec mécontentement ; aussi l'élévation subite de Wolsey ne servit-elle qu'à jeter un jour plus odieux sur ce corps qui n'était déjà que trop l'objet de l'aversion publique. Wolsey, placé alors en évidence, développa chaque jour davantage son caractère, et la haine du peuple s'en augmenta [1].

Quelqu'insatiable que fût en lui l'amour des richesses, il était d'une prodigalité et d'une magnificence extrêmes dans ses dépenses. Son génie vaste

[1] Ce ne fut que dans le quatorzième siècle que les évêques anglais commencèrent à s'introduire dans le ministère. Henri VII et Henri VIII les préféraient aux laïcs, parce que, n'ayant point de postérité, ils étaient censés devoir moins voler. Et dans les tems de troubles qui précédèrent ce règne, les prélats ministres ne risquaient pas tant que les laïcs, parce que, suivant les lois, aucun ecclésiastique ne pouvait être mis à mort pour quelque crime que ce fût. (*Note de Brissot de Warville aux Lettres sur l'Histoire d'Angleterre.*)



et profond lui permettait non-seulement d'exécuter les entreprises les plus difficiles, mais encore d'en embrasser un grand nombre à la fois. Ambitieux, mais plus désireux encore de gloire, souple, insinuant et persuasif; d'autres fois, haut et impérieux, il était tour-à-tour fier avec ses égaux et affable avec ses inférieurs : tyran du peuple, mais se montrant toujours libéral pour ses amis; plus généreux que reconnaissant, il était né enfin pour obtenir partout un ascendant suprême; mais trop vain pour cacher sa supériorité, il aurait craint d'en affaiblir l'éclat.

Ayant été promu à l'archevêché d'York, il se démit de l'évêché de Lincoln; après la prise de Tournay, le siége épiscopal de cette ville lui fut accordé; de plus, il obtint, à très-bon marché, les revenus de Bath, de Worcester et d'Hereford, évêchés occupés par des Italiens qui se trouvèrent heureux de donner une partie considérable de leurs revenus, pour obtenir la permission de demeurer en pays étrangers. D'autres bénéfices furent encore ajoutés à l'archevêché d'York, tels que celui de Durham et celui de Winchester; mais plus la fortune se plaisait à favoriser Wolsey, plus son ambition semblait s'accroître.

Le pape, remarquant l'influence qu'il avait sur le roi, conçut le désir de le mettre dans ses intérêts, et le fit cardinal[1]. Sa maison se composa alors de huit cents personnes dont plusieurs étaient chevaliers et gentilshommes. Des gens, même de la première

[1] An de J. C. 1515.

noblesse, plaçaient leurs enfans dans sa maison, comme étant le lieu le plus convenable pour leur éducation, et quiconque parvenait à se distinguer par quelqu'art ou par quelque science, obtenait les faveurs du cardinal, et finissait souvent par être récompensé d'une manière grande et généreuse. Il est le premier ecclésiastique de l'Angleterre qui ait porté de l'or et de la soie, non-seulement sur ses habits, mais encore sur les harnais et les ornemens de ses chevaux.

Ces différens honneurs ne se bornèrent pas là: peu de tems après qu'il eut été créé cardinal, le pape lui conféra le titre de légat, espérant, par ce moyen, l'engager à épuiser les trésors du royaume, sous le prétexte de les employer pour une guerre contre les Turcs; mais dans le véritable but de remplir ses propres coffres. Effectivement, Wolsey servit si bien la cour de Rome, que, pour le récompenser, la dignité de légat lui fut conférée pour la vie, et il réunit à la fois les titres de légat, de cardinal, d'archevêque et de premier ministre.

Bientôt Warham, chancelier et archevêque de Cantorbéry, homme d'un caractère doux et modéré, aima mieux se retirer des emplois publics, que de soutenir une querelle inégale avec le puissant ministre. Wolsey s'empara aussitôt de la chancellerie, et exerça les devoirs de cette charge avec une impartialité et des talens remarquables. Le duc de Norfolk, voyant que les trésors du roi s'épuisaient, et que son goût pour la dépense augmentait chaque jour, se décida à se démettre de

sa charge de trésorier, et se retira de la cour. Fox, évêque de Winchester, qui avait été l'instrument de la fortune de Wolsey, s'éloigna également, dégoûté de tous les abus dont il était témoin; et le duc de Suffolk, abandonnant aussi la cour, prit la résolution de vivre dans la solitude. Wolsey, profitant adroitement de leur mécontentement, les remplaçait aussitôt, soit par son activité personnelle, soit par les créatures qui lui étaient dévouées.

Quelque grande que fût alors l'étendue de son pouvoir, ce ministre insatiable n'était cependant pas satisfait: il obtint du pape une bulle qui lui donnait le droit de créer des chevaliers et des comtes, de légitimer des bâtards; d'accorder des degrés dans les arts, dans les lois, dans la médecine, dans la théologie, et de donner enfin toutes sortes de dispenses. Tant d'orgueil et de puissance ne pouvait manquer d'offenser grièvement la noblesse; mais quels que fussent le mécontentement et la haine de chacun, personne n'osa témoigner son indignation, tant était grande la terreur qu'inspirait son caractère vindicatif.

Afin de détourner l'attention publique, et de distraire l'envie excitée par une élévation aussi extraordinaire, il se détermina à entrer en relation avec François I[er], roi de France, qui recherchait avec empressement toutes les occasions de flatter sa vanité. Ses efforts réussirent enfin, et, en conséquence des désirs de ce monarque, le cardinal persuada à Henri de rendre Tournay aux Français.

Une entrevue fut déterminée entre les deux princes[1]. Ce congrès, qui coûta des sommes énormes, fut tenu entre Guisnes et Ardres, près de Calais, sur le territoire anglais, par égard pour Henri qui consentit à traverser la mer. Les deux monarques, s'étant salués réciproquement, de la manière la plus affectueuse, se retirèrent dans une tente élevée à ce dessein, où Henri se disposa à lire les articles de leur alliance. En prononçant ces mots : « Moi, Henri, roi » il s'arrêta un moment, puis il ajouta seulement « d'Angleterre, » sans dire : « et « de France, » ce qui était le style habituel des monarques anglais. François Ier, remarquant cette délicatesse, exprima par un sourire le plaisir qu'il éprouvait. Rien ne pouvait surpasser la magnificence de la noblesse anglaise et française dans cette occasion ; plusieurs seigneurs contractèrent des dettes considérables, et l'économie d'une vie entière fut à peine suffisante pour payer les extravagances de quelques jours.

Il y eut quelque chose de bas et d'humiliant dans la méfiance qui se montra d'abord entre les deux princes ; ils ne se rencontraient jamais sans avoir chacun de leur côté une égale quantité de gardes. Chaque pas était minutieusement réglé ; ils s'étaient imposé l'obligation de passer l'un et l'autre à la même heure, dans le point de séparation établi entre les deux villes, et lorsqu'ils allaient rendre visite aux reines, dans le même instant que

[1] An de J. C., 1520.

Henri entrait à Ardres[1], François se rendait à Guisnes pour se remettre entre les mains des Anglais. Mais François, regardé justement comme l'homme le plus galant et le plus poli de l'Europe, mit bientôt fin à une manière d'agir si peu conforme à la loyauté et à la franchise. Étant un jour accompagné de deux gentilshommes et d'un page seulement, il se rendit directement à Guisnes, et s'écria, dès qu'il aperçut les gardes anglaises, qu'il se rendait leur prisonnier, et désirait être conduit à leur maître. Henri fut extrêmement étonné à l'aspect de François; il courut à lui, et le serrant dans ses bras: « Mon frère, lui dit-il, vous me causez la « plus agréable surprise, et vous me donnez l'exem- « ple de la confiance que je dois placer en vous: « dès ce moment, je me rends moi-même votre « prisonnier. » Otant alors de son cou un collier de perles d'une grande richesse, et le mettant à celui de François, il le pria de le porter pour l'amour de lui. François Ier l'accepta, et, lui ayant donné en échange un bracelet qui avait le double de valeur, il insista pour qu'il consentît à le porter à son tour.

Le jour suivant, Henri se rendit à Ardres, sans aucune suite, et, depuis lors, la confiance parut établie entre ces deux monarques qui employèrent le reste du tems en fêtes et en tournois.

Ils firent publier, dans toutes les principales villes

[1] Le signal de leur départ était donné par le feu d'une coulevrine. A. A.

de l'Europe, que Henri VIII et François Ier, secondés de quatorze champions, étaient réunis dans les plaines de Picardie, et se disposaient à répondre au défi de tous ceux qui se présenteraient, revêtus de titres de noblesse. Les deux rois, couverts de brillantes armures, entrèrent donc dans la lice, François étant entouré des gardes de Henri, et Henri, de celles de François. Ils étaient les plus beaux hommes de leur tems et les plus adroits dans les exercices militaires. Les femmes étaient juges dans ces fêtes de chevalerie, et elles avaient droit de mettre fin au combat, lorsqu'elles le jugeaient à propos. Il est probable que l'adroit monarque français voulut flatter l'amour-propre de Henri, en lui laissant l'avantage du tournoi. Il jouta avec Grandeval qu'il mit hors de combat, dès le premier instant. Il courut aussi la lance avec Montmorency que cependant il ne put parvenir à désarçonner. Il combattit ensuite à l'épée avec un noble français qui, ayant été vaincu, se présenta à lui avec son coursier, en signe de soumission.

Mais toutes ces pompes vaines ne purent suffire pour apaiser les murmures du peuple, et calmer la jalousie des nobles du royaume. Parmi eux, le duc de Buckingham, fils de celui qui avait perdu la vie sous le règne de Richard III, était le plus acharné à se plaindre. Souvent on l'avait entendu traiter avec un juste mépris la prodigalité et l'orgueil du cardinal; sa haine pour lui était telle, qu'il ne pouvait la dissimuler. De lâches délateurs prirent soin d'en informer Wolsey; peu de tems

après, le duc fut arrêté[1]; on l'accusa d'avoir consulté un diseur de bonne aventure, relativement à ses droits à la couronne, et d'avoir affecté de se rendre populaire, afin de se créer un parti. C'était là un bien faible prétexte pour ôter la vie à un homme dont le père était mort pour défendre le dernier roi; mais il n'en fut pas moins mis en jugement. Le duc de Norfolk, dont le fils avait épousé la fille du duc de Buckingham, fut créé grand-maître, afin de présider à ce procès solennel. Il fut condamné à périr comme traître, par un jury composé d'un duc, d'un marquis, de sept comtes et de douze barons. Lorsque sa sentence eut été prononcée, et que le grand-maître eut proféré le mot de traître, le malheureux prisonnier ne put contenir son indignation: « Milords, s'écria-t-il, « je ne suis pas un traître, et quelle que soit l'in- « justice avec laquelle vous agissez contre moi, en « cette circonstance, je vous pardonne et je ne « chercherai point à en appeler, car la vie n'est « pas digne de regret; puisse Dieu vous pardonner « ainsi que moi, et me prendre en pitié! » Peu après, il fut exécuté à Tower-Hill.

Vers cette époque, les immenses trésors du vieux roi, employés jusqu'alors à des pompes vaines, des plaisirs coupables ou des traités nuls et des expéditions nuisibles aux intérêts du royaume, se trouvèrent enfin totalement épuisés. Mais le roi se reposait sur Wolsey du soin de remplir ses six coffres, et effectivement personne n'était plus

[1] An de J. C., 1521.

propre que lui à un pareil dessein. Il résolut d'abord d'obtenir du peuple une somme considérable, sous le titre de don gratuit; ainsi le peuple éprouvait encore cette mortification de voir que l'argent qu'on lui extorquait était considéré comme don volontaire.

Henri se souciait fort peu de la manière dont on suivait ses désirs, pourvu qu'ils fussent satisfaits. Son ministre trouva cependant quelque difficulté dans la création de ce nouvel impôt[1].

Après avoir demandé d'abord au clergé un subside énorme, il s'adressa, en second lieu, à la chambre des communes; mais on ne lui accorda que la moitié de ce qu'il désirait. Wolsey exprima hautement le mécontentement qu'il éprouvait d'une telle parcimonie, et demanda à être entendu à la chambre; mais comme une telle démarche eût violé la constitution de cet illustre corps, on lui répondit que personne n'avait le droit de siéger et d'argumenter à la chambre que ses membres seuls. Ce fut là la première tentative qui fut faite sous ce règne, pour rendre le roi maître des débats au parlement. Wolsey commença par aplanir le chemin, et, malheureusement pour le royaume, Henri ne suivit que trop bien la route qui lui fut tracée.

L'Angleterre et la France venaient de faire un traité qui menaçait l'empereur d'Allemagne d'une rupture. Ce traité engagea Henri à demander de

[1] An de J. C., 1523.

nouveaux fonds, au moins ce fut là le prétexte qu'il prit; mais le parlement ayant témoigné sa répugnance à accéder à ses désirs, il écouta les conseils de Wolsey, et se détermina à faire usage de sa prérogative en cette circonstance. Il envoya une ordonnance dans tous les comtés de l'Angleterre, pour qu'on levât un impôt de quatre schellings par livre sur le clergé, et de trois schellings quatre sous sur le peuple. Il ne chercha pas même à couvrir cette mesure violente du nom de don volontaire ou de prêt. Le peuple s'opposa vivement à un acte aussi arbitraire du pouvoir royal, et refusa de se soumettre à des impôts inconnus jusqu'alors. Une insurrection générale menaça le royaume. Henri eut cependant la prudence de s'arrêter, et fit déclarer, par des lettres circulaires, que ce qu'il avait demandé ne devait être considéré que comme don gratuit; cependant l'esprit d'opposition, une fois éveillé, n'était pas facile à calmer. Les citoyens de Londres hésitèrent à satisfaire à cette demande, et plusieurs contrées de l'Angleterre se révoltèrent; mais le duc de Suffolk étouffa promptement les insurrections.

Ces impôts, dont Wolsey avait le premier donné l'idée, ne réussissant pas selon ses vœux, il commença alors à perdre un peu de son crédit auprès du roi, et cette défaveur s'augmenta encore par les plaintes du clergé qui l'accusa de lui avoir extorqué des sommes considérables. Henri réprimanda Wolsey d'une manière sévère, mais cela ne servit qu'à le rendre plus circonspect et plus artificieux encore. Il avait fait bâtir, à Westminster,

pour son usage particulier, un superbe palais appelé York-Place; afin d'apaiser la colère du roi, il lui en fit présent, en l'assurant qu'il ne l'avait fait bâtir que dans l'intention de l'offrir un jour à sa majesté. Ainsi, l'impunité de Wolsey ne servit qu'à ouvrir une voie à de plus grandes exactions. Quelque prodigieux que fût l'orgueil de ce prélat, l'amour des richesses était encore plus puissant chez lui. Afin d'accroître ses trésors, il entreprit de fonder deux colléges, l'un à Ipswich, l'autre à Oxford, et chaque jour il recevait, pour l'exécution de ce plan favori, de nouveaux priviléges du pape et du roi. Il obtint la liberté de supprimer plusieurs monastères, et de convertir leurs revenus au bénéfice de ses nouvelles fondations. Quel que fût le motif du pape pour lui accorder de tels priviléges, rien ne pouvait être plus fatal aux intérêts du pontife; car Henri apprit, par ce moyen, à imiter, dans la suite, ce qu'il avait vu faire impunément à un de ses sujets.

Jusqu'alors l'administration générale avait été conduite par Wolsey; le roi ne s'occupait que de ses plaisirs, et ne songeait qu'à oublier, dans les bras de ses maîtresses, les plaintes de son peuple. Le cardinal mettait tous ses soins à lui laisser ignorer les affaires de son royaume, afin qu'aucune objection de sa part ne vînt contrarier ses projets, et que son autorité pût rester absolue. Mais le moment approchait où le pouvoir excessif de ce ministre allait cesser; l'une des révolutions les plus importantes et les plus extraordinaires que l'on eût

jamais vues, était prête à éclater. Ce n'était rien moins qu'une réforme dans la religion. Il est nécessaire de jeter un coup d'œil rapide sur l'état de l'Église à cette époque, et de faire observer par quels moyens, contradictoires en apparence, la Providence amène les événemens les plus heureux.

Il y avait alors plus de mille ans que l'Église de Rome altérait chaque jour davantage la pureté primitive de l'Évangile, et qu'elle convertissait en biens temporels le royaume de l'autre monde. Trop souvent on avait vu les papes, à la tête de leurs armées, combattre en personne pour leurs propres états, commettre des cruautés inouïes, se conduire par des maximes détestables, et oublier enfin la prétendue sainteté de leur caractère. Les cardinaux, les prélats et tous les dignitaires de l'Église, entourés par le luxe, comme les princes les plus voluptueux, vivaient dans une splendeur qui excitait l'envie. Plusieurs d'entre eux possédaient huit et neuf évêchés à la fois. Partout où l'Église gouvernait elle exerçait un pouvoir si absolu et si cruel, que l'accusation de tyrannie pouvait être ajoutée à celle de la luxure et de tous les vices dont elle était chargée. Quant au bas clergé, les écrivains protestans et papistes éclataient journellement contre sa morale dissolue ; les prêtres entretenaient publiquement des maîtresses; ils léguaient à leurs enfans illégitimes tout ce qu'ils pouvaient épargner sur leurs plaisirs ou extorquer au pauvre. Il y eut *un évêque de Cambrai* qui fit un testament, par lequel il *léguait une certaine somme aux bâtards qu'il*

avait déjà et à ceux que, par la grace de Dieu, il pourrait avoir encore[1].

Dans différentes parties de l'Angleterre et de l'Allemagne, le peuple obligeait les prêtres à avoir des concubines, afin que les femmes ou les filles des laïcs fussent à l'abri de leurs insultes[2]. Le pauvre et laborieux paysan et l'artisan respectable voyaient donc disparaître le fruit de leurs travaux; ce n'était pas pour le soutien de leurs familles, mais bien pour entretenir le luxe de ces hommes corrompus, qui venaient les insulter par des sermons et des lectures si opposés aux exemples qu'ils donnaient continuellement[3].

[1] Voltaire rapporte le même fait dans son *Essai sur les mœurs*, ch. CXXVI. A. M.

[2] Les évêques vendaient aux curés, pour un écu par an, le droit d'avoir une concubine. (*Idem.*) A. M.

[3] Vers l'an 1500, le prédicateur Maillard tonnait en France contre les mœurs du tems. Les prêtres étaient les plus débauchés; « Ils avaient, dit *Dulaure*, beaucoup de bénéfices, et entretenaient des femmes publiques, lesquelles portaient, comme les autres femmes, des robes ouvertes, qui laissaient voir leurs mamelles jusqu'au ventre. Ces hommes pervers entraînaient aussi les jeunes filles au libertinage, et faisaient de leurs clercs de vils agens de prostitution. Les moines fréquentaient les cabarets et les bordels. Le moine de Clugni, évêque de Langres, et son frère, évêque de Troyes, demandèrent au roi à légitimer leurs bâtards. Tous les chanoines avaient leurs concubines, et menaient la vie la plus efféminée. Les couvens des religieuses ressemblaient aux repaires de la prostitution, suivant même un docteur de Sorbonne; c'étaient, ajoute un autre, des espèces de sérails à l'usage des évêques et des moines; les enfans qui naissaient de ce commerce criminel devenaient moines à leur tour; quelques religieuses se faisaient avorter, et d'autres tuaient les nouveaux nés, dès qu'ils étaient sortis de leurs flancs maternels; de là venait que souvent, dit le prédicateur Barlette, les latrines retentissaient des cris des enfans qu'on y avait jetés. On en jetait aussi dans les rivières. » (*Extrait de Dulaure.*) A. M.

L'ignorance du clergé n'était pas moins grande que ses vices. Peu de ses membres savaient comprendre leur missel; toute leur pénétration se bornait à découvrir les sorciers et à exorciser les possédés; mais ce qui augmentait encore la haine du peuple, c'étaient les pardons vendus et les absolutions achetées à certains prix fixés. Un diacre ou un sous-diacre qui commettait un meurtre, était absous de son crime et obtenait le droit de posséder trois bénéfices pour le prix de vingt couronnes[1]; un évêque ou un abbé pouvait également commettre un assassinat moyennant dix livres de notre monnaie[2]; chaque crime avait une valeur déterminée, et l'on obtenait le pardon, non-seulement des péchés commis, mais des péchés que l'on pouvait commettre[3]. Les plus sages d'entre le peuple voyaient avec un silencieux mépris des impôts aussi exécrables, et les plus ignorans, ceux mêmes que la fortune semblait avoir créés pour l'esclavage, commençaient à ouvrir les yeux sur des absurdités aussi révoltantes[4].

[1] Voltaire dit *vingt écus* environ. (*Essai sur les mœurs*, ch. CXXVII.) A. M.

[2] Deux cent cinquante francs. La bestialité coûtait la même somme. A. M.

[3] Le pape Jean XII rédigea lui-même le tarif des péchés, et en fit un code de droit canon. Le cardinal de Lorraine et douze personnes de sa suite obtinrent, dit Voltaire dans son *Essai sur les mœurs*, une indulgence en expectative, laquelle remettait à chacun d'eux, par avance, trois péchés à leur choix. La duchesse de Bourbon eut le droit de se faire absoudre toute sa vie de tout péché, elle et dix personnes de sa suite. A. M.

[4] L'instruction secrète des Jésuites, (*Monita secreta*, cap. XIV),

Les vices et les impôts étaient presque arrivés à leur comble ; la civilisation faisait chaque jour plus de progrès en Europe ; l'imprimerie venait d'être inventée depuis peu ; le peuple, moins ignorant enfin, commença à résister à un pouvoir injuste, fondé sur l'imposture. Le pape Léon X s'occupait avec ardeur de la construction de l'église de Saint-Pierre de Rome. Afin d'obtenir l'argent nécessaire, pour une entreprise aussi considérable, il ordonna que l'on vendît des indulgences, moyen que déjà on avait essayé plus d'une fois. Ces indulgences consistaient à délivrer ceux qui les achetaient, des peines du purgatoire, et elles pouvaient même servir à des amis, si elles étaient achetées dans cette intention. On établit donc partout des boutiques où l'on vendait cette nouvelle marchandise à tous ceux qui se présentaient ; mais, en général, elle était distribuée dans les tavernes, les maisons de débauches et les maisons de jeux. Les frères augustins avaient été chargés jusqu'alors de prêcher les indulgences en Saxe ; et cette preuve de confiance leur avait attiré beaucoup de profit et de considération ; mais le légat du pape, ayant présumé qu'ils avaient découvert quelques moyens illicites de cacher une partie de l'argent, donna cet emploi lucratif aux dominicains. Martin Luther, professeur à l'université de Wittemberg-sur-l'Elbe, et l'un des frères augustins, ~~témoigna hautement le mécontentement~~ qu'il ~~éprouvait~~ de ce change-

autorise le supérieur ou le confesseur ordinaire, avec sa permission, à absoudre de la sodomie, de la fornication, de l'adultère, etc. A. M.

ment, et prêcha contre l'efficacité des indulgences. Violent par caractère, et irrité par l'opposition, il déclama hardiment contre l'autorité même du pape. Contraint par ses adversaires à s'étendre sur ce sujet et à soutenir son opinion, il mit au jour de nouveaux abus et de nouvelles erreurs de l'Église romaine. Le peuple, qui depuis long-tems gémissait sous la tyrannie du pape, écouta avec plaisir les discours de Luther, et se déclara son défenseur. Frédéric, électeur de Saxe, surnommé le Sage, le protégea ouvertement. La république de Zurich réforma son Église et adopta la nouvelle. Ni les promesses les plus flatteuses, ni les menaces les plus terribles ne purent engager Luther, homme ardent et inflexible, à abandonner une secte dont il était le fondateur. Ce fut donc en vain que le pape lança une bulle contre lui et que les dominicains firent brûler tous ses livres; il leur répondit par des menaces hardies, et brûla la bulle du pape dans les rues de Wittemberg. Des écrits fulminans publièrent sa querelle de tous côtés; et quoique Luther eût contre lui le pape, le conclave et tout le clergé, il soutint sa cause et la défendit avec succès[1].

Comme cette controverse était nouvelle, son

[1] A quoi tiennent cependant les destinées spirituelles ou temporelles! Le refus de continuer les moines augustins dans la perception des indulgences, dont le produit devait grossir les coffres du pape Léon X, amena une insurrection générale chez ces moines, et par suite, dans les pratiques de l'Église, une réforme qui prit le nom de Luther, son auteur, et rendit à la religion du Christ sa pureté et sa simplicité primitives. A. M.

ignorance, sur plusieurs parties du sujet, ne fut pas plus grande que celle de ses adversaires, et quelque mauvais que fût son style [1], leurs réponses furent plus mauvaises encore. L'assurance et la persévérance ont le pouvoir d'entraîner et de convaincre plus promptement que la force du raisonnement et la beauté de la diction, et personne n'avait plus de confiance en ses propres moyens, ni de persévérance que Luther [2].

Le destin voulut que, dans cette circonstance, Henri VIII fût le champion de l'un et de l'autre parti. Son père, qui lui avait donné une instruction profonde, avait voulu qu'il fût habile en théologie, science qui était alors la première de toutes. Henri, désirant faire briller ses talens aux yeux du monde entier, obtint du pape la permission de lire les ouvrages de Luther, dont la lecture avait été défendue, sous peine d'excommunication. Il écrivit contre lui, il parla en faveur des sept sacremens, il commenta saint Thomas d'Aquin, et montra, à la vérité, quelque talent en cette occasion; mais l'opi-

[1] Voltaire rapporte, dans son *Essai sur les mœurs*, ch. CXXVIII, un échantillon de ce style bizarre et grossier : « Petit pape, petit « papelin, vous êtes un âne, un ânon; allez doucement, il fait glacé, « vous vous rompriez les jambes, et on dirait, que diable est ceci? « Le petit ânon de papelin est estropié : un âne sait qu'il est âne, « une pierre sait qu'elle est pierre; mais ces petits ânons de papes « ne savent pas qu'ils sont ânons. » A. M.

[2] Luther, sommé par l'empereur Charles-Quint de venir défendre sa doctrine à la diète impériale de Worms, s'y présenta avec une audace incroyable, et soutint tous ses dogmes avec courage. S'il n'éprouva point le sort de Jean Hus, ce ne fut point la faute du nonce, mais c'est que Charles-Quint ne ressemblait point à Sigismond. A. M.

nion générale fut que Wolsey l'avait dirigé, et qu'il était le principal auteur de l'ouvrage du monarque. Ce livre, fait à la hâte, fut envoyé à Rome, où il obtint l'approbation du pape, sans laquelle, probablement, il n'eût point paru. Le pontife, ravi de son éloquence et de sa profondeur, le compara aux écrits de saint Jérôme et de saint Augustin, et récompensa l'auteur par le titre de *Défenseur de la foi*, ne présumant guère alors que Henri deviendrait bientôt un des plus terribles ennemis de l'Église romaine.

Outre ces motifs, qui contribuaient à rendre l'Église romaine odieuse et méprisable, il y en avait d'autres encore qui provenaient de différentes mesures politiques. Clément VII avait succédé à Léon X, et la haine héréditaire du pape et de l'empereur avait fini par allumer la guerre. Clément avait été renfermé au château Saint-Ange, ainsi que treize cardinaux gardés pour sa rançon [1]. Les demandes de l'empereur étant exorbitantes, Henri se détermina à négocier pour le pape. Il s'occupait de terminer un traité qui lui était favorable, lorsque sa sainteté, parvenue à corrompre ses gardes, s'échappa de sa prison. Abandonnant alors le traité qui n'était pas achevé, le pape écrivit à Henri pour le remercier de sa médiation. La colère de l'empereur, à cette nouvelle, apprit au roi d'Angleterre que l'on peut

[1] Ce fut en 1527 qu'une armée d'Espagnols, d'Italiens et d'Allemands, commandée par le duc de Bourbon, si fatal à François Ier et à Clément VII, escalada les murs de Rome qui fut pillée et saccagée, comme elle l'avait été par Alaric, onze cents ans auparavant. A. M.

injurier un pape impunément, et la conduite du souverain pontife, en cette circonstance, ne prouva nullement la sainteté et l'infaillibilité à laquelle il prétendait. Pour Henri, comme il avait mis le pape dans la nécessité de lui avoir des obligations, il devait présumer qu'il agirait envers lui d'une manière reconnaissante, lorsque l'occasion s'en présenterait.

Ce fut à cette époque qu'un événement inattendu fit naître des troubles sans fin, et changea le système entier de l'Europe[1].

Depuis plus de vingt ans, Henri était marié avec Catherine d'Arragon, veuve de son frère aîné, mort au bout de quelques mois de mariage. Malgré les dispenses obtenues, l'union de Henri avec cette princesse ne s'était pas faite sans scrupule et sans crainte. Le peuple avait des préjugés extrêmes contre de tels mariages, et quoique le dernier roi eût donné son consentement aux fiançailles de son fils, alors âgé de douze ans, et de la princesse Catherine, il avait laissé entrevoir l'intention d'annuler un jour cette union. Cette secrète disposition du vieux roi pouvait avoir excité dans l'esprit de Henri quelques scrupules sur la légitimité de son mariage; mais comme il avait trois enfans de la princesse, et que le caractère et la conduite de celle-ci étaient irréprochables, il cacha pendant long-tems des réflexions qui pouvaient nuire au bonheur de la reine. Elle avait six ans de plus que lui; le déclin de sa beauté, joint à des maladies et des infirmités parti-

[1] An de J. C., 1527.

culières, contribuèrent enfin à l'éloigner d'elle; cependant, quelque répugnance qu'il éprouvât pour la princesse, il s'efforça long-tems de la dissimuler soigneusement, et se contenta d'adresser ses hommages aux beautés de sa cour, que son rang et ses agrémens personnels rendaient dociles à ses désirs. Mais bientôt un motif plus puissant que les remords secrets de sa conscience, l'entraîna à se conduire différemment.

Sir Thomas Boleyn, gentilhomme de distinction et allié à plusieurs personnes de la haute noblesse, avait été employé par le roi dans différentes ambassades et avait épousé une fille du duc de Norfolk. Il était né de ce mariage une fille nommée Anne, dont la beauté surpassait celle de toutes les femmes de cette cour voluptueuse. Son éducation, qui avait été faite à Paris, contribuait à relever encore plus ses charmes personnels; ses traits étaient nobles et réguliers, leur expression douce et attrayante; sa taille, élégante et belle, quoiqu'au-dessous de la moyenne, et ses graces, sa vivacité et son esprit l'emportaient encore sur tous ses agrémens physiques. Henri, qui n'avait jamais appris à vaincre ses passions ni à réprimer un seul de ses désirs, la vit et l'aima éperdument. Mais, après plusieurs tentatives inutiles pour l'engager à condescendre à ses désirs criminels, il acquit la certitude que le mariage seul aurait le pouvoir de mettre en sa possession l'objet de son amour. La reine devint alors pour lui un tel objet de dégoût, qu'afin d'obtenir le divorce, il allégua que sa con-

science effrayée lui reprochait d'avoir vécu aussi long-tems dans un inceste avec la femme de son frère. Sous ce prétexte, il écrivit à Clément VII, et ne doutant pas, d'après les services qu'il lui avait rendus, qu'il ne fût disposé à condescendre à ses désirs, il le pria d'annuler la bulle du pape, par laquelle il avait obtenu la permission d'épouser Catherine, et de déclarer qu'il n'était pas même en la puissance du Saint-Siége de violer une loi strictement prescrite par l'Écriture.

Le pape se trouva alors dans une incertitude extrême; la reine Catherine était tante de l'empereur qui dernièrement l'avait fait prisonnier, et il craignait avec raison que son ressentiment ne se rallumât, en apprenant l'injure faite à une si proche parente; outre cela, il ne pouvait sans imprudence casser une bulle faite par son prédécesseur, ce qui aurait été attaquer directement la doctrine de l'infaillibilité du pape. D'un autre côté, Henri était son protecteur et son ami, l'Angleterre était la ressource principale de ses finances, et le roi de France, quelque tems auparavant, avait obtenu une bulle de divorce, dans un cas à peu près semblable. Il pensa que, dans cette occurrence, le parti le plus sage était de traîner l'affaire en longueur, au moyen d'une négociation. Il chargea donc Wolsey, de concert avec l'archevêque de Cantorbéry ou quelqu'autre prélat anglais, d'examiner la validité du mariage du roi, ainsi que sa première dispense, et leur accorda en même tems une dispense provisoire pour un nouveau mariage. Les

cardinaux, en la recevant, firent la réflexion prudente qu'une permission donnée par le pape, d'une manière aussi secrète, pourrait être aisément désavouée en public, et qu'on pourrait contester la légitimité des enfans qui naîtraient de ce mariage clandestin. En conséquence, de nouvelles dépêches furent envoyées au pape qui répondit encore d'une manière évasive, espérant que la passion du roi ne tiendrait pas contre la lenteur des controverses ecclésiastiques. Il cherchait à user le tems en promesses et en contestations; mais tout fut inutile. Henri avait appris à discuter aussi bien que lui; il trouva ou expliqua promptement différens textes de l'Écriture, en faveur de ses opinions et de sa passion. A ces argumens il joignit des menaces, et assura le pape que l'Angleterre n'était que trop disposée à abandonner le Saint-Siége, et que, s'il continuait de refuser de condescendre à ses désirs, tous ses sujets suivraient aussitôt l'exemple de leur monarque qui, blessé de son ingratitude, abjurerait toute obéissance envers un pontife qui n'avait jamais cessé d'agir avec duplicité et hypocrisie.

Le roi alla même jusqu'à proposer au pape de lui accorder une dispense pour avoir deux femmes, dans le cas où il ne pourrait lui permettre de répudier la première [1].

[1] Le pape Clément VII, bâtard de Julien de Médicis, venait de voir Rome saccagée par l'armée de Charles-Quint. Ayant fait la paix avec l'empereur, « il craignit toujours, dit Voltaire (*Essai sur les mœurs*, ch. cxxxv), que ce prince ne le fît déposer pour sa bâ« tardise. Il craignait encore plus qu'on ne le déclarât simoniaque,

Le pape, remarquant l'aigreur du roi, parut alors disposé à céder à ses demandes, et envoya à Londres le cardinal Campeggio, son légat, qui, conjointement avec Wolsey, tint une cour, afin d'examiner la légitimité du mariage de Henri [1]. Le roi et la reine furent sommés de comparaître, et tous deux s'y rendirent; mais la reine, au lieu de répondre à son appel, se leva de son siége, et, courant se jeter aux pieds du roi, elle le supplia, du ton le plus attendrissant, de prendre pitié d'elle. Étrangère, sans protecteur, sans ami, elle ne pouvait trouver d'appui qu'en lui seul; ne devait-il pas être son défenseur, lui qui connaissait si bien sa soumission et son innocence? Désormais elle n'avait aucune protection à espérer d'une cour où tous ses ennemis obtiendraient l'avantage, et contribueraient à diriger les lois contre elle. Elle s'opposa donc de tout son pouvoir à un jugement dont elle ne pouvait attendre aucune justice; mais nonobstant ses objections et ses prières, le procès n'en continua pas moins; bientôt le roi, triomphant, eut l'espoir de voir tous ses vœux satisfaits.

Le point principal qu'examinèrent les légats fut la preuve de la consommation du mariage du prince Arthur, que plusieurs de ses expressions tendaient à confirmer; d'autres motifs, préparés long-tems d'avance, prouvèrent l'incapacité du pape, même

« et qu'on ne produisît le fatal billet qu'il avait fait au cardinal Co-
« lonne; billet par lequel il lui promettait des biens et des honneurs,
« s'il parvenait au pontificat par la faveur de sa voix et de ses bons
« offices. » A. M.

[1] An de J. C., 1528.

pour accorder une dispense à Henri et à Catherine, et cette affaire était enfin sur le point d'être terminée, lorsqu'à la grande surprise de chacun, Campeggio, sans aucun ordre et sous des prétextes frivoles, suspendit la cause et la renvoya devant la cour de Rome.

Pendant le cours de ces négociations embarrassantes, de l'issue desquelles le bonheur de Henri semblait dépendre, il s'était attendu à trouver dans son favori Wolsey un zélé défenseur; mais il s'aperçut bientôt qu'il s'était trompé. Wolsey paraissait aussi embarrassé que le pape. D'un côté, il devait chercher à plaire au roi, son maître, dont il avait reçu les plus grandes marques de faveur; de l'autre, il craignait de désobliger le pape, dont il était la créature dévouée, et qui, d'ailleurs, avait le pouvoir de le punir de sa désobéissance. Il résolut donc de demeurer neutre dans cette controverse, et, quoique le plus hautain des hommes, il céda le pas en cette occasion à son collègue Campeggio, sous le prétexte de la déférence qu'il devait à son expérience dans les lois canoniques. Ce plan de Wolsey déplut souverainement au roi, mais il s'efforça d'étouffer son ressentiment jusqu'à ce que l'occasion se présentât de se venger à coup sûr. Il s'occupa secrètement de chercher un homme aussi habile que Wolsey, mais moins artificieux. La fortune ne tarda point à lui offrir Thomas Cranmer, homme d'une science profonde et d'une intégrité probablement plus grande que celle du cardinal. Cranmer était docteur en théologie

et avait professé à Cambridge; mais un mariage contraire aux institutions des statuts de l'Église, qui enjoignaient le célibat à tous les ecclésiastiques, lui avait fait perdre sa place. Il avait voyagé en Allemagne pendant sa jeunesse, et là il avait pris connaissance des ouvrages de Luther et embrassé sa doctrine. Cet homme étant un soir dans la société de Gardiner, secrétaire d'État, et de Fox, aumônier du roi, le divorce du monarque devint bientôt le sujet de la conversation. L'opinion de Cranmer fut que le moyen le plus prompt de tranquilliser la conscience du roi et d'arracher le consentement du pape, était de consulter toutes les universités de l'Europe. Cet avis, qui fut bientôt rapporté au roi, lui plut tellement, qu'il fit venir Cranmer à la cour.

Le roi, le regardant comme un homme propre à remplacer Wolsey, ne chercha plus alors à dissimuler son ressentiment. Le procureur général reçut l'ordre de former un acte d'accusation contre Wolsey qui, peu de téms après, fut forcé de rendre le sceau royal. Il est facile de trouver des crimes à un favori en disgrace; aussi les courtisans ne manquèrent pas de grossir la liste de ses fautes; bientôt il lui fut enjoint d'abandonner son palais de Westminster, et tout ce qu'il contenait de précieux devint la propriété du roi. L'inventaire de ses biens surpassa tout ce qu'on avait pu imaginer jusqu'alors. Parmi les choses rares en beauté, on trouva mille pièces de la plus fine toile de Hollande; les murs de son palais étaient recou-

verts de draps d'or et d'argent ; il y avait un buffet d'or massif ; toutes les autres richesses du cardinal étaient en proportion ; il est probable que leur immensité fut un objet d'envie pour la main puissante qui l'écrasait en ce moment.

Le parlement ayant confirmé la sentence que la chambre étoilée avait rendue contre lui, il lui fut ordonné de se retirer à Esher, maison de campagne qu'il possédait près de Hampton. Là, il attendit de nouveaux ordres du roi avec toute l'agitation de la crainte et de l'espérance. Il possédait encore, à cette époque, l'archevêché d'York et l'évêché de Winchester ; un moment il vit luire un rayon d'espoir : le roi lui envoya un jour un anneau accompagné d'un message gracieux. Wolsey, comme tous les hommes de son caractère, était orgueilleux avec ses égaux et humble avec ses supérieurs ; dès qu'il aperçut l'envoyé du roi, il se mit à genoux devant lui, et reçut, de cette manière abjecte, la marque de souvenir de sa majesté. Mais ses dernières espérances s'évanouirent bientôt : il y avait peu de tems qu'il habitait Esher, lorsqu'il reçut un nouvel ordre de s'éloigner de ce pays et de se rendre à York[1]. Il choisit Cawood pour sa résidence, et devint alors très-affable et très-populaire ; mais il ne lui fut pas permis de vivre long-tems dans cette retraite, sans recevoir de nouvelles humiliations. Le comte de Northumberland l'arrêta enfin, par un ordre du roi, pour

[1] An de J. C., 1530.

crime de haute trahison, et l'on se disposa à le conduire à Londres, afin de le mettre en jugement.

Comme cardinal, il refusa d'abord de se soumettre à une telle violence, mais voyant que le comte était déterminé à remplir rigoureusement sa mission, il céda, et consentit à se laisser conduire à Londres et à paraître comme un coupable dans cette ville où naguère il avait agi en roi. Il s'arrêta une quinzaine de jours au château du comte de Shrewsbury où, étant un jour à diner, il fut pris tout-à-coup par de violentes douleurs qui firent soupçonner qu'il s'était empoisonné. Ce fut avec beaucoup de difficultés qu'on le conduisit jusqu'à l'abbaye de Leicester. Les moines vinrent au-devant de lui : « Mes frères, leur dit-il, en les voyant, je « viens laisser mon corps parmi vous ; » et il ordonna que son lit fût préparé sur-le-champ. Son mal augmentait rapidement, bientôt tous les secours furent inutiles.

Quelques minutes avant d'expirer, il dit à un officier placé près de lui et chargé de l'observer : « Je vous prie de faire mes adieux à sa majesté : « c'est un monarque qui possède le caractère le « plus royal ; il a vraiment un cœur de prince. « Plutôt que de céder la moindre partie de sa vo- « lonté, il aimerait mieux risquer la moitié de son « royaume. Je puis vous assurer que je me suis « souvent tenu à genoux devant lui, pendant trois « heures de suite, pour l'engager à renoncer à une « volonté ou à un désir, mais sans avoir jamais pu « rien obtenir. Si j'avais servi Dieu aussi bien que

« j'ai servi le roi, il ne m'aurait pas abandonné « dans ma vieillesse. La conduite du roi à mon « égard est la juste récompense que je devais at- « tendre de mes travaux et de mes peines; je de- « vais être puni d'avoir oublié le service de mon « Dieu pour celui de mon roi. »

Peu d'instans après ces paroles, il mourut dans toutes les angoisses du remords, et quitta enfin une vie que l'ambition n'avait cessé de troubler et de rendre misérable. Il laissa deux enfans naturels, dont l'un était revêtu des dignités de l'Église.

Henri, délivré des observations d'un homme qui, depuis quelque tems, paraissait être un obstacle à ses désirs, fit, d'après l'avis de Cranmer, examiner la légalité de son mariage par les universités les plus remarquables de l'Europe. C'était une chose fort singulière de voir, d'un côté, le roi solliciter les universités de favoriser son amour, et de l'autre, l'empereur les presser avec une ardeur égale d'être favorables à sa tante. Henri récompensa généreusement les docteurs qui se déclarèrent pour lui, et l'empereur accorda des bénéfices à ceux dont l'avis fut conforme à ses désirs. Le tems a dévoilé toutes ces intrigues : on trouve dans un des registres de Henri le compte des dépenses qu'il fit à ce sujet : il donnait une couronne à un sous-diacre et deux à un diacre; ainsi de suite : il récompensait chacun selon son rang et son opinion; la personne qui était chargée de corrompre se disculpa, en déclarant qu'elle ne livrait jamais l'argent que le vote ne fût donné. Les libéralités et conséquem-

ment les suffrages du roi l'emportèrent, et cette dispute eut enfin tout le succès qu'il pouvait souhaiter. Les colléges d'Italie et de France déclarèrent son mariage contraire à toutes les lois divines et humaines, et soutinrent qu'il n'était pas même en la puissance du pape d'accorder une dispense à Henri et à Catherine. Les seules villes où cette opinion fut combattue avec chaleur furent Oxford et Cambridge; mais, après quelques débats, elles l'adoptèrent également. Les agens de Henri ne se contentèrent pas des suffrages des universités, ils voulurent obtenir encore celui des rabbins : ce qui leur réussit avec le même bonheur.

Henri, fort de l'opinion générale qui se montrait en sa faveur, résolut de se déclarer alors contre le pape. Il commença par faire revivre contre le clergé une ancienne loi qui ordonnait que tous ceux qui auraient reconnu le pouvoir du légat, seraient condamnés à payer une amende considérable[1]. Le clergé, pour se concilier la faveur du roi, consentit donc à donner une somme de cent dix-huit mille livres, et fut forcé en outre de reconnaître le roi pour le *protecteur et le chef suprême de l'Église d'Angleterre*.

Ces concessions enlevèrent à l'Église romaine une grande partie de ses bénéfices et de sa puissance, et bientôt un acte du parlement défendit de recevoir pour Rome une année des revenus de tous les évêchés vacans[2].

[1] An de J. C., 1531.

[2] An de J. C., 1532. Ce droit que la cour de Rome s'était ar-

Le lien qui existait entre Henri et l'Église étant ainsi rompu, il se détermina à ne plus garder aucun ménagement avec le pontife. Il épousa secrètement Anne de Boleyn qu'il avait créée depuis peu marquise de Pembroke. Le duc de Norfok, oncle de la nouvelle reine, son père, sa mère et le docteur Cranmer furent témoins de cette cérémonie. Peu de tems après, la reine étant devenue grosse, le roi déclara publiquement son mariage, et, afin de colorer d'une apparence de triomphe, sa désobéissance envers le pape, lui et sa nouvelle épouse traversèrent la ville de Londres, entourés d'une magnificence qui surpassait tout ce que l'on avait vu jusqu'alors. Les rues étaient jonchées de fleurs, les maisons décorées de riches tapisseries; le vin jaillissait des fontaines, et une joie universelle se manifestait parmi le peuple, plus empressé de jouir de cette fête brillante que curieux d'en examiner le motif. Catherine, qui jusqu'alors avait soutenu ses droits avec courage et modestie, fut citée au tribunal; mais ayant refusé de comparaître, elle fut jugée par contumace, et son mariage annulé. Reconnaissant enfin l'inutilité d'une plus longue résistance, elle se retira à Ampthill, près Dunstable, où elle passa le reste de sa vie dans la solitude et la paix.

rogé, de toucher les revenus des évêchés et bénéfices vacans, s'appelait le droit d'*annates*. « Les peuples, dit Voltaire, prêtèrent avec allégresse au roi un nouveau serment qu'on appela le *Serment de suprématie*. Tout le crédit du pape, si puissant pendant tant de siècles, tomba en un instant sans contradiction, malgré le désespoir des ordres religieux. » A. M.

Lorsque ces nouvelles arrivèrent à Rome, le conclave devint furieux ; le pape, poussé par l'ardeur de ses cardinaux et effrayé par les menaces de l'empereur, publia une sentence qui déclarait la reine Catherine seule femme légitime de Henri, et enjoignait à celui-ci de la reprendre, sous peine d'encourir la censure, en cas de refus.

Henri, ayant remarqué que ses sujets, de quelque rang qu'ils fussent, avaient embrassé sa cause, et qu'ils avaient secondé volontairement ses efforts pour secouer un joug étranger, résolut de mettre fin à une soumission à laquelle aucune puissance ne pouvait le forcer. Le peuple avait été préparé par degrés à cette grande innovation ; depuis plusieurs années, on avait pris soin de le convaincre que le *pape n'avait aucun droit à une autorité au-delà des limites de son diocèse*[1]. Le roi ne voulut donc pas différer plus long-tems le plan qu'il méditait, de se séparer entièrement de l'Église romaine. Le parlement était à sa dévotion ; la majorité du clergé était dans ses intérêts, puisqu'elle s'était déjà déclarée contre le pape, en se prononçant en faveur du divorce ; le peuple, surtout, désirait ardemment qu'on humiliât l'orgueil de l'Église qui depuis si long-tems prenait plaisir à le tourmenter, et dont les immenses richesses s'augmentaient journellement du fruit de ses travaux et de ses peines. Tout en-

[1] « Ceux qui prétendaient, dit Voltaire, que dans un grand royaume on ne pouvait rompre avec le pape, virent qu'un seul coup pouvait renverser ce colosse vénérable, dont la tête était d'or et dont les pieds étaient d'argile. » A. M.

fin paraissant d'accord avec les désirs du roi, il ordonna à son clergé de le reconnaître pour *chef suprême de l'Église anglaise*[1]. Le parlement confirma ce titre, abolit le pouvoir du pape, déclara contraires aux lois tous les impôts payés jusqu'alors au Saint-Siége, et confia au roi la donation de tous les bénéfices ecclésiastiques. La nation entière adopta ces mesures avec joie, et le serment de suprématie fut prononcé. Toute l'autorité que le pape possédait depuis des siècles fut détruite en un seul moment, et personne ne parut murmurer de cette révolution étonnante, excepté ceux dont la fortune dépendait de la cour de Rome.

Mais quoique Henri se fût séparé de l'Église, il n'avait jamais songé d'adopter un système de réforme plus étendu. Toute idée d'hérésie lui semblait également dangereuse et détestable; et tandis que son ressentiment contre la cour de Rome avait éloigné une partie de ses premiers préjugés, il s'était fait un point de conscience de conserver tous les autres scrupuleusement. Quelque séparé qu'il fût donc de l'Église catholique et du pontife qui en était le chef, il s'était promis de maintenir fermement la doctrine catholique, et il considérait comme un devoir sacré de conserver par le fer et le feu toute la pureté de sa première institution[2]. Ses ministres et ses courtisans, d'un carac-

[1] An de J. C., 1534.

[2] « Henri VIII voulut bien être, dit Voltaire, le rival du pape, « mais non luthérien ou sacramentaire. L'invocation des saints ne « fut point abolie, mais restreinte. Il fit lire l'Écriture en langue vul- « gaire, mais il ne voulut pas qu'on allât plus avant. Ce fut un crime

tère mou et sans énergie, ne cessèrent, pendant tout ce règne, de montrer de l'irrésolution, et de flotter entre l'ancienne et la nouvelle religion. La jeune reine, par intérêt comme par inclination, favorisa les réformés. Thomas Cromwell, autrefois attaché à Wolsey, et qui, par une défense admirable de la conduite de son ancien maître, s'était attiré la faveur et la confiance du roi, embrassa les nouvelles opinions, et ses talens ainsi que sa prudence contribuèrent aux progrès de cette doctrine, quoiqu'il n'y travaillât que d'une manière cachée. Cranmer, devenu archevêque de Cantorbéry, avait adopté depuis long-tems les dogmes protestans; sa candeur et sa sincérité lui avaient mérité l'amitié du roi.

D'un autre côté, le duc de Norfolk restait fidèle à l'ancien culte, et la grandeur de sa naissance, ainsi que ses talens civils et militaires, lui donnaient un grand poids dans le conseil du roi. Gardiner, créé depuis peu évêque de Winchester, suivait la même croyance; et la souplesse et l'habileté de son caractère le rendaient également utile à son parti. Pour le roi, il tenait la balance entre ces factions, et les flatteries continuelles des courtisans protestans et catholiques ne lui donnaient que plus de facilité encore à s'approprier une autorité sans bornes.

Cette religion était alors trop peu connue et les

« capital de croire au pape; c'en fut un d'être protestant. Il fit brûler » dans la même place ceux qui parlaient pour le pontife, et ceux » qui se déclaraient de la réforme d'Allemagne. » *Essai sur les mœurs*, ch. CXXXV. On retrouvera tout-à-l'heure les mêmes remarques dans le corps de cette histoire. A. M.

esprits trop exaspérés de part et d'autre, pour que les conséquences n'en devinssent pas funestes. De nombreuses victimes furent sacrifiées, et les réformés furent les premiers qui supportèrent les effets de la fureur vindicative de ceux qui voulaient la continuation des superstitions anciennes. Un nommé James Bainham, chevalier de l'ordre des Templiers, fut accusé d'avoir favorisé la doctrine de Luther. Après avoir subi la torture, il fut condamné, comme hérétique, à être brûlé dans Smithfield. Un prêtre, nommé Thomas Bilney, qui avait embrassé également les nouveaux dogmes, fut atteint de remords si terribles, qu'il se rendit à Norfolk, et désavouant publiquement son abjuration, donna la preuve des erreurs où le papisme peut entraîner. On s'empara de lui aussitôt, et on le mit en jugement dans la cour de l'évêque, où il fut brûlé aussi comme hérétique. D'un autre côté, Henri n'était pas moins prompt à punir ceux qui étaient disposés à blâmer le motif de sa rupture avec le pape, et comme les moines étaient ceux qui souffraient le plus de la réforme, la manière libre dont ils s'exprimaient à ce sujet excitait souvent contre eux le colère du roi.

Pour seconder les intentions de Henri, le parlement déclara que quiconque nierait la suprématie du roi sur l'Église, serait condamné à subir la peine capitale, et bientôt une foule d'ecclésiastiques perdirent la vie en punition de ce nouveau crime. Mais parmi ceux qui furent sacrifiés à cette loi injuste et barbare, les plus remarquables et les

plus dignes de regrets sont un nommé Fisher, évêque de Rochester, et le célèbre Thomas More ou Morus. Fisher était un prélat distingué par ses talens et par la pureté de sa morale; mais il était si fièrement attaché à ses anciennes opinions, que rien ne put le forcer à les abandonner. Il fut jeté en prison, et dépouillé de tous ses revenus: il était dans une telle misère, qu'il avait à peine quelques haillons pour se couvrir. Coupable d'avoir nié la suprématie du roi, il eut la tête tranchée [1].

Thomas More a droit à de plus grands regrets encore, puisque son mérite était supérieur. Cet homme extraordinaire fut un de ceux qui firent revivre l'ancienne littérature; il fut sans contredit l'écrivain le plus distingué de son siècle; il avait refusé, pendant long-tems, de seconder les passions capricieuses du roi; nommé chancelier, il avait mieux aimé renoncer à ce brillant emploi que de concourir à la rupture de l'Angleterre avec l'Église romaine. L'austérité de ses mœurs ainsi que la pureté de sa conduite n'avaient, en aucune façon, empiété sur la gaîté de son caractère, qui était sans doute le résultat d'une conscience libre. Il fut bientôt jeté, comme tant d'autres, dans une obscure prison; mais ni prières, ni artifices ne purent le déterminer à reconnaître la justice des prétentions

[1] An de J. C., 1535. « Le pape Paul III, successeur de Clément VII, crut, dit Voltaire, sauver la vie à Fisher, pendant qu'on instruisait son procès, en lui envoyant le chapeau de cardinal : il ne fit que donner au roi le plaisir de faire périr un cardinal sur l'échafaud. » A. M.

du roi. Un nommé Rich, qui était alors solliciteur général, fut chargé de l'interroger en particulier. Dans la chaleur de la conversation, Thomas More se laissa entraîner à dire que toute question relative à la loi qui établissait la prérogative de suprématie, était comme une épée à deux tranchans; que, de quelque manière qu'on répondît, on ne pouvait manquer de se perdre, puisque d'une façon, l'on renonçait au salut de son ame, et de l'autre, on consentait à la destruction de son corps. Ces seules paroles suffirent au lâche dénonciateur pour intenter une accusation, et comme, à cette époque, les jugemens n'étaient que de pures formalités, le jury prononça la sentence de mort contre Thomas, après l'avoir fait languir longtems. Il conserva sa gaîté naturelle, jusqu'à son dernier moment. En montant sur l'échafaud, il dit à quelqu'un qui était près de lui: « Mon ami, aidez-moi à monter, j'irai fort bien tout seul, lorsqu'il faudra descendre. » Le bourreau lui ayant demandé pardon, il lui accorda ce qu'il désirait, en lui disant: « Vous ne parviendrez jamais à acquérir une réputation en me coupant la tête, car j'ai le cou bien court. » Lorsque sa tête fut posée sur le billot, il pria le bourreau d'attendre un moment, afin qu'il pût mettre sa barbe de côté, « car, ajouta-t-il, elle n'est point coupable de trahison. »

L'approbation que le peuple semblait donner à ces exécutions cruelles, augmentait l'autorité que Henri prenait, par un gouvernement aussi tyran-

nique, et l'engageait à poursuivre son plan d'innovation. Comme les moines lui avaient constamment opposé de la résistance, il résolut de leur ôter à l'avenir le pouvoir de l'offenser. Conformément à ce projet, il chargea Cromwell, secrétaire d'état, d'envoyer des commissaires dans plusieurs pays de l'Angleterre, afin d'inspecter les monastères, et de venir lui rendre compte avec une exactitude rigoureuse de la conduite de ceux qui les habitaient. Des créatures de la cour se chargèrent promptement de ces emplois, entr'autres, Layton, London, Price, Gage, Petre et Belasis, qui découvrirent, dit-on, des désordres monstrueux. Tous les couvens de femmes étaient abandonnés au plus honteux libertinage, et des moines complices partageaient leurs crimes. La fraude et l'hypocrisie, sous le voile de la piété, se montraient partout, afin d'augmenter la dévotion et les libéralités des fidèles; et les chefs de ces maisons étaient continuellement divisés par des factions cruelles et invétérées. Ces accusations vraies ou fausses furent publiées avec éclat et inspirèrent bientôt une horreur générale contre ces communautés[1].

Le roi jugea alors la circonstance favorable pour abolir ces institutions; mais, cherchant à couvrir

[1] On voit que les mœurs des couvens anglais n'étaient pas meilleures que celles des couvens français, dans le même siècle. Si les évêques et les autres prêtres avaient des concubines, on voit qu'elles ne leur faisaient pas toutefois négliger les religieuses, qui s'en trouvaient fort bien, et c'est ce bon vieux tems que l'on voudrait nous rendre. A. M.

ses actes de rigueur d'une modération apparente, il ordonna au parlement de ne supprimer d'abord que les plus petits monastères qui possédaient un revenu au-dessous de deux cents livres. Trois cent soixante-seize couvens furent donc supprimés [1], et les revenus donnés au roi se montèrent à trente-deux mille livres par an [2], sans compter les meubles et la vaisselle plate, qui furent évalués cent mille livres de plus. Ce ne fut là que le prélude de ces confiscations; car, environ deux ans après, le roi ordonna la destruction entière de tous les monastères; les perquisitions et les visites recommencèrent; de nouveaux crimes, de nouveaux abus furent découverts; et l'on sut couvrir d'une telle apparence de justice les mesures rigoureuses que l'on prit, elles furent suivies d'un succès si complet, qu'en moins de deux ans Henri devint possesseur des revenus entiers de toutes les fondations monastiques; elles étaient au nombre de six cent quarante-cinq, dont vingt-huit abbés avaient droit de siéger au parlement. Quatre-vingt-dix colléges, deux mille trois cent soixante-quatre cathédrales et chapelles, ainsi que cent dix hôpitaux, furent également supprimés. La somme totale des revenus de tous ces établissemens se montait à cent soixante et un mille de livres sterling, ce qui n'était rien moins que le vingtième du revenu national.

[1] An de J. C., 1536.

[2] Burnet dit cent soixante mille livres de revenu, sans comprendre les meubles et l'argent comptant. A. M.

La perte que fit le clergé, quelque considérable qu'elle fût, lui causa beaucoup moins de regrets et de mortifications que les reproches et les insultes cruelles qu'on lui fit éprouver. Les reliques sans nombre, qui avaient été amassées pour tromper le peuple et en extorquer de l'argent, furent alors exposées publiquement, et livrées aux railleries les plus piquantes: on vit dans ce nombre un ange qui tenait le manche de la lance qui avait percé le côté du Christ; les charbons qui avaient servi autrefois à griller saint Laurent; les rognures des ongles des pieds de saint Edmond; certaines reliques qui préservaient de la pluie; d'autres qui avaient le pouvoir d'arrêter la croissance des mauvaises herbes dans le blé. Il y avait à Boxley, dans le comté de Kent, un crucifix, nommé la *Croix de grace*, qui avait la réputation de se baisser, de se relever, de tourner les yeux et de secouer la tête. Il fut mis en pièces, et les roues et les ressorts qui le faisaient agir furent livrés à la curiosité du peuple de Londres[1].

A Hales, dans le comté de Gloucester, *les moines faisaient un trafic considérable du prétendu sang de Jésus-Christ. Ce n'était autre chose que le sang d'un canard que l'on tuait toutes les semaines, et dont on remplissait une fiole de cristal:* si les prières du pèlerin étaient accueillies par le ciel, le sang s'offrait à ses regards; si l'on supposait qu'elles devaient

[1] « On brûla dans le marché de Londres, dit Voltaire, plusieurs statues de bois que des moines faisaient mouvoir par des ressorts. *Essai sur les mœurs*. A. M.

être rejetées, le sang restait invisible, miracle qui s'opérait facilement en retournant la fiole qui était opaque d'un côté. Le pillage de la châsse de saint Thomas Becket, à Cantorbéry, surpassa tout ce que l'imagination avait pu concevoir jusqu'alors : la châsse fut brisée en morceaux, et l'or qui l'entourait remplit deux énormes coffres que huit hommes purent à peine emporter de l'église. Le roi cita le saint à comparaître au tribunal, afin d'être mis en jugement et condamné comme traître. Il ordonna que son nom fût rayé du calendrier, que ses os fussent brûlés et que son office fût effacé du bréviaire.

Telles furent les mesures violentes que le roi employa, pour détruire l'empire de l'indolence et de l'imposture; mais, comme elles ne pouvaient manquer d'exciter de grands murmures, il prit soin de faire partager le pillage entre ceux dont l'opinion lui était favorable, et ceux dont l'opposition pouvait lui être funeste. Il fit présent à ses principaux courtisans des revenus de différens couvens, ou bien il les leur vendit à très-bas prix, ou il les échangea pour des terres sur lesquelles il perdait considérablement. Il créa six nouveaux évêchés : Westminster, Oxford, Péterborough, Bristol, Chester et Gloucester, dont cinq existent encore[1]. Il fixa, pour les abbés et les prieurs, des appointemens proportionnés à leurs anciens reve-

[1] « De tant de dépouilles, dit Voltaire, Henri VIII fonda ses six nouveaux évêchés et un collége, récompensa quelques serviteurs, et convertit le reste à son usage. » A. M.

nus ou à leur mérite, et chaque moine eut droit à une pension annuelle de huit marcs.

Le roi, n'étant nullement disposé à adopter un nouveau système de religion, quoiqu'il se fût séparé de l'Église romaine, ne voulut suivre aucun conseil à cet égard, et refusa entièrement d'abolir les pratiques absurdes que les prêtres avaient employées jusqu'alors. L'invocation des saints ne fut donc pas détruite, mais restreinte seulement. Il ordonna qu la Bible fût traduite en langue vulgaire, mais il défendit qu'elle fût mise entre les mains des laïcs. Ce fut un crime capital de croire à la suprématie du pape, et c'en fut un également d'être de la religion réformée, telle qu'elle était établie en Allemagne. Les sentimens du roi se manifestèrent enfin dans une loi qui, par ses horribles conséquences, fut nommée *loi sanguinaire*: elle déclarait coupable d'hérésie quiconque nierait la transubstantiation ou persisterait à affirmer que la communion sous les deux espèces était nécessaire; quiconque soutiendrait que le mariage des prêtres était légitime, et que le vœu de chasteté pouvait être rompu; que les messes particulières et la confession auriculaire étaient inutiles. Quiconque se rendrait coupable de l'un de ces prétendus crimes devait être brûlé ou pendu, selon le jugement de la cour.

Comme le peuple était composé de luthériens et de catholiques, cette dernière loi, d'accord avec les premières ordonnances de Henri, menaçait également les deux partis, et ouvrait un vaste

champ à la persécution et au fanatisme; aussi une horrible moisson ne tarda-t-elle point à commencer.

Elle fut précédée d'un acte de cruauté d'une nature différente, qui n'avait pour cause ni la politique, ni la religion; mais qui provenait purement d'un caprice tyrannique. La protection que la reine Anne Boleyn ou de Boulen avait toujours accordée aux réformés lui avait attiré, dans le parti opposé, des ennemis qui n'attendaient que l'occasion favorable de détruire son crédit dans l'esprit du roi : elle ne se présenta que trop tôt.

La satiété avait éteint depuis long-tems la passion de Henri; le désir brutal qu'il avait eu de posséder Anne étant satisfait, il conçut de l'amour (s'il est permis de prostituer ainsi cette expression) pour la belle Jeanne Seymour qui avait été, pendant quelque tems, fille d'honneur de la reine.

Dès que les ennemis d'Anne s'aperçurent de l'inconstance du roi, ils résolurent de profiter de cette circonstance, pour achever de l'éloigner d'elle, et ils l'accusèrent de crimes supposés. La vicomtesse de Rocheford, qui avait épousé le frère de la reine, fut la plus acharnée à la perdre; cette femme, d'un caractère infame, commença d'attaquer la réputation de sa belle-sœur, par les insinuations les plus perfides. Elle l'accusa d'avoir une correspondance coupable avec son mari, et, non contente de ces calomnies, elle présenta toutes les innocentes légèretés de la reine sous le jour le plus criminel. La jalousie du roi commença à se manifester dans un tournoi à Greenwich, où la reine ayant laissé

tomber son mouchoir, on supposa qu'elle l'avait fait dans l'intention qu'il fût ramassé par un de ses favoris, afin qu'il pût en essuyer son visage baigné de sueur, par l'exercice qu'il venait de faire.

Le roi, s'étant retiré brusquement, donna des ordres pour que la reine fût détenue dans son appartement. Elle se mit à rire d'abord, croyant que le roi plaisantait; mais lorsqu'elle vit que la chose devenait sérieuse, elle reçut les sacremens dans son cabinet, et commença à s'effrayer du peu d'indulgence qu'elle avait à attendre d'un tyran aussi furieux.

Ses ennemis ne négligèrent pas d'enflammer les accusations dirigées contr'elle. Le duc de Norfolk, poussé par son zèle pour l'ancienne religion, produisit des témoins contr'elle, qui déclarèrent qu'elle s'était conduite de la manière la plus scandaleuse avec les gens les plus bas de la cour. Quatre personnes furent particulièrement désignées pour avoir été de ses amans: Henri Norris, valet de garde-robe, Weston et Brereton, gentilshommes de la chambre du roi, et un musicien nommé Mark Smeton. Comme ils l'avaient toujours servi avec la plus grande assiduité, les témoignages de leur respect furent regardés par ses ennemis, comme les preuves d'un attachement coupable. L'infortunée reine eut beau protester de son innocence et adresser au ciel la prière de la secourir, elle fut envoyée à la Tour, et ce fut en vain qu'elle demanda à être admise en la présence du roi. Sa tante, lady Boleyn, qui la haïssait mortellement,

s'opposa durement à ce désir, et elle rapporta au roi, d'une manière envenimée, tous les discours incohérens de la malheureuse prisonnière. Elle avouait, dans son délire, qu'une fois elle avait raillé Norris, sur le peu de goût qu'il paraissait avoir pour le mariage, et qu'elle lui avait dit, en riant, que probablement il espérait l'épouser un jour, lorsqu'elle serait devenue veuve. Elle disait avoir reproché une fois à Weston l'amour criminel qu'il paraissait avoir pour l'une de ses femmes, et l'indifférence qu'il témoignait à la sienne. Weston lui avait répondu alors qu'elle se méprenait sur l'objet de ses affections, puisque c'était elle-même qu'il osait aimer. Smeton, affirmait-elle, n'était jamais entré dans son appartement que deux fois seulement, pour pincer de la harpe; mais elle avouait qu'un jour il avait eu la hardiesse de lui dire qu'un seul de ses regards suffirait pour le rendre heureux.

Tous ces aveux, quelque faibles qu'ils fussent, tournèrent contr'elle, et devinrent des preuves de son inconduite. Tous les courtisans, qui naguère étaient à ses pieds, l'abandonnèrent dans son malheur; Cranmer seul lui resta fidèle; il écrivit au roi une lettre en faveur de la reine; mais tous ses efforts, pour la sauver, furent inutiles. Lorsque Norris et les autres prisonniers furent jugés à Westminster-Hall, on offrit à Smeton la promesse de son pardon, s'il voulait consentir à avouer qu'il entretenait une correspondance criminelle avec la reine; il fut assez faible pour se laisser séduire,

mais, n'ayant point été confronté avec elle, son exécution ne servit, ainsi que celle de ses compagnons, qu'à la faire paraître plus innocente aux yeux de ceux qui n'étaient point influencés par la haine. Comme Norris était en faveur près du roi, on lui fit offrir la vie également, s'il voulait consentir à accuser sa souveraine, mais il rejeta avec mépris cette proposition indigne, et mourut en affirmant son innocence et celle de la princesse.

Anne, affligée des conséquences terribles de son malheur, avait tenté d'adoucir la colère du roi en le suppliant d'épargner la vie de ces infortunés; mais tout ce qu'elle avait fait était resté sans succès; rien ne pouvait apaiser une jalousie cruelle, qui ne provenait que de l'orgueil. La lettre que la reine lui écrivit alors est remplie des plaintes les plus tendres; elle est trop remarquable pour être omise ici; elle peut donner une idée de la situation d'esprit de la malheureuse prisonnière, ainsi que de l'élégance de son style à cette époque.

« Sire,

« Le malheur que j'éprouve d'avoir pu vous déplaire, et le triste emprisonnement où je suis réduite, sont des événemens si étranges pour moi, que j'ignore comment je suis coupable et comment je dois me défendre.

« Celui que vous avez envoyé pour recevoir de ma bouche l'aveu de la vérité, est l'un de mes plus mortels ennemis, vous ne l'ignoriez pas; aussi, en le voyant paraître devant moi, ai-je compris votre

pensée. Si, comme vous l'assurez, la vérité seule peut me sauver, l'espoir doit rentrer au fond de mon ame. Je suis donc prête à remplir mon devoir et à obéir à vos commandemens.

« Mais gardez-vous d'imaginer que votre épouse puisse consentir à reconnaître une faute, lorsqu'elle n'a pas même à se reprocher une pensée coupable. Jamais prince, j'ose le dire, n'eut une compagne plus jalouse de remplir ses devoirs qu'Anne de Boleyn, dont le nom et le rang modeste eussent suffi à son bonheur, si Dieu et votre majesté n'eussent disposé autrement de son sort. Dans aucun tems je ne me suis abusée sur mon élévation au point de ne pas m'être attendue au changement que j'éprouve aujourd'hui, car cette élévation n'était fondée que sur un amour passager, et je n'ignorais pas que la moindre circonstance pouvait diriger cet amour vers un autre objet.

« Vous m'avez élevée du rang modeste où le sort m'avait placée à celui de votre épouse et de reine; ce rang, vous le savez, ne fut point l'objet de mon ambition et de mes désirs. Mais si, à une époque plus heureuse, vous m'avez trouvée digne d'un tel honneur, un léger caprice et les conseils perfides de mes ennemis doivent-ils donc suffire pour m'enlever la faveur de mon roi? Sire, ne permettez pas que l'odieuse calomnie souille d'une tache impure votre épouse fidèle et la princesse votre fille. Jugez-moi, prince, j'y consens, mais jugez-moi à un tribunal légitime, et ne me donnez pas mes ennemis et mes accusateurs pour juges.

Je demande que mon procès soit fait publiquement, convaincue que je suis qu'aucune honte ne peut retomber sur moi; ou mon innocence sera reconnue, ou mon crime sera prouvé; dans ce dernier cas, votre majesté sera libre alors devant Dieu et devant les hommes d'ordonner non-seulement le châtiment justement mérité d'une épouse infidèle, mais encore de suivre son penchant pour celle dont je suis la victime aujourd'hui. Je pourrais citer ici son nom, puisque votre majesté n'ignore pas mes soupçons à cet égard.

« Mais si mon sort est déjà fixé, que la calomnie triomphe, et que ma mort et mon déshonneur doivent vous rendre possesseur de l'objet de vos désirs, je prie le ciel de vous pardonner ce crime et d'absoudre également tous ceux qui auront été les instrumens de mon malheur. Puisse Dieu ne pas vous appeler à rendre compte un jour de votre cruauté et de votre injustice envers moi! Ce jour approche où vous et moi paraîtrons devant un tribunal suprême, où mon innocence sera authentiquement reconnue, quel que soit aujourd'hui le jugement du monde à mon égard.

« Mon unique et dernière prière, sire, est d'être seule condamnée à porter le fardeau de votre haine, et que les serviteurs fidèles qui souffrent pour moi en ce moment soient promptement justifiés. Si jamais je trouvai grace devant vos yeux, si jamais le nom d'Anne de Boleyn fut agréable à vos oreilles, permettez-lui d'obtenir cette seule grace, elle cessera alors de troubler votre majesté.

« Veuille le ciel exaucer mes ardentes prières pour votre bonheur, et vous maintenir en sa bonne garde, en vous dirigeant dans toutes vos actions.

« De ma triste prison, à la Tour, le 6 mai.

« Votre très-fidèle et très-obéissante femme,

« ANNE DE BOLEYN. »

Il eût été inutile d'espérer que cette lettre éloquente pût attendrir un tyran dont les passions n'étaient jamais excitées que par des motifs coupables, et sur lequel aucun sentiment noble et généreux ne pouvait agir. La reine et son frère furent condamnés par un jury composé de pairs; mais on ignore la preuve sur laquelle ils furent jugés coupables d'inceste. L'accusation principale fut que Rocheford, étant un jour dans l'appartement de la reine, s'était appuyé sur son lit devant plusieurs personnes. La déposition la plus forte contre elle fut qu'elle avait dit à plusieurs personnes de sa suite que le roi n'avait jamais obtenu son cœur, ce qui fut regardé comme une calomnie contre le trône et comme une violation de la loi rendue depuis peu, qui déclarait criminel quiconque proférerait une médisance ou une calomnie contre le roi, la reine, ou leurs descendans.

L'infortunée reine, dépourvue de conseils et d'appui, se défendit seule avec courage et présence d'esprit, et tous ceux qui l'entendirent ne purent s'empêcher de reconnaître son innocence. Elle ré-

pondit avec clarté à toutes les accusations dirigées contre elle ; mais l'autorité du roi devait l'emporter ; elle fut déclarée coupable, et condamnée à être brûlée ou à avoir la tête tranchée, selon la volonté du roi.

Lorsqu'on lut cette terrible sentence, elle leva les yeux vers le ciel pour lui demander de la secourir, puis, s'adressant à ses juges, elle leur reprocha de la manière la plus touchante l'injustice de sa condamnation. Le tyran, non satisfait de cette vengeance, voulut y mettre le comble en déclarant sa fille illégitime, et s'étant rappelé le bruit qui avait couru autrefois d'un contrat de mariage passé entre Anne de Boleyn et Percy, comte de Northumberland, il parvint à obtenir d'elle l'aveu de ce prétendu mariage, soit par la promesse de lui conserver la vie, soit par celle de ne point exécuter la sentence, dans toute sa rigueur. L'archevêque qui siégeait à cette séance, quelqu'affligé qu'il fût, se trouva forcé, par cette confession, de prononcer la nullité de son mariage avec le roi qui, dans les transports de son odieuse persécution, s'aperçut que si le mariage d'Anne de Boleyn était annulé, la sentence d'adultère devait l'être également.

Celle qui avait été l'objet envié de la faveur royale, donnait maintenant un triste exemple de l'inconstance de la fortune. En retournant dans sa prison, elle écrivit au roi pour la dernière fois, et protesta encore de son innocence ; elle finissait ainsi sa lettre : « Vous m'avez retirée d'une vie mé-

« diocre et tranquille pour faire de moi une lady ;
« de lady vous m'avez faite comtesse ; de comtesse
« vous m'avez élevée au rang superbe de reine ; et
« de reine, que je suis, bientôt je vais passer à un
« rang plus glorieux dans le ciel. »

Le matin du jour où elle fut exécutée, elle envoya chercher Kingston, le gardien de la Tour : « M. Kingston, lui dit-elle, en le voyant entrer, j'ai « entendu dire que je ne mourrais pas avant midi, « et j'en suis fâchée, car je croyais, avant ce tems, « être délivrée d'une vie de peines et de tourmens. » Le gardien essaya de la consoler et de lui donner du courage, en lui assurant que la douleur qui lui restait à éprouver serait très-peu de chose. « On « dit, reprit-elle, que le bourreau est fort expert. » Puis, mesurant son col avec ses deux mains, elle ajouta en riant qu'elle l'avait fort petit. Lorsqu'elle fut sur l'échafaud, ses inquiétudes sur l'avenir de sa fille Élisabeth, se renouvelèrent ; elle s'efforça de calmer l'esprit du peuple, déjà irrité contre ses persécuteurs ; elle prononça avec fermeté ces paroles : « Je dois mourir, puisque la loi m'y condamne. » Elle n'accusa personne ; elle ne rappela point l'injustice avec laquelle elle avait été jugée ; elle pria de bon cœur pour le roi, le nomma le plus clément et le meilleur des princes, attestant qu'il l'avait toujours rendue heureuse, et qu'il avait été dans tous les tems, pour elle, le plus gracieux des souverains. Elle ajouta, que si quelqu'un croyait à propos d'examiner sa cause, elle le suppliait de juger d'une manière favorable.

Elle fut décapitée par l'exécuteur de Calais, qui avait été amené à Londres comme plus expert que tous les bourreaux de l'Angleterre. Le corps de la reine fut jeté dans un coffre de bois d'orme qui avait été fait pour renfermer des flèches, et il fut ensuite enseveli dans la Tour.

Anne de Boleyn ne paraît coupable d'aucun crime, si ce n'est celui d'avoir survécu à l'affection du roi. Quoique plusieurs têtes couronnées eussent déjà été condamnées à mort en Angleterre, elle est la première qui ait subi un jugement en règle et qui ait péri sur un échafaud[1].

Le peuple, qui, en général, avait plaint sincèrement son triste sort, parut encore plus affligé de sa mort, lorsqu'il découvrit la cause qui avait poussé son tyran à la sacrifier si cruellement. L'impitoyable Henri, nullement affecté de la malheureuse destinée d'une femme qui naguère avait été l'objet de sa tendresse, ne craignit pas même de blesser toutes les convenances en épousant publiquement lady Jeanne Seymour, le lendemain de l'exécution d'Anne de Boleyn.

Il ordonna ensuite à son parlement de lui délivrer l'acte de divorce prononcé dans l'espace qui s'était écoulé entre la sentence d'Anne et sa mort, s'efforçant, par ce moyen, de rendre illégitime la

[1] « On assure, dit Voltaire, que les partisans secrets de Rome conjurèrent la perte d'Anne de Boleyn, dans l'espérance que si le roi se séparait d'elle, la fille de Catherine d'Espagne hériterait du royaume, et rétablirait la religion catholique. Anne périt; mais Henri VIII tourna ses vœux vers la belle Jeanne de Seymour, pour ne vivre avec elle qu'une année seulement. » A. M.

jeune princesse Élisabeth, le seul enfant qu'il avait eu d'elle, ainsi qu'il avait fait dans le tems à l'égard de Marie, la fille unique de Catherine.

Il est facile d'imaginer que le peuple ne pouvait voir sans indignation tant d'innovations, de caprices et de cruautés; mais ses plaintes et ses murmures demeuraient sans succès. Henri, s'étant fait arbitre entre les catholiques et les protestans, qui ne pouvaient avoir recours qu'à lui seul, savait profiter habilement des haines réciproques qui existaient entre les deux partis. D'ailleurs, il avait su mettre dans ses intérêts tous les hommes les plus puissans de la nation, par les différens dons qu'il leur avait faits des terres et des biens des monastères qu'il avait dépouillés. Aussi lui fut-il aisé d'étouffer les nombreuses insurrections que sa conduite arbitraire excitait continuellement. Ce fut en vain que le peuple essaya de se révolter contre des mesures dont il était sans cesse la victime; ses tentatives, n'étant dirigées ni par la sagesse d'un homme prudent et prévoyant, ni par l'habileté d'un chef hardi, ne furent que les élans passagers de la douleur et du désespoir.

Les premiers qui se révoltèrent furent les habitans du comté de Lincoln, qui avaient à leur tête le docteur Mackrel, prieur de Barling. Quoique cette armée tumultueuse se montât au nombre de vingt mille hommes, elle fut prompte à se laisser effrayer, et la populace se dispersa, dès qu'on lui offrit les assurances du pardon. Le prieur et les chefs confédérés étant tombés entre les mains du roi, furent

condamnés et mis à mort. Une autre émeute succéda bientôt à celle-ci dans le nord de l'Angleterre : les révoltés étaient au nombre de trente mille hommes ; des prêtres, portant pour enseignes les marques de leurs fonctions, marchaient à leur tête, et tous semblaient principalement animés contre Cromwell, qu'ils regardaient comme leur ennemi et comme l'instigateur des mesures sévères que le roi prenait à leur égard. Mais leurs provisions étant venues à manquer, leur ardeur et leur courage ne tardèrent point à s'affaiblir. Après avoir essayé vainement de combattre l'armée du duc de Norfolk, dont ils furent séparés par un ruisseau que les eaux du ciel gonflèrent, ils se dispersèrent, et cette seconde insurrection se dissipa aussi promptement que la première. Une troisième révolte éclata peu de tems après : Musgrave et Tilby étaient à la tête des insurgés, mais le duc de Norfolk les poursuivit et les mit en fuite. Outre ces deux chefs dont on s'empara, un nommé Aske, qui avait conduit la première insurrection, fut pris également, ainsi que lord d'Arcy, sir Robert, constable, sir John Bulmer, sir Thomas Percy, sir Stephen Hamilton, Nicolas Tempest et William Lumley. Tous furent jetés en prison, et la plupart d'entre eux furent punis de mort. Le roi, outré de ces révoltes réitérées, résolut de ne mettre aucune borne à sa vengeance, et la naissance d'un prince qui fut depuis Édouard VI, et la mort de la reine, qui eut lieu deux jours après cet heureux événement, ne furent qu'un court intervalle aux châtimens rigou-

reux qu'il infligea à ceux dont la volonté fut en opposition avec la sienne.

Au milieu de toutes ces commotions, les feux terribles de Smithfield ne cessaient point d'être allumés[1]; les catholiques et les protestans étaient également les objets de la vengeance royale et de la persécution écclésiastique. D'après les changemens multipliés que Henri avait apportés dans le système de la croyance, chacun ignorait également ce qu'il devait croire et ce qu'il devait professer. Tous étaient assez disposés à suivre ses opinions, quelque contradictoires qu'elles fussent; mais comme lui-même changeait continuellement de doctrine, il leur était impossible de le suivre assez vite pour ne pas heurter involontairement des idées dont l'incertitude et l'inconstance les devançaient encore. Cranmer et Cromwell favorisaient la religion réformée de tout leur pouvoir. Le second, qui était fils d'un forgeron, avait été élevé à la plus haute faveur par le caprice du roi; les tyrans choisissent ordinairement leurs favoris dans la classe la plus basse. Cranmer était alors archevêque de Cantorbéry. D'un autre côté, Gardiner, évêque de Winchester, et le duc de Norfolk cherchaient à entraîner le roi dans leur parti, et s'efforçaient de lui rendre toutes ses anciennes superstitions; tandis que Henri, dont l'orgueil s'était accru par la flatterie, ne se soumettait à l'avis de personne, se persuadant être lui seul en droit de régler la croyance religieuse de la nation entière.

[1] An de J. C., 1537.

A cette époque de terreur universelle[1], pendant laquelle la rigueur d'un seul homme semblait suffire pour tenir en crainte des millions de citoyens, il y eut à Londres un maître d'école qui soutint hardiment les droits de l'humanité, et qui hasarda d'émettre publiquement son opinion. Cet homme, appelé John Lambert, ayant entendu dans un sermon l'évêque Taylor soutenir la présence réelle dans le sacrement de l'eucharistie, présenta par écrit ses raisons, entièrement opposées à cette doctrine. Le papier fut envoyé à Cranmer et à Latimer, qui étaient alors de l'opinion de Luther sur ce sujet. Ils eurent beau s'efforcer de faire revenir Lambert à leur avis, il demeura inébranlable dans sa croyance, et leur surprise fut extrême, lorsqu'au lieu de se rétracter, il en appela au roi lui-même. Cet appel, qui flattait la vanité de Henri, fut accepté avec plaisir, et il se disposa avec joie à déployer tout à la fois sa suprématie et son érudition. La discussion qui allait s'entamer fut donc annoncée publiquement, et l'on éleva, dans ce dessein, des échafauds dans Westminster-Hall pour la commodité des auditeurs.

Henri, décoré de tous les signes de la majesté royale, parut sur son trône. Les prélats étaient placés à sa droite, et les pairs à sa gauche. Les juges et les hommes de loi les plus distingués avaient une place marquée derrière les évêques, et les courtisans siégeaient derrière les pairs. Le pauvre

[1] An de J. C., 1538.

Lambert parut au milieu de cette assemblée majestueuse, sans une seule créature pour le défendre. L'évêque de Chichester ouvrit la séance, en déclarant que le roi, nonobstant les légers changemens qu'il avait faits dans les rites de l'Église, n'était pas moins déterminé à maintenir la pureté de la foi catholique, et à punir avec la plus grande rigueur tous ceux qui tendraient à s'en écarter. Après ce préambule, suffisant pour effrayer le logicien le plus hardi, le roi, d'un air sévère, demanda à Lambert quelle était son opinion sur la transubstantiation. Lambert commença son discours par un compliment adressé à sa majesté, mais Henri rejeta ses louanges avec mépris, et, ayant entamé la discussion, il pressa vivement Lambert par différens argumens tirés des écritures et des théologiens les plus instruits. A chaque parole du roi, les auditeurs avaient paru prêts à applaudir et à donner des signes d'admiration. Lambert, cependant, nullement découragé, ne fut point lent à répondre; mais Cranmer, entrant alors en lice, vint appuyer les preuves du roi par de nouveaux argumens. Gardiner soutint ensuite Cranmer; Tonstal reprit la question après Gardiner; Stokesly vint également au secours de Tonstal; six évêques parurent enfin successivement dans le champ de bataille et combattirent tour-à-tour le pauvre logicien qui, pendant cinq heures de suite, s'efforça de soutenir sa doctrine, jusqu'à ce que, fatigué, confondu et humilié, il fût réduit au silence. Le roi, revenant alors à la charge, lui demanda s'il était convaincu, et s'il

voulait vivre en se rétractant ou mourir dans son obstination.

Lambert répondit sans balancer qu'il se recommandait à la clémence du roi; mais Henri répliqua vivement que jamais il ne consentirait à protéger un hérétique, et que, puisque telle était sa réponse définitive, il devait s'attendre à périr au milieu des flammes[1]. Lambert, sans paraître effrayé, écouta Cromwell lire la sentence qui le condamnait à être brûlé vif; il montra constamment le plus grand sang froid, tandis que ses barbares persécuteurs, déterminés à éprouver son courage, ordonnèrent aux exécuteurs de rendre son supplice aussi douloureux que possible. Il fut donc brûlé à petit feu; ses jambes et ses cuisses furent d'abord consumées; mais les gardes qui l'entouraient ne voyant aucune fin à ses tortures, se sentirent émus de pitié, et le soulevèrent sur leurs hallebardes, afin de mettre un terme à ses douleurs. Le feu acheva bientôt de le consumer, mais en rendant le dernier soupir, il s'écriait encore : « Nul autre que le « christ! nul autre que le christ! » .

Le supplice de cet infortuné parut être le signal de celui de bien d'autres. La flatterie avait inspiré au roi une telle idée de ses moyens et de son habileté, qu'il résolut, dès ce moment, de punir avec rigueur tous ceux qui prétendaient différer d'opinions avec lui, catholiques et luthériens indistinctement. Très-peu de tems après[2], cinq cents

[1] Ainsi Lambert avait le choix d'être de l'avis du roi ou d'être pendu. A. M. — [2] An de J. C., 1539.



personnes furent emprisonnées pour avoir manifesté une façon de penser contraire aux réglemens de la loi sanguinaire. Cromwell fut le seul qui leur accorda quelque protection. Le docteur Barnes qui avait été l'instrument de la mort de Lambert, éprouva à son tour les mêmes persécutions auxquelles il avait participé avec tant d'acharnement, et, sans aucun jugement, il fut condamné par un bill du parlement à périr dans les flammes : il discutait encore, qu'il était déjà attaché au poteau. Gérard et Jérome furent exécutés avec lui, pour des opinions semblables. Trois catholiques, nommés Abel, Fetherstone et Powel, le furent en même tems, après avoir été traînés sur une claie : ils déclarèrent avant de mourir que la peine la plus douloureuse de leur supplice était de se voir attachés avec des hérétiques et d'être confondus dans le malheur avec de tels mécréans[1].

Au milieu de tous ses actes de cruauté, Henri se détermina à prendre une autre femme, et, après différentes négociations sur le continent, il contracta un mariage avec Anne de Clèves, espérant par ce moyen fortifier son alliance avec les princes d'Allemagne. Cette union ne se fit pas cependant sans qu'il eût recueilli des renseignemens sur l'extérieur de la princesse. Il apprit par son envoyé qu'elle était fort grande et fort puissante, ce qui lui fit plaisir, car il était devenu si gros, qu'il ne pouvait désirer qu'une femme d'une taille à peu près semblable à la sienne. Un portrait fait par

[1] An de J. C., 1540.

Holbein [1] acheva de le charmer; mais il paraît que ce peintre était plutôt l'ami de son art que celui de la vérité, car la princesse était excessivement flattée. Dès que le roi connut son arrivée, il se rendit secrètement à Rochester, afin de la recevoir; mais son amoureuse ardeur fut promptement refroidie en la voyant: sous le rapport de la taille, il trouva tout ce qu'il pouvait désirer, mais elle était totalement dépourvue de grace et de beauté, et ne sachant que l'allemand, sa conversation ne put compenser les défauts physiques de sa personne. Il la trouva si désagréable, qu'il lui donna le nom de grande cavale flamande, et jura qu'il ne pourrait jamais placer ses affections sur une telle femme [2].

Craignant cependant de désobliger le duc son frère, et conséquemment tous les princes de l'Allemagne qui lui étaient alliés, il résolut de l'épouser, et dit à Cromwel, qui avait été le principal auteur de cette affaire, que, puisque les choses étaient aussi avancées, il était déterminé à se soumettre au joug de l'hyménée, quoiqu'il lui en pût coûter. Ce mariage fut donc célébré, mais il ne fit qu'accroître le dégoût du roi qui dit à Cromwell, le jour suivant, qu'il haïssait sa femme plus que jamais et qu'il soupçonnait même qu'il ne l'avait pas eue vierge, point sur lequel il se croyait très-

[1] Ou Holbens.

[2] « On ne peut, dit Voltaire, alléguer une telle raison que quand on est sûr que ceux à qui on la donne auront la lâcheté de la trouver bonne. » A. M.

habile. Cromwell, qui plus que personne avait contribué à cette union, vit alors le danger qu'il courait; aussi tâcha-t-il, à force de flatteries et d'humbles adulations, d'écarter de l'esprit du roi toute idée d'en venir à quelque extrémité envers lui.

Mais il vit bientôt que le ressentiment d'un tyran est implacable. L'aversion de Henri pour la reine semblait s'accroître chaque jour; il prit enfin la résolution de se débarrasser d'elle et de son premier ministre. Depuis long-tems la chute de ce favori était ardemment désirée par une grande partie de la nation. La noblesse haïssait un homme qui, d'une origine aussi basse, s'était élevé au-dessus des premiers personnages du royaume; non-seulement, il avait été nommé vicaire-général, ce qui lui donnait une autorité absolue sur le clergé, mais il était encore garde du petit-sceau, grand-chambellan et maître des archives. Il avait obtenu aussi l'ordre de la jarretière, dignité qui jusqu'à ce moment n'avait été accordée qu'aux familles les plus illustres du royaume; et, pour mettre le comble à son élévation, il avait été fait comte d'Essex. Les protestans le détestaient, à cause de la part qu'il prenait aux persécutions du roi à leur égard, et les catholiques le haïssaient également comme l'ennemi mortel de leur religion.

Un autre motif puissant vint augmenter le dégoût du roi pour son favori, et cette circonstance acheva sa disgrace. Henri, qui était devenu amoureux de Catherine Howard, nièce du duc de Norfolk, avait formé le projet, pour satisfaire cette

nouvelle passion, de répudier sa femme actuelle et d'en prendre une autre. Le duc de Norfolk, qui depuis long-tems était l'ennemi juré de Cromwell, saisit avec ardeur l'occasion de détruire l'homme qu'il regardait comme son rival. Il mit en usage tout le crédit de sa nièce, pour perdre le favori, et, lorsque son projet eut été mûri sagement, il obtint une commission du roi, pour faire arrêter Cromwell comme coupable de haute trahison. Sa disgrace ne fut pas plutôt connue, que tous ses amis l'abandonnèrent, excepté Cranmer qui fit tout ce qu'il put pour le sauver et qui écrivit au roi une lettre que nulle autre personne du royaume n'aurait osé tracer. Mais tout fut inutile : accusé au parlement de crime d'hérésie et de trahison, on refusa même d'entendre sa défense et il fut condamné à la peine de mort, ainsi qu'il plairait au roi de l'ordonner. Le courage de Cromwell disparut en ce moment terrible. Il écrivit au roi pour obtenir son pardon, disant « que la « faiblesse de la nature le forçait à demander grace « avec un cœur oppressé et une main tremblante ; » et il terminait sa lettre par ces mots : « De votre « majesté, le plus malheureux prisonnier et le plus « pauvre esclave, Thomas Cromwell. » Et plus bas : « Miséricorde ! miséricorde ! miséricorde ! »

La lettre de Cromwell toucha le cœur endurci du monarque ; il ordonna qu'on la lui lût trois fois de suite, et alors, comme s'il eût cherché à remporter une victoire sur son propre cœur, il signa le warrant qui devait faire tomber la tête de ce favori.

Lorsqu'il fut sur l'échafaud, sa tendresse pour son fils l'empêcha de s'étendre sur sa propre innocence; il demanda pardon à Dieu, reconnaissant que sa mort était une juste punition de ses fautes; il avoua que souvent il s'était laissé séduire, mais que maintenant il mourait dans la foi catholique.

C'est ainsi que Henri, non satisfait de la mort de sa victime, réprimait jusqu'à leurs plaintes et terrifiait tellement le malheureux patient, qu'il lui enlevait même la dernière consolation de reprocher à ses persécuteurs leur injustice.

L'infortuné Cromwell, après avoir passé quelque tems en prières, pencha la tête sous la hache de l'exécuteur qui le mutila d'une manière horrible. Peu de jours après sa mort, un grand nombre de personnes furent exécutées aussi, sous différentes accusations : les unes pour avoir nié la suprématie du roi, et d'autres, pour avoir soutenu la doctrine de Luther.

Un mois environ après la mort de Cromwell, le roi déclara son mariage avec Catherine Howard qu'il avait épousée secrètement depuis quelque tems[1]. Ce mariage fut regardé comme un événement très-favorable pour les catholiques; effectivement tout sembla d'abord répondre à leurs désirs. Le conseil du roi étant alors entièrement

[1] « Les bornes de la justice et de la honte, dit Voltaire, étaient passées depuis long-tems. Le clergé et le parlement donnèrent vite la sentence de divorce. Catherine Howard était la cinquième femme de Henri VIII. La première avait été Catherine d'Arragon; la seconde Anne de Boulen; la troisième Jeanne Seymour, et la quatrième Anne de Clèves. » A. M.

dirigé par Norfolk et Gardiner, une persécution furieuse commença contre les protestans, et la loi des six articles fut exécutée avec une telle rigueur, qu'un étranger, qui se trouvait dans ce moment en Angleterre, eut raison de dire que *ceux qui étaient pour le pape étaient brûlés* et que *ceux qui étaient contre lui étaient pendus*[1]. Le roi, avec une impartialité pleine d'ostentation, réduisit les deux partis à un même dégré de subordination et remplit toutes les ames de terreur.

Mais la mesure de ses cruautés n'était point encore comblée. Son dernier mariage paraissait avoir satisfait tous ses désirs; la beauté et l'amabilité de la reine le charmaient tellement, qu'il avait fait rendre publiquement des actions de graces au ciel de la félicité dont il jouissait et il avait même exigé que son confesseur se joignît à lui dans cette circonstance et unît ses remercîmens aux siens. Cette joie eut une bien courte durée : tandis que le roi était à York pour une conférence avec le roi d'Écosse[2], un nommé Lascelles informa Cranmer de la mauvaise conduite de la reine, avant son mariage; la sœur de cet homme avait été au service de la duchesse douairière de Norfolk et ce fut d'après les confidences de cette fille que Lascelles fit à Cranmer le récit le plus singulier de l'incontinence de cette princesse.

Il affirma qu'il y avait eu une correspondance criminelle entre elle et deux hommes nommés

[1] Voltaire fait la même remarque. A. M.

[2] An de J. C., 1541.

Derham et Mannock, et que même, depuis son élévation, elle entretenait les mêmes liaisons. Cranmer fut aussi surpris qu'embarrassé, en apprenant une telle nouvelle; il la communiqua au chancelier et à quelques membres du conseil privé, qui furent d'avis qu'il informât le roi de cette affaire, aussitôt son retour à Londres. L'archevêque n'ignorait pas le danger qu'il courait en attaquant un point aussi délicat, mais il savait aussi tout ce qu'il risquait en gardant le silence; il prit donc le parti d'écrire au roi tout ce qu'il venait d'apprendre, et lui remit sa lettre, dès qu'il fut arrivé, en priant sa majesté de ne la lire qu'en particulier. Henri d'abord ne crut pas, ou prétendit ne pas croire de tels rapports : il ordonna au garde du petit-sceau d'interroger Lascelles, qui persista dans ce qu'il avait dit et proposa même le témoignage de sa sœur. Derham et Mannock furent arrêtés en même tems et achevèrent de constater l'inconduite de la reine, en avouant qu'ils étaient coupables; ils allèrent plus loin; ils accusèrent lady Rocheford, qui avait été autrefois l'instrument de la mort d'Anne de Boleyn, d'avoir introduit un nommé Culpepper dans la chambre à coucher de la reine, où il était resté depuis onze heures du soir jusqu'à quatre heures du matin.

La reine, ayant été interrogée, nia d'abord son crime; mais voyant que ses complices étaient ses accusateurs, elle finit par avouer qu'elle avait mené une vie licencieuse avant son mariage, mais elle affirma qu'elle n'avait point déshonoré le lit

du roi. Cependant trois filles d'honneur, qui possédaient sa confiance, alléguèrent le contraire et confessèrent qu'elles avaient passé la nuit dans le même lit que la reine, au milieu de ses amans. Le roi fut tellement affecté d'une découverte si cruelle, qu'il fondit en larmes, et qu'il déplora amèrement son malheur. Derham et Culpepper, convaincus de leur crime, furent exécutés sur-le-champ; mais le roi résolut de jeter tout l'odieux de la mort de la reine sur son parlement, qui s'était toujours montré l'instrument docile de ses cruautés. Les créatures serviles qui composaient les deux chambres, ayant été informées des aveux de la reine, la jugèrent promptement coupable, et présentèrent une requête au roi, afin qu'elle fût punie de mort; et que la même peine pût être infligée à lady Rocheford, la complice de ses débauches; ils demandèrent également que la duchesse douairière de Norfolk, l'oncle et la tante de Catherine, la comtesse de Bridgewater et neuf autres personnes fussent punies de même, puisqu'elles avaient participé aux désordres de la reine[1].

D'après cette requête, le roi consentit sans peine à leur demande: les coupables furent donc condamnés à mort, par un bill de proscription qui déclara en même tems que quiconque cacherait à l'avenir les débauches qu'il découvrirait sur le compte d'aucune reine future, serait coupable de haute trahison et subirait la peine de mort; et que, dans le cas où le roi épouserait, comme

[1] An de J. C., 1542.

vierge, une femme qui eût déjà manqué à ses devoirs, elle serait également coupable de trahison, si, avant le mariage, elle n'avouait pas sa faute. Le peuple ne manqua pas de se divertir aux dépens d'une loi aussi absurde et aussi ridicule, et il prétendit que le roi ne devait plus désormais adresser ses hommages qu'à une veuve [1].

Lorsque toutes ses lois furent passées, la reine eut la tête tranchée à Tower-Hill [2], ainsi que lady Rocheford, dont le sort ne fut plaint de personne, car elle avait trempé les mains dans le sang d'Anne de Boleyn. La mort de la reine inspira quelque compassion; quoiqu'elle eût confessé la vie dissolue qu'elle avait menée avant son mariage, elle avait soutenu, jusqu'au dernier moment et de la manière la plus solennelle, qu'elle n'avait jamais manqué à la foi conjugale. Le peuple se récria donc hautement contre un acte de rigueur qui s'étendait sur un si grand nombre de victimes: ses clameurs furent telles, que le roi ne jugea pas à propos de faire exécuter la sentence des coupables avec rigueur, et plusieurs d'entr'eux ne subirent que l'emprisonnement.

Le roi, ayant prouvé, par tous ces actes de tyrannie, qu'il avait abandonné toute idée de justice, de morale et d'humanité, entreprit de composer

[1] C'est ce qu'il fit, comme on le verra plus loin. A. M.

[2] Près de la tour de Londres. Cette exécution eut lieu le 13 février 1543. Ainsi la cinquième femme de Henri eut la tête tranchée pour avoir, étant fille, écouté les fleurettes de deux perfides amans; faute passée que le roi devait ignorer, et qui ne méritait aucune peine lorsqu'elle fut commise. A. M.

un livre de religion, d'après lequel ses sujets régleraient à l'avenir leur croyance et leur conduite. Ayant, dans cette intention, obtenu du parlement un acte par lequel il était revêtu de toute espèce de suprématie spirituelle, il publia peu de tems après un petit volume intitulé l'*Institution d'un chrétien*, qui fut reçu par la convocation et proposé comme la règle infaillible de l'orthodoxie. Toutes les questions les plus délicates sur la justification des péchés, sur la foi, le libre arbitre, les bonnes œuvres et la grace, y étaient exprimées d'une manière conforme à l'opinion des réformés. Les sacremens, qui, quelques années auparavant, avaient été établis au nombre de trois, furent fixés à sept, conformément au sentiment des catholiques. Mais le roi n'eut pas plus tôt publié cet ouvrage, qu'il ordonna qu'on en fît un autre auquel il donna le nom d'*Érudition d'un chrétien*; et qu'il mit au jour, de sa propre autorité.

Quoique ce nouveau code différât en grande partie du premier, Henri n'était pas moins positif dans l'un que dans l'autre, et il s'appesantissait également dans ces deux ouvrages sur le précepte de l'obéissance; en un mot, ses doctrines, quelles qu'elles fussent, étaient parfaitement d'accord pour seconder ses actes de tyrannie.

Son autorité en religion n'était pas moins absolue que dans les affaires temporelles : un alderman, nommé Read, ayant refusé de contribuer à un don gratuit, fut enrôlé comme soldat et envoyé pour faire partie de l'armée qui se rendait en

Écosse. De cette manière, tous ceux qui paraissaient résister à la volonté du roi devenaient esclaves ou prisonniers, et l'on regardait comme un bonheur d'en être quitte pour un châtiment aussi léger. Son parlement rendit bientôt une ordonnance qui accordait aux proclamations du roi autant de force qu'aux lois mêmes; et pour faciliter l'exécution de cet acte qui anéantissait toute ombre de liberté, le parlement décida que neuf membres du conseil privé suffiraient pour former une cour légale, afin de punir quiconque se rendrait coupable de désobéissance envers toute proclamation du roi. C'est ainsi que Henri s'empara du pouvoir de disposer de la vie et des propriétés de ses sujets, qui ne pouvaient recourir désormais qu'à lui seul.

Un an environ après la mort de la dernière reine, Henri se détermina encore une fois à changer d'état; il épousa Catherine Parr[1]. Ce mariage sembla justifier la plaisante prédiction du peuple; en effet, Catherine était veuve du dernier lord Latimer. Cette femme, qui avait constamment joui d'une réputation intacte, n'était déjà plus très-jeune; mais son esprit et sa prudence lui obtinrent de l'ascendant sur le caractère du tyran capricieux auquel elle se dévouait. Les beaux jours de Henri avaient fui depuis long-tems; sa grosseur prodigieuse lui donnait une tournure désagréable,

[1] An de J. C., 1543. Catherine Parr fut donc la sixième femme de Henri VIII. Elle faillit éprouver le même sort que les autres, non pour des galanteries, mais pour avoir osé différer d'opinion avec lui, comme on le verra tout-à-l'heure. A. M.

et il avait pris un air morose qui n'était nullement fait pour inspirer de la tendresse. Cependant cette femme, sacrifiant ses goûts et ses désirs à son ambition, s'empara si habilement de sa confiance, qu'elle fut nommée régente pendant le séjour du roi en France, où il se rendit bientôt à la tête de trente mille hommes, afin de poursuivre la guerre qui avait été déclarée entre ce pays et l'Angleterre. Il se conduisit, dans cette circonstance comme dans toutes les autres, avec une ostentation inutile. Au lieu de marcher sur Paris, il mit le siége devant Boulogne qui fut bientôt obligé de capituler; et l'Empereur, son allié, ayant consenti séparément à la paix, Henri fut forcé de revenir en Angleterre où il trouva ses sujets prêts à lui offrir leurs adulations accoutumées, et à vanter la gloire d'une conquête qui n'était d'aucun avantage pour le royaume.

Mais de tous les sujets de Henri, ceux qui se montrèrent le plus bassement serviles furent les membres des deux chambres qui, plutôt que de se déclarer les protecteurs du peuple, ne furent que les esclaves rampans du trône.

Dès que le roi fut de retour de son expédition ruineuse, le parlement, après lui avoir renouvelé les assurances de sa profonde soumission, lui accorda le subside qu'il demandait; de plus il y ajouta encore un don gratuit; et, par un bill qui rendit la mémoire de ce parlement à jamais odieuse, tous les revenus des deux universités, de quelques autres maisons d'éducation et de culte public, furent ac-

cordés au roi. Ce monarque avide s'abstint cependant de dépouiller ces maisons respectables de leurs antiques revenus, et elles durent leur salut, en cette circonstance, à la modération seule de Henri et non à ce parlement bas et corrompu.

Le roi ne montra pas moins de justice à l'égard de Cranmer qui depuis long-tems était en butte à la haine du conseil; la modération et l'intégrité de cet homme le sauvèrent. Méprisant l'intrigue, il fut moins susceptible qu'un autre d'être surpris par elle. Le parti catholique s'efforçait depuis long-tems de représenter au roi que Cranmer était la cause secrète des discordes qui s'élevaient continuellement dans ce royaume; que son exemple et ses préceptes étaient également dangereux, et qu'en un mot il était le principal appui de l'hérésie. Henri, voyant le but où tendaient les ennemis de Cranmer et désirant savoir jusqu'à quel point ils conduiraient leurs intrigues, feignit de consentir à ce qu'ils demandaient, et ordonna au conseil d'examiner la conduite du primat. Tout le monde crut alors que sa disgrace était certaine et sa mort inévitable: ses anciens amis, que l'intérêt seul avaient attachés à lui, commencèrent à le négliger et à le traiter avec mépris. Il fut obligé d'attendre plusieurs heures de suite parmi les valets, à la porte du conseil, avant que les membres daignassent l'admettre, et lorsqu'il y entra, ce ne fut que pour apprendre qu'il devait être envoyé à la Tour. Cranmer ne parut nullement intimidé de leurs menaces; il en appela au roi, et voyant que

sa demande était rejetée, il montra un anneau que Henri lui avait donné, afin d'en faire usage dans cette circonstance. Les membres du conseil furent stupéfaits à cette vue; mais la manière dont le roi les traita acheva de les confondre: lorsqu'ils parurent en sa présence, il leur reprocha avec sévérité leur conduite odieuse à l'égard de Cranmer, dont la faveur, dès ce moment, parut plus éclatante que jamais. Il les obligea à l'embrasser en signe de réconciliation, et Cranmer, dont le caractère était fort doux, mit dans ce rapprochement forcé une sincérité à laquelle on ne devait pas s'attendre.

La tyrannie du roi à l'égard du reste de ses sujets ne continua pas moins avec plus de force que jamais.

Depuis quelque tems, il était incommodé d'un ulcère qu'il avait à la jambe; les douleurs qu'il éprouvait, jointes à un embonpoint excessif et à d'autres infirmités, le rendaient irascible à un tel point, qu'aucun de ses domestiques ne l'approchait sans terreur; aussi ne devait-on pas espérer que quiconque manifesterait une opinion contraire à la sienne obtiendrait son pardon. Parmi les victimes dont les souffrances injustes excitèrent le plus la pitié et l'indignation, Anne Askew est une de celles dont le triste destin mérite d'être rappelé[1]. Cette jeune femme, distinguée par sa beauté et son esprit, était intimement liée avec les femmes les plus remarquables de la cour. On dit qu'elle entretenait une correspondance avec la

[1] An de J. C., 1546.

reine qui favorisait secrètement les réformés. Elle manifesta des opinions contraires au code de croyance établi, particulièrement sur l'article de la présence réelle. Le chancelier, qui était son mortel ennemi, fut chargé d'examiner cette affaire, et, sans égard pour la faiblesse de son sexe et pour son âge, on la fit jeter en prison et on l'accusa d'hérésie. Dans cette triste situation, elle montra un courage au-dessus de ce qu'on devait attendre d'une femme aussi jeune; elle employa son tems à composer des prières et des discours à l'appui de ses opinions. Le chancelier Wriottresly, l'un des catholiques les plus exagérés, fut envoyé pour l'interroger et pour tâcher de découvrir les partisans qu'elle avait à la cour; mais elle garda le secret le plus profond et ne compromit personne. On la mit à la torture, dans l'espoir de vaincre sa constance; elle persista dans sa courageuse résolution, aimant mieux mourir victime de son dévoûment que d'exposer ses amis, et le silence qu'elle garda pendant ses douleurs attesta son mépris pour les cruautés de ses bourreaux.

Le chancelier, présent à la question, eut la barbarie d'ordonner au lieutenant de rendre ses tortures encore plus douloureuses; mais celui-ci refusa de le faire, et, quoique menacé, il persista dans son refus. Le chancelier, poussé par un zèle fanatique, saisit la corde lui-même et la tira avec tant de violence que le corps de l'infortunée fut presque écartelé; sa constance admirable surpassa la barbarie de ses persécuteurs qui, renonçant à l'es-

poir de la soumettre, la condamnèrent à être brûlée vive. Ce fut avec un vif sentiment de joie qu'elle reçut la sentence qui allait mettre un terme à son martyre; ses membres ayant été disloqués par les horribles épreuves qu'elle venait de subir, on fut forcé de la porter au supplice dans un fauteuil. Trois autres personnes furent condamnées pour le même crime : un prêtre nommé Nicolas Belenian, John Lascelles, officier de la maison du roi, et John Adams, tailleur. Lorsqu'ils furent attachés au poteau, on vint leur proposer leur grace, s'ils voulaient consentir à se rétracter; mais ils rejetèrent unanimement cette proposition, et refusèrent une vie qui ne pouvait être achetée que par le déshonneur. L'exécuteur reçut l'ordre d'allumer le bûcher, et ils virent avec un calme héroïque briller les flammes qui allaient les dévorer.

Malgré le silence qu'Anne Askew avait gardé jusqu'au dernier moment, la reine cependant n'était pas à l'abri de tout danger. Le mal du roi augmentait de jour en jour, ainsi que l'aigreur de son caractère. La reine l'entourait des soins les plus tendres, et s'efforçait, par son assiduité et sa complaisance, de calmer les souffrances de son époux et d'adoucir son humeur. Le sujet de conversation qui plaisait le plus au roi était toujours la théologie, et Catherine, qui partageait secrètement les opinions nouvelles, s'était hasardée plusieurs fois à discuter avec lui sur certains préceptes agités alors entre les catholiques et les luthériens. Henri finit enfin par être excessivement irrité de ce

qu'elle osait différer d'opinion avec lui. Il s'en plaignit à Gardiner qui, ennemi juré de la reine, saisit avec joie l'occasion d'enflammer cette querelle, et augmenta tellement la mauvaise disposition du roi à l'égard de Catherine, que des articles d'accusation furent dressés contre elle et apportés au roi par le chancelier, afin qu'ils fussent signés de lui; mais, en retournant chez lui, ce papier tomba de ses mains.

Heureusement pour la reine, la personne qui le trouva était dans ses intérêts, et le lui apporta sur-le-champ. Catherine, en le lisant, reconnut le danger auquel elle venait de s'exposer, et se promit de faire usage de son influence sur le roi, pour faire tourner cette circonstance à son avantage.

Elle se rendit chez lui comme à l'ordinaire et amena bientôt l'entretien sur le sujet favori du prince, quoiqu'ayant l'air de chercher à l'éviter et de ne s'y engager que par complaisance; et lui donnant à entendre que son but, en discutant avec lui, avait plutôt été de recevoir ses instructions, que de soutenir une controverse, elle ajouta qu'elle n'avait pu s'empêcher d'user d'un artifice innocent qui excitait le roi à exercer son éloquence et qui servait à le distraire un instant de ses souffrances. Henri, charmé d'un tel langage, s'écria : « Si cela « est ainsi, mon cher cœur, nous sommes les meil- « leurs amis du monde. » La réconciliation fut complète; mais le chancelier, qui avait reçu des ordres précédemment, entra bientôt, suivi de quarante hommes, dans l'intention d'arrêter la reine.

Le roi courut au-devant de lui et lui adressa les reproches les plus sévères. Catherine, qui était restée à quelque distance, n'était pas si éloignée cependant, qu'elle ne pût entendre les mots de coquin, de fou, de bête, dont il gratifia généreusement le magistrat, en lui ordonnant de se retirer à l'instant. Dès qu'il fut éloigné, la reine essaya de prendre sa défense : « Pauvre ame, s'écria le roi, « vous ne savez pas combien peu cet homme mé- « rite votre protection. »

Depuis ce moment, la reine évita soigneusement de contredire l'opinion du roi; elle écouta de sang froid les discussions théologiques, et parut se résigner aux actes de tyrannie qui en résultaient. Les bûchers ne cessaient point d'être allumés et de consumer chaque jour de nombreuses victimes. Pendant que ces affreux sacrifices s'accomplissaient, le roi assemblait fréquemment les chambres du parlement, et les haranguait par des discours éloquens, dans lesquels il osait affirmer qu'aucun prince n'avait jamais eu plus d'amour pour son peuple, et n'avait possédé, comme lui, l'affection de ses sujets. Ces discours, pleins d'une audace extraordinaire, ne manquaient pas d'être applaudis par l'auditoire servile et corrompu dont il était entouré.

Plus sa santé s'affaiblissait, plus sa fureur implacable semblait s'accroître; elle s'étendait sur tous ses sujets indistinctement : catholiques et protestans, tous devenaient tour-à-tour les victimes de sa tyrannie.

La condamnation injuste du duc de Norfolk et de son fils, le comte de Surrey, vint encore augmenter le nombre de ses cruautés. Le duc était un homme estimable, qui avait servi le roi avec talent et fidélité. Son fils, jeune homme qui donnait les espérances les plus brillantes, possédait toutes les qualités qui peuvent constituer un homme distingué: il était aussi profondément instruit qu'il était courtisan aimable et vaillant guerrier. Il excellait dans tous les exercices militaires, qui étaient alors en usage. Il est le premier dont les essais poétiques aient obtenu quelques succès. Il célébra les attraits de la belle Géraldine et soutint la supériorité de ses charmes dans toutes les fêtes et dans tous les tournois. Mais ses talens et son mérite ne furent point une sauvegarde contre la tyrannie de Henri qui depuis long-tems était mal disposé pour lui, par rapport aux liens de parenté qui existaient entre Surrey et la famille criminelle de Catherine Howard.

Le gouvernement de Boulogne lui ayant été ôté, il laissa échapper quelques expressions de ressentiment contre les ministres du roi; il n'en fallut pas davantage pour exciter l'animosité du tyran, et bientôt des ordres furent donnés pour que le père et le fils fussent arrêtés et conduits à la Tour. Comme Surrey était membre des communes, son procès fut le plus tôt expédié. Il y eut, dans sa propre famille et parmi ses amis, des êtres assez vils pour trahir la confiance la plus intime et les liens sacrés du sang. Sa sœur, la duchesse douairière de Richmond, eut l'indignité de se mettre au rang

de ses accusateurs, et sir Richard Southwell, son ami, le chargea du crime de trahison envers le roi. On eût dit qu'à cette terrible époque, il n'y avait à attendre ni foi ni honneur de la nation entière. Surrey nia l'accusation et appela Richard en combat singulier; mais cette grace lui fut refusée, et l'on ajouta à tous ces prétendus crimes celui d'avoir les armes d'Édouard-le-Confesseur, écartelées sur son écusson, ce qui suffisait pour qu'il fût convaincu d'avoir aspiré à la couronne. Le comte ne put rien répondre à cette sérieuse accusation, ce qui aurait été inutile; car sous ce règne tyrannique, le parlement et le jury ne semblaient guidés par d'autre lois que la seule volonté du roi. Surrey fut donc condamné pour crime de haute trahison, malgré sa défense éloquente et spirituelle, et sa sentence fut exécutée à Tower-Hill.

Dans le même moment, le duc s'efforçait d'attendrir le roi par des lettres remplies de protestations d'innocence et d'assurance de soumission; mais le cœur endurci du tyran était étranger à toute émotion tendre. Le parlement fut assemblé de nouveau et le bill d'attainder fut passé contre le duc, sans qu'il lui eût été permis de se faire entendre. Le seul crime, dont ses ennemis purent l'accuser, fut qu'on lui avait entendu dire une fois que le roi étant d'une mauvaise santé, il ne pouvait vivre long-tems, et que les disputes continuelles et les opinions différentes qui existaient dans le royaume, ne pouvaient manquer de le troubler par la suite. Quoique Cranmer fût, depuis

plusieurs années, d'une doctrine opposée à celle de Norfolk, et quoiqu'il eût plusieurs motifs de se plaindre de lui, il ne voulut point tremper dans une poursuite aussi injuste, et se retira dans une maison de campagne qu'il avait à Croydon. La sentence de mort fut enfin prononcée et envoyée au lieutenant de la Tour. Le duc se préparait à la mort, lorsqu'un événement de la plus haute importance pour le royaume entier, vint empêcher l'exécution de ce jugement inique.

Depuis long-tems, le roi semblait approcher de sa fin: tous ceux qui l'entouraient ne pouvaient douter que sa mort ne fût prochaine. L'ulcère qu'il avait à la jambe lui causait des douleurs extrêmes, et ces souffrances, ajoutées à un embonpoint monstrueux qui l'empêchait de remuer, le rendaient tellement irritable, qu'il ressemblait à un lion enchaîné. Jusqu'alors, il avait été inflexible et sévère; maintenant, il était devenu furieux. Depuis quatre ans enfin, il était la terreur de tous et le tourment de lui-même. Il luttait seul contre la douleur et la mort, sans qu'aucun de ses courtisans osât l'avertir de sa fin prochaine; car on se rappelait que, sous ce règne, plus d'une personne avait été sacrifiée pour avoir prédit la mort du roi. Sir Antoine Denny eut enfin le courage de lui révéler ce secret terrible. Henri, contre sa coutume ordinaire, reçut cette nouvelle avec résignation. Cependant ses remords et ses angoisses étant extrêmes, il envoya chercher Cranmer; mais avant que le prélat fût arrivé, le roi avait perdu l'usage

de la parole. Cranmer le supplia de montrer par quelques signes qu'il mourait dans la foi de Jésus-Christ; Henri n'eut que la force de lui serrer la main, et expira dans sa soixante-sixième année, après un règne de trente-sept ans [1].

Quelques rois ont été les tyrans de leur peuple, par suite de contradictions et de révoltes; quelques-uns par faiblesse et par une lâche condescendance pour des favoris corrompus; d'autres, par l'influence terrible de l'esprit de parti; mais la cruauté de Henri ne fut que le résultat d'un cœur dépravé; cruel dans son gouvernement, cruel dans sa religion, cruel dans sa famille, partout il prouva que la la tyrannie était un besoin pour lui. Nos théologiens se sont efforcés de justifier le caractère de ce prince, comme si sa conduite et la réforme avaient quelque rapport ensemble. Il n'y a rien de si absurde que de défendre l'une par l'autre; les instrumens les plus vicieux servent souvent à l'exécution des desseins les plus nobles, et nous avons la preuve que la cruauté et l'injustice furent des maux nécessaires, pour l'établissement de la nouvelle religion.

A l'égard des pays étrangers, Henri fit en France différentes expéditions qui coûtèrent des sommes immenses à la nation, et qui ne lui rapportèrent aucun avantage. Il ne cessa d'entretenir avec François un commerce d'amitié, qui parut désin-

[1] Le 28 janvier 1547. — Ce tyran détesté mourut paisiblement d'une mort naturelle, tandis que Henri VI, le plus doux, le plus innocent de tous les monarques, fut détrôné, empoisonné et assassiné. (*Lettres sur l'Histoire d'Angleterre.*)



téressé et sincère. Il eut plus de succès en Écosse, et ses généraux remportèrent plusieurs fois l'avantage sur les armées vagabondes de ce pays. Ce qui donna le plus d'influence à l'Angleterre sur cette nation, fut l'esprit de concorde qui parut bientôt exister entre ces deux royaumes, et qui aplanit les difficultés pour le tems à venir, où ils devaient être gouvernés par le même souverain.

Il y eut dix parlemens convoqués, et vingt-trois sessions tenues sous Henri VIII; mais tout le tems que ces parlemens siégèrent, pendant un si long règne, n'équivalut qu'au nombre de trois ans et demi. Le commerce de l'Angleterre chez l'étranger, à cette époque, ne s'étendait que dans les Pays-Bas. Les marchands des Provinces-Unies achetaient les marchandises anglaises, et les distribuaient dans les autres parties de l'Europe; mais ces marchandises étaient celles qui avaient le moins de vogue, et les productions des autres pays étaient bien plus recherchées; les artisans étrangers surpassaient de beaucoup les anglais, par leur adresse, leur industrie et leur économie. Il y eut jusqu'à quinze mille ouvriers flamands établis, à la fois, dans Londres[1].

[1] Dans ce qui précède, on a vu éclater la tyrannie politique, religieuse et conjugale de Henri VIII. Sous le rapport politique, il ne fit rien pour l'Angleterre, si ce n'est de l'affranchir du joug papal; sous le rapport religieux, il créa le schisme qui valut la réforme pendant le règne suivant; quant à ses femmes, il en eut six, dont cinq périrent sur l'échafaud, et la sixième encore n'y échappa que par miracle. A. M.

CHAPITRE XXV.

ÉDOUARD VI.

De l'an 1547 à l'an 1553.

Édouard VI entrait dans sa dixième année lorsqu'il monta sur le trône. Son père, ne doutant point qu'on n'exécutât avec une scrupuleuse obéissance ses dernières volontés, avait fixé la majorité du prince à l'âge de dix-huit ans, et il avait désigné en même tems seize exécuteurs testamentaires auxquels, pendant la minorité du jeune roi, le gouvernement serait confié; mais la vanité qui semblait avoir guidé Henri VIII, dans ce dernier acte de son pouvoir, fut promptement découverte, et le premier soin des exécuteurs testamentaires fut de choisir le comte d'Hereford, depuis duc de Somerset, pour le protecteur du royaume. Dès ce moment, toute la puissance royale résida en lui seul, ainsi que le privilége de nommer ceux qui lui conviendraient pour son conseil privé.

Cette époque fut favorable pour la religion réformée, et les yeux du roi étaient à peine fermés, que tous les partisans de la nouvelle doctrine se félicitèrent mutuellement de cet heureux événement. Cessant donc désormais de dissimuler leurs sentimens secrets, ils soutinrent ouvertement leur croyance, et ne négligèrent aucune occasion de

propager la doctrine de Luther, sans nulle crainte des lois, dont la rigueur les menaçait encore.

Le protecteur était depuis long-tems regardé comme le partisan secret des protestans; libre de manifester ses opinions, il ne dissimula point l'intention où il était de relever tous les abus de l'ancienne religion, et d'adopter authentiquement la doctrine de Luther. Sa gloire militaire contribuant encore à augmenter sa puissance, il résolut de forcer les Écossais à donner en mariage au prince Édouard leur jeune reine, l'infortunée Marie Stuart. Dans ce dessein, il attaqua une partie de leur armée et tua huit cents hommes. Cette circonstance, qui lui acquit les suffrages du peuple, seconda parfaitement ses vues, relativement à la propagation de la nouvelle religion; mais le caractère de Somerset n'avait nul besoin d'un aussi faible appui que l'opinion populaire acquise de cette manière. Son ame était noble et bienfaisante, ses manières affables et gracieuses envers les êtres les plus inférieurs, et ses actions étaient, en général, dirigées par des motifs d'honneur et de piété.

Le protecteur, dans ses plans relatifs à l'avancement de la religion réformée, avait toujours recours aux conseils de Cranmer, homme prudent et modéré, dont la répugnance était extrême pour tout changement violent, et qui voulait, par des innovations insensibles, amener le peuple à un système nouveau de croyance. Gardiner, évêque de Winchester, fut celui qui s'opposa avec le plus de force aux progrès de la réforme. Quoiqu'il n'eût

point été nommé du conseil de la régence, son âge, son expérience et son habileté ne lui donnaient pas moins de droits à l'estime et à la confiance. Le protecteur et le primat ordonnèrent bientôt qu'une visite générale fût faite dans toutes les églises. Les protestans attaquaient alors ouvertement le culte des images; Gardiner le défendit, et soutint son utilité; il fit même une apologie de l'eau bénite, et déclara positivement qu'il n'était pas permis de faire aucun changement dans la religion pendant la minorité du roi. Cette opposition de Gardiner attira sur lui l'indignation du conseil; on l'envoya à la prison de la Fleet, où il fut traité avec la plus grande sévérité.

Ces réglemens intérieurs furent retardés par la guerre d'Écosse, qui continuait avec fureur. Cependant, la défaite de Musselburgh, où périrent plus de dix mille Écossais, les força enfin à demander la paix, afin de gagner du tems, et le protecteur s'occupa de nouveau de la réforme.

Cette dernière expédition augmentait la gloire de Somerset, et fixait chaque jour davantage sur lui la bonne opinion du peuple. Ce fut alors qu'il obtint du roi, son neveu, une patente par laquelle il avait le droit de se placer à la droite du trône et de jouir des mêmes honneurs et des mêmes priviléges qui étaient accordés ordinairement aux oncles des rois d'Angleterre. De si hautes prétentions ne manquèrent pas d'exciter l'envie des grands seigneurs; cependant il ne poursuivait pas avec moins d'ardeur son plan favori de réforme, et

donnait par là plus de consistance aux dogmes de l'Église. On rendit aux laïcs la communion sous les deux espèces; les messes particulières furent abolies; le roi reçut le pouvoir de créer des évêques par lettres patentes; les vagabonds furent condamnés à être esclaves pendant deux ans et à être marqués d'un fer chaud, acte de rigueur que l'on présuma n'avoir été formé que pour en faire usage contre les prêtres et les moines errans.

On statua aussi que tous ceux qui nieraient la suprématie du roi ou qui reconnaîtraient celle du pape, seraient punis, la première et la seconde fois, par la confiscation de leurs biens et l'emprisonnement, tout le tems qu'il conviendrait au roi, et la troisième fois, par la peine prononcée contre le crime de haute trahison. On supprima les cierges, le jour de la Chandeleur, ainsi que les cendres, le premier jour de carême, et les rameaux, le dimanche de ce nom. On trouva nécessaire d'abolir toutes ces anciennes pratiques, regardées comme des superstitions dangereuses. Le conseil ordonna également d'enlever des églises toutes les images qui y avaient été jusqu'alors; cette innovation, tant désirée par les réformés, fut regardée par la populace comme le renversement total de la religion. Le peuple, agité depuis long-tems par les opinions opposées de ses prédicateurs, et incapable de juger de la justesse des argumens avancés d'un côté ou d'un autre, ajoutait la plus grande foi à tout ce qu'il entendait dire à l'église, et de cette incertitude continuelle naquirent le doute et la confu-

sion. Le conseil s'efforça de remédier à cet inconvénient, en mettant quelques bornes à la liberté des prédicateurs ; mais s'apercevant bientôt que cet expédient était inutile, il imposa un silence absolu à tous les orateurs, qui ne s'éloignèrent cependant que par degré et à mesure que la réforme fit des progrès parmi le peuple.

Ces innovations, calculées évidemment pour le bien public, ne purent s'effectuer sans quelques troubles intérieurs. Tandis que le protecteur était occupé à repousser les Écossais qui, secondés par la France, faisaient des incursions en Angleterre, un ennemi non moins dangereux s'efforçait, pendant son absence, d'ébranler son pouvoir. C'était son propre frère, l'amiral lord Thomas Seymour, homme d'un mérite remarquable, mais orgueilleux, turbulent et intraitable. Il n'avait pu voir sans une jalousie extrême la préférence que le roi avait toujours accordée à son frère aîné. La cour et le royaume étaient continuellement divisés par leurs cabales et leurs prétentions opposées. Sir Thomas, à force de flatteries et d'adresse, s'était tellement insinué dans les bonnes grâces de la reine douairière, qu'oubliant sa prudence et sa décence accoutumée, elle l'avait épousé immédiatement après la mort du roi. Ce mariage déplut particulièrement à la duchesse de Somerset qui vit avec dépit que, tandis que son époux obtenait la préséance d'un côté, elle serait forcée de la céder de l'autre.

Sir Thomas avait, parmi la noblesse, un parti

qui, haïssant son frère, ne négligeait aucun moyen d'exciter son ambition. Bientôt les gens du service du roi furent corrompus, et le jeune roi lui-même se rendit souvent chez lui, sous le prétexte de voir la reine douairière. Là, lord Seymour mettait tout en usage pour gagner l'affection de son souverain, soit par les adulations et les flatteries les plus basses, soit en lui donnant de l'argent pour le distribuer, sans que son gouverneur le sût, à ses gens et à ses favoris, afin d'obtenir leur bienveillance. Pendant le séjour du protecteur en Écosse, il redoubla de soins et d'artifices, et finit par obtenir une nouvelle patente d'amiral et une augmentation d'appointemens. Sir William Paget, remarquant les progrès qu'il faisait chaque jour dans l'esprit du roi, écrivit au protecteur à ce sujet, et l'engagea à terminer la campagne le plus promptement possible, afin de venir déjouer les plans de son ennemi. Mais avant que le duc de Somerset fût arrivé en Angleterre, son frère avait entraîné dans son parti plusieurs personnes de la haute noblesse, et avait même obtenu du roi qu'il écrivît de sa propre main aux deux chambres du parlement, pour demander que l'amiral fût nommé son gouverneur. Dès que le conseil fut informé de ses desseins, il envoya à Thomas Seymour des députés pour lui déclarer que s'il ne consentait sur-le-champ à se désister de ses prétentions, il le dépouillerait de sa charge et l'enverrait comme prisonnier à la Tour, où il serait jugé et condamné d'après l'acte du parlement qui déclarait coupable

de haute trahison quiconque troublerait la paix du royaume. Il consentit enfin à se soumettre, et parut désirer de se réconcilier avec son frère; mais ce ne fut pas sans un effort violent sur lui-même, et sans qu'il lui échappât quelques menaces. Il continua à nourrir secrètement les mêmes projets, et son frère, qui soupçonnait avec raison sa sincérité, chargea des espions de l'informer de toutes ses démarches.

La reine douairière venait de mourir en couches. L'amiral, loin de considérer cet événement comme fatal à ses vues ambitieuses parut, au contraire, le regarder comme un augure favorable, et ses prétentions, dès ce moment, furent plus élevées que jamais. Il fit sa cour à la princesse Élisabeth, si révérée depuis par les Anglais. Il paraît qu'elle prêta l'oreille à ses insinuations, et qu'elle reçut ses hommages avec quelque plaisir, malgré la volonté de son père qui l'excluait de tout droit à la succession, dans le cas où elle se marierait sans le consentement du conseil. L'amiral avait combiné ses plans de manière à éloigner cette objection, et toutes ses démarches tendirent à faire croire qu'il visait à l'autorité royale. A force de promesses et de persuasions, il entraîna dans son parti un grand nombre de personnes de tout rang, et il calcula qu'il pouvait, dans l'occasion, réunir sous ses ordres dix mille hommes, tant serviteurs et vassaux que gens qui lui étaient dévoués. Il s'était déjà pourvu d'armes et avait mis dans ses intérêts sir John Sharington, directeur de

la monnaie à Bristol, homme très-corrompu, mais qu'il chercha à gagner, dans l'espoir que l'argent ne lui manquerait pas [1].

Somerset, informé avec exactitude de tout ce qui se passait, s'efforçait, par tous les moyens, de l'engager à renoncer à ses desseins. Tour-à-tour il employa la douceur et les menaces, il le combla de nouvelles faveurs; mais, reconnaissant bientôt que tout était inutile, il prit la résolution de faire usage d'un remède violent et extrême, qui était d'accuser son frère du crime de haute trahison. Le duc de Somerset s'étant donc laissé influencer par les conseils secrets de Dudley, comte de Warwick, homme méchant et ambitieux, qui nourrissait l'espoir de fonder son élévation sur la ruine des deux frères, dépouilla lord Seymour de sa charge de grand-amiral, et signa un warrant pour qu'il fût envoyé à la Tour. Cependant le protecteur suspendit le dernier coup, et montra une grande répugnance à perdre l'être qui lui était attaché par des liens si puissans. Il lui proposa encore une fois de se réconcilier avec lui, et lui offrit la vie, s'il voulait consentir à passer le reste de ses jours dans la retraite; mais rien ne put vaincre le caractère inflexible de l'amiral. Le protecteur, convaincu que désormais tout était inutile, fit enfin dresser contre lui une accusation contenant trente-trois articles. Elle fut portée devant le parlement qui était alors l'instrument de vengeance des ministres. Lorsque l'affaire fut à la chambre haute, plusieurs pairs se

[1] An de J. C., 1548.

levèrent, pour déclarer ce qu'ils savaient sur la conduite, les paroles et les actions de lord Seymour. Il y eut un peu plus de difficulté à la chambre des communes sur la méthode de procéder, mais le roi ayant envoyé dire de poursuivre, le bill fut passé presqu'unanimement [1]. Il y eut près de quatre cents voix pour cet acte, et il n'y en eut que neuf ou dix contre. La sentence fut exécutée aussitôt après, et l'amiral eut la tête tranchée à Tower-Hill. Cette mort fut cependant désapprouvée par la nation entière, qui se récria sur l'injustice d'un jugement qui avait condamné lord Seymour, sans lui avoir permis de se défendre et sans qu'il eût été confronté avec ses accusateurs. Tout l'odieux de cette action retomba sur le protecteur, et l'on doit avouer avec raison qu'une sévérité aussi cruelle n'était nullement fondée.

Cet obstacle éloigné, le protecteur acheva d'établir le nouveau système de religion, ce qui était devenu l'objet principal de l'attention publique. Un comité d'évêques et de théologiens avait été nommé par le conseil pour régler une liturgie, et cet ouvrage avait été exécuté avec modération, précision et exactitude. Un acte du parlement permettait aussi aux prêtres de se marier. La confession auriculaire, sans être abolie, fut laissée à la discrétion du peuple qui ne fut pas fâché d'être débarrassé de la tyrannie spirituelle de ses prêtres. La doctrine de la présence réelle fut la dernière que le peuple consentit à abandonner; le

[1] An de J. C., 1549.

clergé et les laïcs ne pouvaient se résoudre à renoncer à un dogme dont il résultait pour eux un avantage si miraculeux. Cependant cette opinion, ainsi que toutes les pratiques contraires aux principes de l'Écriture, finirent par être totalement abandonnées; et la réforme, telle qu'elle existe aujourd'hui, fut presque entièrement établie en Angleterre [1]. La majorité du peuple et du clergé consentit sans peine à ces innovations: Gardiner et Bonner furent les seuls dont l'opposition eut quelque poids; aussi furent-ils envoyés à la Tour et menacés de la colère du roi, en cas de résistance.

Malheureusement les réformés ne bornèrent pas leur vengeance à l'emprisonnement, ils résolurent à leur tour de devenir persécuteurs; et quoique le véritable esprit de leur doctrine se fondât sur la liberté de penser, ils ne pouvaient supporter aucune contradiction sur les principes qu'ils avaient eu tant de peine à établir.

Une commission fut expédiée au primat et à quelques autres, pour faire la recherche des anabaptistes, des hérétiques et de tous ceux qui paraîtraient opposés à la nouvelle liturgie. Dans le nombre des coupables, il y eut une femme, nommée Jeanne Boucher, ou Jeanne de Kent, qui était tellement attachée à ses opinions, que les commissaires ne purent rien obtenir d'elle. Sa doctrine était que le Christ, comme homme, était entaché du péché originel; mais que, comme Verbe, il était

[1] Ainsi le protecteur S[illegible]rset opéra la révolution religieuse que Henri VIII avait préparée par le schisme. A. M.

exempt du péché et ne pouvait être assujéti à la fragilité de la chair dont il était revêtu.

Cette doctrine, que personne ne pouvait comprendre, fit condamner la pauvre femme à être brûlée comme hérétique. Le jeune roi, qui montrait plus de justesse d'esprit que ses ministres, refusa d'abord de signer l'arrêt de sa mort; vaincu cependant par les importunités de Cranmer, il céda, mais avec répugnance, et en déclarant que, s'il agissait injustement, la faute retomberait sur la tête de ceux qui l'entraînaient à la commettre. Le primat fit de nouveaux efforts pour engager l'infortunée à se rétracter; mais, résistant à tous les argumens qu'on lui opposa, elle demeura inébranlable, et fut enfin livrée aux flammes[1].

Peu de tems après, un Hollandais, nommé Van Paris, fut accusé d'arianisme et condamné au même supplice. Il supporta ses souffrances avec un tel enthousiasme, qu'il *embrassait et caressait les fagots qui servaient à le consumer*.

Quoique toutes ces mesures eussent en vue le bien général et l'avantage de la société, elles ne furent pas moins suivies des inconvéniens inséparables de tout changement quelconque. Les monastères étant supprimés, un nombre prodigieux de moines furent obligés de gagner leur subsistance par le travail. Les terres des monastères avaient été affermées autrefois au bas peuple, de manière à employer un grand nombre de bras, et les re-

[1] Cranmer, en faisant brûler cette pauvre femme, ne prévoyait pas qu'un jour il subirait le même supplice. A. M.

venus étant modérés, ils pouvaient soutenir leurs familles sur leurs récoltes; mais maintenant ces terres ayant passé dans les mains de la noblesse, les baux furent augmentés, et les fermiers voyant que les commerce de laines était d'un rapport plus avantageux que celui du blé, mirent tous leurs champs en pâturages. En conséquence de cette pratique, le prix de la farine augmenta, ce qui aggrava l'oppression qui pesait sur le bas peuple; et comme peu de bras étaient nécessaires pour diriger les pâturages, un nombre infini d'ouvriers fut privé de toute ressource et tomba dans la misère. La noblesse était considérée comme la source de tous ces maux, et des murmures continuels s'élevaient contre elle.

Pour ajouter à ces différens sujets de mécontentement, les riches propriétaires firent clorre leurs propriétés; et les cultivateurs, regardés alors comme des fardeaux inutiles, furent chassés de leurs habitations. Les paysans, privés des terres sur lesquelles ils nourrissaient autrefois leurs troupeaux, furent réduits à l'indigence. On s'aperçut alors d'une dépopulation effrayante; et l'abondance, qui jusqu'à ce moment avait régné dans tout le royaume, fit place à la misère la plus grande. Mais ce qui acheva de mettre le comble à cette calamité générale, fut l'exportation de toute la bonne monnaie, tandis que le métal de bas aloi fut remarqué et apporté du continent en grande abondance, et fut donné en paiement aux ouvriers et au peuple, qui ne purent y trouver le même avantage. Il résulta de tous

ces maux réunis une stagnation dangereuse dans le commerce et une défiance universelle : de violens murmures éclatèrent de toutes parts.

Le protecteur, qui avait intérêt à humilier l'orgueil de la noblesse, épousa la querelle du peuple. Il nomma une commission chargée d'examiner si les propriétaires des terres ecclésiastiques avaient rempli les conditions auxquelles elles leur avaient été accordées, et il ordonna que toutes les clôtures faites depuis peu fussent rouvertes dans un espace de tems fixé. L'objet de cette commission étant désagréable à la haute et à la basse noblesse, elles la traitèrent d'illégale et d'arbitraire ; tandis que la populace, craignant qu'elles ne voulussent en éluder les effets, et impatiente d'être vengée, s'ameuta et courut aux armes. Plusieurs révoltes éclatèrent à la fois, dans différentes parties du royaume ; on eût dit que le peuple s'était donné le signal d'une conspiration générale. Les rebelles de Wiltshire furent dispersés par sir William Herbert ; ceux d'Oxford et de Gloucester, par lord Grey de Wilton ; les émeutes du Hampshire, de Sussex, de Kent et d'autres provinces furent apaisées par la douceur. Mais les insurrections du Devonshire et de Norfolk furent les plus obstinées, et menacèrent le royaume d'un résultat plus grave. Les insurgés du Devonshire, dont le nombre se montait à dix mille hommes, avaient à leur tête un nommé Humphrey Arundel, soldat brave et expérimenté. Les sermons des moines animèrent encore leur courage, et donnèrent à leur révolte une apparence

de confédération religieuse. Ils demandèrent l'abolition des statuts faits dernièrement en faveur de la réforme; mais le ministère, après avoir rejeté leur demande avec mépris, fit offrir un pardon à tous ceux qui consentiraient à mettre bas les armes et à retourner dans leurs foyers. Les insurgés, trop avancés pour reculer, et encouragés par les moines qui étaient avec eux, s'avancèrent, portant devant eux les croix, les bannières, l'eau bénite, les flambeaux et tous les autres instrumens de leur ancienne superstition. Ils mirent le siége devant Exeter; mais la ville fut vaillamment défendue par ses habitans. Lord Russel, envoyé contre eux avec un fort petit nombre de troupes, fut bientôt secondé par lord Grey et d'autres seigneurs. Ils attaquèrent l'ennemi et le chassèrent de ses retranchemens. Dans l'action, ainsi que dans la poursuite, on fit un carnage horrible de ces malheureux abusés. Leur chef et plusieurs autres furent envoyés à Londres, où ils furent condamnés et exécutés. Quelques officiers d'un rang inférieur furent mis à mort, d'après la loi martiale. Le vicaire de Saint-Thomas, un des principaux incendiaires, fut pendu au haut de son clocher, avec ses habits d'ecclésiastique et son chapelet à sa ceinture.

La sédition de Norfolk parut encore plus alarmante. Le nombre des insurgés se montait à vingt mille hommes. Leurs prétentions furent en proportion de leurs forces: ils demandèrent la suppression de la basse noblesse, la nomination d'un autre conseil auprès du roi et le rétablissement de leurs

anciennes cérémonies religieuses. Un tanneur, nommé Ket, s'était approprié une autorité absolue sur eux; il avait élevé son tribunal près de Norwich, sous un vieux chêne qui depuis fut nommé le chêne de la réforme. Après avoir fait le siége de Norwich, qui finit par se rendre, il emprisonna le maire et plusieurs citoyens de la ville; le marquis de Northampton, qui avait été envoyé contre lui, fut d'abord repoussé; mais le comte de Warwich, qui arriva bientôt après, à la tête de six mille hommes, en vint à une attaque générale et les mit entièrement en déroute. Deux mille hommes périrent, tant dans le combat que dans la poursuite; Ket fut pendu au château de Norwich, et neuf de ses complices le furent aux branches du chêne de la réforme. Cette insurrection, la dernière de toutes, en faveur du papisme, fut totalement dispersée.

Quoique le calme actuel parût être d'un augure favorable pour les intérêts du protecteur, cependant l'autorité que le comte de Warwick venait d'acquérir, en réprimant l'insurrection de Norfolk, décida la ruine de Somerset. De tous les ministres de ce tems, Dudeley, comte de Warwick, était le plus ambitieux, le plus artificieux et le plus immoral. Résolu, à quelque prix que ce fût, de s'emparer du premier rang après le roi, il s'inquiéta peu des moyens qui lui étaient nécessaires, pour parvenir à ses fins. Cependant, ne voulant pas jeter le masque, il couvrit ses projets ambitieux des apparences les plus belles, et s'étant

lié intimement avec le comte de Southampton, il se forma dans le conseil un parti puissant, déterminé à s'affranchir de l'esclavage que leur avait imposé le protecteur. Ce seigneur était devenu à cette époque l'objet de la haine de la majeure partie du royaume. Il était haï des nobles, pour la supériorité de son rang et l'autorité absolue dont il jouissait; il était détesté des catholiques, par rapport à sa prédilection pour la religion réformée; et un grand nombre de ses partisans s'était éloigné de lui, depuis qu'il avait agi avec tant de cruauté à l'égard de son frère. D'ailleurs, le grand état de maison qu'il tenait aux dépens de l'Église et de la couronne, le rendait odieux à tous. Le palais qu'il faisait bâtir alors dans le Strand[1] contribuait encore à augmenter la haine générale, par sa magnificence et plus encore par les moyens injustes qu'il avait pris pour le faire élever. La paroisse de Sainte-Marie et trois maisons épiscopales avaient été démolies, pour fournir du terrain et des matériaux à la structure de ce nouveau palais. Plusieurs autres églises avaient été détruites également, afin que les pierres pussent servir au même dessein; mais les habitans de la paroisse Sainte-Marguerite[2] s'étaient rassemblés tumultueusement et s'étaient opposés à ce que leur église fût démolie à son tour.

Toutes ces imprudences ne manquèrent pas d'être exagérées et envenimées par les ennemis de

[1] Quartier de Londres. A. M.

[2] Dans Westminster, quartier central de Londres. A. M.

Somerset. Ils le représentèrent comme un parricide, un tyran sacrilége, un usurpateur des priviléges du conseil et des droits du roi. En conséquence, le lord Saint-John, président du conseil, les comtes de Warwich, de Southampton et d'Arundel, ainsi que cinq conseillers, se rassemblèrent à Ély-House, et s'emparèrent de toute l'autorité; ils commencèrent à agir sans la participation du protecteur, qu'ils peignirent comme l'auteur de tous les maux publics. Ils écrivirent aux grands et à toute la noblesse de l'Angleterre, afin de les informer de ce qui se passait et de leur demander leur appui. Il firent mander le maire et les aldermen [1] de Londres et leur enjoignirent de concourir à leurs projets qui pouvaient seuls sauver la nation. Le jour suivant, plusieurs autres membres du conseil se joignirent à eux, et le protecteur commença alors à craindre, non-seulement pour son autorité, mais encore pour sa vie.

Dès qu'il fut informé de ce qui se tramait contre lui, il envoya le roi à Windsor et mit sous les armes les habitans de Hampton et de Windsor; mais remarquant qu'aucun individu de marque, excepté Cranmer et Paget, ne lui restait fidèle, que le peuple ne faisait aucun mouvement en sa faveur, que tout le monde enfin paraissait l'abandonner, il reconnut que désormais toute résistance était inutile, et, oubliant son caractère, il se détermina à solliciter l'indulgence de ses ennemis. Cette démarche vile accrut considérablement la

[1] Magistrats ou commissaires de police. A. M.

force et la confiance du parti de Warwich ; le nouveau conseil, après avoir envoyé au roi les plus humbles protestations de son obéissance, l'informa que son seul but était d'exécuter la volonté du roi son père, en rétablissant les choses sur l'ancien pied, et en ôtant l'autorité des mains d'un homme qui s'était approprié à lui seul toute la puissance royale. Le roi, qui avait peu d'estime pour Somerset, consentit sans peine à la requête du conseil, et le protecteur fut envoyé à la Tour, ainsi que quelques-uns de ses partisans. Six lords furent nommés pour remplir près du roi les fonctions de gouverneurs, deux à la fois seulement devant se trouver de service. Ce fut alors que l'ambition du comte de Warwich se développa dans toute son étendue; dès ce moment, il ne chercha plus à dissimuler qu'il était le principal auteur de la ruine de Somerset, et il s'empara, sans la moindre opposition, des rênes du gouvernement.

Le destin de Somerset fut fixé dès ce moment, ses ennemis étaient nombreux et avaient juré sa perte; le principal article de l'accusation dirigée contre lui était d'avoir usurpé le gouvernement et de s'être emparé de toute la puissance; plusieurs autres accusations furent ajoutées à celle-ci; mais aucune ne put être regardée comme crime de haute trahison. La chambre haute ne lança pas moins contre lui le bill d'attainder[1]; mais Somerset, afin d'éluder la rigueur de la sentence, eut la bassesse d'avouer à genoux, en présence du conseil, qu'il

[1] An de J. C., 1550.

reconnaissait la vérité de l'accusation portée contre lui : cet aveu, signé de sa propre main, fut lu en pleine chambre; le parlement lui envoya demander si cette confession était volontaire ou extorquée : Somerset, après les avoir remerciés de leur franchise, répondit qu'il l'avait faite volontairement; mais il soutint fortement que jamais il n'avait conçu une seule pensée contraire aux intérêts du roi ou de la nation. D'après cet aveu, il fut dépouillé de toutes ses charges ainsi que d'une grande partie de ses biens qui furent confisqués au profit de la couronne. Cependant le roi remit l'amende à Somerset, et, contre l'attente de chacun, il recouvra la liberté; il fut même réintégré dans le conseil. Heureux pour lui, s'il se fût contenté d'une vie tranquille! mais son ambition, qui n'était qu'assoupie, se réveilla, dès qu'il fut à l'abri de tout danger.

Les catholiques, qui désiraient ardemment la chute du protecteur, commencèrent à espérer une révolution favorable à leur religion; mais ils se trompèrent sur les motifs de la conduite de Warwich, dont une ambition démesurée était le seul but : il leur prouva bientôt combien peu il était disposé à les favoriser, en faisant subir à Gardiner la peine infligée au crime de désobéissance envers le roi. Lui et plusieurs autres prélats, quoique se conformant en apparence à la nouvelle doctrine, n'étaient pas moins restés fidèles à leur ancienne religion. On résolut, en conséquence, de les dépouiller de leurs siéges, et l'on trouva convenable

de commencer par Gardiner, afin d'inspirer plus de terreur aux autres.

Comme il était en prison depuis deux ans, pour avoir refusé de prêcher sur l'obéissance due au roi, pendant sa minorité, le conseil profita de cette circonstance pour lui envoyer à signer plusieurs articles qui consistaient à reconnaître la justice de son emprisonnement, à avouer que le roi était le chef suprême de l'Église; que le pouvoir de créer et de supprimer les jours de fête était une partie de sa prérogative, et que la forme du rituel était convenable. Gardiner consentit à signer tous ces articles, excepté l'aveu de sa culpabilité, et, s'apercevant que le but de ses ennemis était de le perdre et de le déshonorer, il soutint avec persévérance qu'il était innocent. On le dépouilla de son évêché, pour le punir de cette résistance, et on le renferma plus étroitement que jamais; ses livres lui furent ôtés, ainsi que les plumes et le papier, toute communication lui fut interdite et ces mesures sévères justifièrent, sous quelques rapports, celles que plus tard il prit à son tour, lorsque le pouvoir tomba entre ses mains[1].

Les réformés ne s'en tinrent pas là : les courtisans avides, cherchant à couvrir leurs vues ambitieuses d'une apparence de zèle religieux, dépouillèrent également Day, évêque de Chichester, Heath, évêque de Worcester, et Vesey, évêque d'Exeter. Ceux de Llandaff, de Salisbury et de Coventry trouvèrent le moyen de se tirer d'affaire, en sacri-

[1] An de J. C., 1551.

fiant la majeure partie de leurs revenus. Les bibliothèques subirent à leur tour un examen sévère: celles de Westminster et d'Oxford furent purgées des missels romains, des légendes et de toute espèce de livres superstitieux. Cette recherche donna lieu à une sorte de dévastation dans la littérature. Plusieurs volumes garnis d'argent furent détruits, à cause de leur riche reliûre. Plusieurs ouvrages sur la géométrie et l'astronomie[1] passèrent pour des livres de magie et n'obtinrent aucune pitié. L'université, incapable d'arrêter la fureur de ces barbares, contemplait en silence ce pillage insensé, et tremblait pour sa propre sûreté.

Warwick cherchait à flatter la noblesse, en humiliant le clergé; remarquant que le roi tenait fortement aux principes de la réforme, il pensa que le plus sûr moyen de lui plaire était de paraître le zélé défenseur de sa cause. Mais bientôt le désir d'augmenter sa puissance l'occupa plus que tout le reste. Comme le dernier comte de Northumberland était mort sans enfans, Warwick eut l'adresse de s'emparer de ses biens immenses, et obtint aussi le titre de duc de Northumberland. Somerset était maintenant la seule personne qui lui portât ombrage. Quoique la faiblesse de sa conduite l'eût fait déchoir considérablement dans l'opinion publique, cependant il possédait encore un reste d'influence qui le rendait redoutable à son ambitieux rival. L'imprudent Somerset n'était pas toujours en

[1] L'astronomie et la géométrie accusées de magie! quel délire dans un siècle déjà si éclairé! A. M.

garde contre les artifices de Northumberland, et souvent il ne pouvait s'empêcher de laisser échapper des murmures et des menaces qui étaient promptement rapportés à son ennemi. Somerset, continuellement entouré de créatures qui ne manquaient pas de rendre compte au nouveau duc de ses plans de vengeance, ne tarda point à ressentir les effets de la haine de son rival. Il fut arrêté par l'ordre de Northumberland, ainsi que différentes personnes accusées d'être ses partisans. Lui et la duchesse sa femme furent jetés en prison, et Somerset fut accusé d'avoir cherché à exciter une insurrection dans le nord, afin d'attaquer les gens d'armes un jour de revue, de s'emparer de la Tour et d'exciter une révolte dans la ville de Londres. Il repoussa avec force cette accusation, mais il en avoua une d'une nature odieuse et qui devait le perdre : c'était d'avoir tramé le complot d'assassiner Northumberland, Northampton et Pembroke, à un banquet qui devait être donné chez le lord Paget. Il fut jugé devant un tribunal composé du marquis de Winchester, qui siégeait, en cette circonstance, comme grand-maître de l'Angleterre, et de vingt-sept pairs, dans le nombre desquels se trouvaient Northumberland, Pembroke et Northampton, tout à la fois ses juges et ses accusateurs. Il se défendit d'avoir voulu s'emparer de la personne du roi et de l'administration des affaires, et il fut acquitté à cet égard ; mais ayant été convaincu d'avoir conspiré la mort d'un conseiller privé, crime capital, depuis le règne de Henri VII, il fut condamné à mort.

La populace, en le voyant reconduire à la Tour, sans qu'on portât la hache devant lui, s'imagina qu'il avait été acquitté entièrement, et manifesta sa joie par de bruyantes acclamations qui cessèrent bientôt, lorsqu'elle fut informée du destin de Somerset. On avait eu soin de donner au jeune roi des impressions défavorables sur son oncle, et de peur qu'il ne finît par s'attendrir sur son sort, on avait défendu tout accès près de lui aux amis de Somerset; et pour éloigner de l'esprit du prince toute réflexion à cet égard, on l'avait entouré de distinctions et d'amusemens.

Le prisonnier fut conduit à l'échafaud, au milieu d'une foule de spectateurs dont l'attachement pour lui était réel. Sa contenance était calme, il leur parla avec douceur et résignation; il protesta que, dans toutes les actions de sa vie, il avait toujours eu en vue les intérêts du roi et de la véritable religion. Le peuple, vivement ému, exprima par de bruyantes acclamations, combien il était convaincu de l'innocence de Somerset: « Rien n'est « plus vrai, s'écrièrent-ils. » Un tumulte général commençait à s'élever, mais le duc, s'efforçant de les calmer, les pria de ne plus troubler ses dernières méditations et de se réunir plutôt à lui dans les prières qu'il allait adresser au ciel. Après quelques minutes de recueillement, Somerset courba sa tête sous la hache et reçut le coup fatal[1].

[1] An de J. C., 1552. Sous le protectorat de Somerset, s'était établie la réforme préparée par Henri VIII. Il y aura ensuite une réaction catholique sous le règne de Marie, et Élisabeth l'étouffera en asseyant pour toujours l'Église anglicane. A. M.

Sir Ralph Vane, et sir Miles Partridge furent pendus; sir Michel Stanhope et sir Thomas Arundel eurent, ainsi que Somerset, la tête tranchée.

Quoique sa vie ne soit point exempte de reproches, on doit cependant reconnaître avec justice qu'il eut toujours en vue le bien du peuple. Rien n'était donc plus impolitique que sa mort. La chambre des communes lui était fort attachée, ce qui déplaisait extrêmement à Northumberland; aussi conseilla-t-il au roi de dissoudre le parlement, et d'en former un autre, qui fût plus disposé à se soumettre à sa volonté. Édouard, incapable de résistance, se laissa persuader d'écrire à tous les shérifs des lettres circulaires, par lesquelles il leur enjoignait de choisir des hommes que lui et le conseil privé lui recommandaient. Les shérifs s'empressèrent d'obéir à cet ordre despotique, et les nouveaux membres répondirent à l'attente de Northumberland. Depuis long-tems il visait à une autorité sans bornes, et la faible santé du roi semblait favoriser ses projets ambitieux[1]. Il représenta bientôt au jeune prince que ses sœurs Marie et Élisabeth, appelées à la succession, par le testament de Henri, dans le cas où il n'y aurait pas d'héritier direct, avaient été déclarées illégitimes par le parlement; que la reine d'Écosse, comme étrangère, perdait toute espèce de droit à la couronne; qu'ainsi, les trois princesses étant exclues juridiquement, la succession devait être dévolue à la nièce de Henri, la marquise de Dorset, dont

[1] An de J. C., 1553.

l'héritière était lady Jeanne Grey, femme dont les vertus, l'esprit et le mérite égalaient l'étonnante beauté. Le roi, soumis depuis long-tems aux vues politiques de son adroit ministre, consentit sans peine à ce que l'ordre de la succession fût examiné par le conseil que Northumberland espérait influencer aisément.

A mesure que la santé du roi déclinait, le ministre ambitieux travaillait à augmenter sa puissance. Son premier soin fut d'assurer les droits du marquis de Dorset, père de lady Jeanne Grey, en lui faisant accorder le titre de duc de Suffolk, qui était éteint depuis peu. Dès qu'il lui eut obtenu cette faveur, il proposa un mariage entre son quatrième fils, lord Guilford Dudley et lady Jeanne Grey, dont il avait embrassé si chaudement les intérêts; et, pour achever de donner à son pouvoir toute l'étendue possible, il maria sa fille à lord Hastings. Ces mariages furent célébrés avec une pompe et une magnificence extrêmes, tandis que la santé du roi devenait de jour en jour plus languissante. Des symptômes de consomption commençaient à paraître; cependant sa jeunesse et sa bonne constitution faisaient espérer encore qu'il se rétablirait, et l'amour que ce jeune prince avait inspiré à ses sujets leur faisait repousser avec effroi l'idée de son danger.

Plusieurs personnes avaient observé avec inquiétude que depuis que les Dudley entouraient le roi, sa santé avait décliné à vue d'œil. Le caractère de Northumberland et le soin qu'il avait pris d'é-

loigner du jeune monarque tous ses anciens serviteurs, pouvaient justifier de tels soupçons et augmenter la haine du peuple; aussi ne la cachait-il point; mais Northumberland, paraissant s'inquiéter fort peu des murmures excités par sa conduite, ne continuait pas moins à être aussi assidu près du roi, et, tout en lui témoignant les plus vives inquiétudes sur sa santé, il poursuivait avec ardeur son plan favori, qui était de faire transporter la succession sur la tête de sa belle-fille. Cependant, les juges désignés pour dresser la lettre patente à ce sujet, montrèrent une répugnance extrême à céder à une telle mesure, et portèrent leur raison devant le conseil. Ils demandèrent que le parlement fût convoqué, et ils déclarèrent que la patente que l'on exigeait d'eux, serait nulle et exposerait aux peines dues au crime de trahison, non-seulement les juges qui la dresseraient, mais encore les conseillers qui la signeraient. Northumberland, incapable de supporter une telle opposition, les menaça de son autorité, et s'emporta jusqu'au point d'appeler traître l'un d'eux; il jura qu'il était prêt à combattre avec qui que ce fût, pour soutenir des droits aussi justes que ceux de lady Jeanne Grey. On trouva enfin un expédient pour mettre les juges à l'abri de tout danger dans l'avenir: ce fut de leur accorder des lettres de grace pour le changement qu'ils allaient faire; et, après bien des délibérations et des refus, la patente qui changeait l'ordre de la succession, fut dressée, à la grande satisfaction de Northumberland.

Marie et Élisabeth furent donc dépouillées de leurs droits légitimes, qui passèrent aux héritiers de la duchesse de Suffolk; quant à elle, elle avait renoncé à toute prétention à cet égard.

Tout ayant réussi selon les désirs de l'ambitieux ministre, il prétendit que les secours de la faculté étaient désormais inutiles au roi. On congédia les médecins, et l'on remit Édouard entre les mains d'une femme ignorante qui entreprit secrètement de le guérir; mais le roi n'eut pas plutôt fait usage de ses remèdes, que tous les symptômes reparurent plus effrayans que jamais; sa langue s'embarrassa, sa respiration devint pénible, son pouls s'affaiblit; tout enfin annonça sa fin prochaine. Ce fut à Greenwich qu'il rendit le dernier soupir[1]; il était dans sa seizième année, et dans la septième de son règne.

Édouard fut vivement regretté de tous ses sujets, car ses vertus précoces annonçaient un règne fortuné; peut-être le tems aurait-il justifié de si belles espérances. La culture de son esprit était surprenante, si nous devons en croire les historiens du tems : il savait, dit-on, le grec, le latin, le français, l'italien et l'espagnol; il était habile en logique, en musique, en physique et en théologie. Cardan, l'un des savans et des médecins les plus célèbres de ce siècle, étant venu visiter la cour de Londres, fut tellement étonné de l'instruction du jeune prince, qu'il le regarda comme un prodige. Malheureusement, il est probable que le

[1] Le 6 juillet 1553.

poison de la flatterie aurait fini par le corrompre, comme autrefois il avait corrompu son père[1].

CHAPITRE XXVI.

MARIE.

De l'an 1553 à l'an 1558.

La mort d'Édouard ne servit qu'à préparer de nouveaux troubles à un peuple qui n'avait déjà que trop souffert de la corruption de ses rois et de l'ambition turbulente de la noblesse. Le royaume n'était ni tout-à-fait héréditaire ni tout-à-fait électif; la naissance, il est vrai, servait de prétexte aux droits, mais le consentement du peuple était nécessaire pour soutenir toute prétention héréditaire. Ce mode de succession est le meilleur de tous, lorsqu'il est sagement conduit; car il est un obstacle à l'aristocratie qui résulte toujours d'un gouvernement purement électif, et à la tyrannie qui existe trop souvent, lorsque l'hérédité n'est point restreinte dans de justes bornes.

Un monarque despote, et qui cherche à étendre ses prérogatives, se considère simplement comme

[1] Et s'il eût vécu, il eût été faible comme le sont tous les princes qui sont parvenus au trône dans l'enfance. (*Lettres sur l'Histoire d'Angleterre.*) On trouvera peu de princes élevés au trône de bonne heure, qui n'aient été faibles, indolens, inappliqués. Comment pourrait-il en être autrement? Les ministres, pour se rendre nécessaires, éloignent de leur maître toute espèce de lumières. (*Note de Brissot de Warville.*)

le possesseur du royaume, et non comme le protecteur de son peuple. Dans ce cas, il est naturel qu'il lègue ses états à celui qu'il juge propre à le remplacer, et qu'il fasse de sa seule volonté la règle de la conduite de ses sujets. C'est ainsi qu'Henri VIII fit son testament, dans lequel il établit l'ordre de la succession, suivant son caprice. Édouard, son fils, fut désigné le premier; Marie, sa fille aînée, qu'il avait eue de Catherine d'Espagne, vint en second lieu, mais certaines expressions du testament donnaient à entendre qu'elle était illégitime; venait ensuite Élisabeth, fille d'Anne de Boleyn, désignée également comme illégitime, quoique ses droits lui eussent été rendus, du vivant de son père.

Après les enfans du roi, venaient ceux de ses sœurs. Les descendans de la duchesse de Suffolk, sa plus jeune sœur, étaient désignés avant ceux de sa sœur aînée, la reine d'Écosse, préférence qui, selon l'opinion de chacun, ne fut fondée sur aucun sentiment de justice. Ce testament, fait par un roi dont la volonté était absolue, fut cependant annulé par les intrigues de Northumberland, d'après l'avis duquel un nouveau testament fut fait, ainsi que nous l'avons vu, en faveur de lady Jeanne Grey, et au préjudice de tous les autres prétendans. Maintenant le trône paraissait disputé par quatre princesses qui pouvaient attester également leurs droits à la succession : Marie, Élisabeth, la jeune reine d'Écosse, dont les droits étaient incontestables, en supposant que les deux filles de Henri fussent illégitimes, et lady Jeanne Grey qui pou-

vait alléguer le testament qu'Édouard VI venait de faire en sa faveur.

De ces quatre princesses, deux seulement soutinrent leurs droits à la couronne : Marie, confiante dans la justice de sa cause, et lady Jeanne, qui avait pour appui le duc de Northumberland, son beau-père. Marie, qui avait été élevée parmi des prêtres qui lui avaient appris à préférer le martyre au renoncement à sa croyance, était imbue de toutes les superstitions du catholicisme. Ayant toujours vécu dans la contrainte, elle était d'un caractère sombre et réservé; fidèle à ses principes, elle avait constamment refusé, même pendant la vie de son père, d'adopter les nouvelles opinions. Son zèle outré la rendait aveuglément attachée non-seulement à sa doctrine, mais encore au clergé catholique.

Jeanne Grey était, au contraire, du parti des réformés; quoiqu'âgée de seize ans seulement, elle avait une force de jugement que les femmes possèdent rarement; tous les historiens s'accordent à dire que son instruction et la solidité de son esprit la rendaient la merveille de son siècle. Ascham, maître d'Élisabeth, allant un jour rendre visite à Jeanne, chez son père, dans le comté de Leicester, la trouva lisant en grec les œuvres de Platon, tandis que tout le reste de la famille était à la chasse. Jeanne, remarquant la surprise d'Ascham, l'assura que la lecture de Platon lui procurait beaucoup plus de jouissance que les jeux et les plaisirs les plus recherchés. Il est certain qu'elle paraissait née

pour la philosophie plutôt que pour l'ambition.

Telles étaient les deux concurrentes du pouvoir suprême; mais Marie était redoutable pour lady Jeanne. Northumberland, afin de marcher plus sûrement à son but, cacha d'abord la mort d'Édouard, dans l'espoir qu'il pourrait s'emparer de Marie qui avait été mandée, par un ordre du conseil, pour assister aux derniers momens de son frère; mais la princesse ayant été secrètement informée de la mort du roi, se prépara à faire valoir ses droits. Northumberland, regardant désormais toute dissimulation inutile, se rendit donc à Sion-House, suivi du duc de Suffolk, du comte de Pembroke et de plusieurs autres; il salua comme reine lady Jeanne Grey qui habitait cette demeure.

Jeanne, qui ignorait en grande partie toutes ces mesures, montra autant de chagrin que de surprise en apprenant ce qui se passait. Elle en parut inconsolable, et ce ne fut pas sans une difficulté extrême qu'elle céda aux prières de Northumberland et du duc son père. Ils la conduisirent à la Tour, où il était d'usage que les souverains d'Angleterre passassent quelques jours, après leur avènement. Tous les membres du conseil furent obligés de s'y renfermer avec elle, ce qui les rendit en quelque sorte prisonniers de Northumberland. Il les força de se soumettre à sa volonté. Des ordres furent donnés de suite, pour qu'elle fût proclamée reine par tout le royaume; mais ils ne furent exécutés que froidement. Le peuple entendit cette proclamation, sans donner aucun signe de joie;

nulle acclamation ne se fit entendre; quelques personnes même murmurèrent et laissèrent échapper des marques de mépris et de mécontentement.

A la nouvelle de la mort du roi, Marie s'était retirée à Kenning-Hall, dans le Norfolk, et avait envoyé des lettres circulaires dans toutes les grandes villes et à la principale noblesse du royaume, pour leur rappeler ses droits et leur ordonner de la proclamer sans délai. Après ces mesures prises, elle se rendit à Framlingham-Castle, en Suffolk. Cette demeure, située près de la mer, lui donnait la facilité de passer en Flandre, en cas de danger. Mais ses affaires prirent bientôt la tournure la plus favorable. Les habitans de Suffolk vinrent lui rendre leurs hommages, et, ayant reçu de sa bouche l'assurance qu'elle conserverait les lois et la religion de son prédécesseur, ils ne balancèrent plus à se déclarer en sa faveur, et dès ce moment ils embrassèrent sa cause avec joie et affection. Les habitans de Norfolk vinrent se joindre à eux, ainsi que les comtes de Bath, de Sussex, et les fils aînés de lord Wharton et de lord Mordaunt. Lord Hastings, suivi de quatre mille hommes qui avaient été levés dans l'intention de s'opposer aux efforts de Marie, se révolta et passa également de son côté. Une flotte même, qui avait été envoyée près de la côte de Suffolk, pour empêcher sa fuite, se déclara aussi en sa faveur, et Northumberland, qui s'était bercé jusqu'alors d'un espoir trompeur, aperçut enfin le résultat fatal de ses plans ambitieux.

Après avoir rassemblé quelques troupes à New-

market, et fait de nouvelles levées dans Londres, il désigna le duc de Suffolk pour général en chef de l'armée, espérant, par ce moyen, pouvoir continuer à tenir en crainte le conseil. Cependant, considérant combien peu Suffolk était capable de conduire une armée, il changea d'avis, et se détermina à en prendre lui-même le commandement. Le conseil, délivré alors de son influence, et cessant désormais de craindre son autorité, n'hésita plus à se déclarer contre lui. Le comte d'Arundel, s'étant mis à la tête de l'opposition, représenta vivement l'injustice et la cruauté dont Northumberland s'était rendu coupable, pour satisfaire son ambition démesurée. Pembroke le seconda, en déclarant qu'il était prêt à combattre quiconque manifesterait une opinion contraire. Le maire et les aldermen, qui avaient été mandés, entrèrent facilement dans leurs vues, et le peuple exprima sa satisfaction par de vives acclamations. Suffolk, voyant alors que toute résistance devenait inutile, ouvrit les portes de la Tour et se déclara pour la cause générale. Dès ce moment, les droits de Marie furent incontestables; tout céda, et en peu de tems elle se vit à la tête d'une armée nombreuse, tandis que Northumberland, effrayé et n'osant entamer un combat, n'était secondé que par un petit nombre d'hommes tremblans et irrésolus.

Lady Jeanne renonça avec joie à une royauté qu'elle n'avait acceptée que malgré elle, et qu'elle n'avait soutenue que neuf jours Elle se retira avec sa mère et rentra dans la vie privée. Northumber-

land n'apercevant plus aucune lueur d'espérance, et convaincu qu'il était impossible de résister à l'opposition du peuple, essaya de quitter le royaume; mais le reste de ses partisans s'y opposa, en lui déclarant qu'il devait rester, afin de les défendre, puisqu'il les avait entraînés à se montrer rebelles envers leur légitime souveraine. Trompé ainsi de toutes parts, la fourberie était désormais sa seule ressource : il essaya donc de se rétablir dans l'opinion de Marie, en lui faisant les protestations les plus outrées de son zèle et de son dévouement; et s'étant rendu à Market-Place, dans Cambridge, il la proclama reine d'Angleterre, et fut le premier à jeter son chapeau, en signe de joie. Mais il ne recueillit aucun avantage de sa bassesse, car le jour suivant, il fut arrêté, au nom de la reine, par le comte d'Arundel, aux pieds duquel il tomba, en réclamant sa protection de la manière la plus abjecte. Trois de ses fils, son frère et quelques gens de sa suite, furent arrêtés avec lui, et conduits à la Tour. Bientôt après, lady Jeanne Grey, le duc de Suffolk, son père, et lord Guilford Dudley, son mari, furent arrêtés également par les ordres de Marie, dont l'autorité était alors unanimement reconnue.

Northumberland fut le premier sur lequel s'exerça la vengeance de la reine, et sa punition était justement méritée. Quand il fut en présence du tribunal, il demanda la permission de faire deux questions aux pairs qui composaient le jury. La première, si un homme pouvait être regardé comme coupable de trahison, pour avoir obéi aux ordres

du conseil et scellés du grand-sceau; la seconde, si ceux qui avaient participé au même crime que lui avaient droit de le juger. On répondit à la première question, que le grand-sceau d'un usurpateur n'avait aucune autorité; et à la seconde, que tous ceux qui n'étaient point atteints d'accusation, avaient droit d'être ses juges. Il souscrivit à cette décision et avoua son crime. Au moment de son exécution, il renonça à ses opinions religieuses, et exhorta le peuple à retourner à la foi catholique, puisque le bonheur général devait en résulter. Sir John Gates et sir Thomas Palmer, les instrumens les plus coupables de son pouvoir, périrent avec lui.

Le ressentiment de la reine parut apaisé par le châtiment mérité de ces trois êtres criminels. La sentence fut prononcée contre lady Jeanne et lord Guilford, mais sans aucune intention de la mettre alors à exécution; la jeunesse et l'innocence de ces deux époux, qui étaient à peine âgés de dix sept ans, plaidaient puissamment en leur faveur.

L'avènement de Marie avait fait répandre peu de sang; la joie était universelle, et ce fut au milieu des acclamations qu'elle fit son entrée dans la ville de Londres: enfin elle se vit paisiblement établie sur le trône de ses pères. La révolution qui venait de s'opérer fut regardée par tous les Anglais comme une crise heureuse. Une reine dont les droits étaient incontestables, et qui avait en quelque sorte été choisie par le peuple, allait les gouverner désormais. L'aristocratie du règne pré-

cédent allait disparaître entièrement; la chambre des communes serait réintégrée dans son autorité primitive; l'orgueil du clergé serait humilié et ses vices dévoilés; la paix régnait entre l'Angleterre et les puissances étrangères, et la bonne intelligence ne pouvait manquer de se rétablir dans tout le royaume. Telle était la flatteuse perspective qui s'offrit aux yeux de la nation entière, lorsque Marie monta sur le trône; mais cette ombre de félicité ne tarda point à s'évanouir.

Marie, livrée à tout le fanatisme d'une religion outrée, était secrètement déterminée à rendre au clergé son ancien pouvoir et à replonger le royaume dans toutes les horreurs dont il était à peine sorti. En promettant aux habitans de Suffolk, qui les premiers s'étaient déclarés en sa faveur, de conserver la religion telle qu'elle était établie, la reine n'avait aucune intention réelle de tenir sa promesse, et sa volonté positive était de forcer le peuple à adopter sa croyance. Son ignorance extrême la rendait également incapable de douter des principes qu'elle avait reçus et d'accorder quelque indulgence aux opinions des autres. Gardiner, Bonner, Tonstal, Day, Heath et Vesey, qui, sous le règne précédent, avaient été persécutés pour leur religion, furent tirés de prison, réintégrés dans leurs évêchés, et leur sentence fut révoquée. Sous prétexte de détruire l'amour de la controverse, elle imposa silence, de sa propre autorité, à tous les prédicateurs de l'Angleterre, à l'exception de ceux qui obtiendraient une permission

particulière, ce qu'elle était déterminée à n'accorder qu'aux partisans de sa doctrine. On prévit dès-lors que la réforme allait être renversée; et quoique la reine prétendît encore qu'elle avait l'intention d'adopter un système de tolérance générale, cependant, quiconque était d'une opinion contraire à la sienne, ne pouvait manquer d'encourir sa haine et ne devait attendre d'elle aucune protection.

Le premier acte qui causa cette alarme générale parmi les protestans, fut le traitement sévère de Cranmer, que sa modération, son intégrité et ses vertus avaient rendu cher, même au parti catholique. Le bruit ayant couru que ce prélat, dans l'intention de faire sa cour à la reine, avait promis d'officier en latin, il écrivit pour se disculper de cette calomnie, ce qui l'exposa au ressentiment terrible de Marie. Sa lettre n'eut pas plutôt paru, qu'il fut jeté en prison, et on lui fit son procès, pour avoir participé avec le conseil à élever lady Jeanne sur le trône, et s'être déclaré contre sa légitime souveraine. En effet, il était coupable de cette faute, mais il ne l'était pas plus qu'un nombre infini de personnes à la plupart desquelles on avait non-seulement pardonné, mais encore accordé des faveurs. La perfidie de ce procès fut donc aisée à apercevoir. La sentence de haute trahison fut prononcée contre Cranmer, mais elle ne fut pas alors exécutée; ce prélat vénérable était réservé à subir un supplice plus cruel.

Peu de tems après, Peters Martyr, Allemand ré-

formé, qui, sous le règne précédent, était venu en Angleterre, sur une invitation du gouvernement, voyant la mauvaise tournure que les choses prenaient à l'égard des réformés, demanda la permission de retourner dans sa patrie. Le zèle coupable des catholiques s'exerça sur le corps de sa femme qui avait été enterrée quelques années auparavant à Oxford; ils l'exhumèrent par un ordre du ministère public et l'enterrèrent dans un tas de fumier. Les os de Bucer et de Fagius, étrangers réformés, furent brûlés dans Cambridge, vers le même tems. La plupart des étrangers protestans prirent d'avance les précautions pour quitter le royaume qui perdit, dans cette circonstance, beaucoup de gens d'une grande utilité pour les arts et les manufactures.

Leurs craintes n'étaient point sans fondement; car la reine, peu de tems après leur départ, convoqua un parlement qui parut entièrement disposé à favoriser toutes ses mesures sévères. Tous les statuts que le roi Édouard avait établis à l'égard de la religion furent cassés, et la religion nationale fut enfin remise sur le même pied où elle était au moment de la mort de Henri VIII.

Tandis que l'on rétablissait ainsi tous les anciens abus du catholicisme, les ministres de la reine cherchèrent à augmenter sa puissance par une alliance catholique. Elle paraissait avoir placé ses affections sur le comte de Devonshire; mais soit que ce seigneur éprouvât de la répugnance pour elle, ou qu'il eût conçu de l'attachement pour la

princesse Élisabeth, il négligea toute espèce d'ouvertures relatives à ce mariage.

Le cardinal Pole, qui, n'ayant point reçu les ordres, était par conséquent libre de se marier, fut proposé à la reine pour époux. Le caractère noble et élevé de cet illustre personnage, sa vertu, sa générosité et son attachement inviolable à la religion catholique, le rendaient digne d'aspirer au rang d'époux de la reine d'Angleterre; mais, comme il était sur le déclin de la vie, Marie ne parut nullement disposée en faveur d'une telle union. La personne qui fixa enfin son choix, fut Philippe, prince d'Espagne et fils du célèbre Charles-Quint. Marie, cherchant à éviter toute remontrance désagréable de la part du peuple, voulut que les articles de son mariage fussent aussi favorables que possible aux intérêts et à l'honneur de l'Angleterre, ce qui calma un peu les clameurs qui commençaient à s'élever contre une alliance étrangère[1].

Il fut convenu que malgré le titre de roi, qui serait donné à Philippe, l'administration du royaume resterait entre les mains de la reine; qu'aucun étranger ne pourrait posséder de charge en Angleterre; qu'aucune innovation ne serait faite dans les lois, les coutumes et les priviléges; que les descendans de la reine hériteraient non-seulement de l'Angleterre, mais de la Bourgogne et des Pays-Bas; et que dans le cas où don Carlos, fils

[1] An de J. C., 1554. — Après la publication de ces articles, dit Hume, le peuple ne parut pas plus satisfait; bien loin de se calmer, il se disposa à la révolte, tom. v, pag. 207. A. A.

que Philippe avait eu d'un premier lit, viendrait à mourir, les enfans de Marie entreraient en possession de tous les états du roi Philippe.

Ce contrat de mariage, qui, selon les raisonnemens politiques de beaucoup de personnes, devait produire de grands changemens dans le système européen, n'eut aucun des résultats que l'on avait prévus, puisque la reine n'eut point d'enfans.

Les conjectures du peuple furent plus justes, et il prévit avec raison qu'un tel mariage porterait un coup fatal à sa liberté et à sa religion. Les murmures éclatèrent, et le mécontentement s'éleva parmi toute la nation. Sir Thomas Wyatt, catholique romain, se déclara hautement contre les conseillers de la reine et cette alliance avec un prince espagnol; il parvint à entraîner dans son parti un grand nombre des habitans de la province de Kent, et, à la tête de quatre mille hommes, il se dirigea vers Hyde-Park [1]. Son projet était de s'emparer de la Tour; mais son audace le perdit. Dès qu'il fut entré dans Londres, le comte de Pembroke fit barricader toutes les issues par des fossés et des chaînes; des sentinelles furent placées partout, pour empêcher son passage, et le rebelle, au moment où il espérait recueillir le fruit de sa témérité, s'aperçut, à sa confusion extrême, qu'il ne pouvait désormais ni avancer ni reculer. Voyant alors que les citoyens de Londres, sur l'appui desquels il avait compté, refusaient de se joindre à lui, il perdit courage et mit bas les armes.

[1] Promenade de Londres. A. M.

Le duc de Suffolk se rendit également coupable, en se joignant à sir Peter Carew, pour exciter une révolte dans les comtés de Warwick et de Leicester. L'impatience de Carew ayant forcé Suffolk à prendre les armes avant le jour désigné, ce fut en vain qu'il tâcha d'exciter le courage et la hardiesse de ses partisans. Il fut poursuivi de si près par le comte de Huntingdon, qu'il fut obligé de disperser sa suite; et, sa retraite ayant été découverte, il fut emmené à Londres comme prisonnier. Lui, Wyatt, et soixante-dix personnes furent exécutées. Quatre cents autres furent conduites à la reine, avec la corde au cou, et s'étant jetées à ses pieds, elles obtinrent leur grace et furent renvoyées.

Un autre événement qui excita vivement la compassion du peuple, fut l'exécution de lady Jeanne Grey et de son mari, lord Guilford Dudley, qui, sans être coupables, furent compromis dans cette insurrection. Deux jours après l'exécution de Wyatt, lady Jeanne et son mari reçurent l'ordre de se préparer à la mort. Lady Jeanne, qui depuis long-tems prévoyait ce destin funeste, en reçut la nouvelle sans la moindre surprise et montra dans cette circonstance une résolution héroïque. Informée qu'il ne lui restait plus que trois jours pour se préparer à mourir, elle parut affligée d'un délai aussi long. Le jour de son exécution, son mari sollicita vivement la permission de la revoir une dernière fois, mais elle eut le courage de refuser cette entrevue, craignant que la douleur d'une telle séparation ne vînt épuiser le peu de

force qui lui restait. On avait d'abord résolu qu'ils seraient exécutés tous deux en dehors de la Tour; mais comme on redoutait l'impression que pouvaient produire sur le peuple leur jeunesse, leur beauté et leur innocence, on donna des ordres pour qu'ils fussent exécutés dans la juridiction de la Tour. Lord Dudley subit le premier son arrêt de mort. Lady Jeanne en se rendant à la place d'exécution, rencontra le corps sanglant de son époux, que les officiers reconduisaient à la Tour afin de l'enterrer : elle regarda quelque tems en silence ce spectacle cruel et ne laissa voir aucune émotion; puis, après un profond soupir, elle pria ceux qui accompagnaient le corps, de poursuivre leur chemin. Sir John Gage, constable de la Tour, et chargé de la conduire au supplice, lui demanda en grace de lui faire don de quelque chose qu'il pût garder comme un souvenir d'elle. Elle lui donna ses tablettes sur lesquelles elle venait de tracer trois maximes que lui avait inspirées la vue du cadavre de son époux. L'une était en grec, l'autre en latin et la troisième en anglais. Le sens était, que la justice humaine avait condamné son corps, mais que la justice divine serait favorable à son ame, et qu'elle espérait que Dieu et la postérité feraient reconnaître son innocence et celle de son époux.

Lorsqu'elle fut sur l'échafaud, ses dernières paroles furent pour attester que sa faute n'était point d'avoir porté une main téméraire sur la couronne, mais de ne l'avoir pas repoussée avec assez de

constance ; que c'était moins l'ambition que l'obéissance filiale qui l'avait entraînée à se rendre coupable ; qu'elle acceptait la mort avec résignation, comme le seul moyen d'expier l'injure faite au trône, et qu'elle était prête à prouver, par l'exemple de son châtiment, que la pureté des intentions n'est pas toujours un motif d'excuse pour les actions qui tendent à troubler l'ordre public. Après ces paroles, elle pria sa femme de la déshabiller, et elle se soumit à la mort avec calme et fermeté[1].

Les ennemis de l'État, ainsi sacrifiés, le ressentiment de la reine se dirigea alors contre les prétendus ennemis de la religion. Marie, délivrée des craintes que les dernières révoltes avaient excitées dans son esprit, s'occupa de convoquer un parlement qui dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, ne parut que pour servir d'appui à ses différens actes de rigueur. La noblesse, toujours prête à adopter la religion favorisée par le souverain, fut facile à séduire, et la chambre des communes, depuis long-tems dévouée au caprice de son roi, ne montra pas plus de résistance; mais un ennemi nouveau s'éleva bientôt contre les réformés : ce fut le roi lui-même qui, malgré tout le soin qu'il prenait de dissimuler sa haine pour les protestans, influençait secrètement la reine et enflammait continuellement son zèle outré. Depuis que Philippe était arrivé en Angleterre, il s'était efforcé, mais inutilement, d'augmen-

[1] Ce fut en peu de tems la troisième reine d'Angleterre qui périt sur un échafaud. (*Lettres sur l'Histoire d'Angleterre.*)

ter la portion du pouvoir qui lui avait été accordée par le parlement. La reine, qui avait conçu pour lui une passion peu convenable à une femme de son âge et d'un physique aussi rebutant, cherchait avec empressement tous les moyens de lui plaire. Elle découvrit bientôt que l'ambition était sa passion dominante, et elle résolut de la satisfaire, à quelque prix que ce fût. Son zèle devint plus outré que jamais, et ce fut alors que commença une persécution horrible contre les hérétiques. Les anciennes lois sanguinaires furent remises en vigueur, des ordres furent donnés pour que tous les évêques et les prêtres mariés fussent chassés; que les messes fussent rétablies et que l'autorité du pape fût reconnue de nouveau. La religion enfin fut remise sur l'ancien pied, et on rendit à l'Église tous ses priviléges, à l'exception de ses terres et de ses possessions. La noblesse ayant partagé entre elle tous les biens ecclésiastiques, cette restitution fut regardée comme embarrassante et même impossible.

Parmi ceux qui parurent disposés à favoriser ces mesures, quoique d'une manière différente, cependant, on cite Gardiner, évêque de Winchester, et le cardinal Pole, revenu depuis peu du continent. Pole, qui tenait, par sa naissance, à la famille royale, avait toujours conservé un attachement secret pour la religion catholique, et il avait même encouru la haine de Henri, non-seulement en refusant de consentir à ses mesures, mais en écrivant contre lui. Sa fidélité à la religion ro-

maine l'avait rendu cher au pape et lui avait valu le titre de légat, dont il était revêtu en ce moment.

Gardiner était un homme d'un caractère bien différent : son unique but était d'obtenir la faveur du souverain, et souvent il avait donné des preuves de son adroite condescendance aux volontés du monarque. S'apercevant que le roi et la reine étaient disposés à adopter des mesures rigoureuses, il sentit que le plus sûr moyen de leur plaire était de seconder leurs persécutions et de les surpasser encore. Pole, qui n'avait jamais varié dans ses principes, penchait pour la tolérance, tandis que Gardiner, qui avait souvent changé d'opinion, se montrait disposé à punir, avec une rigueur extrême, dans les autres un tort dont tant de fois il s'était rendu coupable. Trop prudent, cependant, pour se déclarer ouvertement le chef de la persécution, il abandonna ce rôle odieux à Bonner, évêque de Londres, homme cruel, intolérant et ignorant.

L'Angleterre devint bientôt le théâtre des scènes les plus sanglantes[1]. Les persécutions commencèrent par celles de Hooper, évêque de Gloucester, et Rogers, chanoine de Saint-Paul. Ils furent examinés par le chancelier et des commissaires désignés par la reine; on espérait les engager à se rétracter, ce qui aurait jeté du discrédit sur des opinions inculquées depuis si long-tems, mais leurs persécuteurs se trompèrent, et l'un et l'autre de-

[1] An de J. C., 1555.

meurèrent inébranlables dans leur croyance. Ils furent condamnés à être brûlés vifs, Rogers, à Smithfield, et Hooper, dans son diocèse, à Gloucester. Rogers avait un motif bien puissant pour désirer de conserver la vie, et peut-être aurait-il été excusable de se laisser entraîner à renier sa doctrine. Il avait une femme qu'il aimait tendrement, et dix enfans; mais tout fut inutile, et le souvenir même de ces êtres si chers ne put ébranler sa résolution.

Après sa condamnation, il conserva un tel calme et une telle sérénité, que lorsque l'heure de l'exécution fut venue, le geolier fut forcé de le réveiller du profond sommeil où il était plongé. Il désirait vivement revoir sa femme avant de mourir, mais l'inflexible Gardiner s'y opposa, et lui dit que, comme prêtre, il ne pouvait avoir de femme. Lorsque les fagots eurent été placés autour de lui, il s'écria, sans paraître épouvanté de ce terrible appareil : « C'est « avec joie que je sacrifie ma vie, pour soutenir la « doctrine de Jésus-Christ! » Hooper ayant été attaché au poteau, on plaça sur un tabouret, en face de lui, le pardon de la reine, dans le cas où il consentirait à se rétracter; mais il ordonna qu'on l'éloignât sur-le-champ, et se prépara avec joie à souffrir. Sa sentence fut exécutée avec la rigueur la plus cruelle: soit à dessein ou par négligence, le feu était si peu ardent, que l'infortuné ne fut consumé que petit à petit; l'une de ses mains tomba en charbon, tandis que de l'autre il frappait encore sa poitrine. Il resta trois quarts d'heure dans des

tortures horribles, qu'il supporta avec une constance admirable.

Sanders et Taylor, deux autres ecclésiastiques dont le zèle pour la réforme avait toujours été remarqué, subirent le même supplice. Taylor fut plongé dans un baril de poix, et tandis qu'on allumait le feu, quelqu'un lui jeta sur la tête un fagot qui le mit en sang. Il continua avec le même calme et sans montrer le moindre effroi, à répéter le 31e psaume[1] en anglais, ce qu'un des spectateurs ayant remarqué, il le frappa avec violence, en lui ordonnant de prier en latin. Taylor garda le silence quelques instans, et tint ses regards constamment attachés vers le ciel. Un des gardes, poussé enfin par un sentiment d'impatience ou de compassion, lui porta un dernier coup avec sa hallebarde, et mit un terme à ses tourmens.

La mort de ces infortunés ne servit qu'à augmenter la fureur sanguinaire des évêques et des moines catholiques. Bonner, le plus féroce de tous, donnait un libre cours à sa vengeance implacable, et paraissait prendre un plaisir particulier dans la vue des souffrances de ses malheureuses victimes, tandis que la reine l'exhortait continuellement à poursuivre ces œuvres pieuses, sans pitié et sans relâche. On arrêta bientôt, par ses ordres, Ridley, évêque de Londres, et le vénérable Latimer, évêque de Worcester; tous deux furent condamnés à la fois. Ridley avait été l'un des plus zélés champions de la réforme; sa piété, son instruction, et la

[1] In te, Jehova, speravi, etc.

solidité de son jugement le faisaient admirer de ses amis et craindre de ses ennemis. La nuit qui précéda son exécution, il fit prier le maire d'Oxford et sa femme de venir le voir pour la dernière fois. Dès qu'ils l'aperçurent, ils fondirent en larmes; pour lui, il ne laissa paraître aucune émotion, et montra constamment un calme inaltérable.

En arrivant au lieu de son supplice, il y trouva son vieil ami Latimer qui y était arrivé avant lui. De tous les prélats de ce siècle, Latimer était le plus remarquable pour sa piété sincère et la pureté de ses mœurs; il ignorait la flatterie des cours, et sa franchise était redoutée de tous les grands qui ne méritaient que trop ses réprimandes sévères. Ses sermons, qui existent encore, prouvent qu'il avait de l'instruction et de l'esprit; il règne dans ses écrits un ton de vérité que l'on trouve rarement ailleurs. Les deux amis, en se retrouvant dans un lieu si redoutable, s'efforcèrent de s'encourager réciproquement : « Du courage, mon frère, s'écria « Latimer à Ridley; aie confiance en Dieu; nous allumerons aujourd'hui dans l'Angleterre un flambeau qui ne s'éteindra jamais[1]. »

Un catholique, animé d'un zèle furieux, monta sur le bûcher pour leur faire un sermon, en attendant que le feu fût préparé. Ridley parut prêter une attention extrême à son discours, et, sans que les préparatifs effrayans qui se faisaient autour de lui eussent le pouvoir de le distraire, il suivit le

[1] We shall this day kindle such a torch in England, as, I trust in God, shall never be extinguished.

sermon jusqu'à la fin, et assura qu'il était prêt à répondre à tout ce qu'il avait entendu, si on voulait avoir l'indulgence de l'écouter un instant; mais cette demande lui fut refusée. Le bûcher fut allumé enfin; Latimer fut promptement délivré de son supplice, mais Ridley souffrit long-tems, et ses jambes furent consumées, avant que le feu eût atteint ses entrailles.

Un nommé Thomas Haukes, qui bientôt après fut attaché au poteau fatal, était convenu avec ses amis que, s'il trouvait ses tortures supportables, il le leur ferait connaître en élevant ses bras vers le ciel. Son zèle pour sa cause était tellement ardent, qu'au moment où les spectateurs le croyaient prêt d'expirer, il éleva ses bras du milieu des flammes et donna le signal convenu. Cet exemple de constance, ainsi que plusieurs autres semblables, encouragèrent une multitude de personnes non-seulement à souffrir le martyre, mais à le désirer.

Le sexe le plus faible fut persécuté avec une cruauté égale; une femme de Guernsey, condamnée à être brûlée pour crime d'hérésie, accoucha au milieu des flammes; quelques spectateurs, touchés d'un sentiment de compassion, s'élancèrent pour arracher l'enfant au danger; mais le magistrat, qui était un papiste furieux, ordonna qu'il fût rejeté dans les flammes, comme enfant d'hérétique [1].

[1] « En lisant, dit Voltaire, ces actions abominables, croit-on être né parmi des hommes, ou parmi ces êtres qui nous sont représentés dans un gouffre de supplices, acharnés à y plonger le genre humain? » A. M.



La mort de Cranmer, qui arriva peu de tems après ces événemens, acheva de frapper la nation entière d'horreur et de haine pour le gouvernement fanatique de l'odieuse Marie. Ce prélat, qui, sous les deux règnes précédens, avait pris une part active à la réforme, était prisonnier depuis long-tems, pour s'être montré du parti opposé à celui de la reine, lors de son avènement au trône. On prit enfin la résolution de mettre son châtiment à exécution, et, afin d'avoir le droit de le rendre plus cruel, la reine ordonna que Cranmer fût puni pour crime d'hérésie, au lieu de l'être pour crime de haute trahison.

Il fut donc cité devant la cour de Rome, et nonobstant l'impossibilité de comparaître, puisqu'il était prisonnier à Oxford, il fut condamné par contumace. Ses cruels ennemis, peu satisfaits des tortures qu'il allait subir, voulurent y ajouter les tourmens du remords. On essaya de le séduire par la flatterie et la douceur; on lui donna l'espoir de rentrer en faveur, s'il voulait consentir à signer une profession de foi par laquelle il reconnaissait la suprématie du pape et la présence réelle. L'amour de la vie l'emporta un moment, et Cranmer se laissa entraîner à signer ce papier. Ses ennemis triomphans résolurent alors de le tourmenter et d'achever sa ruine; mais avant de le conduire au supplice, ils voulurent encore l'engager à se rétracter publiquement. Soit que Cranmer soupçonnât leurs projets, ou qu'il eût recouvré la force d'ame qui l'avait abandonné un instant, il fit, en

pleine église et au grand étonnement d'un nombreux auditoire, une rétractation contraire à celle qu'on attendait de lui. Après qu'il eut été placé dans l'endroit le plus évident de l'église, Gole, le prévôt d'Éton, lui fit un sermon dans lequel il exalta la conversion de Cranmer comme l'ouvrage du ciel même. Il assura à l'archevêque que rien ne pouvait être plus agréable à Dieu, à la reine et au peuple que sa rétractation; il l'encouragea à souffrir le martyre, en lui promettant qu'un nombre infini de prières et de messes seraient dites pour le repos de son ame qui, par la profession de foi qu'il avait faite, ne pouvait manquer d'être délivrée des peines du purgatoire.

Pendant tout le tems que dura ce discours absurde, l'infortuné Cranmer ne cessa de montrer un trouble et une agitation extrêmes; tour-à-tour il levait les yeux vers le ciel et poussait des gémissemens douloureux. Après avoir versé un torrent de larmes, il exprima, de la manière la plus touchante, le remords dont il était déchiré, et il ajouta qu'il connaissait parfaitement toute l'étendue de ses devoirs envers sa souveraine, mais qu'un devoir supérieur à celui-là, puisqu'il l'obligeait envers son créateur, le forçait à déclarer qu'il avait signé une profession de foi contraire à ses sentimens, et qu'il saisissait avec joie l'occasion d'expier cette erreur par une rétractation sincère. Il assura qu'il était prêt à sceller de son sang une doctrine qu'il croyait émanée du ciel même, et que la main coupable qui avait trahi sa conscience su-

birait la première un châtiment justement mérité.

L'assemblée était principalement composée de papistes, qui espéraient compléter leur triomphe par la conversion éclatante de leur victime; mais cette déclaration, qui leur prouvait à quel point ils s'étaient trompés, les confondit et les rendit furieux. Ils lui ordonnèrent avec colère de cesser de dissimuler, et, après l'avoir accablé d'insultes et de reproches, ils le conduisirent à l'endroit funeste où Latimer et Ridley avaient tant souffert. Le vertueux Cranmer n'opposa à leurs injures que son courage et sa résignation. Le feu étant allumé, il étendit sa main droite et la tint au milieu des flammes, jusqu'à ce qu'elle fût consumée, et sans montrer aucune faiblesse; il s'écria plusieurs fois en la voyant brûler : « Qu'elle soit brûlée, cette « main indigne [1] ! » Il parut tellement occupé de l'espoir d'une récompense future, que lorsque le feu eut atteint son corps il sembla presqu'insensible à ses tortures. On trouva parmi ses cendres son cœur entièrement conservé, ce qui fut regardé comme un emblème de sa constance.

Tous ces actes de cruauté augmentaient chaque jour la haine de la nation pour le gouvernement [2]; les auteurs de ces persécutions ne pouvant se dissimuler l'horreur qu'ils inspiraient, cherchaient à rejeter sur d'autres tout l'odieux de leur conduite.

[1] « Cette action, dit Voltaire, est aussi intrépide et plus louable que celle qu'on attribue à Mucius Scévola. L'Anglais se punissait d'avoir succombé à ce qui lui paraissait une faiblesse, et le Romain d'avoir manqué un assassinat. » A. M.

[2] An de J. C., 1556.

Philippe, qui n'ignorait pas à quel point il était haï, surtout depuis ces dernières circonstances, s'efforça d'éloigner de lui le reproche justement mérité, en employant un artifice grossier : il ordonna à son confesseur de prêcher, en sa présence, en faveur de la tolérance ; mais Bonner, qui ne voulait point à son tour supporter le blâme général, rejeta sur la cour toute l'atrocité des mesures actuelles. Le roi et la reine ne cherchant plus alors à dissimuler, osèrent introduire en Angleterre un tribunal semblable à celui de l'inquisition, et qui eut le pouvoir de condamner tout hérétique, sans autre forme de loi que sa propre autorité ; mais cette méthode, qui apportait encore trop de lenteur à la vengeance des persécuteurs, ne put les satisfaire ; la cour fit bientôt une proclamation contre les livres hérétiques, téméraires et séditieux, par laquelle elle déclara que quiconque posséderait chez soi quelques livres de cette espèce, et ne les brûlerait pas sur-le-champ, sans les lire, serait condamné, comme rebelle, à périr par le feu.

Cette mesure, ainsi qu'on devait s'y attendre, fut suivie des effets les plus sanglans. Les bûchers, qui ne cessaient d'être allumés, consumèrent un si grand nombre de personnes, que les magistrats mêmes, qui avaient été jusque-là les instrumens de ces persécutions, refusèrent enfin de prêter leur appui. On a calculé que le nombre des victimes s'était élevé à deux cent soixante-dix-sept personnes, sans compter celles qui subirent les peines d'emprisonnement, d'amende et de confiscation.

Il y eut cinq évêques, vingt-et-un ecclésiastiques, huit gentilshommes, quatre-vingt-quatre marchands, cent laboureurs, cinquante-cinq femmes et quatre enfans qui périrent dans les flammes.

Les affaires temporelles du royaume n'étaient pas moins déplorables que celles qui avaient rapport à la religion. Depuis long-tems on parlait de la grossesse de la reine, et le désir extrême qu'elle en avait la portait à accréditer ce bruit. Lorsque Pole, le légat du pape, lui fut présenté, elle crut même avoir senti l'enfant remuer dans son sein, ce que les courtisans flatteurs ne manquèrent pas de comparer au tressaillement de saint Jean-Baptiste, lorsque sa mère reçut la visite de la Vierge. Les catholiques prédirent que la reine était grosse d'un prince qui serait beau, vigoureux et spirituel; mais ces espérances, soutenues pendant long-tems, finirent par être déçues; car la grossesse supposée de la reine n'était que le commencement d'une hydropisie causée par le mauvais état de sa santé.

Philippe plus que personne s'était efforcé d'entretenir avec soin cette opinion, comme un artifice dont il espérait se servir pour étendre son autorité dans le royaume, mais il s'était trompé : le parlement anglais quoique relâché dans ses principes, nourrissait une jalousie insurmontable contre lui, et il avait enfin passé de nouveau des actes qui fixaient irrévocablement les limites du pouvoir de Philippe et qui confirmaient l'autorité de la reine. L'ambition, qui était sa seule passion, l'a-

vait engagé à cacher jusqu'alors la répugnance qu'il éprouvait pour Marie et à supporter plutôt qu'à désirer les témoignages d'une tendresse extravagante; mais s'aperçevant que quelqu'amour qu'elle eût pour lui, elle ne pouvait satisfaire ses désirs ambitieux, il cessa tout-à-coup de dissimuler sa secrète aversion et la traita dès ce moment avec l'indifférence la plus parfaite. Fatigué enfin de sa tendresse importune et de sa jalousie continuelle, et trouvant son autorité beaucoup trop restreinte en Angleterre, il saisit avec empressement la première occasion de quitter la reine et se rendit en Flandre, près de l'empereur son père.

Marie fut au désespoir, la froideur dont Philippe payait son amour ne fit que l'accroître; elle passait la plus grande partie de son tems dans la solitude et donnait un libre cours à ses larmes et à ses sombres pensées; la seule occupation de sa vie était d'écrire à son époux des lettres remplies de tendresse, auxquelles il ne répondait jamais que lorsqu'il avait besoin d'argent. La reine, afin de satisfaire aux demandes du prince, se servit de moyens violens pour extorquer des sommes qu'elle se fit donner à titre de prêts par les gens du royaume sur l'affection desquels elle comptait le plus. Elle offrit à des marchands d'Anvers quatorze pour cent d'une somme de trente mille livres sterling; elle eut néanmoins la mortification d'éprouver un refus; et ce ne fut que lorsque la ville de Londres eut consenti à être sa caution, qu'elle obtint ce qu'elle désirait.

Elle cherchait, à l'instigation de son époux, à

engager l'Angleterre à entrer en guerre avec la France; ses efforts furent enfin suivis du succès; mais le résultat de cette campagne tourna entièrement à son désavantage.

La guerre était commencée depuis peu entre la France et l'Espagne. Philippe, qui avait saisi cette occasion pour revenir en Angleterre, déclara que si ce royaume ne consentait pas à le seconder dans ce moment de crise, jamais il n'y remettrait les pieds. Cette menace ne pouvait manquer d'augmenter le zèle de la reine pour les intérêts de son époux; malgré l'opposition constante du cardinal Pole et du conseil, elle l'emporta, après les avoir menacés de les renvoyer tous. La guerre fut déclarée et des préparatifs furent faits promptement pour attaquer la France [1]; on parvint à mettre dix mille hommes sur pied, et, après un nombre infini d'exactions pour obtenir tout l'argent nécessaire, cette armée fut envoyée en Flandre.

La bataille de Saint-Quentin, gagnée par les Espagnols, sembla promettre les plus grands succès aux armées alliées; mais une entreprise tentée par le duc de Guise, au milieu de l'hiver, fit pencher la balance en faveur des Français et blessa vivement l'honneur de l'Angleterre. Calais était, depuis plus de deux cents ans, en la possession des Anglais, qui avaient fait de cette ville le marché principal des laines et des autres marchandises britanniques; à plusieurs époques elle avait été fortifiée et jus-

[1] An de J. C., 1557.

qu'alors on l'avait regardée comme une place imprenable; mais toutes ces fortifications, élevées avant l'invention de la poudre à canon, ne purent résister à l'attaque vigoureuse d'une batterie régulière, et il ne leur resta plus que le souvenir d'une réputation qu'elles étaient hors d'état de soutenir désormais. Coligny, général français, ayant fait observer au duc de Guise que la ville de Calais était entourée de marais impraticables pendant l'hiver, excepté du côté d'une digue gardée d'une part par le château de Sainte-Agathe et de l'autre par celui de Newnham-Bridge, et que les Anglais, afin de diminuer la dépense, avaient coutume de renvoyer, à l'approche de l'hiver, une partie de la garnison et de ne la rappeler qu'au printems, le duc, d'après cette remarque, se dirigea sur Calais, et, à la tête de trois mille arquebusiers, il attaqua le château de Sainte-Agathe d'une manière subite et imprévue. La garnison, forcée de se retirer dans le château de Newnham-Castle, fut bientôt hors d'état de défense et contrainte à céder également ce poste et à chercher un abri dans la ville. Une flotte avait été envoyée en même tems pour bloquer l'entrée du port, ce qui mettait Calais dans l'impossibilité de résister, puisqu'elle était investie par mer et par terre. Ce fut en vain que le gouverneur lord Wentworth fit une vigoureuse défense; la garnison très-faible ne put soutenir long-tems l'assaut des Français qui, devenus victorieux, se logèrent dans le château. Dans la nuit suivante, lord Wentworth essaya en-

core une fois de reprendre ce poste; mais, après une attaque infructueuse, à laquelle il perdit deux cents hommes, il fut forcé de capituler [1].

Ainsi, en moins de huit jours, le duc de Guise se vit en possession d'une ville qui, depuis le règne d'Édouard III, appartenait aux Anglais, et au siége de laquelle ce monarque avait employé onze mois.

Cette perte excita de violens murmures partout le royaume, et plongea la reine dans un profond désespoir: on prétend même que, dans l'excès de sa douleur, on l'entendit assurer que lorsqu'elle serait morte, on trouverait le nom de Calais gravé sur son cœur.

La complication de tous ces maux lui devint bientôt fatale: les murmures du peuple, les inquiétudes relatives à la religion catholique, les dédains de son époux, et une guerre funeste firent de terribles ravages sur la santé de Marie: des symptômes de consomption se déclarèrent et ne firent qu'accroître encore l'aigreur de son caractère et le zèle outré de sa dévotion. Le peuple, fatigué des horreurs de ce règne, en désirait vivement la fin; et, commençant à prévoir un avenir plus heureux, dirigeait toutes ses pensées vers la princesse Élisabeth qui, chaque jour, semblait devenir plus chère aux Anglais. Pendant toute la durée de ce règne, ils avaient éprouvé des craintes et des alarmes continuelles, non-seulement à l'égard de la succession au trône, mais relativement à la vie de cette princesse, envers laquelle la haine violente de la reine

[1] An de J. C., 1558.

avait éclaté en plusieurs occasions. Pour Élisabeth, convaincue intérieurement de son danger, elle consacrait tout son tems à l'étude, et paraissait entièrement étrangère aux affaires générales. Des propositions de mariage lui avaient été faites par l'ambassadeur de Suède, au nom de son maître; elle l'avait renvoyé à sa sœur qui l'avait laissée libre d'agir à cet égard. Élisabeth avait refusé ces propositions, aimant mieux supporter des humiliations continuelles et les périls où elle était exposée que de renoncer à l'avenir plus heureux qui commençait à luire pour elle.

Elle ne montra pas moins de prudence en cachant ses sentimens religieux, et en éludant adroitement toute question relative à cette dangereuse matière. Elle portait ombrage à Marie pour deux motifs puissans : le premier, parce qu'étant héritière de la couronne, la reine craignait qu'elle n'aspirât au trône, pendant sa vie; et le second, parce qu'il était probable que, lorsqu'elle serait reine d'Angleterre, elle anéantirait une religion que Marie avait eu tant de peine à établir. Les évêques, qui avaient pris part aux dernières persécutions et prévoyaient cet événement, s'efforçaient souvent de convaincre Marie que ses mesures sévères à l'égard des hérétiques n'étaient d'aucun avantage pour l'état, et que ce n'était point les faibles branches qu'il fallait détruire, mais l'arbre lui-même. Marie avait senti toute la force de cet argument; elle entourait sa sœur de ses propres gardes, et attendait avec impatience une nouvelle

insurrection ou quelque prétexte favorable dont elle pût se servir pour faire périr Élisabeth; mais la mort qui vint la surprendre elle-même empêcha l'exécution de cet odieux projet.

Marie ayant pris le commencement d'une hydropisie pour des symptômes de grossesse, avait fait usage d'un régime contraire à son état, et qui n'avait fait qu'accroître son mal; toutes ses réflexions y contribuaient également. La certitude accablante de la haine de ses sujets, la perspective de l'avènement de sa rivale au trône, et par-dessus tout, le désespoir que lui faisait éprouver la perte de son époux, qui venait de la quitter pour toujours, tous ces tourmens réunis épuisèrent ses forces; une fièvre lente, qui s'était emparée d'elle, acheva bientôt de la consumer, et elle mourut enfin, après un règne court et infortuné de cinq ans, quatre mois et onze jours; elle était âgée de quarante-trois ans [1].

Le cardinal Pole, célèbre par sa sagesse, sa douceur, le pouvoir étendu qu'il avait obtenu, et l'amour que ses vertus avaient inspiré généralement, ne survécut qu'un seul jour à la reine. Cette princesse fut enterrée dans la chapelle de Henri VII, selon les rites de l'Église romaine.

[1] 17 novembre 1558. — « Marie, dit Voltaire, mourut paisible mais méprisée de son mari Philippe II, et de ses sujets qui lui reprochent encore la perte de Calais; laissant enfin une mémoire odieuse dans quiconque n'a pas l'ame d'un persécuteur. » A. M.

CHAPITRE XXVII.

ÉLISABETH.

De l'an 1558 à l'an 1572.

S'il fallait s'en rapporter à une maxime des catholiques, qu'il est permis de faire un mal dont il doit résulter du bien, on pourrait dire que les persécutions du règne de Marie[1] ne furent permises que pour faire adopter plus généralement la religion protestante à tout le royaume. Rien, en effet, ne parlait plus fortement contre les vices et les cruautés des moines que leurs actions elles-mêmes. Partout où l'on brûlait des hérétiques, les moines étaient toujours présens, se réjouissant à la vue des flammes, insultant les infortunés et leur jetant souvent à la figure des tisons ardens.

Ces spectacles odieux suffirent enfin pour guérir les Anglais de leurs anciennes superstitions. Tel est l'empire des préjugés sur l'esprit du peuple, que ce n'est qu'après en avoir été long-tems victime qu'il se détermine à y renoncer. Les Anglais, qui autrefois avaient été contraints par la force à adopter la religion réformée, la désiraient maintenant au fond de leur cœur, et presque toute la nation était protestante par inclination[2].

[1] On sait que la superstitieuse Marie disait, en rendant les biens de l'Église, sur la demande du pape : *Je préfère le salut de mon ame à dix royaumes comme l'Angleterre*. A. M.

[2] Marie prévoyait qu'Élisabeth, élevée dans la réforme, la rétablirait en montant sur le trône. Aussi son aveugle fanatisme aurait

Rien ne pourrait donc exprimer la joie qui éclata parmi le peuple, à l'avénement d'Élisabeth au trône où elle monta sans la moindre opposition. Elle était à Hatfield, lorsqu'elle apprit la mort de sa sœur. S'étant hâtée de se rendre à Londres, elle fut reçue par des acclamations universelles. Élevée à la meilleure des écoles, celle de l'adversité, Élisabeth avait fait un digne usage de la solitude où elle avait toujours vécu. Privée des jouissances et des plaisirs du monde, elle s'était livrée entièrement aux charmes de l'étude. Son esprit était cultivé avec soin; elle avait appris plusieurs langues étrangères; mais parmi tous ses talens, ceux qu'elle possédait le mieux et qui lui acquirent le plus d'avantages, étaient de savoir cacher ses opinions, vaincre ses penchans, ne déplaire à personne et savoir régner enfin.

La reine vierge [2], ainsi que plusieurs historiens l'ont nommée, ne put s'empêcher, en se rendant à

immolé sa sœur, si elle avait pu saisir quelque prétexte pour pallier ce crime. Les prêtres lui en inspiraient le dessein, en lui disant qu'il ne suffisait pas pour détruire l'hérésie de brûler quelques-uns de ses partisans, qu'il fallait attaquer le trône même. Mais Élisabeth avait su écarter toute cabale, modérer ses sentimens, et se former dans sa solitude à la politique. (*Lettres sur l'Histoire d'Angleterre.*)

[1] Les communes lui ayant représenté que la sûreté et la tranquillité de son royaume exigeaient qu'elle se mariât, elle les remercia de leurs avis, leur dit qu'elle était la femme de son peuple, et qu'elle serait charmée qu'on pût graver pour épitaphe sur sa tombe, qu'Élisabeth ayant régné avec équité, avait vécu et était morte vierge. (*Lettres sur l'Histoire d'Angleterre.*)

[2] Pour mériter cette épithète de *vierge*, il eût fallu n'avoir pas eu d'amans, comme Leicester et le comte d'Essex, et surtout ne pas mourir de chagrin d'avoir perdu ce dernier qu'elle fit monter à l'échafaud. A. M.

la Tour, selon la coutume ordinaire, de faire la différence de sa position actuelle avec celle où elle était, lorsqu'elle y avait été amenée prisonnière. A peine eut-on proclamé son avènement, que Philippe, son beau-frère, qui lui avait toujours témoigné de l'affection, ordonna à son ambassadeur à Londres, le duc de Feria, de lui faire, en son nom, des propositions de mariage, mais Élisabeth ne pouvait qu'éprouver de la répugnance pour un tel mariage. Outre ses motifs politiques, elle n'aimait ni la personne ni la religion de cet amant. Elle voulait d'ailleurs jouir des plaisirs de l'indépendance et des nombreux hommages auxquels elle avait droit de prétendre. Cependant, quelle que fût sa façon de penser, relativement à cette proposition, elle fit à Philippe une réponse très-obligeante, quoiqu'évasive, et dont il conçut tant d'espoir de succès, qu'il envoya un courrier à Rome, afin d'obtenir les dispenses nécessaires pour ce mariage[1].

Dès qu'Élisabeth fut établie sur le trône, elle s'occupa de réaliser le projet qu'elle avait toujours eu de réformer la religion; cependant, pour ne point alarmer le parti catholique, elle retint dans son conseil onze des conseillers choisis par sa sœur; mais, afin de balancer leur autorité, elle en ajouta huit autres, connus par leur attachement à la reli-

[1] C'était, comme l'observe Brissot de Warville, une bien grande absurdité politique que l'idée de ce mariage; il en devait résulter, s'il eût eu lieu, mauvaise administration en Espagne et en Angleterre, et despotisme dans les deux royaumes. A. M.

gion protestante. Celui dans lequel elle mit principalement sa confiance, fut William Cécil, secrétaire d'état, homme d'une probité intacte, qui, préférant la pratique à la théorie du siècle, s'occupait ardémment des intérêts réels du royaume, et pensait que la meilleure religion est celle qui tend à contribuer à la prospérité de l'état. D'après ses conseils, Élisabeth rappela les exilés et rendit la liberté à tous les prisonniers renfermés pour cause de religion. Elle fit publier ensuite une proclamation par laquelle elle défendait à tout prédicateur de prêcher sans une permission particulière [1]. Elle suspendit l'exécution des lois qui s'opposaient à ce qu'une grande partie du service se fît en Anglais, et elle défendit également que l'hostie fût élevée en sa présence[2].

Un parlement, qui fut convoqué bientôt après, acheva ce qu'elle avait commencé par son autorité royale. Plusieurs actes furent passés en faveur de la réforme, et en une seule cession la religion fut établie ainsi qu'elle existe maintenant pour le bonheur du royaume.

L'opposition que l'on fit à ces points de religion fut violente, mais dénuée de forces suffisantes pour réussir. Une conférence de neuf docteurs de part et d'autre fut proposée et consentie, en présence

[1] « Élisabeth avait, dit Voltaire (*Essai sur les mœurs*, ch. CXXXVI), plus d'esprit et un meilleur esprit que Henri VIII son père, et que Marie sa sœur. Elle évita la persécution autant qu'ils l'avaient excitée. La défense qu'elle fit de prêcher contint les prédicateurs des deux partis, qui n'étaient alors que des instrumens de discorde. » A. M.

[2] An de J. C., 1559.

du chancelier Bacon. Chacun devait discuter tour-à-tour sur tous les points de la question, et l'on convint que le peuple se rangerait du côté qui remporterait la victoire. Cette conférence n'aboutit cependant à rien. La conviction ne put résulter de ces sortes de discussions; il y a tant à dire en pareil cas, et le champ qui s'ouvre est si vaste à parcourir, que la force des combattans est épuisée avant d'entrer en lice. Les catholiques déclarèrent qu'ils ne pourraient discuter une seconde fois un sujet sur lequel ils avaient déjà remporté une première victoire, tandis que les protestans, de leur côté, attribuèrent à la crainte cette conduite prudente des catholiques.

Sur neuf mille quatre cents bénéficiaires ecclésiastiques existant dans le royaume, il n'y eut que quatorze évêques, douze doyens, autant d'archidiacres, cinquante chanoines, quinze recteurs de colléges, et environ quatre-vingts personnes du clergé paroissial, qui aimèrent mieux renoncer à leurs bénéfices qu'à leurs sentimens religieux. C'est ainsi que l'on vit l'Angleterre changer quatre fois de croyance depuis le commencement du règne de Henri VIII : « Il est étonnant, dit un écrivain « étranger, qu'un peuple d'un caractère aussi ferme « ait montré tant d'inconstance. Est-il possible « que ce même peuple qui, la veille, assistait avec « joie à l'exécution des hérétiques, pût, le jour « suivant, non-seulement les absoudre, mais adop« ter même leur système de croyance?

Élisabeth, en affermissant la religion protestante

dans ses états, se fit des ennemis déclarés ou secrets de toutes les puissances catholiques de l'Europe; la France, l'Écosse, le pape et l'Espagne même commencèrent à se liguer contre elle. Les Irlandais lui en voulaient secrètement, et le parti catholique d'Angleterre, soumis en apparence, était encore disposé à tirer parti de la moindre circonstance défavorable contre elle. Tels étaient les dangers qu'elle avait à craindre, et contre lesquels ses amis ou les alliances étrangères ne pouvaient la défendre. Elle était seule pour soutenir ses droits, et son unique ressource était désormais dans l'amour de ses sujets, dans sa profonde connaissance des affaires et dans la sagesse de son gouvernement. Dès le commencement de son règne, elle parut viser à deux buts également difficiles à atteindre : se rendre chère à ses sujets, et redoutable à ses courtisans. Elle prit la ferme résolution de dépenser ses richesses avec une extrême économie, et de récompenser ses favoris avec plus d'épargne encore. Cette mesure, en satisfaisant le peuple, mettait des bornes à la puissance des grands, trop peu riches alors pour secouer les chaînes de leur dépendance.

Élisabeth enfin prouva que les années qu'elle avait passées dans la solitude avaient été consacrées à l'étude des hommes, qu'elle était appelée à gouverner un jour. Elle possédait le talent rare de savoir récompenser et punir avec impartialité, distribuer à propos des paroles flatteuses et les reproches, feindre la déférence aux sentimens des autres,

selon que la nécessité l'exigeait; mais faire respecter ses droits et flatter adroitement les faiblesses de ses sujets, pour s'assurer leur affection.

Son premier ministre était Robert Dudley, fils du feu duc de Northumberland, qui ne semblait nullement justifier la prédilection qu'elle avait pour lui, car il ne possédait ni talens ni vertus. Mais pour servir de compensation, les deux favoris les plus en crédit après lui, étaient le lord chancelier Bacon, et Cécil, homme studieux et d'un mérite distingué. Ils réglaient tous deux les finances, et dirigeaient les mesures politiques nécessaires avec les cours étrangères, mesures qui, plus tard, furent suivies de tant de succès.

Un bonheur permanent ne saurait exister ici bas. Marie Stuart, reine d'Écosse, fut la première personne qui excita les craintes et le ressentiment d'Élisabeth. Nous avons dit plus haut qu'Henri VII avait marié sa fille aînée, Marguerite, à Jacques IV, roi d'Écosse, dont le fils, qui lui succéda, ne laissa d'autre descendant parvenu à l'âge de raison que la seule Marie.

Cette princesse, belle et spirituelle, avait épousé, fort jeune encore, François, dauphin de France[1], qui mourut peu de tems après son avènement au trône, et laissa sa veuve âgée de dix-huit ans. Comme Élisabeth avait été déclarée illégitime par Henri VIII, François, d'après les droits de sa femme, s'était approprié le titre de roi d'Angleterre, et la reine d'Écosse, sa jeune épouse, avait paru y con-

[1] Depuis François II.

sentir. Bien que rien ne fût plus injuste et plus ridicule que de telles prétentions, Élisabeth, craignant qu'elles n'élevassent des troubles en Angleterre, envoya un ambassadeur en France, pour se plaindre en son nom de la conduite de cette cour en cette circonstance; mais François, peu disposé à renoncer à ses prétentions en faveur d'Élisabeth, renvoya l'ambassadeur, sans aucune réponse satisfaisante.

A la mort de François[1], Marie paraissait encore disposée à conserver ce titre; mais se trouvant exposée aux persécutions de la reine douairière qui venait de prendre les rênes du gouvernement français, elle se détermina à retourner en Écosse, et fit demander un sauf-conduit à Élisabeth pour traverser son royaume. La reine d'Angleterre, se montrant à son tour, refusa de satisfaire à sa demande, et lui fit une réponse hautaine et dure[2]. C'est de cette époque que date entre ces deux princesses une inimitié personnelle qui ne cessa que lorsque la fortune éclatante d'Élisabeth eut éclipsé celle de sa rivale.

Comme l'infortunée reine d'Écosse joue un grand rôle dans l'histoire d'Élisabeth, il est nécessaire de donner plus de développement aux événemens qui eurent lieu alors dans ce pays. La révolution qui s'était faite en Angleterre, relativement à la religion, ne tarda pas à s'opérer en Écosse; mais ce changement ne put s'effectuer sans des persécutions

[1] An de J. C., 1560.
[2] An de J. C., 1561.

horribles. Le ressentiment mutuel des deux partis opposés ne reconnaissait aucune borne, et cette dispute terrible ne se termina que par une guerre civile. C'est à l'époque où cette nation était ainsi divisée qu'Élisabeth, intervenue dans la querelle, encouragea tellement les réformés et se conduisit avec tant d'habileté, qu'elle obtint leur affection, et dès ce moment ils lui furent plus dévoués qu'à leur reine légitime, dont ils attendaient peu de protection, puisqu'elle était catholique, et portée naturellement à favoriser ceux de sa croyance.

La religion ayant enfin établi une amitié sincère entre l'Angleterre et l'Écosse, ce que ni les traités, ni les alliances, ni le voisinage n'avaient pu faire jusqu'alors, les Écossais considérèrent Élisabeth comme leur protectrice, et ne virent plus dans Marie que leur ennemie et leur persécutrice.

C'est dans cet état de choses que Marie revint en Écosse. Habituée aux coutumes et aux mœurs françaises, elle ne put voir sans une répugnance extrême la sombre rigidité que ses sujets avaient adoptée, et qu'ils croyaient d'accord avec leur nouvelle religion. Il ne peut jamais résulter que des conséquences fatales lorsque le souverain et le peuple diffèrent en matière de religion, puisque cette différence doit produire d'un côté le mépris, de l'autre, la haine.

Marie, qui supportait avec un secret déplaisir les manières dures et intolérantes du clergé réformé, ne pouvait s'empêcher de ridiculiser et de détester une secte qui possédait une entière au-

torité sur le peuple, tandis que les protestans, de leur côté, ne voyaient qu'avec horreur et ressentiment la légèreté que la reine introduisait dans les mœurs. Ces sentimens pénibles, une fois éveillés, s'accrurent de jour en jour, et le clergé, mal disposé en sa faveur, n'attendait qu'une indiscrétion de sa part pour se déclarer ouvertement contre elle. Malheureusement, ses inconséquences leur en fournirent bientôt une occasion favorable.

Après deux ans d'altercations et de reproches entre Marie et ses sujets, il fut enfin résolu par son conseil qu'elle devait songer à faire une autre alliance, seul moyen de la mettre à l'abri de l'arrogance et du zèle malentendu du clergé. A la suite de plusieurs délibérations, lord Darnley, fils du comte de Lenox et cousin de la reine, fut celui sur qui le choix de la nation parut se fixer [1]. Il était né en Angleterre, où il avait été élevé. Il entrait alors dans sa vingtième année. Sa taille haute et gracieuse, la beauté de son visage, faisaient présumer qu'il plairait à Marie. Élisabeth, qui n'éprouvait aucune répugnance intérieure pour ce mariage, puisqu'il la délivrait des craintes d'une alliance étrangère, parut le favoriser d'abord; mais lorsqu'elle apprit qu'il était couronné, elle montra un mécontentement extrême. Elle se plaignit, elle menaça, elle protesta; et après avoir fait saisir les biens que le comte de Lenox avait en Angleterre, elle fit renfermer dans la Tour la comtesse et son second fils. Cette fausseté dans la conduite politique d'Élisa-

[1] An de J. C., 1564.

beth lui était assez ordinaire, et ce prétendu ressentiment lui servit de prétexte pour refuser à Marie la succession au trône d'Angleterre, que cette princesse lui demandait en vain depuis long-tems.

Nonobstant les plaintes et la colère d'Élisabeth, Marie prit la résolution de suivre son penchant, et d'épouser Darnley, dont la beauté l'avait séduite. Le mariage se conclut avec promptitude. Les premiers tems de cette union parurent leur promettre le bonheur pour le reste de leur vie. Elle ne se fit pas néanmoins sans quelque opposition des réformés; on agita même la question de savoir si la reine pouvait se marier sans le consentement du peuple. Plusieurs nobles prirent les armes pour s'y opposer; mais, poursuivis par des forces supérieures, ils furent contraints d'abandonner leur pays et de se réfugier en Angleterre. Tout sembla donc concourir à favoriser les projets de Marie qui, jusque-là, fidèle aux principes d'une stricte vertu, n'avait rien à se reprocher. Sa rivale, en ce moment, avait le dessous; ses ennemis étaient bannis du royaume, et une union qui satisfaisait tous les vœux de son cœur semblait lui promettre une félicité durable.

Mais cette apparence de bonheur se dissipa promptement [1]. Marie, éblouie par l'extérieur aimable de son amant, s'était fort peu occupée d'observer si les qualités de son cœur répondaient à la beauté de sa figure. Darnley était un homme faible et ignorant, violent, et cependant irrésolu dans ses

[1] An de J. C., 1565.

ses entreprises; insolent, crédule, et facile à gouverner par la flatterie; incapable de reconnaissance, parce qu'aucune faveur, selon lui, n'était égale à son mérite, et joignant à tous ces défauts un goût pour les plaisirs vils, qui le rendait peu susceptible d'éprouver un véritable amour. Marie, dans les premiers transports de sa tendresse, s'était plu à élever au plus haut degré l'homme qu'elle aimait; mais ayant eu le tems de s'apercevoir de ses faiblesses et de ses vices, son admiration se changea bientôt en un dégoût insurmontable. Darnley l'ayant remarqué dirigea sa fureur contre toutes les personnes auxquelles il attribua ce changement dans les sentimens et la conduite de la reine.

Il y avait alors à sa cour un nommé David Rizzio, fils d'un musicien de Turin; lui-même était fort habile en cet art. Ne pouvant subsister dans son pays avec les faibles ressources que lui offrait son génie, il suivit l'ambassadeur d'Italie en Écosse. La perfection de son talent et la beauté de sa voix le firent introduire dans un concert de la reine, et cette princesse fut tellement enchantée de lui, qu'elle pria l'ambassadeur, au moment de son départ, de le lui laisser. L'emploi qu'il avait lui donnait de fréquentes occasions de se trouver près de la reine; et quoiqu'il fût doué d'un physique peu avantageux, il trouva le moyen de s'insinuer tellement dans ses bonnes graces, qu'elle mit en lui toute sa confiance, et que chaque jour elle le rapprochait davantage de sa personne.

Le secrétaire des dépêches françaises ayant dé-

plu à la reine, elle donna cette charge à Rizzio qui, adroit, subtil et ambitieux, commença à nourrir secrètement l'espoir d'être nommé bientôt chancelier du royaume. La reine ne faisait plus rien sans le consulter; il était devenu le canal de ses faveurs, et il entrait dans les intérêts de chacun d'obtenir la protection de Rizzio, soit par les présens, soit par la flatterie.

Il fut facile de persuader à un homme d'un caractère aussi jaloux que celui de Darnley, que le favori était celui qui lui avait ravi l'affection de la reine. Le soupçon devint bientôt une certitude, et Darnley, ne consultant que sa fureur, mit sa confiance dans plusieurs seigneurs qui, dévorés d'envie et de ressentiment, ne cherchaient qu'une occasion favorable d'assouvir leur vengeance. Non-seulement ils animèrent la flamme dans l'ame de Darnley, mais ils lui proposèrent leur secours pour se défaire de Rizzio [1].

Georges Douglas, frère naturel de la comtesse de Lenox, les lords Ruthven et Linsey, formèrent le complot d'assassiner cet infortuné; et afin de punir les légèretés de la reine, ils résolurent de commettre le meurtre en sa présence.

Marie étant alors dans le sixième mois de sa grossesse, soupait un soir en particulier avec la comtesse d'Argyle, sa sœur naturelle, son favori Rizzio et quelques personnes de sa suite. Lord Darnley, suivi de ses complices, s'étant introduit dans l'appartement par un escalier dérobé, parut

[1] An de J. C., 1566.

subitement derrière la chaise de la reine qui, alarmée de son regard sombre et de son aspect inattendu, n'osa ni appeler du secours, ni rompre le silence. Quelques minutes après, lord Ruthven, Georges Douglas et les autres conspirateurs, tous armés, s'élancèrent dans l'appartement. L'expression sinistre de leurs visages annonçait leurs affreux projets; la reine, ne pouvant réprimer plus long-tems sa terreur, demanda le motif d'une conduite aussi téméraire. Ruthven ne lui fit aucune réponse; mais jetant sur le favori un regard de mépris et de fureur, il lui ordonna de quitter à l'instant une place dont il était indigne. Rizzio, s'apercevant avec effroi qu'il était l'objet de leur vengeance, saisit les vêtemens de la reine pour se mettre sous sa protection, tandis que de son côté elle s'efforça d'interposer son autorité entre lui et les assassins.

Mais Douglas s'était emparé de l'épée que le roi portait, il la plongea dans le sein de Rizzio qui fut arraché des bras de Marie par les autres conspirateurs, et traîné dans l'antichambre, où il fut percé de cinquante-six coups de poignard.

La malheureuse princesse remplissait l'appartement de ses cris, et paraissait au désespoir; dès qu'elle eut appris le sort de l'infortuné Rizzio, ses larmes se séchèrent. « Je ne pleurerai plus, s'écria-« t-elle, je vais songer à la vengeance. » L'insulte qu'on venait de lui faire dans sa personne et dans son honneur, ainsi que le danger auquel on avait exposé ses jours, dans l'état où elle se trouvait,

était une injure si atroce, qu'elle ne laissait aucun espoir de pardon.

Cependant cet outrage sanglant ne fut pas puni avec la rigueur à laquelle on s'était attendu. On temporisa, et la reine consentit enfin à pardonner un si grand crime; son époux même parut avoir regagné une partie de ses affections. Elle exerça tellement sur lui le pouvoir de ses charmes, que, soumis entièrement à sa volonté, il livra les complices de son crime à son ressentiment, et se retira avec elle à Dunbar. Bientôt elle rassembla une armée et s'avança vers Édimbourg. Les coupables, qui n'avaient nullement les forces nécessaires pour résister, furent obligés de se réfugier en Angleterre, où ils vécurent, pendant quelque tems, dans la misère la plus affreuse; mais ayant imploré la protection du comte de Bothwell, nouveau favori de Marie, ce seigneur, qui cherchait tous les moyens d'accroître son parti, eut le pouvoir d'adoucir le ressentiment de la reine, et finit par leur obtenir la permission de revenir en Écosse. Ce ne fut qu'envers son mari seulement qu'elle conserva un désir implacable de se venger. Dès qu'il eut consenti à lui livrer ses complices, elle cessa tout-à-coup de le traiter avec affection, et ne lui montra plus que le mépris et l'indignation qu'il avait si justement mérités. Il eût été à souhaiter, pour son bonheur et sa mémoire, qu'elle eût borné sa vengeance au mépris seulement, mais elle en médita une autre d'une nature bien plus cruelle et bien plus coupable.

Le comte de Bothwell, devenu son favori, était d'une famille considérable d'Écosse, et quoiqu'il ne fût distingué ni par ses talens civils, ni par ses talens militaires, il avait pourtant acquis quelque réputation pendant les troubles de l'état. Il était un de ceux qui s'opposaient le plus fortement à la religion réformée. Accablé de dettes, ses mœurs dissolues et ses profusions l'avaient réduit à la misère. Cependant, malgré ses vices et son peu de mérite, ce gentilhomme avait su prendre une telle influence sur la reine, qu'elle se laissait gouverner entièrement par lui, et ne faisait rien sans son avis. Le bruit courait même qu'il existait entr'eux une intimité plus particulière, ce qui déplut tellement à Darnley, qu'il quitta la cour et se retira à Glasgow, pour ne plus être témoin de cette inconduite supposée; mais ce n'était pas là le but auquel visait la reine. Elle était déterminée à lui faire subir un autre châtiment. Fort peu de tems après, ceux qui s'intéressaient à sa gloire et à la tranquillité du royaume apprirent avec un étonnement et un plaisir extrêmes, que le roi avait recouvré toute la tendresse de sa femme, et qu'elle avait même fait un voyage pour aller le voir, pendant une maladie qu'il avait essuyée. Effectivement, Darnley, séduit de nouveau par la grace de la reine, et touché de sa conduite affectueuse en cette circonstance, renonça au projet de se séparer d'elle [1]. Il se remit sous sa protection, et la suivit à Édimbourg, séjour plus convenable aux soins qu'exigeait sa

[1] An de J. C., 1567.

santé. La reine habitait Holy-Rood-House; mais comme ce palais était peu élevé et que la suite, que nécessitait la cour, occasionnait beaucoup de bruit et pouvait incommoder le roi dans son état de souffrance, elle lui fit préparer un appartement dans une maison solitaire, située à peu de distance, et qu'on nommait Kirk-of-Field[1]. Là, Marie entoura son époux de soins et de marques d'attachement; elle causait souvent avec lui de la manière la plus amicale, et il lui arriva même plusieurs fois de passer la nuit dans un appartement au-dessous du sien.

Le 9 février, elle dit au roi que sa présence étant nécessaire au mariage d'une de ses femmes, elle désirait aller passer la nuit au palais. Les suites de cette absence furent terribles. A deux heures du matin, un grand bruit qui se fit entendre, donna l'alarme à toute la ville, et l'on apprit bientôt qu'une explosion de poudre venait de faire sauter la maison qu'habitait le roi. Son corps fut trouvé à quelque distance de là, dans un champ voisin: il ne portait ni contusions, ni marques de violence; il n'y avait pas de doute que Darnley était la victime d'un attentat[2], et les soupçons tombèrent généralement sur Bothwell[3].

La nation entière demanda vengeance de ce

[1] Église des champs. A. M.

[2] Les marques de la corde imprimées à son cou faisaient bien voir qu'on l'avait étranglé après un inutile essai du poison. A. M.

[3] Marie elle-même prêta les mains à cet horrible crime, comme on le voit par ses lettres au comte de Bothwell, ainsi qu'on le montrera plus loin. A. M.

meurtre, la reine elle-même ne fut pas à l'abri du soupçon. Des placards, qui l'accusaient d'avoir trempé dans ce crime, furent affichés partout; Marie, plus empressée de punir que de se justifier, promit des récompenses à ceux qui découvriraient les auteurs de ces calomnies, mais n'en offrit aucune à ceux qui découvriraient les meurtriers de son époux.

Un crime est promptement suivi d'un autre. Bothwell, quoiqu'accusé de la mort de Darnley, quoiqu'odieux à toute la nation, ne perdit rien de la confiance que la reine lui avait donnée. A la tête d'un corps de huit cents hommes de cavalerie, il eut l'audace d'enlever Marie qui était allée voir son fils, à Stirling, et de la conduire à Dunbar, afin de la forcer à céder à ses projets. La mesure de ses crimes parut alors comblée; le peuple ne douta pas que l'homme soupçonné d'avoir assassiné l'époux de la reine, et qui se rendait encore coupable d'une semblable violence envers elle, ne reçût bientôt la punition de sa conduite odieuse; mais, à l'étonnement extrême de chacun, Bothwell parut plus en faveur que jamais, et pour augmenter l'horreur générale, il épousa la reine, après avoir répudié sa première femme.

Cette alliance devint fatale à la gloire et au bonheur de Marie, et le peuple, irrité d'une conduite aussi scandaleuse, cessa dès-lors de respecter son autorité. Les ministres protestans, dont le pouvoir était grand, et qui nourrissaient depuis longtems une haine secrète contre elle, s'empressèrent

de répandre partout la persuasion de son crime, et leurs discours firent sur le peuple l'impression la plus profonde.

La principale noblesse s'assembla à Stirling, et forma une association pour protéger le jeune prince, et punir les meurtriers de son père. Lord Hume fut le premier qui prit les armes. A la tête d'un corps de huit cents cavaliers, il vint investir le château de Borthwick, où s'étaient retirés la reine et Bothwell. Ils trouvèrent cependant moyen de s'échapper, et Bothwell, ayant réuni quelques forces, s'avança vers les assaillans, à environ six milles d'Édimbourg. Sa témérité ne servit qu'à hâter sa perte; il fut obligé de capituler, et Marie fut conduite, comme prisonnière, à Édimbourg, au milieu des insultes et des reproches de la populace. De-là, elle fut envoyée au château de Lochleven, situé sur le lac de même nom. Les personnes chargées de la garder la traitèrent avec une dureté extrême, et ajoutèrent aux remords de sa conscience les tourmens d'une captivité rigoureuse.

Bothwell fut plus heureux: il s'enfuit à Dunbar, pendant la conférence; et, après avoir équipé de petits vaisseaux, il fit voile pour les Orcades, où il vécut quelque tems de piraterie. Mais il fut poursuivi jusque-là, et ses domestiques, ayant été faits prisonniers, révélèrent tous ses crimes. Il se sauva dans une chaloupe et passa en Danemarck, où bientôt il fut jeté en prison. Sa raison s'égara, et il finit par périr misérablement au bout de dix années.

Marie ne se trouva cependant pas entièrement privée d'appui dans sa malheureuse situation. Élisabeth, satisfaite de voir sa rivale humiliée, commença à se laisser attendrir en sa faveur. Réfléchissant sur le peu de stabilité de la grandeur royale, et sur le danger d'encourager l'esprit de rébellion parmi le peuple, elle se détermina à envoyer, comme son ambassadeur en Écosse, sir Nicolas Throgmorton, afin d'interposer sa médiation dans la querelle de la reine avec les seigneurs conjurés. Mais après plusieurs délais affectés de leur part, ils lui refusèrent tout accès auprès de Marie.

Quoique ne pouvant la voir, il n'en défendit pas moins, avec ardeur, ses intérêts contre les seigneurs rebelles, et il fut enfin convenu qu'elle céderait la couronne à son fils; que le comte de Murray, qui avait toujours témoigné de la haine pour Darnley, serait nommé régent du royaume, et que, jusqu'à son retour de France, on désignerait un conseil. Marie ne put songer à renoncer à sa puissance, sans verser d'abondantes larmes. Convaincue cependant que toute résistance était désormais inutile, elle consentit à signer l'acte qu'on lui présenta, sans vouloir même le lire.

En conséquence de cette abdication, le jeune prince fut proclamé roi, sous le nom de Jacques VI. L'infortunée Marie n'avait plus d'autre espoir que dans l'attachement du comte de Murray, mais elle ne tarda pas à être désabusée à cet égard. Dès que le comte fut de retour, au lieu de s'efforcer de la consoler et de l'encourager, il l'accabla de

reproches qui la réduisirent presqu'au désespoir[1].

Les malheurs des grands, même alors qu'ils sont mérités, finissent ordinairement par exciter une vive pitié, et par leur procurer des amis. Marie engagea, par ses charmes et ses promesses, un jeune seigneur nommé Georges Douglas, à protéger sa fuite. S'étant déguisée, elle monta dans une petite chaloupe, et lui-même la conduisit à bord. Le bruit de son évasion fut bientôt répandu, le peuple en parut satisfait, et son attachement pour elle se réveilla. La cause de Bothwell n'étant plus liée à la sienne, plusieurs personnes de la haute noblesse se déclarèrent même en sa faveur, et nourrissant au fond de leurs cœurs le secret espoir de remplacer un jour ce favori, ils signèrent un projet d'association pour défendre la reine qui, en peu de jours, se vit à la tête de six mille hommes.

Le comte de Murray rassembla promptement des forces; quoique son armée fût inférieure à celle de la reine, il s'avança fièrement à sa rencontre. Une bataille décisive fut livrée à Langside, près Glasgow; la victoire se déclara pour le régent qui, dans cette circonstance, parut digne de la victoire qu'il venait de remporter, par la clémence dont il fit usage après l'action.

Marie, voyant son parti totalement dispersé, et ses espérances anéanties, s'enfuit précipitamment du champ de bataille, et s'étant dirigée vers le sud, elle arriva sur les frontières de l'Angleterre, qu'elle se disposa à traverser, comptant sur la pro-

[1] An de J. C., 1558.

tection d'Élisabeth. Elle s'embarqua, avec quelques personnes de sa suite, sur un bateau de pêcheur, à Galloway, et aborda le même jour à Workington, dans le Cumberland, à environ trente milles de Carlisle. Elle envoya de-là un courrier à Londres, afin de réclamer la protection d'Élisabeth et la permission d'aller la voir. La reine d'Angleterre, ayant appris ses malheurs et sa fuite, délibéra quelque tems sur les moyens à prendre dans cette circonstance, et résolut enfin d'agir amicalement, mais d'une manière prudente. Elle ordonna sur-le-champ à lady Scrope, sœur du duc de Norfolk, et qui vivait dans ce voisinage, d'aller recevoir la reine d'Écosse; et peu d'instans après, elle dépêcha lord Scrope lui-même et sir Francis Knolles, pour aller lui rendre leurs hommages. Malgré toutes ces marques de considération, la reine refusa cependant d'admettre Marie en sa présence, jusqu'à ce qu'elle se fût justifiée des affreuses calomnies dont elle était chargée. Peut-être eût-il été plus généreux à Élisabeth de protéger l'illustre fugitive, sans chercher à examiner sa conduite; mais dans cette circonstance, elle agit entièrement d'après l'avis de son conseil qui lui fit observer que si les crimes de la princesse écossaise finissaient par être prouvés, Élisabeth compromettait son caractère, en la traitant avec une amitié sans bornes, et ferait croire par là qu'elle était disposée à protéger le vice: qu'elle devait donc attendre que l'innocence de la reine d'Écosse fût reconnue, parce qu'alors tout ce que l'amitié inspi-

rerait à Élisabeth, pour la défense de Marie, serait louable et glorieux.

Ce ne fut pas sans une extrême répugnance que Marie accepta son ancienne rivale pour arbitre dans sa cause. L'accusation fut bientôt intentée par le régent qui espérait, par l'atrocité des crimes de Marie, éloigner une protectrice aussi puissante qu'Élisabeth. Cette conférence extraordinaire eut lieu à York : trois commissaires furent désignés par Élisabeth, sept par la reine d'Écosse, et cinq par le régent; il se comprit dans le nombre.

Mais la reine d'Angleterre changea bientôt d'avis sur le lieu de ses conférences; soit qu'elle voulût éviter de décider la question, soit qu'elle voulût renoncer aux droits dont elle était investie, ou bien qu'elle voulût jeter un plus grand jour sur cette affaire, elle ordonna aux commissaires de se rendre à Hampton-Court, où l'on affecta, par des délais continuels, de traîner ce procès en longueur. Le motif de cette lenteur n'est point connu. Quoi qu'il en soit, plusieurs preuves à l'appui du crime de Marie, qui n'avaient pas été découvertes à York, le furent à Hampton-Court, entre autres des lettres et des sonnets écrits à Bothwell, de la main de Marie, et dans lesquels il était facile de voir qu'elle était complice de la mort de Darnley, et que son enlèvement avait été préparé d'avance entre elle et Bothwell, afin d'assurer leur mariage. Quoique ces papiers pussent, avec quelque raison, être soupçonnés de faux, cependant les motifs à

l'appui de leur autenticité l'emportèrent, et le crime de Marie étant prouvé, on attendit la réponse de ses avocats à de telles accusations. Mais, contre l'attente de chacun, ils refusèrent de le faire, en alléguant que Marie, comme souveraine, n'était sujette d'aucun tribunal, et que le but de cette conférence n'était point la punition, mais la réconciliation; que le tribunal n'était pas assemblé pour juger Marie et lui infliger des peines, mais pour savoir si elle était digne de l'amitié et de la protection de la reine d'Angleterre. Marie, au lieu d'essayer de se justifier, relativement à ces papiers qui attestaient si fortement son crime, garda le silence et ne parut désirer autre chose qu'une entrevue avec Élisabeth, espérant que son éloquence, ses insinuations et son adresse parviendraient à convaincre la reine de son innocence; mais Élisabeth, irritée de l'obstination qu'elle montrait à refuser de se défendre, ne voulut point condescendre à sa demande.

La reine d'Écosse persista cependant à réclamer sa protection, soit pour l'aider à recouvrer son autorité, soit pour obtenir la liberté de se retirer en France, afin de mettre à l'épreuve l'amitié des autres princes. Mais Élisabeth, convaincue du danger qu'il y avait pour elle à consentir à aucune de ses propositions, prit secrètement la résolution de la retenir prisonnière. D'après ce plan, elle fut transférée à Tutbury-Castle[1], dans le comté de Stafford, et elle fut mise sous la garde du comte de Shrewsbury.

[1] Château de Tutbury.

Dès qu'elle fut arrivée dans ce lieu, Élisabeth lui fit dire qu'il ne dépendait que d'elle seule que sa captivité cessât, et que si elle voulait renoncer au système d'obstination qu'elle paraissait avoir adopté, elle était prête à se réconcilier avec elle, et ne doutait pas alors que ses tourmens ne touchassent à leur fin.

L'infortunée Marie était destinée au malheur; l'espoir de réconciliation qu'on s'était efforcé de lui donner lui fut bientôt enlevé par un accident fatal.

Les factions de ses sujets ne contribuaient pas peu à alarmer la jalousie d'Élisabeth et à augmenter la rigueur de la captivité où la reine d'Écosse était réduite. Le régent, qui depuis long-tems était son ennemi invétéré, fut assassiné, à la suite d'une querelle particulière, par un gentilhomme nommé Hamilton. Cette mort replongea le royaume d'Écosse dans son ancienne anarchie. Le parti de Marie se rassembla encore une fois et parvint à se rendre maître d'Édimbourg. Les insurgés se hasardèrent même à s'approcher des frontières d'Angleterre, où ils commirent plusieurs désordres que la vigilance d'Élisabeth réprima promptement : elle envoya un corps d'armée commandé par le comte de Sussex qui, étant entré en Écosse, châtia sévèrement les partisans de la reine captive, sous prétexte qu'ils avaient offensé la reine d'Angleterre, en recueillant chez eux des Anglais rebelles.

Les artifices d'Élisabeth n'en restèrent pas là; quoiqu'elle continuât à entretenir avec Marie une

correspondance amicale, dans laquelle elle lui faisait les protestations les plus ardentes de sa sincérité et de l'intérêt qu'elle lui inspirait, elle était peu disposée à défendre sa cause. Cependant elle était également éloignée de vouloir la rendre désespérée. Il était de son intérêt d'entretenir les factions élevées en Écosse, afin d'occuper cette nation inquiète et turbulente, et d'en restreindre la puissance. D'après ce plan, elle s'efforca donc, par des négociations qui se firent avec beaucoup de lenteur, d'affaiblir le parti de Marie, et elle finit par faire nommer le comte de Lenox régent du royaume d'Écosse, à la place de Murray.

Cette tentative que l'on fit en faveur de Marie, ne fut suivie d'aucun succès, non plus qu'une autre qui eut lieu bientôt en Angleterre. Le duc de Norfolk était le seigneur le plus distingué du royaume, et par sa haute naissance et par son esprit et ses vertus : bienfaisant, affable et généreux, il avait su se concilier à la fois l'amour du peuple et la faveur constante de sa souveraine. Dans tous les tems, la modération de son caractère l'avait rendu remarquable, et c'était à juste titre qu'il jouissait d'une estime et d'une confiance générales. Veuf depuis quelques années, mais encore jeune, il paraissait sous tous les rapports un parti convenable pour la reine d'Écosse; le tendre attachement qu'il conçut pour elle lui fit donc désirer vivement ce mariage; mais cette union ne pouvait se faire sans le consentement de la reine d'Angleterre; et le duc n'osait le lui demander.

Tandis qu'il rendait toute la noblesse confidente de sa passion, il dissimulait envers Élisabeth, et n'ayant pas le courage de lui ouvrir son cœur, il se conduisit de manière au contraire à détruire les bruits qui couraient de son amour pour Marie; il parla même d'elle avec dédain à Élisabeth; il prétendit que sa fortune tout entière était fort inférieure à celle qu'il possédait en Angleterre, et que lorsqu'il s'amusait à Norwich dans son jeu de paume, il était entouré de plus de magnificence qu'un roi d'Écosse. Cette dissimulation ne servit qu'à exciter plus fortement que jamais les soupçons de la reine; Norfolk s'apercevant qu'elle ajoutait peu de foi à ses discours, se retira de la cour fort mécontent. Il ne tarda pas long-tems cependant à se repentir de cette démarche; il prit la résolution de revenir et de tout faire pour regagner la faveur de la reine; mais il fut arrêté en chemin par ses ordres, et conduit à la Tour, où il fut remis à la garde de sir Henri Nevil [1].

Le duc de Norfolk était trop cher aux partisans qu'il avait dans le nord, pour qu'ils ne fissent pas tous leurs efforts afin de le tirer de captivité. Les comtes de Westmoreland et de Northumberland avaient tout disposé pour une révolte, ils avaient communiqué leurs intentions à Marie et à ses ministres, et ils entretenaient une correspondance avec le duc d'Albe, gouverneur des Pays-Bas, qui leur avait promis de leur fournir des armes et des munitions. Tout enfin paraissait répondre à leurs

[1] An de J. C., 1569.

désirs, lorsque les ministres d'Élisabeth, dont la vigilance ne pouvait être mise en défaut, découvrirent cette conspiration. Des ordres leur furent immédiatement envoyés, afin de venir rendre compte de leur conduite devant la cour. Les seigneurs insurgés convaincus que leurs plans étaient découverts, et que désormais ils ne pouvaient plus reculer, se déterminèrent à exécuter leur projet, avant d'en avoir terminé les préparatifs. Ils publièrent donc un manifeste par lequel ils protestaient qu'ils n'avaient nullement l'intention d'offenser la reine, à laquelle ils juraient une fidélité inébranlable : que leur seul but était de rétablir la religion de leurs ancêtres, d'éloigner tous les conseillers dangereux d'auprès de sa majesté, de remettre le duc de Norfolk en liberté, et de le réconcilier avec la reine. Le nombre de leurs troupes se montait à quatre mille hommes d'infanterie et à seize cents hommes de cavalerie, sans comprendre tous les catholiques de l'Angleterre, sur lesquels ils comptaient.

Mais cette entreprise tourna bientôt à leur désavantage. La conduite de la reine lui avait acquis depuis long-tems l'estime et l'amour de son peuple; elle fut plus que jamais convaincue, dans cette circonstance, que le plus ferme appui d'un souverain est dans la justice de ses actions. Le duc de Norfolk lui-même, pour le salut duquel cette révolte avait eu lieu, employa tous les moyens qui furent en son pouvoir pour soutenir et défendre la reine. Les insurgés furent obligés de se retirer devant l'armée d'Elisabeth à Hexham; et ayant

appris que des forces plus considérables encore se disposaient à les attaquer, ils ne trouvèrent d'autre expédient que de se disperser, sans avoir tiré l'épée. Northumberland s'enfuit en Écosse, et fut renfermé par le régent dans le château de Lochleven: Westmoreland, après avoir essayé d'exciter les Écossais à la révolte, fut obligé de se sauver en Flandre, où il trouva protection. Cette insurrection fut bientôt suivie d'une autre qui n'eut pas plus de succès, et dont le chef était Léonard Dacres. Des mesures rigoureuses furent employées à l'égard de ces révoltés, et l'on prétend que huit cents personnes au moins périrent dans cette occasion par la main du bourreau[1]. La reine fut tellement satisfaite de la conduite du duc de Norfolk, dans cette affaire, qu'elle lui rendit la liberté, et lui permit de retourner dans ses foyers, en exigeant seulement sa parole qu'il renoncerait à toute espèce de prétention à la main de la reine d'Écosse.

Cette confiance de la part d'Élisabeth devint fatale à l'infortuné Norfolk; sa passion pour la reine d'Écosse le poussa bientôt à se rendre plus coupable que jamais. Il y avait à peine un an qu'il était redevenu libre, que les ennemis de la religion réformée se révoltèrent de nouveau. Cette insurrection fut fomentée secrètement par Rodolphi, instrument de la cour de Rome, et l'évêque de Ross, ministre de Marie en Angleterre. Ils convinrent entre eux que Norfolk reprendrait ses premières espérances sur la reine d'Écosse; complot dans le-

[1] An de J. C., 1570.

quel l'amour et l'ambition finirent par l'entraîner, malgré la parole qu'il avait donnée à Élisabeth. Il consentit donc à défendre les intérêts de Marie, tandis que d'un autre côté le duc d'Albe promit d'envoyer six mille hommes d'infanterie et quatre mille de cavalerie pour soutenir Norfolk aussitôt que tout serait prêt[1].

Ce plan fut conduit si secrètement jusque là, qu'il échappa entièrement à la vigilance d'Élisabeth et de son secrétaire Cécil qui portait alors le titre de lord Burleigh. Ce ne fut que par accident qu'il fut découvert. Le duc de Norfolk ayant promis d'envoyer de l'argent à lord Herries, l'un des partisans de Marie, en Écosse, donna cet argent à porter à un domestique, auquel il ne confia pas le secret de ce message. Cet homme, présumant par la lourdeur du paquet qu'il devait renfermer une somme considérable, et soupçonnant quelque machination, porta l'argent et la lettre du duc au secrétaire d'état, qui ne négligea rien pour séduire les domestiques de Norfolk, et finit par obtenir l'aveu entier du crime de leur maître. L'évêque de Ross, informé qu'ils avaient tout découvert, ne se fit aucun scrupule à son tour d'avouer la vérité. Le duc, convaincu du crime de haute trahison, fut arrêté et renfermé dans la Tour; on instruisit son procès; un jury, composé de vingt-cinq pairs, le condamna unanimement; mais ce fut avec une répugnance marquée que la reine consentit, après quatre mois de délai, à signer l'arrêt fatal[2].

[1] An de J. C., 1571. — [2] An de J. C., 1572.

Il mourut avec calme et fermeté, et, quoique persistant à se défendre de toute intention coupable envers l'autorité de la reine, il reconnut la justice de la sentence qui le condamnait.

Peu de mois après sa mort, le duc de Northumberland, qui avait été livré à la reine par la régente d'Écosse, subit le même jugement, et périt sur l'échafaud pour crime de rébellion.

Tous ces efforts inutiles en faveur de l'infortunée Marie ne servirent qu'à resserrer les chaînes de sa captivité. Désormais elle ne pouvait plus trouver de ressources, sinon dans son esprit que le malheur avait contribué à adoucir et à purifier de ses erreurs. Élisabeth continua, pendant plusieurs années encore, à la tenir dans une détention que ses soupçons et sa méfiance rendaient plus intolérable, et qui ne cessa que lorsque de nouveaux efforts des partisans de Marie vinrent hâter enfin l'accomplissement d'une destinée cruelle, que la politique seule et non des motifs d'humanité avait suspendue.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE
DES CHAPITRES ET SOMMAIRES
CONTENUS
DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE.





PARIS, IMPRIMERIE DE GAULTIER-LAGUIONIE.

